John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No
*ADAMS
165.8
v.9

MEMOIRS

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MÉMOIRES SECRETS
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,
DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées Littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Éloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

TOME NEUVIEME.

. . . . *huc propius me,*
. . . . *vos ordine adite.*

HOR. L. II, Sat. 3. vs. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
MDCCLXXVIII.

ADAMS 165.8
no 9

AVERTISSEMENT des Editeurs des MÉMOIRES SECRETS pour servir à l'Hiſtoire de la République des Lettres, &c. par feu M. DE BACHAUMONT.

SI *nous ne deſirions que la vogue & le débit de ce livre, nous remercierions Me. Linguet de ſa Diatribe violente, moyen plus ſûr que la fadeur d'un éloge pour exciter la curioſité du Public & intéreſſer ſa malignité. Sacrifiant même notre amour-propre à notre cupidité nous gliſſerions ſur les reproches d'ignorance & de groſſiéreté qu'il nous fait, reproches trop vagues d'ailleurs, trop viſiblement dictés par la paſſion, pour mériter beaucoup de créance. Enfin nous ne ſommes point aſſez injuſtes pour lui conteſter un droit envers nous, dont nous avons uſé ſi ſouvent à ſon égard, celui de juger: mais nous avons été vivement affectés des imputations graves & calomnieuſes qu'il s'eſt permiſes. Nous allions nous défendre; nous avions déjà pris la plume, lorſque nous avons réfléchi que la ré-*

futation la plus prompte, la plus sûre & la plus triomphante seroit dans la lecture de l'Ouvrage. Nous conformant donc à la modération qu'auroit montré certainement le Sage aimable dont nous avons adopté & continué le travail, nous laisserons Me. Linguet exhaler seul ses injures: nous ne parlerons de lui que lorsqu'il viendra à son rang par de nouveaux écrits, auxquels nous n'en donnerons pas moins les louanges qu'ils mériteront; & si nous sommes nécessités à les critiquer, nous repousserons avec soin tout sentiment de vengeance, de haine ou d'animosité qui s'éleveroit dans notre cœur, & nous ne perdrons jamais de vue une maxime d'humanité qui lui doit faire tout pardonner: Res sacra miser.

MÉMOIRES SECRETS POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'A NOS JOURS.

ANNE'E MDCCLXXVI.

1 *Janvier*. Les Modes regnent dans les travaux des femmes, comme dans leurs ajustemens. Le genre d'ouvrage qu'elles ont adopté à Paris depuis quelque tems, c'est de faire du filet, c'est-à-dire une sorte de tissu en soie ou en fil imitant le rezeau ou la bride de la dentelle. Les artistes ne sont pas moins à l'affut de ces nouveautés, afin de diriger leur adresse & leur invention : un d'eux en conséquence a imaginé un métier d'une fabrique singuliere, propre à cette sorte de manufacture, &, suivant l'usage, il l'a soumis à l'examen de l'Académie des Sciences, & a sollicité des Commissaires. Mais cette Compagnie a jugé la machine trop futile pour s'en occuper & a rejetté la demande de l'Auteur. On attribue cette décision à M. d'Alembert, ne cherchant pas moins à tyranniser cette Académie que l'autre. Quoiqu'il en soit, tout le beau sexe est en fureur contre ces savans, qui depuis que la philosophie est devenue commerçable passoient pour s'être fort humanisés.

2 *dudit.* Il paroît une caricature ſanglante, eſpece de poëme conſidérable, où Mrs. du Conſeil Supérieur de Rouen figurent d'une façon humiliante. Quoique les eſprits ſoient bien refroidis ſur de pareils objets, celui-ci, par ſon étendue, par ſon invention, par ſon énergie ſinguliere, fixe les yeux & eſt fort recherché.

3 *dudit.* Le véritable titre de la Suite du Journal annoncé, c'eſt *Journal hiſtorique du Rétabliſſement de la Magiſtrature, pour ſervir de Suite à celui de la Révolution opérée dans la Conſtitution de la Monarchie Françoiſe par M. de Maupeou, Chancelier de France.* 2 vol. depuis le 11 Mai 1774 juſqu'au 24 Avril 1775, incluſivement. A la ſuite on a joint un *Catalogue raiſonné des différens écrits répandus ſous les auſpices de M. le Chancelier pour la défenſe & la propagation de ſon ſyſtême:* addition précieuſe, en ce qu'elle conſerve le ſouvenir de ces pieces devenues fort rares, *& dont on ne voyoit point*, obſerve l'écrivain, *quand on les répandoit avec profuſion.* On y lit encore: *Piece importante à ajouter au premier volume de cet ouvrage*; c'eſt un récit de ce qui s'eſt paſſé au Parlement de Grenoble en 1774, lors de ſa deſtruction & de ſa réformation par M. de Maupeou. On y trouve une *Proteſtation* de Meſſieurs de *Dornacieux* Préſident, & de *Meyrieu* Conſeiller, les ſeuls qui eurent le courage de motiver leur conduite & dont les noms méritent d'être inſcrits avec diſtinction dans les faſ-

tes patriotiques. Toute cette Collection ainsi complette est un ouvrage important, dont se doit pourvoir quiconque a une Bibliotheque.

4 *dudit.* On a voulu répandre des inquiétudes sur la Loterie proposée pour la Construction du Canal de Murcie en Espagne. Un anonyme vient d'entreprendre de rassurer le public, dans une Lettre où il détruit les objections contre la possibilité de l'exécution de l'entreprise, contre son produit, contre la défiance des préposés à la Régie & à la recette, enfin contre la solidité de l'Hypotheque. On sent aisément que le voile sous lequel l'auteur reste caché, n'est pas propre à donner beaucoup de crédit à ses raisonnemens.

4 *Janvier.* Le buste de Piron par le Sr. Caffieri, dont on a parlé lors du Sallon dernier, se voit aujourd'hui placé dans le foyer de la Comédie Françoise où il figure mal, l'emplacement n'étant pas propre à recevoir un pareil chef-d'œuvre. Il faut espérer que lorsqu'on construira la nouvelle Salle, on en disposera un plus convenable à ce Spectacle, ainsi qu'à celui des bustes des autres grands Maîtres du théâtre. Les Comédiens en reconnoissance ont accordé ses entrées à l'Artiste.

5 *dudit.* Les entrepreneurs qui se présentent pour se charger de l'Opéra sont les Srs. *Buffau*, ancien marchand de soie, *Bourboulon*, ci-devant premier Commis au Contrôle Général, *La Ferté* & *Hébert*, Intendans des Menus.

La ville paroît assez d'accord sur cet objet, sauf qu'elle exige qu'ils déposent dans son trésor une somme de 100,000 Livres, dont on leur fera la rente & qui servira de garantie de leur gestion.

Du 6 dudit. Le Sr. de Beaumarchais est encore retourné à Londres, & comme il y a de fréquentes conférences avec le Chevalier d'Eon, on a renouvellé la fable ou du moins l'anecdote romanesque que ce dernier étoit fille, & que le premier l'épousoit. L'accouplement de ces deux êtres si singuliers a paru plaisant, & les rieurs l'ont adopté. Il y a toute apparence cependant que leurs entretiens ne sont rien moins qu'amoureux, qu'ils sont très politiques & qu'on en sera un jour instruit, puisqu'on présume qu'il est question du retour de d'Eon à Paris.

Du 7 dudit. Malgré la difficulté élevée par la ville on regarde le privilege de l'Opéra comme concédé à la Compagnie dont on a parlé: il doit durer trente ans, mais elle aura la liberté de résilier le bail dans trois, si l'affaire ne lui convient pas.

8 *dudit.* Un M. de Clercy, mari d'une Madame de Clercy, que l'Abbé Terrai a longtems affichée pour sa maîtresse lorsqu'il n'étoit que Conseiller au Parlement, dont il a eu Mad. Damerval d'aujourd'hui, & supplantée par Mad. de La Garde, menaçoit depuis longtems cet Ex-Ministre d'un Mémoire formidable, s'il ne lui

fai-

faifoit pas raifon d'une fomme de 40,000 Livres dont il prétendoit avoir été lefé dans la vente de fa charge de Grand Prevôt de la Maréchauffée de Lyon, faite par l'abbé Terrai. Celui-ci, endurci contre tous les opprobres, n'a eu garde d'accéder à l'offre de fon adverfaire & le Mémoire commence à paroître. On juge avec quelle avidité le public s'empreffe de l'avoir & de le lire.

8 *Janvier* 1776. M. de Guibert doit être d'autant plus fâché de la reprife de fon *Connétable de Bourbon*, qu'outre la mauvaife réusfite, il lui a mérité de M. le Comte de St. Germain une réception peu flatteufe; que ce Miniftre l'a perfiflé pendant toute la converfation & a fini en le quittant par affecter de l'appeller *brave jeune homme*; apoftrophe, que fous un air d'honnêteté on regarde comme peu honorable dans la bouche de M. le Comte de St. Germain.

Du 9 dudit. Le Mémoire de M. Chol de Clercy, Ecuyer, ancien Prevôt général des Maréchauffées de France dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, eft dirigé contre la Dame Dupuy, fon époufe, l'Abbé Terrai, Papillon teinturier, & Garet, fon Sécretaire. Il eft demandeur en entérinement de Lettres de refcifion, appellant d'une fentence en féparation & accufateur.

Il prétend 1o. que la Dame Dupuy, fa fem-

me, l'a facrifié à fes vues ambitieufes, pour continuer à foufcrire aveuglement aux volontés fans bornes de M. l'Abbé Terrai, qui la tenoit dans l'obfeffion la plus abfolue.

2o. Que M. l'Abbé Terrai lui-même, qui s'étoit rendu maître defpotique de tout ce qui lui appartenoit, eft coupable & refponfable à fon égard d'un abus de confiance.

3o. Que les nommés Papillon & Garet fe font rendus les vils inftrumens de l'un & de l'autre pour lui enlever fon état, avec fa fortune, pour cimenter la leur.

Il conclut en conféquence, que la féparation volontaire avec Mad. de Clercy doit être caffée, que la vente de fa charge faite par l'abbé Terrai portant léfion outre moitié, il a droit d'en réclamer le furplus, foit contre l'acquéreur, foit contre fon fondé de procuration; que les agens fubalternes des intrigues & vexations de fa femme & du Miniftre ayant enlevé avec effraction fes papiers, titres, contrats, dettes actives, &c. font refponfables de toutes les pertes qu'il a faites en ce genre; enfin que le droit & l'équité lui accordent des alimens dans le befoin aux dépens de fa femme & de fa fille (Mad. Damerval) liguée, au contraire, avec fa mere contre lui.

Suivent deux Confultations, l'une du 20 Octobre 1775, fignée à Touloufe par un Avocat de ce barreau, nommé Dejoly, l'autre à Paris

le 9 Décembre par Frannoy, qui s'accordent toutes deux pour l'affirmative de ces queſtions.

Il eſt facheux que ce Mémoire, qui pouvoit être très amuſant, très curieux, très intéreſſant, très piquant, n'ait rien de tout cela. On y trouve bien le germe d'un écrit de ce genre, mais non développé, informe & donnant la plus mauvaiſe idée des talens & du ſtyle du rédacteur. C'eſt vraiſemblablement ce qui a empêché l'abbé Terrai de faire juſtice à M. de Clercy, craignant peu l'exploſion d'un *Factum* plus propre à faire rire aux dépens de ſa partie adverſe qu'aux ſiens.

9 Janvier 1776. Les Comédiens Italiens annoncent pour jeudi la premiere repréſentation des *Souliers Mordorés* ou de la *Cordonniere Allemande*, Opéra Bouffon en deux actes mêlé d'ariettes. On ne nomme point l'auteur des paroles: on dit la Muſique d'un M. Frizieri aveugle-né, dont le talent agréable n'a rien de fort ni de merveilleux.

Du 10 *dudit.* La caricature dont on a parlé concernant le Conſeil Supérieur de Rouen, eſt en effet d'un détail immenſe. C'eſt un ſujet allégorique pris de l'Ecriture Sainte; c'eſt Jéſus-Chriſt chaſſant les vendeurs du temple.

Le Temple repréſente le Palais de Rouen très reſſemblant & ſon architecture eſt fort bien faite. Sous la forme extérieures du Sauveur, on découvre les traits de M. de Miromesnil, le fouet à la main. Les Intrus ſont chaſſés & deſcen-

dent précipitamment les marches du Sanctuaire de Thémis: chacun d'eux est désigné avec des attributs qui le caractérisent. Le Capitaine de Crosne a un plat à barbe & une savonette à la main, (comme descendant d'un barbier.) Le Président Fiquet de Normanville tient une étrille à la main, ce qui désigne le palfrenier dont il sort; &c. ainsi des autres.

Derriere le Garde des Sceaux sont des joueurs d'instrumens en très grand nombre & une foule de curieux, qui tous annoncent l'allégresse publique. On voit encore d'autres personnages, ou membres subalternes du Conseil, ou qui ont joué un rôle dans la révolution & ont mérité d'être distingués. Tel est un certain Montroly, Gentilhomme Verrier, figuré sur un tas de bouteilles & de verres renversés & cassés, symbole des grandeurs humaines dont il éprouve la fragilité. Il est à côté de deux personnages étendus par terre, qu'on suppose morts de honte & qui ont à leurs pieds deux Ifs déracinés & un drapeau mortuaire. Enfin l'Exécuteur de la haute justice n'est point omis, il vient faire ses adieux à ces Messieurs, des verges sous son bras. Il commence par brûler les libelles distribués contre la Magistrature & contre la Patrie, tels que *le Perruquier*, *la tête leur tourne*, *Défense du Conseil Supérieur de Bayeux par le Lorier*, *les Observations sur l'écrit intitulé Protestation des Princes*. Son valet le seconde; il est chargé de cordes, &

tient un écriteau sur lequel on lit, *Intrus*, *Parjures*, *Violateurs*. Devant la porte de la Conciergerie, on voit des chevaux, des charettes, des gens dedans avec des torches allumées & plusieurs confreres du bourreau ; plus loin un homme roule une roue, d'autres portent une potence ; appareil effrayant qui ne doit plus faire trembler que ceux qui ont des reproches à se faire sur leurs crimes contre leur Roi, ou contre leurs Concitoyens.

Il y a beaucoup de feu & d'énergie dans cette Estampe satyrique fort bien composée dans son genre, claire, distincte, animée, & où l'on semble s'être attaché surtout à conserver les ressemblances pour mieux perpétuer ce monument indélébile de la lâcheté, de la perfidie, de l'ignominie desdits 26 Inamovibles.

Du 11 *dudit*. Au moment où l'on croyoit la nouvelle Régie de l'Opéra prête à se conclure, le marché a été rompu & la ville se trouve aussi embarrassée qu'auparavant ; elle continue à offrir 50 à 60000 Livres d'indemnité à ceux qui voudront se charger de cette affaire, mais en donnant les sûretés convenables, pour au bout de quelques années n'être pas obligée de reprendre l'Administration & de payer de nouvelles dettes faites sous celle de ceux qui l'auroient eu dans l'interim. Quoiqu'il en soit, elle cherche d'ici là tous les moyens d'alléger le fardeau : elle semble disposée à adopter un

projet qu'on lui a donné; c'eſt de faire ceſſer le Wauxhall d'hiver, & de donner à l'Opéra pour y ſuppléer des Bals de jour, c'eſt-à-dire qui commenceroient à cinq heures & finiroient à minuit. Ils auroient lieu les jours où il n'y auroit point de Spectacle, & ceux de nuit, qui ne ſe renouvellent que deux fois par ſemaine, ſe multiplieroient juſqu'à quatre: en ſorte que la Danſe iroit ſans interruption. La Reine, qui aime fort ce divertiſſement de ſon âge & la liberté des Bals publics & maſqués, a promis de l'honorer ſouvent de ſa préſence, & entreroit pour beaucoup dans cette innovation. Du reſte, on nommeroit les Bals de jour des *Bals de Santé*, parce que les malades, les cacochymes, les gens aſſervis à un régime ou n'aimant point à veiller, pourroient jouir de ce plaiſir ſans s'incommoder. Cet établiſſement ſur lequel on ſpécule, commenceroit à la Chandeleur.

Du 12 *dudit.* La *Cordonniere Allemande* roule ſur une eſpieglerie arrivée au Poëte Santeuil, qui fit prendre à un mari la meſure du pied de ſa femme ſans la voir. Cette intrigue aſſez bien conduite, eſt amuſante, quoique trop longue & ſans le moindre intérêt. La muſique a fait plaiſir & le Sr. Clairval qui a reparu, a cauſé une grande ſenſation parmi les Spectateurs. Mad. Trial joue le rôle principal & eſt très applaudie dans pluſieurs ariettes, mais ſurtout dans une. On peut regarder cet Opéra Bouffon, comme ayant eu du ſuccès.

12 *Janvier* 1776. Me. Linguet ramene sans cesse le public sur son compte. On a parlé du Mémoire d'un M. Ribault, très estimé pour le ton de bon sens & de modération dont il est plein. On l'attribuoit à ce client même, quoi qu'un bruit sourd se répandît qu'il étoit de Me. Linguet. Celui-ci le nia dans le tems. Il le réclame aujourd'hui & déclare dans son No. du 5 Janvier, que c'est une niche qu'il a faite au public pour lui faire voir sa partialité, en approuvant la sagesse de ce Factum, qu'il n'auroit pas manqué de trouver trop chaud, trop vif, trop amer, s'il en eut connu le véritable faiseur.

Du 13 *dudit.* L'anecdote sur le Chevalier d'Eon est que lors de ses démêlés avec M. de Guerchi, qu'il faut se rappeller, un homme se présenta au Ministre des Affaires Etrangeres pour remplir les vues du gouvernement qui vouloit le faire enlever; que celui-ci en parla au Roi qui désira voir l'entrepreneur, eut une conférence avec lui, parut adopter son projet, lui fit donner l'argent demandé; mais par une espece d'espieglerie dans le caractere de Louis XV, fit en même tems prévenir le Chevalier d'Eon & lui donner avis de toute la manœuvre que devoit exercer l'espion: qu'au moyen de cette éveille, le Chevalier éluda sa poursuite, se moqua de lui, & l'obligea de s'en retourner plus vîte qu'il n'étoit venu: on ajoute que la suite de cette niche de Louis XV fut

d'entamer une correſpondance ſecrete avec l'ancien Secrétaire d'Ambaſſade, d'en faire ſon espion non ſeulement auprès des Anglois, mais de ſes Ambaſſadeurs & autres François revêtus de quelque caractere à Londres. C'eſt, ſuivant cette anecdote, la Correſpondance du feu Roi, & autres papiers très curieux y relatifs, qu'il ſeroit queſtion de ravoir, & ce ſeroit d'une pareille négociation que le Sieur de Beaumarchais ſeroit chargé. Il y a à parier, ſans doute, que la ſinguliere hiſtoire rapportée ci-deſſus n'eſt pas vraie dans tous ſes points, mais qu'il y a du moins quelque choſe qui y a donné lieu & un germe de fondement.

On a remis jeudi à l'Opéra un ancien Ballet de *Sylvie*, qu'on a ajouté aux Fragmens. Il avoit été fort applaudi dans ſon tems, & l'on ſe propoſoit d'en amuſer la Reine qui devoit honorer ce Spectacle de ſa préſence. Le malheur arrivé ce jour-là (le feu du Palais) dont les ſuites n'étoient pas encore arrêtées, ont empêché S. M. de venir. Il n'y a pas moins eu un concours de monde prodigieux à cette nouveauté rajeunie, & Mlle. Allard qui y a reparu, a cauſé la plus grande ſenſation & a été applaudie avec les mêmes tranſports qu'elle a toujours inſpirés par ſa Danſe gaie, folâtre & laſcive.

Du 14 dudit. Les 26 Inamovibles du Conſeil Supérieur de Rouen méritant tous d'être connus, on va les extraire de l'eſtampe ſatyrique dont on a déjà parlé.

1o. Le Sr. *de Crosne*, qu'on a dit tenir un plat à barbe & une savonette. L'auteur, pour marquer son adresse en tout, lui a mis le plat à barbe dans la main droite & la savonette dans la gauche; il est en outre chargé sur les épaules du fauteuil antique où son grand-pere rasoit les pratiques.

2o. *Fiquet de Normanville, le Lieutenant de Thiroux de Crosne.* De la main droite il porte une étrille, de la gauche une fourche: il a la honte peinte sur sa grosse face, il s'appuie contre son âne qui a l'œil morne & l'oreille couchée.

3o. *L'Anglois*, IIIe. *Président.* Il est encore revêtu de sa robe, comme persuadé que M. de Maupeou seul a le droit de la lui faire ôter; il pousse l'âne, dont la lenteur s'oppose à son passage, pour aller à Roncherolles, exil du Chancelier, lui porter ses plaintes.

Derriere la fourche de *Fiquet* est 4o. *Premesley*, 5o. *de la Marrobert*, deux Conseillers, les yeux & les bras élevés vers le ciel dans leur étonnement d'une expulsion qui leur enleve cette Noblesse à laquelle ils avoient tout sacrifié.

6o. *Le Bordier*, soutenant de la main gauche le masque qui lui tombe du visage.

7o. Le paralytique *Dupucé*, appuyé sur son fils, le Substitut, le 8eme, représenté sous la forme d'un enfant, parce qu'il est petit de stature, & qu'il remplissoit une petite place. Sui-

vent le 9eme & le 10eme, qui sont les deux Ecclésiastiques enrôlés, l'abbé *Perchel* & l'abbé *Thorin.* On reconnoît le premier à son habillement de Chanoine, encore mieux à son air sournois. Il se mord le doigt, en disant à son camarade: *mon perfide frere m'a bien trompé!* L'autre le console en répondant: *j'y ai bien été pris moi.*

11eme. L'ambition *de Hôtel de Clémont* se manifeste par son desespoir, il s'arrache les cheveux.

12e. A côté de lui est *le Grip*, qu'on a dit être l'étalon de la Compagnie.

13e. *Fouquiers* est reconnoissable à sa grosse bedaine & aux haillons qu'il couvre de sa robe: il contemple un Billet déchiré, sur lequel il y a *Bon pour* 2000 *Livres.* Son air consterné annonce qu'il plaint le sort de ses créanciers en maudissant le sien.

14e. *Le Roi Belivet*, ami du précédent, appuyé sur un grand bâton & portant au bout l'encensoir de la paroisse Saint Jean, dont il a respiré l'encens prodigué par le Curé.

15e. *Oursel*, jadis garçon de cabaret chez son pere; il tient à la main droite une bouteille, à la gauche un verre plein de bierre mousseuse, &c.

16e. *Ruelle* est avec l'accoutrement d'un musicien de village, préférant de racler du violon à rendre de mauvais arrêts.

17e. *Deshays*, qui a déjà repris le tire-pied

de ſon grand-pere, tient d'une main un ſoulier, de l'autre une forme.

18e. *Roger Duquesnay* a ſur la tête un toquet & une coëffure de ſervante, pour indiquer ſon origine; il tient à la main un balai.

19e. *Deſtainieres*, qui s'étoit enrôlé pour ſatisfaire, diſoit-il, aux mânes de ſon pere, interdit par le Parlement.

20e. *Perchel*, le Procureur Général, avec la corde au col, comme le plus méchant, le plus ſcélérat & le plus déteſté de la bande: il ſe retourne vers M. de Miromesnil & ſemble lui demander grace & implorer ſon ancienne amitié. Le Garde des Sceaux lui lance un regard d'indignation & de mépris.

21e. *Preſelne* pere, & 22e. ſon fils le Subſtitut. L'habit d'Arlequin donné au pere, ſous ſa robe, déſigne les divers métiers qu'il a faits; il dicte des inſtructions à ſon fils botté, éperonné, à l'occaſion de ſon interdiction prononcée par le Conſeil Supérieur. Il lui montre le chemin de Paris.

23e. *Montroly*, Gentilhomme Verrier, dont on a déjà parlé.

24 & 25e. *Durand* & *Dairaux Prébois*, l'un mort en 1772, & l'autre en 1773, dont on a auſſi parlé précédemment.

26e. *Chambord*, Doyen de la troupe, moins occupé de ſon humiliation que de ramaſſer des écus qu'on lui a donnés pour en impoſer à la rigueur de ſon Miniſtere.

14 *Janvier* 1776. Monsieur de Valliere, Officier général d'Artillerie très estimé, vient de mourir ; c'est une vraie perte, il étoit membre de l'Académie des Sciences.

Du 15 *dudit. Heures Nouvelles, à l'usage des Magistrats & des bons Citoyens*, pamphlet dans le genre de la *messe haute de l'Abbé Perchel.* On y a joint un Calendrier, où les noms des Saints sont remplacés par ceux de personnages célebres en tout genre, mais pris particulierement dans la Magistrature. Toujours plus de zele que de goût, plus de méchanceté que de finesse dans ces écrits patriotiques, où Louis XVI est perpétuellement assimilé à Henri IV.

Du 16 *dudit.* On voit ici quelques exemplaires d'un livre fort rare, il a pour titre *Essai sur le Rétablissement de l'ancienne forme du Gouvernement de Pologne, suivant la Constitution primitive de la République, par M. le Comte de Wielhorski, Grand-Maître d'hôtel du Grand-Duché de Lithuanie : traduit du Polonois.* Ce Comte de Wielhorski étoit ici député des Confédérés, & conserve toujours son caractere. Il est aisé d'inférer de-là combien son ouvrage doit être Républicain. Il est volumineux & mérite d'être développé. On annonce dans un avertissement qu'on pouvoit encore entrevoir quelque lueur d'espérance, lorsque l'auteur commençoit & finissoit même d'écrire ; on ajoute que, quoique toutes ces espérances se

ſoient évanouïes, on ne penſe pas qu'il ſoit d'un homme ſage de déſeſpérer du ſalut de la République, que la fortune peut amener des conjonctures favorables & faire naître des évenemens heureux; qu'enfin la vérité eſt toujours bonne à connoître & à produire, qu'elle ſera agréable aux citoyens vertueux & pourra faire rougir les mauvais qui ont contribué à l'oppreſſion de leur patrie.

Du 17 *dudit.* M. le Bailly du Rollet, eſt ſoupçonné auteur d'une nouvelle brochure intitulée *Lettres ſur les Drames Opéra*, où il y a des aſſertions fort ſingulieres, & où il inſinue que ſon *Iphigenie* doit être déſormais le modele de ces ouvrages modernes. On a, ſuivant l'uſage, chanſonné ce ridicule auteur par un Vaudeville aſſez plaiſant & qui d'ailleurs rappelle des anecdotes bien propres à le ridiculiſer encore plus: le voici.

Chanſon, ſur l'air: *oui*, *Monſieur le Bailly.*

Je conſens, mes chers freres,
A vous initier
Dans les profonds myſteres
Du lyrique métier;
Croirez-vous mes préceptes?
Oui, Monſieur le Bailly.
Vous ſerez des adeptes.
Bon! Monſieur le Bailly.

Connoiſſez-vous Armide ? (1)
Oui, Monſieur le Bailly.
Quel ouvrage inſipide!
Oui, Monſieur le Bailly.
Sans chaleur, ſans génie.
Fi! Monſieur le Bailly!
Mais, vive Iphigenie!
Oui, Monſieur le Bailly.

De la ſcene lyrique
Quinault n'eſt plus le Roi:
Liſez ma Poétique,
Vous direz comme moi;
Nous n'avons qu'un génie.
Oui, Monſieur le Bailly.
L'Auteur d'Iphigénie.
Oui, Monſieur le Bailly.

Admirez ſa ſageſſe,
Modeſte en ſes eſſais,
Par reſpect pour la Grece
Il parle mal françois, (2)
Même en pillant Racine,
Son génie affoibli
Dément ſon origine.
Oui, Monſieur le Bailly.

N'allez pas dans la fable
Vous choiſir des ſujets;

---

(1) Tous ces principes ſont pris exactement dans ſa *Lettre*.

(2) Il n'y a que cela qui ne ſoit pas dans ſa *Lettre*. Mais en eſt-ce moins vrai?

Point de Dieu, point de Diable;
  Ni Fêtes, ni Ballets;
Cela ſent trop l'enfance.
  Oui, Monſieur le Bailly.
On peut aimer la Danſe.
  Hem! Monſieur le Bailly. (3)

Toi, chef de mes Athletes,
  Qui de ce pays-ci,
Sçais meſurer les têtes, (4)
  Sois mon ſuperbe appui;
Cours, cabale au Parterre,
  Du fond je t'ai ſaiſi,
La forme eſt ton affaire.
  Oui, Monſieur le Bailly.

17 *Janvier*. Le Sr. Fontaine, Commis au Bureau de la Caiſſe de la Comédie Françoiſe, a diſparu avec un vuide d'environ 50,000 Livres. Il s'eſt enfui avec la Dame Thomaſſin, femme d'un acteur de la Comédie Italienne, qui, de ſon côté, a volé ſon mari & vendu ſes meubles à ſon inſçu. Les Comédiens ne perdront rien au premier vol, attendu que le Sr. de Néelle,

---

(3) On dit que l'auteur avoit une ſi furieuſe paſſion pour la Danſe, qu'un jour il pria un Danſeur de ſouffrir qu'il ſe ſubſtituât ſous le masque à ſa place, & qu'il parut à l'Opéra.

(4) On prétend qu'il a gagé un chapelier, grand aboyeur au Parterre, pour applaudir à ſon Opéra.

Caiſſier en chef, eſt reſponſable de ſon Commis; que les hiſtrions d'ailleurs lui avoient fait part de leur crainte ſur ce Sous-Caiſſier, affichant un luxe extraordinaire pour ſa place.

Du 18 *dudit.* Il paroît une *Lettre ſur la Marine* en ſeize pages, où l'on indique les cauſes de la décadence de notre Marine depuis Colbert, & les moyens d'y remédier. On conçoit qu'il eſt impoſſible de faire rien de bien intéreſſant ſur une pareille matiere, dans un eſpace auſſi court. C'eſt une esquiſſe légere, dont on pourroit former un grand & magnifique tableau.

Il eſt arrivé de Pau des *Lettres d'un François, à un Milord* ***, au nombre de cinq. Elles roulent ſur la réintégration du Parlement & entrent dans beaucoup de détails à cet égard, intéreſſans pour les Magiſtrats & les Patriotes. Elles ſont d'un M. de Saint Cyr.

Du 19 *dudit.* Il a été ſcellé mercredi 17 au Sceau un Arrêt du Conſeil, revêtu de Lettres patentes, qui éclaircit les bruits répandus ſur une brochure ſatyrique dont on a parlé. D'abord ſon titre véritable y eſt énoncé ſous le nom de *l'Ombre de Louis XV au Tribunal de Minos.* On y apprend enſuite que c'eſt à Bordeaux qu'on avoit ſaiſi les exemplaires de cet ouvrage, au nombre de 2000, & qu'en conſéquence le Parlement de cette ville avoit fait arrêter pluſieurs perſonnes ſoupçonnées d'être au-

auteurs, fauteurs, complices, adhérens de ce crime de Leze-Majesté; mais qu'un imprimeur de Cahors, se trouvant accusé aussi comme éditeur de ce Libelle, le Parlement de Toulouse, dans le Ressort duquel est cette ville, avoit voulu en connoître de son côté & commencer une procédure, dont il étoit résulté un conflit de jurisdiction entre les deux cours. C'est pour le terminer que le Roi, par l'arrêt susdit, attribue exclusivement la connoissance du délit au Parlement de Toulouse.

Du 20 *dudit* M. l'abbé Sabbathier de Castres, si persécuté par les Encyclopédistes pour son *Dictionnaire des trois Siecles*, vient d'être nommé *Instituteur* des Enfans de M. de Vergennes, & il doit vraisemblablement cette place à la réputation que lui a fait son livre dans le parti adverse. Ce choix d'un Ministre éclairé, en le vengeant des calomnies & des injures de ses ennemis, doit aussi détruire l'imputation qu'il n'étoit pas le véritable auteur du livre, & qu'un certain Abbé Martin, Vicaire de la paroisse de St. André des Arts, l'avoit pris pour son prête-nom.

M. de Vergennes est un Sage, mais de l'ancienne espece, religieux, ennemi des dogmes de la Philosophie moderne. Il est bon ami, protecteur chaud, & homme d'Etat integre. Il étoit fort lié avec M. Tercier, renvoyé des Affaires Etrangeres pour avoir approuvé le livre de M. Helvetius, intitulé *de l'Esprit*. A son

avenement au Miniſtere, M. de Vergennes s'eſt informé s'il n'y avoit pas dans les Bureaux des parens de M. Tercier. Ayant ſu qu'il y avoit le Sr. Moreau, il a voulu ſe l'attacher en qualité de Secrétaire intime: il lui a aſſigné pour fonctions eſſentielles de le prévenir ſur toutes les injuſtices qu'on pourroit lui faire commettre dans ſa place en ſurprenant ſa religion; il lui a ordonné de ne lui en rien diſſimuler, ainſi que des fautes ou des inepties qu'on lui reprocheroit dans le public. Il paroît que cette eſpece de cenſeur qu'il s'eſt donné, ne lui déplaît pas en s'acquittant de cet emploi, puiſqu'il l'honore de plus en plus de ſa confiance & même de ſa familiarité.

20 *Janvier* 1776. On parle d'un Mémoire de M. l'abbé Terrai en réponſe à celui de M. de Clercy : on le dit écrit avec la dignité d'un Miniſtre, court, clair, péremptoire, en un mot, beaucoup mieux fait que celui de ſon adverſaire; ce qui n'eſt pas difficile à croire. Il a affecté de n'en diſtribuer que peu d'exemplaires. Quoiqu'il en ſoit, en triomphant ſur le fond, il ne peut effacer le ſcandale réſultant d'un Prêtre ſéduiſant la femme d'autrui, mettant une étrangere dans ſa famille, faiſant ſa maîtreſſe de ſa fille, &, pour ſe livrer plus librement à ce commerce inceſtueux, la mariant avec des clauſes irritantes, des ſtipulations civiles, tendantes toutes à ſouſtraire d'avance la jeune perſonne à l'autorité conjugale, & à lui

conserver la liberté de vivre dans la même infamie que sa mere. C'est ce qu'on trouve dans le *Factum* de M. de Ciercy, tout informe, tout indigeste qu'il soit; mais c'est ce dont M. l'abbé se soucie peu de se disculper, parce qu'il n'y a pas de peine civile à craindre pour cela.

Du 21 dudit. Le 15 de ce mois l'Académie Françoise a procédé à l'élection du Successeur de M. l'abbé de Voisenon, en la personne de M. de Cucé, Archevêque d'Aix, désigné depuis longtems. Jusqu'à ce que ce Récipiendaire fasse l'Eloge du défunt, voici une nouvelle Epitaphe qu'on lui a faite:

L'Académicien Voisenon,
A rendu son ame légere,
Et va dans le Sacré Vallon
Composer un nouveau Bréviaire,
A l'usage de l'Opéra:
Près de l'Amour il obtiendra,
L'emploi de premier Secrétaire,
Et Vénus le pensionnera
Pour être Aumônier de Cythere.

22 *dudit.* La Dlle. Allard a reparu pour la seconde fois dans le pas de deux de *Sylvie*, le jeudi 18, & a fait tant de plaisir au public que les Directeurs, qui par des affections particulieres l'avoient mise à la pension de retraite, sont obligés de la recevoir de nouveau. Ses envieux prétendent cependant qu'elle a beaucoup perdu

de ſon talent ; ce qui doit être, par le défaut d'exercice où elle eſt depuis ſa diſparition.

On voit une autre caricature relative au Parlement de Bretagne : on y a joint une épigraphe & une chanſon. Elle eſt plus gaie que celle de Rouen, elle repréſente une multitude de Geais parés des plumes de Paons, que ceux-ci leur arrachent, en les mettant en fuite.

Du 23 dudit. Par l'Ordonnance ſur la Nouvelle Compoſition des Compagnies de Gardes du Corps, les fonctions du Major deviennent plus étendues, & toute l'autorité de préſentation, d'inſpection & de police lui ſemble confiée excluſivement aux Capitaines. On attribue cette innovation à l'adreſſe de M. de Pontecoulans, qui a ſurpris la bonne foi des chefs & leur a faſciné les yeux, lors du travail, ſur l'accroiſſement de ſon grade aux dépens du leur. Il eſt aujourd'hui la bête noire de ſon Corps : indépendamment des chanſons, des épigrammes faites contre lui, on parle d'une caricature où, à l'imitation de la Statue de la place des Victoires, il eſt repréſenté avec les quatre Capitaines des Gardes enchaînés à ſes pieds : un ſeul (le Duc de Villeroi) ſemble afficher plus de fierté & ſe révolter, parce qu'il a toujours été contre lui.

23 *Janvier* 1776. Le but du Comte Wielhorski dans ſon *Eſſai ſur la Pologne*, eſt de rétablir les anciennes Loix de ſon pays & de prévenir les vices qui en cauſent la décadence.

D'abord, l'autorité de la République de Pologne n'eſt confiée, ſuivant lui, qu'à la Nobleſſe : il convient que l'excluſion du Peuple de la participation au Gouvernement eſt une atteinte à la liberté primitive, mais il cherche à juſtifier cette excluſion ſur le choix même des habitans dans les tems où le Royaume, continuellement infeſté de voiſins ennemis, avoit beſoin de défenſeurs, & où les uns préfererent leurs foyers au ſervice de la patrie. Auſſi dans les premiers tems les payſans n'étoient-ils pas asſervis; ce ſont ceux-ci qui, en abandonnant la propriété de leurs terres pour mener une vie errante & vagabonde, l'ont perdue, après en avoir pourtant touché le prix ſuivant une convention mutuelle & l'eſtimation juridique.

Le Gouvernement Polonois ne ſe propoſe d'autre but que la Liberté & l'Egalité.

La Liberté d'un Noble conſiſte, 1o. à n'obéir qu'à la Loi, dont le projet lui a été communiqué à la Diétine, & à laquelle il a influé par ſon opinion & par le choix des perſonnes auxquelles il a confié ſes pouvoirs. 2o. A n'être ſoumis qu'à la juriſdiction & au pouvoir exécutif des Magiſtrats, à l'élection deſquels il a participé.

Quant à l'Egalité parmi les Nobles, elle ne conſiſte qu'en un droit égal à la protection des Loix, à la liberté & aux prérogatives de Citoyen.

La République de Pologne est composée de trois grandes Provinces, la Grande, la Petite Pologne & le Grand Duché de Lithuanie; les trois grandes Provinces sont encore subdivisées en Palatinats, Terres & Districts.

Après ces notions préliminaires, l'écrivain traite de la puissance législative, du pouvoir exécutif, de la justice, du Roi, & prétend que, suivant son plan sur toutes ces parties, la Puissance Législative est établie solidement, chaque Citoyen recouvre sa liberté, & la République son indépendance. Tout Noble apperçoit au premier coup-d'œil la carriere des honneurs & des distinctions qu'il a à parcourir: tout tend à le convaincre que l'unique moyen de parvenir est de se concilier par ses vertus & ses talens l'estime générale de la nation; il porte la vie & l'action dans le pouvoir exécutif: le Roi n'étant, comme il doit l'être, que le premier Magistrat de la République, ne sera plus envisagé comme ennemi de la nation, mais comme un de ses plus fermes appuis. L'Administration de l'Etat passant successivement en différentes mains, prévient l'intrigue, la cabale, la corruption & une prépondérance toujours dangereuse & tyrannique. Les Magistrats n'ont pas le tems de se lasser de leurs fonctions, ni d'abuser de leur pouvoir au préjudice de la patrie. On verra renaître partout les fruits heureux de l'émulation, un nouvel aliment offert à une ambition honnête & légitime; l'amour de la

gloire sera sans cesse aiguillonnée: à quelque dignité éminente qu'on soit parvenu, il restera toujours à désirer quelque honneur encore plus élevé. Les Sénateurs aspireront à entrer dans les Conseils, les Conseillers à obtenir une place de Ministre, les Ministres à se rendre dignes du même grade, à avoir même en perspective la couronne, comme la derniere récompense de leurs talens, de leurs travaux, de leurs vertus; ou, enfin, n'ayant eu d'autre but en faisant le bien, que la satisfaction & la gloire de l'avoir fait, il leur restera toujours l'espoir d'une vie tranquille & la consolation de jouir au déclin de l'âge & sans remords, des douceurs d'un repos sûr & inaltérable.

Du 24 dudit. M. le Duc de St. Aignan vient de mourir dans sa 92e. année. Ce Seigneur, avant d'expirer, a rassemblé tous ses enfans & petits-enfans & leur a fait un discours austere sur l'inconduite dont ils sont presque tous coupables: il les a vertement chapitrés. Il laisse une place vacante à l'Académie Françoise. Il avoit eu la manie de solliciter le Bâton de Maréchal de France à la derniere promotion. Le Ministre de la Guerre lui représentant qu'il n'avoit aucun titre de service, il répondit qu'il n'avoit en effet jamais servi sous Louis XV, mais que ce n'étoit pas sa faute; que lors des descentes des Anglois en Normandie, il avoit offert ses services au feu Roi, qui lui avoit dé-

claré que ce feroit M. le Duc d'Harcourt qui commanderoit ; que fur cette réponfe il avoit dit à S. M. que, quoique ce Militaire fût fon cadet, il ferviroit fous fes ordres ; à quoi le Monarque lui avoit repliqué qu'il le feroit avertir, s'il avoit befoin de lui : ce qu'il n'avoit pas fait. Du refte, il ne manquoit pas d'efprit ; il faifoit des chanfons ; il avoit été quelque tems à la mode fous Louis XIV ; il avoit été envoyé en Ambaffade ; il joüiffoit furtout d'une tranquilité d'ame, d'un fens froid unique, qui n'ont pas peu contribué à prolonger fes jours.

24 Janvier 1776. Le Sr. Audinot, chef de Marionnettes connues fous le nom de *Comédiens de Bois*, depuis Créateur d'un théâtre d'enfans fous le nom d'*Ambigu Comique*, qui devroit être fort riche à raifon de la vogue qu'il a eue & qu'il a encore, fans fon inconduite, vient de s'attirer une affaire en juftice. La Chambre Civile du Châtelet l'a condamné à être blâmé pour avoir fuppofé de faux noms dans des actes & avoir féduit une femme, de moitié dans cette affaire, qui a participé au même jugement. Tous deux ont foufcrit à la fentence, fe font conftitués prifonniers & ont fubi la peine infâmante prononcée. Ils n'ont ofé en appeller, de peur d'être jugés plus féverement.

Du 25 dudit. Rien de plus plaifant que les fcenes qui fe paffent de tems en tems à la Comédie Françoife & qui valent infiniment mieux

que

que l'appareil le plus pompeux du Spectacle. On sait que le Sr. le Kain est actuellement le plus grand acteur de ce Théâtre, mais il s'en prévaut au point de s'absenter pendant les trois quarts de l'année, & durant les autres trois mois de ne jouer que quand il veut ; ce qui peut aller à douze fois, en sorte que chacune lui vaut environ 1000 Livres, les parts se montant à 12000 Livres à peu près. Il a recommencé depuis peu son cours, & dimanche il jouoit dans *l'Orphelin de la Chine*. Non content des applaudissemens qu'il avoit reçu dans le courant de la piece & qu'il avoit eu en commun avec ses camarades, il est venu annoncer pour être plus spécialement fêté; en quoi il a réussi parfaitement: enfin est parti une voix des Loges, *oui, c'est très bien, à condition que Monsieur jouira plus souvent.*

Le mercredi 24 on jouoit *Britannicus*, & Mlle. Dumesnil étant malade, la Dlle. Raucoux a été obligée de se charger du rôle d'*Agrippine*, qu'elle a dû lire en partie, n'ayant pas eu le tems de l'apprendre, ce genre de rôle étant différent des siens. Avant la pièce le Sr. Dauberval est venu prévenir le public de cet incident & l'y disposer. Malheureusement, dès que l'Actrice a paru, le parterre l'a huée si complettement, qu'elle est tombée en pamoison, & il a fallu l'emporter de la scene. La piece ainsi interrompue, grands brouhaha dans le public ; enfin le Sr. Dauberval est revenu

une seconde fois avertir de la sensibilité de Mlle. Raucoux, mais qu'elle alloit mieux, qu'elle alloit revenir & qu'elle comptoit sur l'indulgence du Parterre: celui-ci, plus docile cette fois, a laissé reparoître la moderne *Agrippine*, qui est restée dans un état convulsif & a cependant joué & lu tour à tour & a reçu beaucoup d'applaudissemens.

Du 26 dudit. Les anecdotes concernant le Chevalier d'Eon se confirment, & l'on semble même ne plus douter qu'il ne soit une fille. Cela sera éclairci sous peu, puisqu'il est annoncé comme revenant en France inceffamment.

27 *Janvier* 1776. Les passe-droits continuels que les auteurs reprochoient aux Comédiens, ont provoqué des plaintes si réiterées qu'elles ont donné lieu à un Réglement fort sage. C'est que les histrions ont été obligés de former le tableau de toutes les Pieces qu'ils avoient à jouer suivant l'ordre de leur réception avec les noms des auteurs, & de l'afficher dans les foyers où il restera exposé à tous les yeux.

Du 28 dudit. La Dlle. Raucoux a parfaitement bien pris sa revanche samedi dans le rôle d'*Agrippine*, qu'elle a rendu avec beaucoup de noblesse & de vigueur. Il est decidé que c'est le genre qui lui convient le mieux. Le Sr. le Kain a joué *Néron.* On compte les fois qu'il fait la grace au public de paroître. Voici la troisieme depuis l'hiver.

28 *Janvier.* Le goût des Ballets ayant rame-

né le public à l'Opéra, les Directeurs ont imaginé d'étayer *Adele de Ponthieu* avec celui *de Medée & Jason.* Mlle. Heinel y a fait le rôle de *Medée* avec le plus grand succès.

Du 29 dudit. On devoit donner aujourd'hui le *Loredan* de Mr. de Fontanelle; de nouveaux obstacles reculent encore cette tragédie.

29 *Janvier* 1776. Le Sr. Fontaine, Caissier de la Comédie en fuite, a été rattrapé à Bruxelles.

Du 30 dudit. C'est au moment où la ville étoit sur le point de passer son traité concernant l'entreprise de l'Opéra, avec les contractans dont on a parlé, où toutes les parties rassemblées, le Notaire en fonctions avoit déja commencé son préambule, qu'est intervenu un courier de M. de Malesherbes avec défenses de procéder outre. Il paroît qu'il n'a pas pris confiance dans les lumieres & les talens de ceux que la ville avoit agréés; car il ne se désiste pas du projet, & l'on sait qu'il désireroit fort confier cette Administration à un M. de Zimmerman, officier Suisse, grand amateur de musique & qu'il regarde comme plus en état de conduire convenablement un pareil tripot. Le Duc de Duras auroit grande envie d'avoir cette entreprise, comme le feu Prince de Carignan, il y a nombre d'années; mais le Secrétaire d'Etat du Département de Paris, déjà souvent en rivalité & en contestation avec les Gentilshommes de la Chambre au sujet des Spectacles, n'a

garde d'en laiſſer un ſe mettre à la tète de l'Opéra, dont l'adminiſtration eſt reſtée inconteſtablement ſous ſon inſpection.

30 *Janvier* 1776. Le mauvais ſuccès de la machine imaginée par feu M. de Parcieux, pour empêcher les glaçons de s'amonceler dans la riviere & de la faire prendre, exécutée l'an paſſé par ordre du Contrôleur Général, n'a point rebuté ce Miniſtre, & il a voulu qu'on recommençât les expériences, plus propres à être vérifiées dans ce moment même où le tems a paru ſe diſpoſer à une forte gelée. Cette machine, appellée *la Machine Turgot*, n'a pas mieux réuſſi : l'effort des glaçons l'a bientôt fait péter, & ſes débris ont été fracaſſer un moulin établi au pont de Charenton, lieu où l'on l'avoit établie. Mrs. de l'Académie qui aſſiſtoient par Députation à l'expérience & viſitoient tous les jours la machine, ſans en eſpérer beaucoup, ſont decidément convenus qu'on n'avoit pas encore aſſez calculé les forces de ces maſſes de glace, & qu'il ne falloit pas ſe flatter de les vaincre ainſi. C'eſt encore 20,000 Livres de dépenſes qu'on a fait faire à la ville inutilement; mais tout ce qui tend à l'amélioration des Sciences ne peut être regardé comme vain, & nos grands méchaniciens, bien convaincus de l'impoſſibilité de réuſſir par-là, imagineront peut-être quelque choſe de mieux.

30 *Janvier* 1776. On ſait que *Monſieur* eſt Grand Maître de l'Ordre de St. Lazare & qu'il

a rétabli dans sa splendeur cet Ordre qui avoit bien dégeneré. Mr. le Comte d'Artois, par une belle émulation, veut aussi devenir restaurateur de quelque Ordre. Il y en a un appellé *du Sépulcre*, qui n'étoit plus qu'une Confrérie composée de bourgeois, d'artisans & de gens du commerce, qui du moins en avoient conservé la meilleure institution, celle de racheter avec leurs quêtes les prisonniers pour mois de nourrice ou pour dettes. C'est de cet Ordre qu'on a fait imaginer à S. A. R. de s'emparer. En conséquence on s'empresse de recruter de toutes parts des Chevaliers: il est question même d'en examiner les titres & de faire revenir des Commanderies qu'on a usurpées sur lui. Malgré cette ferveur, il est à craindre que cela ne puisse jamais bien se consolider & que le ridicule dont on a couvert cette Confrérie sous le nom de Confrérie de *l'Aloyau*, ne lui reste. Déja plusieurs des nouveaux reçus semblent en avoir honte & n'osent porter leur croix, qui de loin ressemble beaucoup à une croix de Malthe.

Du 31 *dudit*. La nuit du 28 au 29 le froid a été plus violent qu'en 1709: il y avoit à l'Observatoire près d'un degré de plus, à Versailles un degré & demi. S. M., qui aime beaucoup ces observations, a chargé le Sr. Cassini de Thury de lui envoyer tous les jours les siennes. Désormais 1776 sera sur les Thermometres l'année qui sera la mesure du froid; cependant d'autres observateurs démentent cette assertion.

Du 1 *Février* 1776. On parle beaucoup de *Lettres* prétendues de Ganganelli dont le Sr. Caraccioli, déjà auteur de sa *Vie*, a fait un recueil & a donné deux volumes. Elles sont divisées en trois parties: celles qu'il a écrites étant Moine, celles qu'il a écrites étant Cardinal, & celles qu'il a écrites étant Pape. Beaucoup de gens se défient de l'éditeur & les croient avec assez de vraisemblance supposées en très grand nombre.

Du 2 *dudit*. Le Sr. Bourgeois, ce Colporteur détenu à la Bastille comme ayant vendu beaucoup de l'Edition de la *Lettre à M. Turgot* sur le Sr. de Vaines, est relaché. Il y a apparence qu'il n'aura obtenu sa liberté qu'en nommant l'auteur du pamphlet, & que c'est d'après ses renseignemens que M. Blonde a été arrêté. Au reste, celui-ci n'a pas desavoué l'ouvrage; mais il a soutenu ses interrogatoires avec fermeté & a déclaré être prêt à prouver tout ce qu'il avoit avancé.

Du 3 *dudit*. Mlle. Duthé est une Courtisanne trop renommée pour n'être pas connue des étrangers; d'ailleurs on en a déjà parlé plusieurs fois. Il est question aujourd'hui d'un *Sylphe* qu'elle a, & qui depuis quelque tems manifeste son amour envers elle par la plus grande magnificence: elle ne peut pas former un souhait, qu'elle ne le voie réalisé le lendemain. On évalue à plus de 80 000 Livres les divers bijoux qu'elle a reçus ainsi d'une main invisible.

Quelques gens prétendent que c'eſt M. le Comte d'A * * * qui s'amuſe de la ſorte; mais ſon goût pour cette courtiſanne eſt encore un problême qui n'eſt pas réſolu.

Du 4 dudit. M. Blonde eſt en effet un Avocat qui n'eſt point ſur le Tableau & non connu; il a été neuf jours à la Baſtille: il paroît n'avoir eu aucun motif particulier d'animoſité pour écrire contre M. de Vaines; il a déclaré qu'un zele patriotique l'avoit excité à cette démarche; qu'il voyoit avec douleur un Miniſtre auſſi integre, auſſi éclairé, auſſi ami du bien public que M. Turgot, obſédé par un pareil confident, & qu'il avoit cru devoir l'inſtruire: qu'au ſurplus, il offroit le combat judiciaire à ſon ennemi, & prouveroit tous les faits avancés dans ſa Lettre; qu'il n'étoit point un calomniateur, mais s'étoit permis de révéler des turpitudes propres à démasquer un homme qui commençoit à jouer un rôle important dans l'Etat

Du 5 dudit. C'eſt M. d'Epremesnil qui a fait à l'Aſſemblée des Pairs du 30 la dénonciation du petit écrit ſans titre *ſur les Corvées.* Ce jeune Magiſtrat, qui depuis ſon admiſſion au Parlement attendoit avec impatience le moment de ſe ſignaler, a cru celui-ci favorable: il en vouloit depuis longtems aux Economiſtes, il a profité de la circonſtance & dans ſon récit en a tracé un portrait de main de maître; il les a repréſenté comme une Secte d'Enthouſiaſtes cherchant non ſeulement à combattre les préju-

gés & à renverser les formes sagement établies, mais à détruire les loix les plus anciennes, les principes les mieux avoués, pour y substituer leur doctrine, qui n'a servi jusqu'à présent qu'à jetter le desordre & la confusion, qu'à bouleverser le Royaume. Il n'a pas épargné le Ministre qu'ils regardent aujourd'hui comme leur chef, & sans le nommer il l'a désigné de façon à ce qu'on ne pût le méconnoître; il a cherché à jetter du ridicule sur la sensibilité louable, mais peut-être trop excessive, qu'il a témoigné à l'occasion du pamphlet répandu contre le Sr. de Vaines.

La Cour n'a point adopté l'excursion violente du dénonciateur: on voit même par le requisitoire entortillé, vague & croqué de l'Avocat général Seguier, qu'il étoit difficile d'asseoir raisonnablement de justes qualifications sur l'écrit à censurer: pour ne rien énoncer & se tirer d'affaire, il a recours aux expressions triviales d'oubli, de mépris, &c.

Du 6 dudit. Pour satisfaire aux doléances de l'Assemblée du Clergé qui s'est plainte, surtout dans ses représentations, de l'introduction clandestine de cette foule de mauvais livres imprimés chez l'Etranger, on a remis en vigueur à la Poste les Réglemens à cet égard, & M. Doigny ouvre impitoyablement tous les paquets qu'il juge suspects, arrête cette contrebande & se forme ainsi une Bibliotheque qui ne sera pas chere & pourtant très curieuse.

Du 7 dudit. Discours de M. Seguier aux Chambres aſſemblées le 30 Janvier, les Princes & Pairs y ſéant.... „ Nous avons pris communication du récit & de l'imprimé que la „ Cour vient de nous faire remettre : il étoit „ déjà parvenu à notre connoiſſance & nous „ l'avions jugé plus digne de mépris que de „ cenſure. Les réflexions que cet auteur anonyme préſente au public, les objections qu'il „ ſe fait à lui-même pour les combattre, les „ differentes claſſes de citoyens qu'il ſemble „ vouloir attaquer, l'eſpece de cri ſéditieux „ avec lequel, en finiſſant, il cherche à ſoulever les peuples, tout y annonce le fanatisme, „ plutôt que la raiſon. Nous ne nous arrêtons „ pas à détruire le peu d'impreſſion que cet „ écrit a pu faire ſur les eſprits; c'eſt en démontrer la futilité que de le condamner à „ l'oubli dont il ne devoit jamais ſortir."

7 *Février* 1776. On a donné le cinq de ce mois ſur un petit Théâtre, rue de Provence, près la chauſſée d'Antin, une Comédie nouvelle intitulée *Marianne*. Le ſujet eſt tiré d'un Roman qui a paru il y a quelques années, *le Pied de Fanchette*. L'auteur a joliment ajuſté cet ouvrage; il eſt très intéreſſant, bien écrit, & ſupérieurement joué par des perſonnes de la plus haute diſtinction. Il n'a encore paru qu'en ce lieu, ce qui a piqué davantage la curioſité des Spectateurs.

Du 8 dudit. M. l'Archevêque d'Auch,

(Montillet) vient de mourir; il laiſſe un Siege vacant de plus de 400,000 Livres de revenu. Les Jéſuites perdent en lui un grand défenſeur, & les Incrédules ſont délivrés d'un adverſaire chaud, zelé & infatigable.

Du 9 dudit. Suivant le *Proſpectus* de la Loterie d'Eſpagne dont on a parlé, les tirages devoient commencer au mois de Janvier dernier; ils ſont retardés, & comme ce manque de parole ne peut produire qu'un mauvais effet dans le public, le Sr. Prades & Compagnie ont cru devoir répandre une eſpece de Mémoire Apologétique intitulé, *Réponſe à des Réflexions imprimées en Hollande ſur l'Emprunt du Canal Royal de Murcie;* où l'on motive ce retard ſur ce qu'on n'avoit pas fait attention aux délais indiſpenſables qu'entraîne la Négociation des Billets, à la lenteur des Correſpondances éloignées, &c. ſur ce qu'on ſe doit aux Prêteurs de Naples, de Sicile, du Nord, comme à ceux de Paris & de Hollande, & qu'à peine a-t-il été poſſible de faire parvenir encore dans les premiers pays les avis qui peuvent les inſtruire du projet & les inviter à s'y intéreſſer.

Du 10 dudit. La foule des Mémoires ſe renouvelle dans l'affaire du Maréchal de Richelieu: il en paroît un pour M. de Vedel-Montel, intitulé *Analyſe du Procès.* Il ſe plaint d'être obligé de rentrer en lice, provoqué par les nouveaux outrages du Maréchal de Richelieu. Cet écrit embraſſe une diſcuſſion longue & détaillée

de tout ce qui a rapport à ce perſonnage épiſodique du procès; elle eſt parfaitement bien faite & nullement ennuyeuſe, malgré ſon aridité; elle eſt claire, ſimple, concluante & ſatisfait les Lecteurs : elle eſt ſuivie d'une peroraiſon vigoureuſe, où M. le Maréchal n'eſt point ménagé, & où l'accuſé, avec les égards dûs au rang & aux dignités de ſon adverſaire, dépouille la perſonne qui n'a plus rien que d'odieux & de mépriſable.

Ce *Factum* de M. Blondel, fait honneur à la plume, au courage & à la logique de l'Avocat.

Du 11 *dudit.* La *Réponſe de l'ami de Province*, en date du 9 Novembre, *à la Lettre de M*.... du 30 Août 1775, dont on n'a fait qu'annoncer le titre, mérite d'être connue plus particuliérement. C'eſt un réſumé général des raiſons qui rendent les eſpérances des partiſans des Jéſuites ſur leur retour abſolument vaines & impoſſibles.

1o. C'eſt l'ouvrage de Dieu; on y reconnoît ſon doigt. *Digitus Dei hic eſt*, diſoit-on à un Jéſuite. *Le doigt de Dieu!* s'écria-t-il, *dites les quatre doigts & le pouce.*

2o. Du côté des Souverains Pontifes, la recréation de la Société eſt un phénomene qui ſort de l'ordre des vraiſemblances.

3o. Quand même par une incroyable abſurdité le Pape auroit quelque pente à ce rétabliſſement, il n'eſt pas à préſumer que les Puiſ-

fances vouluſſent jamais ſe prêter à un projet auſſi inſenſé.

4°. Quelque impuiſſante que ſoit pour ce Rétabliſſement en France la protection de certains Evêques, ce ſemble, fort attachés aux Jéſuites, ce zele n'eſt qu'une chimere; il n'y en a peut-être pas ſix qui leur ſoient dévoués de cœur.

5o. Il faut joindre à tout ces motifs la terreur que doit inſpirer naturellement à tous les Princes un Corps Religieux, capable d'occaſionner une auſſi grande commotion que celle qu'ils ont cauſée & entretiennent encore dans l'Europe.

Telles ſont les objections principales que l'écrivain oppoſe à ſon ami, allarmé ſur l'élargiſſement de quelques Jéſuites priſonniers, fait par le Pape actuel & qui cauſoit les frayeurs de ce dernier. Il eſt certain qu'en liſant ce pamphlet Anti-Jéſuitique, il eſt difficile de ſe refuſer à la conviction de l'impoſſibilité de leur retour. Il eſt d'ailleurs auſſi bien, auſſi fortement écrit, que penſé ſagement & profondément.

Du 12 *dudit.* La fureur du Public pour le Ballet de *Médée & Jaſon*, quoique déjà connu, eſt incroyable. L'Opéra, par ce ſecours, eſt ſuivi avec le plus grand ſuccès. Il eſt certain que cette Pantomime héroïque eſt merveilleuſement exécutée par les Demoiſelles Heinel & Guimard, & le Sr. Veſtris.

On parle toujours du Sr. Zimmerman pour le mettre à la tête de la nouvelle entrepriſe de

l'Opéra & l'on présume que l'arrangement ne tardera pas à se conclure.

12 *Février* 1776. M. de Voltaire écrit qu'il a rendu libre le pays de Gex & de Ferney, qu'il l'a débarrassé des Corvées & des Fermiers, que 72 Commis se sont retirés de ce pays-là, & que le Commerce va desormais être libre parfaitement au dehors avec Geneve, la Suisse & la Savoye; il ajoute qu'il mourra content après cette bonne œuvre.

Du 13 *dudit.* La Tragédie de *Loredan*, balottée depuis si longtems & qui surtout depuis trois semaines est sur l'affiche, y paroît & disparoît, est enfin annoncée pour samedi 17.

Du 14 *dudit.* Plusieurs Artistes se sont déjà évertués à faire des projets pour la construction d'un nouveau Palais: mais il est fort aisé de tracer de magnifiques idées sur le papier, le Gouvernement ne semble pas disposé à en agréer aucune: il est question seulement de réparer, tant bien que mal, le dégât pour rendre les lieux habitables. Du reste, cela restera ainsi longtems, commme l'Hôtel-Dieu, comme la Salle de Comédie & plusieurs autres destructions de cette espece non encore réparées.

Du 15 *dudit.* Trois nouveaux ouvrages excitent la vigilance du Lieutenant Général de Police, toujours active à cet égard & toujours mise en défaut.

1o. *Les quatre âges de la Pairie de France, ou Histoire Générale & Politique de la Pairie*

de France dans les quatre Ages, dont le premier contient *la Pairie de Naiſſance*, le ſecond *la Pairie de dignité*, le troiſieme *la Pairie d'Appanage*, le quatrieme *la Pairie Moderne* ou *Pairie de Gentilhomme*: par L. V. Zeingamno. 2 *vol. in* 8o.

2o. *Sur les Finances*, ouvrage poſthume de Pierre André, fils d'un bon Laboureur, mis au jour par M.... Curé d... avec cette épigraphe: *ni Ferme, ni Régie; l'une & l'autre ſont la perte des Etats*. 1 vol. in 8o. *avec* 6 *Planches*.

3o. *Eſſai philoſophique ſur le Monachisme, par M L....* 1 *vol. in* 8o.

Du 16 *dudit*. Entre les divers écrits occaſionnés par les circonſtances, il faut diſtinguer *Mémoire à Conſulter ſur l'exiſtence actuelle des ſix Corps & la Conſervation de leurs Privileges.*

L'Auteur, homme d'eſprit, y réſume en peu de mots divers écrits publiés depuis ſix mois & particulierement *l'Eſſai ſur la Liberté du Commerce & de l'Induſtrie*, qui ſemble avoir été compoſé, pour préparer les eſprits à la révolution que méditoit le Miniſtere. Son objet eſt de diſſiper les idées fauſſes & deshonorantes que des écrivains ſéduits par l'enthouſiasme du bien général, éblouis par la chimere d'une Liberté illimitée, ont répandues ſur les Commerçans; de prouver aux Magiſtrats conſervateurs des Privileges & des Propriétés, que l'on ne peut pas porter atteinte à l'exiſtence actuelle des ſix

Corps & adopter le Syſtême de deſtruction dont on les épouvante, ſans que le public ſoit livré à la mauvaiſe foi & que les Arts ne ſoient dégradés par l'ignorance, ſans que la fortune des plus honnêtes familles de la Capitale ne ſoit ébranlée, ſans que des états conſolidés depuis des ſiecles par des Edits, par des Lettres patentes enrégiſtrées dans les Cours Souveraines, ne deviennent tout à coup incertains & précaires.

Ce Mémoire eſt très bien rédigé, très lumineux: il fait une impreſſion vive & combat avec ſuccès l'ouvrage de feu M. le Préſident de Ste. Croix, dont les principes & les définitions juſtes amenent des conſéquences chimériques & déraiſonnables qu'il développe.

16 *Février* 1776. On s'eſt aviſé de faire des *Noëls* ſur Meſſieurs du Parlement, dans le goût de ceux ſur les femmes de la cour, qui ont paru il y a quelques mois. On voit déjà les couplets ſur le Grand Banc. Ils ont moins de méchanceté que les premiers & n'en ſont que plus inſipides, du reſte, & non moins informes. C'eſt l'ouvrage de quelque Clerc du Palais, comme les autres étoient dignes de quelque Servante de garderobe.

16 *Février*. La Nouvelle Edition de Geneve des Oeuvres de M. de Voltaire en 40 vol. in 4o. paroît ici furtivement, car le Libraire Panckouke qui a eu permiſſion d'en introduire une certaine quantité d'exemplaires, ne le pourra qu'a-

vec des cartons: ce qui ôtera tout ſon mérite à l'ouvrage; il coûte 168 Livres.

17 *Février* 1776. Le Bal de Madame la Ducheſſe de Chartres étoit d'une magnificence digne de l'auguſte perſonne à laquelle étoit deſtinée la fête. Au moment où S. M. eſt deſcendue de carroſſe, toutes les Dames ont bordé la haie juſques ſur l'eſcalier & dans les appartemens. La Reine ayant redoublé la hauteur de ſon panache, il a fallu le baiſſer d'un étage pour qu'elle pût entrer dans ſon carroſſe & le lui remettre quand elle en eſt ſortie. Madame la Ducheſſe de Chartres ſeule étoit ſans le moindre diamant. S. M. a paru ſe plaire beaucoup à ce bal; elle eſt entrée à celui de l'Opéra, qu'elle a vu de la Loge du Palais Royal: mais la chaleur exceſſive de ce goufre ne lui a pas permis d'y reſter plus de huit à dix minutes. Du reſte, jamais l'Opéra n'avoit fait autant d'argent: la recette de ce jeudi gras, le Spectacle compris, s'eſt monté à 24000 Livres.

17 *Février* 1776. *Loredan*, qui doit ſe jouer aujourd'hui, eſt un ſujet Vénitien; on le dit fort noir. M. de Fontanelle, ſon auteur, a fait une innovation en ne mettant ſa piece qu'en quatre actes. Comme il eſt aux Deux-Ponts à la tête d'une double Gazette de Politique & de Littérature, il n'a pu preſſer les Comédiens, ſuivre ſon tour & aſſiſter aux répétitions: il avoit chargé de ce ſoin le Sr. Mercier. Celui-

ci,

ci, comme l'on ſait, eſt fort déſagréable à la troupe, & n'a pas peu contribué à faire balotter cette tragédie, qui n'auroit pas été encore jouée, s'il n'eût trouvé accès auprès de la Reine qui la vouloit voir, s'il n'eût repréſenté à S. M. depuis combien d'années l'auteur étoit le jouet des hiſtrions & ſi elle n'avoit fixé elle-même le jour pour le ſamedi 17.

Par une épigramme aſſez platte, pour mieux accompagner cette tragédie très lugubre, les plaiſans de la troupe ont jugé à propos d'afficher *le Deuil* pour petite piece.

Du 18 *dudit. Loredan* joué hier eſt en effet un amas d'atrocités dont il y a peu d'exemples. L'auteur a voulu donner du nouveau & pour juger de quelle eſpece, il ſuffira d'obſerver qu'un ami y propoſe à un pere d'empoiſonner ſon propre fils pour l'arracher à l'opprobre du ſupplice, que ce fils réitere la propoſition, que le pere l'accepte, va chercher le poiſon, & ſe diſpoſe à cet affreux miniſtere, lorſque par une réſurrection vraîment machinale, un ſcélérat tué ou qu'on croyoit tué, emportant le ſecret de l'innocence de l'accuſé, recouvre un inſtant la vie & la parole pour juſtifier *Loredan;* ce qui le ſouſtrait à la mort, mais non ſon pere, qui, en humant pendant un quart-d'heure la liqueur peſtilentielle, s'eſt mis hors d'état d'être ſecouru. Du reſte, ce drame héroïque a au moins le mérite d'une intrigue claire, d'une marche aſſez rapide quant à l'action, quoi-

qu'embarrassée dans des dialogues trop longs. Il est tissu sans amour, mais contient un rôle de femme, qui en qualité d'épouse ne cause pas un grand intérêt, & en produit encore moins, n'étant qu'épisodique & ne tenant en rien au fait. Du reste, changement de décoration à chaque acte. Au premier c'est la maison du pere de *Loredan*; au second c'est la prison; au troisieme c'est la salle d'assemblée du Conseil des Dix; au quatrieme c'est encore la prison. Les acteurs, malgré la présence de la Reine, ont très mal joué, même le Sr. le Kain; & le Parterre, de concert avec ceux-ci, a été fort tumultueux, fort ricanneur, & a hué si fréquemment cette tragédie, qu'il n'y a pas d'apparence qu'elle reparoisse.

18 *Février* 1776. Pour mieux juger de la fermentation qui regne dans le Parlement contre le Ministre des finances, & du discrédit où l'on cherche à le mettre, en répandant sur lui, sur son Ministere & sur ses principes, ce ridicule si cruel en France, on cite une anecdote puérile en elle-même, mais curieuse sous ce point de vue. Dans une assemblée de Pairs, comme M. le Prince de Conti étoit à prendre du thé auprès de la cheminée, un chien qui s'étoit introduit dans ce lieu, fit ses ordures en présence de Son Altesse Sérénissime, & sans aucun respect pour l'Auguste Compagnie. Un huissier veut le battre, le chasser à coups de baguette: *arrêtez*, lui dit le Prince, *Liberté*,

Liberté, Liberté toute entiere, perfiflant par ce mot favori des Economiftes leur Secte & leur Syftême.

Du 19 *dudit. L'Effai Philofophique fur le Monachisme*, eft attribué à M. Linguet, & pourroit bien être de lui. On conçoit parfaitement que fon objet eft de décrier cet état, de faire voir qu'un moine eft tout au moins un être inutile, qu'il eft fouvent un être nuifible. C'eft à ces enthoufiaftes attrabilaires qu'il attribue les guerres de religion & tous les maux qui en ont réfulté: mais il paroît qu'il en veut fpécialement aux Mendians. Il excepte parmi les autres ceux de St. Benoît, dont il fait même un grand éloge, puisque, fuivant lui, il eft fûr que c'eft à eux dans tous les fens que l'Europe doit la police, l'opulence & l'éclat dont elle jouit aujourd'hui. Dans cet ouvrage l'auteur a voulu finger M. de Voltaire: comme lui, il effleure fimplement la matiere, il la parcourt rapidement, il l'égaye par de petits contes très propres à tourner en ridicule les Moines, les Miracles & le Chriftianisme: il fe permet quelquefois une fatyre très amere; en général il cherche plus à amufer qu'à inftruire.

Du 20 *dudit.* Deux ouvrages pour la défenfe des fix Corps de la Ville de Paris, attaqués aujourd'hui jufques dans leur effence par l'Edit les concernant qui eft au Parlement, font beaucoup de bruit & occafionnent une grande fer-

mentation dans les Sociétés, diviſées en Economiſtes & Anti-Economiſtes ou *Colbertiſtes*.

Le premier eſt le Mémoire à conſulter dont on a parlé ; il a toutes les formes de pareils écrits, il eſt ſigné de Me. la Croix. A la ſuite d'une Conſultation en date du premier Février le livre qu'attaquent directement les ſix Corps, eſt celui du feu Préſident Bigot de Ste. Croix, lancé il y a quelques mois dans le public. On en extrait une aſſertion, où il dit : „ ils (les „ marchands d'une communauté) ont entr'eux „ un taux fixé de monopole & de ſurcharge, „ que chacun ſuit comme la loi du Corps." Elle ſert de baſe à la Conſultation : le Conſulté eſt d'avis que l'ouvrage du Préſident diffame les ſix Corps, qu'ils ſont fondés à demander la ſupreſſion d'une dénonciation auſſi flétriſſante, & à démontrer que l'auteur en ſollicitant la deſtruction de leurs Corps & de leurs privileges, les trouble dans la propriété la plus reſpectable, puiſqu'elle porte ſur la loi même, & que leurs titres ſont des Edits & Arrêts du Conſeil d'Etat du Roi, confirmés par une multitude d'Arrêts de la Cour.

L'autre eſt attribué à M. Linguet ; mais comme il n'a pu le ſigner en qualité d'Avocat, il l'a intitulé : *Réflexions des ſix Corps de la ville de Paris ſur la ſupreſſion des Jurandes.* Il l'a diviſé en paragraphes.

1o. *Il traite des Corporations ou Jurandes en elles-mêmes*; il obſerve la choſe hiſtorique-

ment & cite les exemples de l'Egypte & de Rome, où elles exiſtoient, de la Chine & de 'Angleterre, où elles exiſtent encore; il combat celui de la *Hollande*, qu'il regarde comme une exception ne pouvant tirer à conſéquence.

2o. *Des avantages que l'on ſuppoſe dans la Supreſſion des Jurandes ;* ils ſe réduiſent à quatre: Développement de l'induſtrie; diminution de la valeur de la main-d'œuvre & des denrées; ſimplicité dans la régie intérieure; extinction des procès bizarres ou ſcandaleux qui réſultent des chocs, des rivalités de ces aſſociations limitrophes & ſe confondant aiſément. Il les examine, les diſcute, les refute en partie, & eſt obligé de les adopter à quelques égards, mais comme exigeant une réforme & non une deſtruction totale.

3o. Après s'être défendu, il attaque & développe *les inconvéniens effectifs attachés à la Supreſſion des Jurandes.* Au ſtyle, à la tournure, au découſu, au verbeux & à la foible logique de l'ouvrage, on conçoit facilement qu'il peut être de M. Linguet, mais de M. Linguet corrigé, châtié, humilié, modeſte, pénitent & cherchant à prouver qu'il peut ſe poſſéder, qu'il n'eſt pas toujours déclamateur, toujours dénigrant, maudiſſant, injuriant ſes parties adverſes: du reſte, il ſe lit avec plaiſir, & ſi l'on n'y eſt pas échauffé de ce feu dont il brûle ſon Lecteur, dans les Diatribes & Libelles du Palais, il y répand toujours cet intérêt

pour lequel il l'attache & lui fait dévorer ses écrits sur des matieres arides qu'il féconde & qu'il embellit par son imagination.

21 *Février* 1776. Les Comédiens Italiens annoncent pour jeudi une piece nouvelle intitulée *le Lord Supposé*, Comédie en trois actes & en vers mêlée d'ariettes.

Du 21 *dudit.* Les exécrables couplets sur la Reine, quoique détestés par tous les bons François, se recherchent cependant par les amateurs d'anecdotes, & se répandent peu à peu; on les lit, en maudissant l'inventeur sacrilege de tant de calomnies. Ils sont au nombre de vingt-quatre, sur l'air, *l'air la*, *lere leulaire.* On y suppose que le Marquis de Louvois, héritier de son pere pour la méchanceté, mais non de son talent pour la bonne & la piquante, est auteur de la chanson sur la Cour, qui a paru précédemment. Celui dont il est question, se pique de le surpasser & de prendre un *vol plus téméraire;* il agite ensuite, très indiscrétement la question sur la virilité du jeune Monarque, sur son aptitude à donner des héritiers au trône, & après avoir détaillé les diverses causes d'impuissance imaginées par les courtisans, il la décide négativement, mais non sans ressource; il plaisante sur le goût puce introduit à la Cour; il travestit criminellement l'amitié de la Reine pour Madame la Princesse de Lamballe, & par une supposition plus coupable encore accrédite d'autres bruits plus affreux; il va jusqu'à rapporter

une Lettre prétendue de l'auguſte mere de cette Princeſſe, qui lui donneroit à cet égard des conſeils dictés par une politique vraiment infernale: enfin il n'eſt pas juſques à M. de Sartine, & le Duc de Choiſeul, qu'on fait figurer-là de la façon la plus injurieuſe. . . . .

Ce petit poëme, production d'une Furie, eſt d'un faiſeur très exercé en ce genre. La fabrique des vers eſt correcte, la rime riche, & il eſt peu de chanſons mieux faites comme pieces littéraires. Mais il ſeroit à ſouhaiter que la curioſité irréſiſtible d'un peuple volage & frivole permît de replonger dans l'oubli dont elle eſt ſortie, cette piece, fruit d'un délire qui mériteroit le dernier ſupplice. . . . . .

22 *dudit.* Il y a ſix ans déja qu'ont paru les trois premier volumes de *la Philoſophie de la Nature* de M. de Lisle, Ex-Oratorien: les trois derniers ont été publiés il y a deux ans. Le peu de ſuccès de cet ouvrage volumineux le fit alors confondre avec une multitude d'autres, produits ſous permiſſion tacite. Ce n'eſt que depuis quelques mois qu'un Sr. Audran, Conſeiller au Châtelet, grand dévot, excité par un zele fanatique, a imaginé de dénoncer cet ouvrage à ſa Compagnie, & de le faire brûler, comme on l'a vu. On auroit cru qu'il s'en feroit tenu-là, & que l'information ordonnée ſuivant la formule de ces ſortes de ſentences n'auroit pas de ſuites. Point du tout, il pourſuit ſa dénonciation avec une cruauté digne du ſiecle

le plus ſuperſtitieux. M. de Lisle eſt déjà décrété de priſe de corps, les Cenſeurs (car il y en a deux) d'aſſigné pour être ouï, & l'Imprimeur d'ajournement perſonnel.

22 *Février* 1776. Me. la Croix a donné une addition de ſept pages in 4o. à ſon Mémoire en faveur des Jurandes, & ſes nouveaux raiſonnemens ne ſont pas moins lumineux & moins convaincans. Du reſte, tous les Corps intéreſſés dans cette affaire, répandent reſpectivement dans le public leur défenſe, & quoique partant tous de principes communs, les rappellent ſpécialement à ce qui les concerne; en un mot, ſuivant une expreſſion triviale & vraie, *chacun prêche pour ſon Saint.*

23 *dudit.* Les Comédiens François ayant eu l'inſolence de faire jouer Samedi *le Deuil*, petite piece donnée après *Loredan*, par les doubles, ſans que les premiers acteurs euſſent de raiſon valable pour s'en diſpenſer, & manquant ainſi eſſentiellement à la Reine préſente, les Gentilhommes de la chambre, malgré leur molleſſe à l'égard des hiſtrions, n'ont pu s'empêcher de les punir: on les a pris par l'endroit ſenſible, & chacun a été reſpectivement mis à une amende de 200 Livres.

23 *Février* 1776. Après bien des variations, il eſt à préſumer que ce feront les Intendans des Menus qui auront la manutention de la machine de l'Opéra.

24 *dudit. Les Heures nouvelles à l'usage des Magistrats & des bons Citoyens*, méritent quelques détails par leur singularité.

1o. Dans le Calendrier marqué à chaque jour, comme l'on a dit, du nom de quelque homme célebre dans un genre quelconque, on y voit avec surprise M. de Voltaire; ce qui prouve que l'auteur de cette collection n'est sûrement ni un Jansenisté ni même un Dévot, d'autant qu'il fait une exception en faveur du Philosophe de Ferney, le seul homme vivant qu'il place dans le Catalogue.

2o. On y trouve deux hymnes qu'on donne pour authentiques, chantées par le Clergé de Tours en l'honneur de Henri IV. du tems de la Ligue: l'une, en procession le 17 Mars 1590, & l'autre le 24 Mars suivant, en actions de graces de la Victoire de Henri IV.

Du reste, on y a suivi exactement la formule du livre de prieres, dont celui-ci porte le titre: rien n'est oublié, & tout est rapporté aux circonstances. On a adopté plusieurs pieces de vers connus, & un morceau de prose, qui est *l'oraison funebre des Conseils Supérieurs*, dont on a déjà rendu compte.

Le Sermon est neuf & roule sur l'infamie des Magistrats qui ont trahi leur Ministere en se prêtant aux vues du Chancelier Maupeou. Dans tout cet ouvrage on sait qu'il doit y avoir nécessairement une multitude de repétitions, l'auteur revenant sans cesse sur les mêmes idées,

qui, quoique bonnes & patriotiques, sont à la fin fastidieuses.

24 *Février* 1776. Les Princes & Pairs se sont réunis hier au Palais; mais peu occupés de l'affaire du Maréchal Duc de Richelieu, la cabale opposée à M. Turgot s'y est encore distinguée, on a dénoncé un ouvrage produit sous les auspices de ce Ministre & tendant à éclairer les esprits, à les disposer à une nouvelle loi qu'il voudroit établir: il a pour titre, *les inconvéniens des droits féodaux*. L'objet de cet écrit, où la matiere n'est qu'effleurée, seroit de détruire la servitude réelle ou des biens, après avoir détruit celle des personnes. On a prétendu que c'étoit attaquer les propriétés. Il a été ordonné que les gens du Roi en prendroient communication pour en rendre compte à la cour sur le champ, & que le nommé Valade, Libraire, dont le nom est au bas du titre, seroit mandé à la barre de la cour pour y être interrogé.

24 *Février*. Les aimables libertins de la cour, pour donner plus de piquant à leurs plaisirs, avoient imaginé de faire une souscription entre les mains des plus fameuses courtisannes de Paris pour former un pique-nique délicieux, qui devoit être précédé du Spectacle, suivi du Bal, d'un Jeu d'enfer & de tout ce qui peut accompagner une pareille orgie. M. le Duc de Chartres & M. le Comte d'Artois devoient en être: chaque convive étoit taxé à cinq Louis. La Comédie devoit être jouée chez Mlle. Guimard,

où la Dlle. Duthé auroit chanté; & la Dlle. d'Ervieux, Surintendante du repas, avoit ordonné le festin chez un traiteur sur les Boulevards. La partie de plaisir avoit d'abord été projettée pour le Carnaval, mais afin de la rendre plus célebre & plus singuliere, on l'avoit remise au premier jeudi de Carême. Le jour étoit venu; tout étoit prêt pour le Spectacle, qui devoit consister en deux pieces connues, *la Colonie*, & *les Sabots*, lorsqu'un ordre du Roi est intervenu qui a tout arrêté, même le souper. On ne doute pas que le zele de M. l'Archevêque n'ait beaucoup contribué à faire suprimer une fête aussi scandaleuse. L'Altesse Royale qui devoit en être, n'à pas permis au Lieutenant de Police de seconder le zele du Prélat. Il n'à fallu rien moins que l'autorité du Monarque, vengeur des bonnes mœurs & de l'honnêteté publique, qui auroient été à coup sûr étrangement violées dans l'assemblée d'une jeunesse aussi gaie & aussi effrénée. Le Commandant du Guet avoit reçu ordre de garder les avenues du traiteur & d'empêcher qui que ce soit d'y entrer.

25 *dudit.* Hier le Sr. Valade interrogé sur l'auteur & le censeur de l'ouvrage remis aux mains des gens du Roi, a dit que c'étoit un Sr. Bonserf, du Contrôle général, qui lui avoit remis le manuscrit, & le Sr. Pidansat de Mairobert qui l'avoit approuvé. En conséquence ils ont tous deux été décrétés d'assigné pour être oui par

devant M. Berthelot, Conſeiller nommé rapporteur dans cette affaire.

25 *Février* 1776. La Dlle. d'Ervieux, en ſa qualité de Surintendante préſidant au repas, d'après les défenſes du Roi, a fait porter tout le feſtin au Curé de St. Roch pour être diſtribué aux pauvres malades de la Paroiſſe. On nomme plaiſamment ce repas *le repas des Chevaliers de St. Louis*, à cauſe des cinq Louis d'écot que chacun payoit.

25 *Février* 1776. L'ouvrage condamné à être brûlé par le Parlement, toutes les Chambres aſſemblées, les Princes & Pairs y ſéant le vendredi 16, étoit déjà ancien & connu; on en a parlé dans le tems: mais la cupidité de quelque Colporteur clandeſtin en avoit fait faire une nouvelle Edition en France, avec des augmentations, ſous le titre de *Théologie Portative* ou *Dictionnaire abrégé de la Religion Chrétienne, par l'abbé Bernier, Licentié en Théologie. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée par un Diſciple de l'auteur. Imprimé à Rome avec Permiſſion & Privilege du Conclavé*, 1776, *en deux volumes*. Cette brochure eſt déclarée par la Cour, ſcandaleuſe, impie, blaſphématoire, tendant à anéantir, s'il étoit poſſible, les fondemens de la Religion, & conſéquemment à détruire les principes de la ſûreté & honnêteté publique, &c.

Rien de plus capucinal que le Requiſitoire de l'Avocat Général Seguier, qui fait aujourd'hui

la cour au Clergé & en veut beaucoup aux Philosophes.

26 *dudit*. Chaque jour voit éclorre de nouvelles représentations de la part des Arts & Métiers. Un plaisant a parodié toutes ces requêtes dans une prétendue, adressée au Roi pour les Lapins, à l'occasion de l'Arrêt du Conseil qui permet & ordonne leur destruction.

28 *dudit*. M. l'Evêque de Beauvais est chargé depuis quelque tems de prononcer dans l'église des Invalides, suivant l'usage, l'oraison funebre de M. le Maréchal du Muy, Ministre de la Guerre mort en fonctions.

28 *Février* 1776. C'est à demain 29, qu'est enfin fixée la réception de M. l'Archevêque d'Aix à l'Académie Françoise. La haute opinion que beaucoup de gens ont pris de l'éloquence de ce Prélat, par son discours du Sacre, excite une grande fermentation parmi les amateurs, & les billets sont recherchés avec un empressement qui fera beaucoup de mécontens à coup sûr.

29 *dudit*. La fureur effrénée des auteurs criminels des couplets redouble, & ils en ont enfanté contre la Reine de plus affreux encore, s'il est possible. M. le Lieutenant de Police est de nouveau aux aguets de ces abominables chansonniers.

29 *Février*. On doit donner aujourd'hui d'autres fragmens, composés de *l'Acte de la Sibylle* de Moncrif, de celui de *Vertumne & de Pommo-*

re, tiré du Ballet des *Elémens*, & de celui de *la Provençale* de la Font.

Du 1 *Mars* 1776. On peut juger à quel degré les têtes du Parlement ſont exaltées par le parti violent qu'ils ont pris contre la brochure dont on a parlé, intitulée *les inconvèniens des droits féodaux*. On ne conçoit pas comment ils ont flétri de la lacération & de la brûlure ce petit écrit, tout au plus dans le cas d'être ſuprimé, ou, pour mieux dire, ne contenant que des raiſonnemens fort ſenſés, des réflexions, des opinions, un ſyſtême toujours ſoumis reſpectueuſement à la ſageſſe & aux lumieres du Légiſlateur, qu'on invoque ſans ceſſe. Quelque ſec & ennuyeux qu'il ſoit, cet événement lui donne de la vogue, le fait renchérir & ſoutient le courage du lecteur.

1 *Mars* 1776. Meſſieurs les Economiſtes prêchant la Liberté pour tout ce qui les concerne, ne ſe ſoucient pas que leurs adverſaires en uſent; en conſéquence ils ont provoqué un Arrêt du Conſeil qui ſuprime les Mémoires dont on a parlé en faveur des ſix Corps, & pluſieurs autres publiés par diverſes Communautés, quoique ſignés d'Avocats.

2 *dudit*. L'Arrêt du Conſeil dont on a parlé, eſt du vingt-deux Février; il ſupprime les réflexions de M. Linguet annoncées précédemment, ainſi que le Mémoire de Me. la Croix & le ſupplément; un autre imprimé, ayant pour titre *Réflexions des maîtres Tailleurs de Paris*

ſur le projet de ſuprimer les Jurandes, ſigné de Me. Dureau, Avocat & ſuivi d'une Conſultation du 17 Février, ſignée Saulnier ; enfin un autre imprimé, ayant pour titre *Obſervations préſentées par les maîtres compoſant la communauté des Graveurs-Ciſeleurs de la ville & fauxbourgs de Paris ſur l'Edit de ſupreſſion des Corps des Marchands & des Communautés des Arts & Métiers*, ſigné Me. le Roi de Montecli, comme contraires au reſpect dû à l'autorité de S. M., en ſe permettant de diſcuter d'avance l'objet ou les diſpoſitions de ſes loix, d'oppoſer, pour ainſi dire, un ſentiment iſolé à l'autorité de S. M. & de chercher à prévenir ſes ſujets contre des loix émanées de ſa ſageſſe, de ſa juſtice & de ſon amour pour ſes peuples.

2 *Mars* 1776. La brochure intitulée *les inconvéniens des droits féodaux*, eſt condamnée, comme injurieuſe aux loix & coutumes de la France, aux droits ſacrés & inaliénables de la Couronne, & au droit des propriétés des particuliers, comme tendant à ébranler toute la Conſtitution de la Monarchie, en ſoulevant tous les Vaſſaux contre leurs Seigneurs & contre le Roi même, en leur préſentant tous les droits féodaux & domaniaux comme autant d'uſurpations, de vexations & de violences également odieuſes & ridicules, & en leur ſuggérant les prétendus moyens de les abolir, qui ſont auſſi contraires au reſpect dû au Roi & à ſes Miniſtres, qu'à la tranquillité du Royaume.

Tout cela eſt précédé d'un Requiſitoire à grandes phraſes de l'Avocat Général Seguier, fort verbeux, fort emphatique, où ſous prétexte d'avoir à peine eu le tems de lire cet écrit, il le diſcute peu, mais ſe perd en déclamations & en injures contre les Economiſtes, qu'il déſigne ſans les nommer, pour des perturbateurs de l'Etat, pour un parti méditant ſecrétement ſa ſubverſion, y travaillant ſans relâche & dont il faut réprimer les écarts & les excès.

2 *Mars* 1776. On a fait ſur la tragédie du *Connétable de Bourbon* une chanſon un peu meilleure que celles qui paroiſſent depuis quelque tems; elle en contient la critique, ſans avoir cependant rien de bien ſaillant, de bien fin ou de bien gai. On en va juger:

Le Connétable me plaît fort:
Comme on y rit, comme y dort,
C'eſt une bonne piece,
Eh bien!
Qu'on joue à nos Princeſſes,
Vous m'entendez bien?

François Premier eſt un faquin,
Angoulême eſt une catin,
Et le dire à Verſailles,
Eh bien!
C'étoit une trouvaille,
Vous m'entendez bien.

Bourbon pour nous faire enrager
Déſerte en pays étranger,

Puis il nous fait la nique,
Eh bien !
Aidé de la Tactique, (*)
Vous m'entendez bien.

Parmi les glaives, les mousquets,
Adelaïde court après,
Lui dire l'amnistie,
Eh bien !
Que Saint Germain publie,
Vous m'entendez bien.

Envain Stuard, son Chevalier,
La couvre de son bouclier,
Mais une balle adroite,
Eh bien !
Vous la tue en cachette;
Vous m'entendez bien.

Enfin meurent tous ces héros:
Implorons Dieu pour leur repos;
Prions-le qu'il nous laisse,
Eh bien !
Siffler un peu la piece;
Vous m'entendez bien.

3 *Mars* 1776. L'affaire concernant le livre *des inconvéniens des droits féodaux* se suit avec acharnement. M. de Mairobert a subi son interrogatoire par devant M. Berthelot de St. Alban & a prouvé qu'il n'avoit eu aucune con-

---

(*) L'auteur, M. de Guibert, a fait un traité sur la Tactique.

noiſſance de l'ouvrage, que ſon examen n'étoit pas de ſon reſſort, & que le Libraire s'étoit trompé en l'indiquant. De ſon côté, le Libraire eſt convenu que c'étoit par erreur qu'il avoit nommé M. de Mairobert. Pour motiver cette étourderie de Valade, il faut ſavoir qu'au moment où il parut devant le Parlement garni de Princes & Pairs, M. le Prince de Conti voyant qu'on le traitoit avec douceur, & qu'on paroiſſoit diſpoſé à le renvoyer ſur la preuve qu'il donnoit qu'il étoit en regle & muni d'une permiſſion tacite: *Meſſieurs*, dit ſon Alteſſe, *preſſez-le davantage; c'eſt un coquin, c'eſt lui qui imprimoit toutes les brochures du Chancelier....* A cette apoſtrophe le Libraire a perdu la tête, craignant des ſuites fâcheuſes d'une pareille dénonciation trop vraie. Heureuſement on n'y a pas eu égard.

Depuis M. de Mairobert, on a décrété M. le Roi de Senneville, cet Avocat voué au parti Economique: il s'eſt encore trouvé innocent. Le véritable Cenſeur eſt *Coqueley de Chauſſepierre*, Avocat, qui de ſon propre mouvement eſt allé trouver M. le Procureur Général & le Premier Préſident: il leur a dit qu'il étoit inutile d'inquiéter les Cenſeurs, ſes confreres; qu'il étoit le ſeul coupable, le ſeul approbateur de l'ouvrage: mais il ne l'a fait que ſur une Lettre de M. Turgot, qu'il n'a pourtant pas entre les mains.

3 *Mars* 1776. Meffieurs de l'Académie, pour fe difculper cette fois du reproche de n'admettre que des grands Seigneurs, des membres nuls, ont voulu choifir un homme de Lettres pour fuccéder au Duc de Saint Aignan; deux font fur les rangs, M. Colardeau, & un Abbé Millot. Le premier eft connu pour le meilleur verfificateur que nous ayons à préfent; il vit chez une Marquife de la Vieuville, qui l'a répandu parmi des gens de qualité & le pouffe de fon mieux. D'ailleurs c'eft un garçon doux, point cabaleur, qui, s'il ne devient un partifan de la fecte Encyclopédique, ne lui fera pas du moins contraire & laiffera le Sr. d'Alembert exercer fon defpotisme tant qu'il voudra, enfin un fujet valétudinaire, pouvant bientôt laiffer la place vacante. Quant à l'autre, il eft connu par un Abrégé de l'Hiftoire de France, un de l'Hiftoire d'Angleterre, tous deux eftimés, & par plufieurs autres ouvrages d'un mérite Académique. Il a plus d'entregent, & le Secrétaire le préféreroit comme plus propre à groffir & à feconder le parti. Tels font les deux concurrens, entre lesquels la Compagnie fe partage aujourd'hui.

4 *dudit*. Le livre qu'on a annoncé fous le titre *des quatre Ages de la Pairie de France*, eft attribué aujourd'hui au Sr. Goezmann, dont en effet le mot de *Zengamno* eft l'anagramme. Cet Ex-Magiftrat, tant baffoué lors de fon procès contre le Sr. Caron de Beaumarchais, a cru

devoir fe déguifer pour empêcher les préventions que fon véritable nom pourroit élever. La mifere où il eft tombé, l'a réduit à fon premier métier d'auteur: on ne fait fi ce traité volumineux aura beaucoup de vogue.

4 *Mars* 1776. On a fait une troifieme Epitaphe à l'abbé de Voifenon, plus courte que les autres & non moins bonne :

Ici gît un prêtre égrillard,
Gai quelquefois & faifant rire;
D'ailleurs ami de la Favart:
C'eft tout ce que l'on en peut dire.

4 *Mars*. Le Sr. Bonferf s'avoue affez ouvertement pour l'auteur du livre qui fcandalife fi fort Nosfeigneurs du Parlement & femble ne rien craindre; fon ouvrage eft rempli de citations d'un Mémoire fait par M. Criftin, Avocat de St. Claude, dans le fameux procès des habitans de ce lieu contre le Chapitre.

5 *dudit*. Les Comédiens François annoncent *Abdolonyme*, ou *le Roi Berger*, qu'ils avoient d'abord qualifié de comédie en trois actes & en vers imitée de Metaftafe, & qu'ils n'appellent plus aujourd'hui que *Piece*. Elle eft d'un M. Collet, qui en 1758 a déjà donné l'*Isle déferte*. L'autre étoit depuis longtems fur le Répertoire, mais l'auteur avoit négligé de reprendre fon rang. Les Comédiens déjà vexés par divers Poëtes, n'ont pas voulu en ameuter tant contre

eux, ils ont paru se piquer de générosité, & lui rendent justice aujourd'hui.

6 *dudit.* La suite des Couplets *sur l'air la*, &c. est encore plus infame, en ce qu'on y nomme sans pudeur M. le Baron de Besenwald, le Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Suisses, honoré de quelque confiance de la Reine, comme en abusant de la façon la plus criminelle; on le peint en outre des couleurs les plus affreuses. Ceux-ci ne sont pas aussi bien faits que les autres, ne partent pas de la même plume, & pourroient être des auteurs de ceux sur la cour.

On en a fait d'autres sur l'air, *vous qui du vulgaire stupide*, moins atroces & aussi plats. On y censure les aimables légeretés de la Reine, on lui reproche ses bontés pour les gens à talens, sa familiarité avec eux: on y critique son choix pour ses Ballets de gens peu distingués par une ancienne naissance, tels que Mrs. de *Caraman*, *Galliffet*, *la Vaupalliere*, en hommes, de Mesdames la Baronne de Neukerque, de Cassini, de Guibert, d'Hennery, surtout de la troisieme, petite-fille d'un Comédien, &c. Tout cela est sans sel & sans finesse.

7 *dudit.* Le goût des exercices semble reprendre chez nous d'une maniere très propre à fortifier notre jeune Noblesse de la cour, depuis longtems énervée par une vie molle & futile: non seulement les courses à cheval se multiplient, mais on en fait aujourd'hui à pied; il y

en a eu dernierement une au Luxembourg entre un des fils du Duc de Coigny, M. de Sezval & le Chevalier de Fitz-James.

8 *dudit. Le Roi Berger* n'eſt autre choſe que le commentaire de la fameuſe chanſon de Henri IV, qui préféroit ſa mie à Paris ſa grande ville. Cette piece eſt ſi contraire à nos mœurs, ſi monotone, ſi fade qu'elle a généralement fait bâiller, ou rire, par un amour doucereux qui peut s'admettre dans un opéra tel qu'eſt la piece de Metaſtaſe, dont M. Collet a imité la ſienne, mais au deſſous de l'héroïsme théâtral. D'ailleurs, le caractere d'*Alexandre* eſt tellement dénaturé qu'il devient ridicule : rien de plus abſurde que d'entendre ce Conquérant du monde, vanter les agrémens de la vie tranquille & champêtre, célébrer les Rois pacifiques. Aucune beauté ne rachete les abſurdités & les platitudes de cet ouvrage, qui ne tardera pas à aller rejoindre *Loredan*.

9 *dudit.* On ne peut exprimer la fureur ſoutenue du public pour le Ballet de *Medée & Jaſon*; depuis qu'on le donne, la recette a conſtamment paſſé 5000 Livres. La Reine & une partie de la famille Royale ſont venues vendredi à l'opéra uniquement pour ce Ballet.

9 *Mars* 1776. Par une ſingularité fort remarquable, à la derniere aſſemblée publique de l'Académie Françoiſe du 29 Février, pour la réception de M. l'Archevêque d'Aix, c'étoit un Prêtre (l'Abbé de Voiſenon) dont il s'agiſſoit

de faire l'éloge, c'étoit un prêtre qui devoit être reçu, & c'étoit un prêtre qui devoit répondre (M. l'Evêque de Senlis, élu Directeur par le sort.) Au moyen de quoi le défunt a été fort mal traité: non seulement on n'a pas pris son éloge du côté qui prêtoit le plus relativement à la plaisanterie & aux choses d'agrément où il excelloit, mais on a fait la censure de son esprit, qui tournoit en abus ce beau présent de la nature; on s'est rejetté du côté de son cœur, & l'on a fort appuyé sur son répentir tardif.

M. Marmontel a lu ensuite un discours en vers sur l'Eloquence, où après avoir passé en revue les divers genres d'éloquence, même celle des Missionnaires & du fameux Bridene entr'autres, après avoir exalté les grands orateurs de l'Antiquité, il retombe avec complaisance sur la nôtre & trouve que cette Philosophie si à la mode aujourd'hui l'a merveilleusement corroborée, en fait le caractere distinctif & la rend bien supérieure à l'ancienne. On se doute fort que M. de Voltaire n'est pas oublié dans l'énumération de nos orateurs modernes. Ce discours a paru faire une grande sensation sur les auditeurs, quoique long; le poëte l'a débité avec beaucoup d'emphase & de véhémence: l'ayant pris dès le début sur un ton trop élevé, la voix lui a manqué tout-à-fait, il a fallu lui donner un verre d'eau claire & limpide; ce qui a fait dire aux plaisans qu'il se fortifioit d'un coup de l'hippocrene. M. d'Alembert a terminé par

l'Eloge de l'Abbé de Dangeau; ce qui a ramené des digreſſions ſur l'Egliſe : on a beaucoup ri d'une eſpece de prône qu'a fait le panégyriſte aux Prélats, aux Abbés & autres Eccléſiaſtiques là-préſens en grand nombre, contre la pluralité des Bénéfices; & la ſéance a fini gaîment ainſi.

11 *dudit.* M. l'Abbé Eloy eſt un jeune Séminariſte de St. Sulpice, qui a èu le premier prix du mérite en Licence: il eſt riche & ſe diſpoſe à acheter une charge de Conſeiller Clerc au Parlement; en conſéquence il a voulu faire ſa cour à cette Compagnie: ayant été chargé de prononcer le diſcours des Paranymphes, eſpece de Saturnales, de Fêtes Théologiques qui ont lieu en Sorbonne pendant le Carnaval, il y a fait venir la phraſe ſuivante: *Sedibus vacuis & pollutis rediit Themis.* Les Sages Maîtres ont été fort ſcandaliſés de l'audace du candidat, inſultant ainſi le Grand Conſeil dans une cérémonie publique. On a délibéré ſur ſon compte, & il a été arrêté proviſoirement de laiſſer ſa place vacante dans la liſte des Licenciés, & de prier M. le Chancelier de l'Univerſité de ne pas lui donner la bénédiction uſitée. De ſon côté, le Grand Conſeil a convoqué les ſemeſtres, & a député vers M. le Garde des Sceaux pour ſe plaindre. L'Abbé Eloy s'eſt mis ſous la ſauvegarde du Parlement. Le Procureur général a mandé le Syndic de la Faculté, &, en convenant de l'étourderie du jeune homme qui s'ex-

cuſoit

cuſoit & prétendoit avoir dit *impollutis*, lui a déclaré que cet événement faiſoit beaucoup de ſenſation au Palais, qu'il eût à aſſoupir l'affaire.

M. le Garde des Sceaux & M. de Malesherbes en ont écrit dans le même ſens à la Faculté, lui ont marqué que le Roi vouloit que l'on ne donnât aucun éclat à ce ſcandale public, qu'on puniroit l'abbé en l'éloignant de Paris: la Faculté intimidée a molli, l'Abbé Eloy a été réintégré dans la place de Licencié, il n'a point été exilé, & il a même eu depuis le bonnet de Docteur. Ce qui déſole le Grand Conſeil, & encourage ſes ennemis à le vilipender de plus en plus.

12 *dudit.* Le Sr. Freron eſt mort ces jours derniers. On ne ſait encore qui aura le privilege de ſes feuilles: on ſait que le Sr. Linguet ſe remue beaucoup pour lui ſuccéder. Mais tel écrivain que ce ſoit, il y a à parier qu'il ne vaudra pas ſon prédéceſſeur. Ce critique avoit le goût ſûr & exquis, il manioit le ſarcasme avec beaucoup de gaîté & de fineſſe, & s'il n'étoit auſſi ſavant, auſſi profond que l'abbé Desfontaines, ſon prédéceſſeur, il avoit plus de graces & de légereté. On ne doute pas que Voltaire & tout le parti Encyclopédique ne triomphent de cette perte pour la Littérature.

13 *dudit.* L'ouvrage dont on a annoncé le titre, *ſur les finances*, devoit paroître au com-

mencement de l'année derniere, & a été retardé suivant une note de l'auteur. On assure qu'il a été composé, imprimé & répandu sous les auspices du Ministere actuel. Son objet est d'augmenter l'odieux des impositions & de ceux qui les perçoivent. C'est une diatribe sanglante contre les Fermiers généraux. Pour rendre la chose plus touchante, on anime la scene par un Dialogue entre un malheureux, dont les suppôts de la Ferme ont ruiné la famille & fait périr le pere de chagrin, & son curé. Le premier se livre à toutes les imprécations que lui doivent naturellement inspirer sa misere & son désespoir; le second tempere sa fougue par un esprit sage & philosophique. Il lui fait voir que cela doit être ainsi, tant qu'il y aura une ferme ou une régie: comment des hommes naturellement cupides ne le deviendroient-ils pas encore plus à la vue de monceaux d'or dont ils sont sans cesse entourés, munis de toute l'autorité, de tout le pouvoir propre à faire trembler, à écraser ceux qui leur résisteroient! Vient une digression sur les Chambres Ardentes de Rheims, de Saumur & de Valence, où l'on peint des couleurs les plus noires ces tribunaux de la fiscalité, ces inquisitions aussi redoutables dans leur genre que celles du fanatisme religieux. Il nous apprend que sous l'abbé Terrai, on y a joint encore une quatrieme Chambre de cette espece, établie à Caen. Il s'indigne, qu'au lieu de songer à détruire ces tribunaux effroyables,

on les augmente; il espere cependant que sous Louis XVI ils seront renversés.

Ensuite, pour obvier à tant de maux dont il ne réveleroit pas les horreurs s'il n'avoit le remede tout prêt, le Politique propose son Systême, qui n'est pas nouveau: ce seroit de diviser la France en portions quarrées, & de former un cadastre, sur lequel il établit son plan, ses moyens & ses calculs.

On ne peut s'empêcher de frémir, à la lecture de cet écrit volumineux, composé, ce semble, par un homme très au fait de toutes les manœuvres & extorsions des suppôts de la Ferme. Les défenseurs de celle-ci l'accusent de partialité, de calomnie & d'ineptie.

14 *dudit.* On a parlé plusieurs fois du procès du Docteur Guilbert de Preval contre la Faculté, maintenue dans ses droits & sa discipline par le tripot. Il revient aujourd'hui contre ce jugement & répand un Mémoire préliminaire.

15 *dudit.* On parle d'une nouvelle petite piece en vers de M. de Voltaire, intitulée *Sesostris:* on dit que c'est une allégorie sous laquelle il exalte le Roi.

16 *dudit.* Outre les *Lettres à un Lord*, dont on a parlé & qui sont d'un M. de St. Cyr, bâtard de M. de Nolivos, ancien Gouverneur de St. Domingue, il est parvenu ici une *Relation* détaillée des fêtes qui ont précédé & suivi la réintégration du Parlement de Navarre.

Entre les divers détails dont eſt chargée cette relation, l'anecdote du berceau d'Henri IV eſt neuve & précieuſe. C'eſt une relique de ce grand & bon Roi, qui ſe conſerve au château de Pau. M. le Baron de Capdeville qui y commandoit, permit aux officiers de Police, ſuivis des clercs du Palais, de l'emporter, à condition que pluſieurs citoyens notables demeureroient au château pour ôtages. On l'éleva ſur un arc de triomphe, par où l'on fit paſſer les Commiſſaires du Roi, & l'on leur adreſſa le diſcours ſuivant:

Meſſeigneurs. „ Suspendez ici votre marche, voyez, admirez parmi ces lauriers cet objet inanimé, digne de notre vénération comme le temple le plus auguſte. C'eſt le Berceau de notre Henri: c'eſt-là que les Deſtins filerent les premiers jours de ce Monarque, qu'ils donnerent à l'univers pour le modele des Rois & la félicité des Nations."

Le ſurplus ne contient qu'un récit d'extravagances patriotiques ou d'un cérémonial uſité & rapporté dans toutes les autres Relations de cette eſpece.

17 *dudit.* Les fonds provenant des contributions miſes ſur les maiſons de jeu autoriſées à Paris par la Police, ſont appliqués par M. Albert à l'établiſſement de quatre Maiſons de Santé, où l'on guérit du mal immonde les femmes de mauvaiſe vie dont eſt remplie cette capitale. Ce projet, en apparence ſage & ſalutaire,

ne pouvoit avoir été ſuggeré que par la cupidité d'un certain Gardanne, Médecin de la Police, qui préſide à ces Lazarets Vénériens : 1o. en ce qu'il y a déja des hôpitaux fondés à cet effet, où l'on met les filles lorſqu'on les enleve : 2o. en ce qu'elles ſont auſſi mal dans ces nouvelles maiſons que dans celles-là : 3o. en ce qu'une fois guéries, on les relâche & l'on leur laiſſe continuer le même commerce, pour ne point laiſſer manquer de pratiques à ce Docteur.

18 *dudit.* La galanterie Françoiſe a fait prodigieuſement dégénerer ici l'inſtitut des Franc-Maçons ; on ne tient presque plus de Loges que pour les femmes & tout recemment Madame la Ducheſſe de Bourbon ayant déſiré jouer un rôle dans cet Ordre célebre a été reçue Grande-Maîtreſſe. On a tenu à cet effet une Loge extraordinaire dans le Wauxhall du Sr. Torré, à laquelle ont aſſiſté Madame la Ducheſſe de Chartres, Madame la Princeſſe de Lamballe & beaucoup de Dames de la cour. Il y a eu Illumination brillante, Proverbe & Bal.

20 *dudit.* On a parlé ci-deſſus d'un Abbé Eloy qui a occaſionné un ſi grand ſcandale en Sorbonne & que la Cour a protégé ſi hautement, qu'elle a ſouffert que pour la premiere fois on inſérât dans la Gazette de France du lundi 11 le nom & le triomphe de ce Candidat ; cependant, pour donner quelque ſatisfaction à la Faculté & pré-

venir les plaintes du Grand Confeil adreffées en regle au Monarque, il a été exilé à Montmorency, c'eft-à-dire à quatre lieues de Paris.

21 *dudit.* Les discours qu'on lit dans le procès verbal du Lit de Juftice tenu il y a quelques jours, ne répondent point à la haute opinion qu'on en avoit donnée. Celui de M. le Garde des Sceaux eft froid & languiffant; c'eft un réfumé vague des préambules des Edits & une énumération feche & fans nobleffe de ces divers actes de Législation.

Le discours du Premier Préfident dans fa briéveté manque d'énergie, la marche en eft triviale, il préfente des images fauffes, & au moment où il peignoit le peuple de Paris confterné, les guinguettes regorgeoient d'ouvriers qui avoient quitté leurs maîtres, avoient pris des carroffes de remife & offroient partout le fpectacle d'un vrai délire.

Ceux de M. Seguier ont plus d'éloquence, c'eft-à-dire de mots & de phrafes, mais peu de logique; il y a quelquefois du nerf & de la hardieffe, mais ils n'approchent en rien de ce ton de perfuafion & de conviction, que réuniffent les préambules des Edits, pleins de confiance, de bonté, de popularité & d'une forte d'enthoufiasme qui a entraîné déjà beaucoup d'incrédules. Ainfi M. l'Avocat Général fe vante envain de n'avoir jamais mis tant de force & d'onction dans fes harangues; celles ci ne lui

donneront point de place parmi nos grands orateurs, nos héros patriotiques.

22 *dudit.* M. l'Archevêque de Lyon annonce à l'occasion du Jubilé une Instruction Pastorale formidable contre les Incrédules.

22 *Mars* 1776. Il paroît que l'inconduite du Sr. Freron est le principe de sa mort, qu'il étoit abîmé de dettes, poursuivi par ses créanciers, que ses meubles étoient saisis, & qu'il étoit à la veille d'être réduit sur la paille; que dans le même tems il avoit appris que M. de Malesherbes, harcelé par les ennemis de ce Journaliste, par les Encyclopédistes & par la cabale de M. de Voltaire, étoit déterminé à suprimer ses feuilles pour 1776; que tombé malade dans ces circonstances, le chagrin avoit agravé son état. Sa femme étoit allée à Versailles solliciter & parer le coup qu'on vouloit porter à son mari, elle avoit mis ses protections en mouvement & réussi, lorsqu'à son retour elle a trouvé son mari mort. On s'accorde à dire que le privilege est accordé à son fils, âgé d'environ vingt ans & qui s'escrime déja en Littérature; on a vu de ses Contes dans l'Almanach des Muses; mais il est hors d'état de remplacer son pere actuellement, & l'on croit que le Sr. Clément tiendra la plume: c'est un critique excellent pour la discussion, mais long, ennuyeux & sans aucune grace.

22 *dudit.* Mlle. Rosalie de l'Opéra, qui de-

puis la Comédie *des Courtisannes*, où une d'elles porte ce nom, l'a quitté & a repris son nom de famille *le Vasseur*, va désormais s'appeller la Baronne de... d'une Baronnie de 20 à 25000 Livres de rentes, que lui a achetée M. le Comte de Merci-Argenteau, Ambassadeur de l'Empereur. C'est une chose inconcevable que l'ascendant que cette actrice, laide, seche, mais folâtre & ayant du talent, a acquis sur ce Ministre, qu'elle mene à la baguette.

Une autre Courtisanne, nommée *Souck*, offre un autre spectacle non moins étonnant. Cette fille obligée de quitter Paris, abîmée de dettes, montant à plus de 400,000 Livres, est allée faire un tour chez l'Etranger; après avoir rodé dans différens Etats, elle est tombée à Berlin, où le Prince Henri, frere du Roi de Prusse, est devenu amoureux d'elle & l'a comblée de biens: mais son excessive magnificence envers elle, ayant excité l'attention du Monarque Prussien, ce Prince a tremblé pour sa maîtresse, & craignant que son frere ne la fît expulser ou maltraiter plus durement, il lui a conseillé de retourner en France. Elle est revenue à Paris, chargée des dépouilles des Etrangers & surtout de cette Altesse.

24 *dudit*. Avant-hier M. de Fenelon & M. de Fontenilles ont fait le pari à qui iroit le plus vîte à Versailles, en partant de la porte de la Conférence en cabriolet & en reviendroit: le cheval

du premier eſt mort à Seve, celui du ſecond eſt mort à Paris dans l'écurie.

24 *Mars* 1776. Peu de tems avant la mort du Maréchal de Muy on lui avoit préſenté un Mémoire, dans lequel *on démontre, par des expériences & des obſervations, les effets pernicieux qui réſultent de l'uſage du pain dans lequel on fait entrer une grande quantité de ſon.* Comme le pain des troupes eſt fait avec la farine & tout le ſon des grains qu'on fait entrer dans ſa compoſition, le Miniſtre fut allarmé, quoique les expériences & les obſervations prétendues ne fuſſent rien moins que concluantes; en conſéquence il remit à M. Sage, membre de l'Académie des Sciences, de la claſſe de Chymie, ce Mémoire & le chargea de vérifier tout ce qui pourroit éclaircir le fait.

Quoique l'auteur du Mémoire contre le pain de munition ſe ſoit rétracté depuis, dans un ſupplément remis au Comte de St. Germain, celui-ci a non ſeulement ordonné la continuation des travaux de M. Sage, mais afin de diſſiper les inquiétudes qu'auroit pu faire naître la publicité de l'écrit en queſtion, il a cru néceſſaire de publier également les expériences qui détruiſent ce qui y eſt avancé. Elles offrent des découvertes intéreſſantes, entr'autres un moyen auſſi ſimple qu'ingénieux, par lequel on peut s'aſſurer ſi la farine de froment eſt bonne, médiocre, ou mauvaiſe; elles ſont égale-

ment propres à lever les difficultés qui pourroient se présenter lors de la réception des grains destinés à la consommation des troupes.

L'ouvrage de l'Académicien renferme aussi des observations sur les dangereux effets de quelques substances végétales que les soldats & le public peuvent être exposés à manger, & il indique leur antidote : il propose en outre un moyen de remédier à la brûlure de la poudre, à laquelle les soldats sont exposés fréquemment.

Tels sont les motifs qui ont déterminé M. le Comte de St. Germain à faire publier cette analyse.

25 *dudit.* Il paroît décidé que M. le Garde des Sceaux a conservé le Privilege de *l'Année Littéraire* au fils de Fréron.

26 *dudit.* La piece de *Sesostris*, quoique roulant sur une allégorie triviale, est pourtant très agréable, par une fraîcheur de coloris, une délicatesse de pinceau, par des vers heureux qui coulent encore de source & se ressentent du charme inépuisable que le Poëte de Ferney répand sur ses plus vieilles productions.

On parle aussi d'une piece en prose de ce Philosophe, intitulée, *Remontrances du Pays de Gex au Roi.*

27 *dudit. Les Remontrances du Pays de Gex au Roi*, semblent par leur titre un persiflage de celles du Parlement : mais elles contiennent, au contraire, de véritables actions de graces à l'occasion de la suppression des maîtrises, de l'aboli-

tion des corvées, de l'impôt territorial ſubſtitué par abonnement à tous les autres ſur toutes les terres indiſtinctement, Nobles, Eccléſiaſtiques & autres, enfin de la liberté du commerce des grains, tous objets qui ont, au contraire, excité les réclamations de nos Magiſtrats, au point de provoquer le dernier Lit de Juſtice. Mais ce petit ouvrage de M. de Voltaire, outre l'Eloge du Roi, contient encore celui de preſque tous les Souverains actuels de l'Europe, qu'il trouve eſſentiellement occupés du bonheur de leurs peuples. Il en fait une énumération rapide & mêlée de traits hiſtoriques qui rendent l'écrit plus inſtructif; il aſſure que le regne de la Raiſon eſt venu avec celui de Louis XVI, & c'eſt à la Philoſophie ſi honnie, ſi calomniée, qu'on a pourtant cette obligation.

28 *dudit.* Il y eut hier encore une Courſe au même lieu & en préſence de la Reine & autres perſonnages de la famille Royale. M. de Fenelon, qu'on a plaiſanté ſur ſa chûte & qu'on diſoit ne pouvoit manquer de gagner, puiſqu'il alloit *ventre à terre*, n'a pas oſé ſe riſquer; & ce ſont les Jackets qui ont couru. M. de Naſſau a gagné; le Duc de Chartres a eu auſſi l'avantage contre le Duc de Lauzun.

Il y a une Courſe à pied annoncée pour demain entre des Officiers aux Gardes.

29 *dudit.* On ne peut exprimer à quel point le François s'enthouſiaſme pour les gens à ta-

lens; c'eſt ſurtout lorsqu'ils ſont alités, que cet intérêt ſe manifeſte: le Sr. Dauberval, fameux Danſeur de l'Opéra, ayant été dangereuſement malade, ſa porte s'eſt trouvée aſſiégée d'une multitude de viſites, comme ſi la vie de quelque Grand bien important dans l'Etat eut été en danger; heureuſement il eſt hors d'affaire, & tout Paris revit avec lui.

30 *dudit.* Il y a eu hier au Cours une fameuſe partie de barre entre des Officiers aux Gardes Françoiſes, Suiſſes & autres. Les deux partis étoient diſtingués par des écharpes rouges & par des écharpes jaunes. Ils ont couru depuis neuf heures du matin juſques à deux, & cela a formé Spectacle dans ce tems d'oiſiveté. Cette ſorte d'exercice & l'image ſimulée de la Guerre eſt fort en uſage dans les garniſons.

31 *dudit.* Le Sr. Piozzi, fameux chanteur Italien, & le plus célebre, à ce que bien des gens prétendent, après Caſarelli, eſt ici depuis quelque tems & a paru dans différens concerts particuliers. On en a donné hier un pour lui, & il doit débuter aujourd'hui au Concert Spirituel, théâtre où viennent briller tour-à-tour les plus grands talens.

2 *Avril* 1776. M. l'Archevêque de Paris, extrêmement affligé d'avoir vu les Spectacles ſe continuer juſqu'à la clôture ordinaire, malgré le Jubilé, s'étoit flatté qu'au moins il pourroit faire interrompre les promenades de Longchamp, uſitées dans la Semaine Sainte, comme

profanes & indécentes, par le concours nombreux des filles les plus élégantes de cette capitale, & des aimables libertins de la cour & de la ville; il avoit propofé au Miniftère de faire fermer les portes du Bois de Boulogne pendant ces jours religieux; mais il n'y a pas d'apparence qu'il ait rien obtenu & ce fpectacle licentieux n'en fera vraifemblablement couru qu'avec plus de vogue & de fureur.

3 *dudit.* La veille de fon jugement, Madame la Préfidente de St. Vincent avoit répondu au dernier écrit, en une feuille de quatre pages *in* 4o. intitulé *Obfervations Sommaires.* C'eft fans contredit ce qui a été fait de mieux dans cet immenfe procès. Il eft d'un Abbé, qui, touché du fort malheureux de cette Dame, & indigné contre la foibleffe ou la timidité de fes défenfeurs, lui a prêté depuis quelque tems fa plume avec beaucoup de fuccès : il fe nomme *Coulon.*

4 *dudit.* Le Caftrate Piozzi a en effet été couru avec grande fureur le dimanche des Rameaux, où il a chanté au Concert Spirituel, &, comme il arrive fouvent dans ces cas-là, les amateurs ont été partagés: tous s'accordent affez cependant à le trouver excellent pour les *Bouffes*, c'eft-à-dire pour les ariettes gaies & folâtres des Opéra Bouffons; mais les critiques lui reprochent de n'avoir pas le ton du fentiment, ils difent en termes bas, dégoûtans, mais énergi-

ques, qu'il dégueule les ſons, c'eſt-à-dire qu'il les précipite du goſier, & que rien ne ſort de l'ame. Au reſte, il doit paroître encore plusieurs fois, & peut-être pourra-t-on mieux alors apprécier ſon talent & fixer le jugement du public ſur ſon compte.

5 *dudit.* Me. Linguet, dans un de ſes derniers Numéros, profitant de l'erreur du public, à l'occaſion d'un Mémoire ſigné *Ribault de Nointel*, dont on a parlé, & regardé comme un modele de modération & d'honnêteté, inſinuoit qu'il en étoit le véritable auteur. Mais M. de Nointel, Avocat lui-même, & fort en état de ſe défendre, lui donne aujourd'hui un démenti formel, & ne manquera pas, ſans doute, de le conſigner dans quelque écrit périodique, pour faire connoître de plus en plus avec quelle impudence Me. Linguet ment ainſi, à la face de tous les honnêtes gens.

6 *dudit. Très humbles & très reſpectueuſes Repréſentations adreſſées à S. M. par Me. Linguet, Avocat, ſur la défenſe à lui faite d'imprimer ſa Requête en caſſation contre l'Arrêt des* 4 *Février &* 29 *Mars* 1775. Tel eſt le titre d'un nouveau Pamphlet de Me. Linguet; mais n'oſant le produire par lui-même, il le fait précéder d'un *Avertiſſement de l'Editeur*, qui déclare que cet Ex-Avocat n'a aucune part à la publication de cet ouvrage, qu'il en eſt tombé une copie manuſcrite entre les mains d'un particulier honnête, qui, indigné du complot des

ennemis de Me. Linguet, & de l'impunité dont ils jouissent, a cru devoir, uniquement par amour pour la vérité, faire la dépense d'imprimer une production qui les démasque, & peut contribuer à ouvrir enfin les yeux du Gouvernement sur leurs excès.

6 *Avril* 1776. On peut se rappeller une tragédie du Sieur Sedaine, intitulée *Maillard*, dont on a déja parlé. Le Roi de Suede, pendant son séjour à Paris, en avoit entendu la lecture; de retour dans ses Etats, il fit demander le manuscrit de cette tragédie, qui lui fut envoyée. Cet auteur répand la copie d'une Lettre qu'il a reçue en remerciment de S. M. Suédoise; elle mérite d'être connue, elle est datée de Stockholm le 28 Novembre 1775.

„ Monsieur Sedaine, j'ai relu avec le même „ plaisir, & surtout avec le même intérêt, votre „ Drame de *Maillard* que vous m'avez envoyé. „ Les principes de Patriotisme dont il est rem- „ pli, ne peuvent qu'intéresser vivement ceux „ qui savent ce que le mot de *Patrie* inspire „ & surtout ceux qui ont vu la leur approcher „ de bien près de l'état déplorable où se trou- „ voit la France au tems de *Maillard* & de „ *Charles Cinq*, ne peuvent lire qu'avec atten- „ drissement les tableaux effrayans & patheti- „ ques des desordres civils qui remplissent vo- „ tre piece. L'héroïque vertu de *Maillard*, „ opposée à la perfidie de son rival, en élevant „ mon ame, m'a fait le plaisir que j'attends

„ d'une tragédie. Voilà l'effet que fit ſur moi
„ votre piece à la premiere lecture que vous
„ m'en fites à Paris, & celui qu'elle n'a ceſſé
„ de faire ſur moi depuis. J'ai ordonné à mon
„ Ambaſſadeur de vous témoigner le gré que
„ je vous ai ſu de m'envoyer le manuſcrit. Sur
„ ce je prie Dieu qu'il vous ait, Monſieur
„ Sedaine, en ſa ſainte garde."

8 *dudit.* Il n'y a guere d'apparence que le Mémoire de Me. Linguet ait été préſenté au Roi dans la forme qu'on lui donne : le titre de *Repréſentations* ne peut appartenir qu'à une Cour Souveraine, ou au moins à un Corps : d'ailleurs il eſt difficile de croire qu'en s'adreſſant au Souverain, cet écrivain audacieux eut porté la frénéſie au point d'attaquer d'une façon auſſi injurieuſe & auſſi mépriſante M. d'Aiguillon, Miniſtre & parent du Comte de Maurepas. On ne peut pas être dupe non plus de cette tournure triviale qu'il prend pour publier ſon ouvrage par le zele officieux d'un ami, ſurtout après l'ardeur incroyable qu'il montre dans ſon Mémoire d'occuper la renommée. Quant au fond, c'eſt une répétition faſtidieuſe de tout ce qu'il a déjà écrit ſur cette matiere, & comme il arrive dans ces cas-là, à force de revenir ſur les mêmes choſes, de les vouloir retourner, il les énerve & les affoiblit. Du reſte, un égoiſme encore plus révoltant, au point de prétendre que les innocens & les opprimés n'ont plus de défenſeurs au Barreau. La piece la plus

curieuse est sa Lettre qu'il rapporte, écrite à M. de Malesherbes le 9 Octobre, où il se défend contre le Ministre qui regardoit sa réclamation comme une preuve de *méchanceté*, qui croioit que Me. Linguet ne vouloit faire que de *l'éclat & un libelle diffamatoire contre le Duc d'Aiguillon* : comme beaucoup de gens le croyent encore. Il y avance que son client lui a fait offrir par M. le Garde des Sceaux 2000 Livres de rentes viageres s'il vouloit renoncer à toute démarche, & il l'accuse d'avoir sollicité les Magistrats contre lui, & d'avoir engagé le Maréchal de Richelieu à se joindre à lui à cette fin.

9 *dudit.* Le nouvel ouvrage de M. l'Archevêque de Lyon, que les partisans de ce Prélat annonçoient depuis quelque tems à l'occasion du Jubilé, commence à paroître & a pour titre: *Instruction Pastorale de Mgr. l'Archevêque de Lyon sur les sources de l'Incrédulité & les fondemens de la Religion.* On voit à ce titre imposant que si le Prélat remplit sa tâche, il est regardé avec raison comme un des coryphées de l'Eglise, & surtout du parti Janséniste qui se glorifie de l'avoir à sa tête.

10 *dudit.* Les ennemis de M. Turgot ne cessent de chercher à répandre de l'odieux ou du ridicule sur ses opérations, sur ses confidens & ses suppôts, même sur sa personne. C'est ce qui a donné lieu à une chanson qui pourroit être plus ingénieusement méchante, & plus

correcte furtout, mais qui réfume affez bien les entours du Miniftre & les inconvéniens funeftes qui pourroient découler de fon fyftême. Madame la Ducheffe d'Anville, Virtuofe ayant beaucoup de goût pour la Science Economique, y eft fpécialement décriée : le Marquis de Condorcet, l'abbé Morellet, l'abbé Baudeau y figurent d'une maniere affez vraie & par fois plaifante. Cette facétie eft fort recherchée : le Clergé, la Nobleffe, la Magiftrature, la Finance fe trouvent aujourd'hui, d'accord pour détefter le Contrôleur Général.

11 *dudit.* Le Garde des Sceaux a permis feulement au fils de Freron de tenir les engagemens de fon pere & de finir l'*Année Littéraire* de 1775, mais ne lui a point accordé un nouveau Privilege. Il eft aujourd'hui queftion d'en obtenir un autre, & d'éteindre ainfi 5000 Livres de Penfion dont l'Efprit du défunt étoit grevé.

11 *Avril* 1776. M. Colardeau vient de mourir, avant d'avoir pu s'affeoir dans le fauteuil Académique & y prononcer fon difcours de réception; enforte que, par un événement fingulier & dont il n'y a peut-être pas d'exemple, le fucceffeur aura deux Eloges à faire. M. Colardeau, tout jeune encore ou du moins dans la vigueur de l'âge, périt victime d'une paffion malheureufe. On peut fe rappeller la fatyre fanglante qu'il publia, il y a deux ans environ, contre une Demoifelle Verriere, dont on a parlé. Outre la douleur d'avoir été trompé par cette

courtiſanne ingrate & perfide, il paroît qu'elle lui avoit laiſſé un ſouvenir amer de ſes embraſſemens, & que la ſanté délicate du Poëte en a été altérée au point de périr inſenſiblement. Il étoit cependant depuis pluſieurs années attaché à une Marquiſe de la Vieville, femme donnant dans le bel eſprit & dans la philoſophie & chez laquelle il vivoit. Comme elle étoit veuve depuis quelque tems, le bruit couroit qu'elle l'avoit épouſé, ou l'épouſeroit.

12 *Avril* 1776. Le Sr. Buffaut, ci-devant marchand de ſoye, eſt un des nouveaux Commiſſaires du conſeil pour la régie de l'Opéra. Les rieurs ſe ſont exercés ſur ſon compte & l'on cite une plaiſante caricature, où il eſt repréſenté l'aune à la main, meſurant les bouches des Actrices.

12 *dudit.* M. l'Evêque d'Alais vient de mourir dans ſon Dioceſe. Il avoit fait derniérement des écrits qui l'avoient rendu remarquable par un Patriotiſme peu commun chez nos Prélats. On a parlé ſurtout de celui publié à la mort du feu Roi. C'étoit un coryphée du parti Janſéniſte, & en mourant il a recommandé ſon troupeau à M. l'Archevêque de Lyon, ſon Métropolitain, & connu pour penſer comme lui.

13 *dudit.* Il y a apparence que les *Repréſentations* de Me. Linguet au Roi ne ſont qu'un délire de ſon imagination enfanté dans ſon cabinet & qu'il y a dépoſé ; mais qu'enragé de ne plus faire de bruit, il ſe ſera fait voler ce manus-

crit par un ami officieux, pour qu'il ſoit imprimé & ſe répande ainſi dans le monde, aux riſques de ce qui en pourroit arriver, c'eſt-à-dire d'occaſionner beaucoup de rumeur ſans une grande utilité. Ce qui a ſurtout réveillé ſon amour-propre dans ce moment-ci, ç'a été de voir ſon rival Gerbier reparoiſſant au Barreau, & ſignalant ſon début par un triomphe dans l'affaire du Teſtament du Marquis de Gouvernet.

13 *Avril* 1776. Il paroît une longue Ordonnance du Roi affichée à tous les coins de rues portant Réglement pour l'Opéra; elle eſt en datée du 29 Mars: elle concerne les entrées à ce ſpectacle aux premieres repréſentations, elle regle ce qui regarde les repétitions, les petites loges, la police intérieure, & remédie à beaucoup d'abus, mais contient auſſi des diſpoſitions inutiles.

14 *dudit.* M. l'Archevêque de Paris, qui a vu avec douleur que, malgré le Jubilé, la licentieuſe promenade de Longchamp ſubſiſtoit pendant la ſemaine ſainte, a encore été plus ſcandaliſé que le Wauxhall de Torré ſe ſoit r'ouvert jeudi 11, lorſque tous les autres ſpectacles vaquent encore, & qu'on ait accéléré la tenue de cette eſpece de *Foire d'amour* qui n'a lieu ordinairement que vers la Pentecôte. Pour appaiſer le Prélat, on aſſure que le Gouvernement ne permettra aucun ſpectacle profane les dimanches & fêtes pendant les deux mois du Jubilé.

14 *Avril* 1776. *La Lettre d'un Laboureur*

*de Picardie à Monsieur N***, auteur prohibitif à Paris*, qu'on attribuoit à M. de Voltaire & fort rare jusqu'ici, commence à devenir plus commune; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle soit du Philosophe de Ferney.

15 *dudit.* Deux articles qu'on trouve très ridicules dans le nouveau Réglement concernant l'Opéra, c'est celui par lequel les auteurs mêmes sont exclus des quatre premieres réprésentations d'un ouvrage nouveau, sauf ceux de l'ouvrage joué, & l'autre, qui n'admet aux repétitions que cinquante personnes choisies à la disposition des régisseurs parmi les amateurs & gens de goût, comme si ces Messieurs, qui n'ont jamais couru la carriere du théâtre Lyrique, étoient en état de faire une distinction aussi délicate & aussi injurieuse pour les exclus.

16 *dudit.* On croit plus vraisemblable que la *Lettre d'un Laboureur de Picardie* est une production du Marquis de Condorcet. Le ton dur qui y regne, le décele aux yeux des connoisseurs, & l'on sait qu'il a déjà manifesté son humeur contre M. Necker à l'occasion de l'ouvrage de ce Banquier *sur la Législation & le Commerce des grains.* Son premier écrit à ce sujet n'étoit qu'un pamphlet éphémere: celui-ci, un peu plus détaillé, n'est ni assez profond, ni assez discuté pour renverser le systême de son laborieux & savant adversaire. Mais on y jette au hazard beaucoup de sophismes faits pour éblouir les lecteurs superficiels; d'ailleurs

il y domine une infufion d'ironie merveilleufement propre à piquer le goût des amateurs. Les mots de *Propriété*, de *Liberté*, de *Juftice* y font fréquemment répetés, comme dans tous les écrits des Economiftes, & malheureufement ces attributs ne fe réalifent pas toujours dans l'exécution de leur Législation pleine, comme toutes les autres, d'inconféquences dans l'application des principes.

Le *Laboureur de Picardie*, au furplus, eft un homme inftruit & qui veut former fes femblables à raifonner fur les matieres de politique & d'adminiftration. On profite de ce prétexte de réfutation du traité de M. Necker, pour publier & répandre les annonces des autres projets bienfaifans pour le peuple de M. Turgot, tel que la fupreffion de la Taille arbitraire, des Gabelles, de la Ferme du Tabac, des Bannalités, &c.

Afin de rendre l'écrit plus animé & plus fenfible, l'auteur met en fcene un Capitaine des troupes de la Ferme, un Echevin, un Vicaire, qui repréfentent les trois états de la Finance, de la Magiftrature & du Clergé, maudiffant le Miniftre qui attaque la fervitude fous laquelle ils font gémir les peuples. L'Eccléfiaftique, fuivant le coftume, eft furtout le plus violent à déclamer contre lui. Enfin, l'ouvrage fe termine par un épifode contenant l'abrégé fuccint de la vie du Fermier, prétendu auteur de la

Lettre, qui de riche qu'il étoit, devint pauvre par une multitude de cataſtrophes toutes provenantes des uſages abuſifs, des loix prohibitives & vexatoires, réformées en partie & à réformer dans le ſurplus. Ce petit cadre eſt déjà bien connu dans pluſieurs pamphlets du même genre, & il faudroit que les Economiſtes en inventaſſent de nouveaux. Celui-ci cependant ſe fera lire par ſa rapidité, ſon ton de popularité, par de petites anecdotes malignes & piquantes, par ces ſarcaſmes irréligieux que nos Philoſophes modernes ont mis fort à la mode.

Au ſurplus, l'auteur a vraiſemblablement encore eu moins en vue d'humilier M. Necker que d'exalter M. Turgot; ce qu'il fait de la maniere la plus flatteuſe pour ce Miniſtre, en faiſant connoître au Peuple combien il s'occupe de lui & eſt ſenſible à ſes maux, auxquels il veut remédier.

Nota. L'écrivain inſinue que l'ouvrage de M. Necker n'eſt autre choſe qu'un *Dialogue ſur le Commerce des Bleds*, *entre M. de Roquemaure & le Chevalier Zanobi.*

16 *Avril* 1776. Les ennemis de M. Turgot ne ceſſent de ſe déchaîner contre lui; voici des vers où l'on caractériſe, prétend-on, les inconvéniens & les maux qui peuvent réſulter de ſes bonnes vues, mais trop ſyſtématiques:

Inonder l'Etat de brigands,
Multiplier les mendians,

De malheurs augmenter la ſomme,
Et ſoulever les payſans,
Sont les réſultats effrayans
Du ſyſtême de ce grand homme,
Dont les fous ſont les partiſans.
Riez, chantez, Peuples de France,
Vous recouvrez la liberté;
Quant à votre propriété,
Le Prince en garde la finance;
Et de ce fortuné bienfait,
Zero ſera le produit net.

17 *dudit.* M. de Voltaire a écrit une Lettre au Roi de Pruſſe, en date du 30 Mars dernier, ſur un prétendu bruit de la mort de l'Empereur de la Chine. Il y amene par une aſſez bruſque tranſition l'Eloge du Roi & des Edits de M. Turgot, qui ont déplu au Parlement; ce qui donne lieu à l'Auteur d'indiquer hiſtoriquement l'origine des Enrégiſtremens & des Remontrances; ce qui déplaira fort à la Compagnie qu'il tourne en ridicule à ſon ordinaire. Dans le reſte de cette Epitre, il donne rapidement ſes vues politiques ſur l'état actuel de l'Angleterre, ſur la guerre d'Amérique; il finit par louer S. M. Pruſſienne de ſon humanité envers les Jéſuites & de ſa bonne adminiſtration; il ne termine pas ſans parler de ſon âge & ſans annoncer qu'il eſt dans la 83e. année.

Le Philoſophe de Ferney a eu peur que cette Lettre ne fût pas répandue ſans doute auſſitô qu'i

qu'il le voudroit ; en conféquence il en a lui-même adreffé une copie exacte, *ne varietur*, dit-il, dans une Lettre, à un de fes amis, du 7 Avril. Il prend pour prétexte une fuppofition que cette Lettre court dans Paris, qu'elle y eft défigurée & tout-à-fait infidele, quoiqu'on puiffe juger par la date même qu'il n'eft poffible qu'elle fût encore connue.

18 *dudit.* Il paroît un nouveau Réglement pour le théâtre Lyrique contre celui dont on a déja parlé. Il eft en date du 30 Mars & foutenu d'un Arrêt du Confeil. Il eft en 42 articles. Mrs. *Papillon de la Ferté*, *Marechaux des Entelles*, *l'Escureut de la Touche*, *Bourboulon*, Intendans des Menus, *Hebert*, Tréforier, & *Buffaut*, ancien marchand de foye, y font nommés en titre *pour gouverner l'Opéra avec l'autorité la plus étendue*, ayant fous eux un Directeur général, deux Infpecteurs, un Agent & un Caiffier.

Ce Réglement contient des difpofitions toutes nouvelles pour l'adminiftration intérieure du Spectacle, ftatue fur les honoraires des auteurs & les gages des acteurs, aiguillonne les uns & les autres, excite leurs talens par des motifs d'intérêt : fuivant leurs travaux ils doivent avoir des augmentations. On y remarque en général de bonnes intentions, mais on y trouve encore bien des points à réformer pour porter l'Opéra au dégré de perfection & de fplendeur dont il eft fusceptible.

19 *dudit.* Les frondeurs de la Cour & du Ministere s'encouragent par l'impunité & répandent de nouveaux couplets intitulés, *les Etonnemens des Chartreux.* M. le Comte de Maurepas, M. Turgot, M. de Vergennes, M. de Malesherbes, M. le Comte de St. Germain, M. de Sartine, y figurent en premier rang, & comme il n'est personne ni ouvrage assez parfait pour ne pas présenter un côté à la critique & au ridicule, on trouve du sel & quelque justesse dans certains endroits du vaudeville, où d'ailleurs on accorde des louanges à tous ces Messieurs, pour mieux faire passer la Satyre. M. de Guibert & les nouveaux Régisseurs des Vivres y sont attaqués en sous-ordre & traités plus durement. Cette facétie est d'un bon faiseur pour la fabrique, elle est assez gaie & montre plus de malice que de méchanceté.

20 *dudit.* *Alceste*, le nouvel Opéra du Chevalier Gluck, est affiché pour mardi, pour la premiere représentation de cette nouveauté, qu'on annonce comme d'un triste, d'un lugubre, d'un noir épouventable.

21 *dudit.* Le Mandement de M. l'Archevêque de Lyon, tant attendu dans ce saint tems du Jubilé, paroît enfin; il est volumineux & effrayant par son étendue, il a 464 pages & porte le titre imposant d'*Instruction Pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Lyon sur les sources de l'incrédulité & les fondemens de la Religion.* Malgré les découvertes qu'annonce le Prélat, son ou-

vrage n'eſt rempli que de lieux communs. Il eſt foible de preuves, mais d'un ſtyle magnifique, & cette partie le fait lire avec plaiſir de ceux-mêmes qu'il ne ſauroit convaincre par ſa logique peu preſſante. On aſſure que M. l'Archevêque de Paris s'eſt piqué d'émulation & doit publier un traité ſur la même matiere; il eſt actuellement occupé à le faire compoſer.

22 *dudit.* On annonce de l'infatiguable M. de Voltaire un nouvel ouvrage, ayant pour titre *Lettres Tartares & Chinoiſes.* C'eſt tout ce qu'on en ſait.

22 *Avril* 1776. *Mandement de M. l'Evêque de *** pour la Publication du Jubilé.* Il ne faut pas s'en laiſſer impoſer par ce titre, qui n'eſt qu'une facétie très irréligieuſe contre la ſainte fête de l'Egliſe qui occupe aujourd'hui les Fideles. Elle eſt en vers. On ſait que le François rit de tout, même de ſes maux les plus préſens; eſt-il ſurprenant qu'un plaiſant, quoique bon Catholique, tourne en dériſion les courſes auguſtes que font aujourd'hui toutes les paroiſſes, tous les couvens, tous les Corps Eccléſiaſtiques, & la multitude immenſe des Pénitens de cette capitale corrompue? Excepté le ſujet, très condamnable, cette ſatyre impie, gaie & libertine contre les Prélats & les promenades du Clergé, eſt fort approuvée des beaux eſprits; elle eſt recherchée & lue avec avidité, d'autant qu'elle eſt toujours manuſ-

crite. Sans doute, si elle tombe entre les mains de quelque Ex-Jésuite, prédicateur de Paris aussi fameux & aussi zelé que le Pere Wagner à Coblence, il ne manquera pas de suivre ses erremens & d'anathématiser le poëte, qui est M. *Dulondet*, Secrétaire des Commandemens de S. A. Sérénissime Monseigneur le Duc de Penthievre.

23 *dudit.* La Tragédie-Opéra d'*Alceste*, qui doit se jouer aujourd'hui sur le théâtre Lyrique, est une espece de traduction: quant au Poëme de M. Cazabigy, M. le Bailly du Rollet, l'auteur des paroles françoises, annonce dans son avertissement que non seulement il a suivi en partie le plan de l'Italien, mais qu'il en a encore emprunté plusieurs détails, afin de conserver un grand nombre de morceaux de la musique *la plus passionnée, la plus énergique, la plus théâtrale qu'on ait entendue sur aucun Théâtre de l'Europe, depuis la renaissance de ce bel Art.* Il en cite pour garant le *Chevalier Planelli*, un des plus grands connoisseurs qu'ait aujourd'hui l'Italie, dans son traité *del Opera in Musica*, imprimé à Naples en 1772. Nous verrons si les connoisseurs François seront du même avis. Quant aux Répétitions, qui ne se sont pas réduites à cinquante gens de goût, comme le veut le Réglement, mais qui ont déja été presque aussi nombreuses que de coutume, le jugement général a été que les deux premiers actes

étoient fort beaux, mais que le dernier ne valoit rien.

24 *dudit.* On raconte un propos de la Reine au Roi qu'il faut prendre pour ce qu'il eſt, c'eſt-à-dire pour une gentilleſſe que ſe permettent deux époux dans leur intimité, mais précieux comme établiſſant le caractere des deux auguſtes perſonnages, & l'idée que la premiere a du Miniſtere actuel. Cette Majeſté revenoit de l'Opéra de Paris. Le Roi lui demanda comment elle l'avoit trouvé? Elle répondit *froid.* Il voulut s'informer ſi elle avoit été bien reçue des Pariſiens, ſi elle avoit eu les acclamations ordinaires? Elle ne répondit point à cette question, & le Roi comprenant ce que cela vouloit dire, repliqua: „ c'eſt qu'apparemment, Madame, vous n'aviez pas aſſez de plumes. *Je voudrois vous y voir*, Sire, *vous, avec votre* Saint Germain *& votre* Turgot, *je crois que vous y ſeriez rudement hué,*" repliqua la Reine avec une aimable vivacité qui fit rire le Monarque.

24 *Avril* 1776. Le Spectacle a été hier des plus brillants. La Reine, Madame, la Comteſſe d'Artois, Monſieur & le Comte d'Artois l'ont honoré de leur préſence. S. M. a fait de ſon mieux pour ſoutenir le chef-d'œuvre prétendu du Chevalier Gluck; mais tous les efforts des partiſans de cet Allemand n'ont pu garantir le mauvais effet du troiſieme acte, qui n'a reçu

aucun applaudiſſement. On a trouvé de la force, du pittoreſque & beaucoup d'énergie dans la Muſique des deux premiers; mais l'autre n'étant qu'une continuation de la même ſituation du ſecond n'a pu paroître que monotone & ennuyeux.

La Demoiſelle Roſalie qui, comme l'on a dit, a changé de nom depuis la piece des *Courtiſannes*, où l'une d'elles s'appelle *Roſalie*, & qui dans le livre s'eſt fait intituler *le Vaſſeur*, a rendu le rôle d'*Alceſte* avec beaucoup de ſentiment, d'expreſſion & de vérité; il eſt fâcheux que la nobleſſe de ſa figure ne réponde pas à celle du perſonnage. Le rôle d'*Admette* a été exécuté par le Sr. le Gros; il eſt fort inférieur au premier, & cet acteur n'a pas brillé; il a beaucoup crié, ce qui a gâté la beauté de ſon organe. Gelin a rempli les fonctions du *Grand Prêtre*, le troiſieme rôle du poëme, très ſimple, où il n'y a d'amour qu'un amour conjugal peu chaud au théâtre de l'Opéra, & reſſemblant beaucoup à celui d'*Orphée*.

Il y a tout à parier que ce chef-d'œuvre prétendu de M. Gluck ne prendra pas dans ce pays-ci, & que les nouveaux Régiſſeurs auront débuté ſous de ſiniſtres auſpices. Les Ballets même ſont miſérables, point d'air de violon, rien de gai, & d'ailleurs un décore très meſquin; cependant la décoration du dernier acte, faite d'après les deſſins de M. Machy, & exécutée par lui, s'annonce comme l'œuvre d'un grand maî-

tre; elle repréſente un ſite affreux: le fond eſt rempli par des arbres deſſéchés & briſés. Sur un des côtés on voit des rochers ſuspendus & menaçans, de l'autre une caverne d'où il ſort de tems en tems un feu obſcur. C'eſt l'entrée des enfers; en avancement, des arbres, & un peu de côté eſt l'autel de la mort. Il eſt de pierre brune & paré d'une faulx. Tout cet enſemble fait honneur à l'artiſte, par des effets de perſpective propres à faire illuſion, par des détails d'une grande vérité. Mais, en général, le peintre eſt plus propre à rendre la magnificence & le luxe des grands monumens que la ſimplicité & le terrible des objets triſtes de la nature.

25 *dudit.* M. l'Archevêque ayant été inflexible, il n'y a point eu de Spectacle dimanche, pas même de Torré; ce qui a fait refluer tous les oiſifs ſur les Boulevards, où deux files de caroſſes regnoient depuis les Boulevards Montmatre jusques à la porte de St. Antoine; d'où il réſultoit une pouſſiere effroyable qui a beaucoup fait crier contre Meſſieurs de la ville, dont l'incurie eſt très repréhenſible, ſous prétexte qu'ils n'ont fait leur marché d'arroſage qu'à commencer du 1er. Mai.

26 *dudit.* L'Oraiſon funebre de M. le Maréchal du Muy, que M. l'Evêque de Senez devoit prononcer dans l'égliſe des Invalides, a eu lieu en effet mercredi 24 en préſence d'une aſſem-

blée nombreuſe & diſtinguée, & le Prélat a paru répondre à l'opinion qu'on a conçue de ſes talens pour ce genre oratoire. La force & la véhémence paſſent pour les qualités dominantes de ſon dernier discours.

26 *Avril* 1776. On n'a pas été peu ſurpris de voir Mlle. Roſalie le Vaſſeur faire le rôle d'*Alceſte* au préjudice de la Dlle. Arnoux, à laquelle il auroit mieux convenu comme actrice, & d'ailleurs ayant droit de le réclamer par ſon ancienneté. Mais quand on ſçaura que la Dlle. Roſalie eſt maîtreſſe de M. le Comte de Mercy-Argenteau, Ambaſſadeur de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine, qu'elle le mene avec le plus grand empire, que le Chevalier Gluck doit être tout à la dévotion de ce Miniſtre, qu'il eſt logé chez cette Courtiſanne, on concevra pourquoi elle a remporté le triomphe ſur ſa rivale. Celle-ci n'en a pas moins eu d'humeur, elle a plaiſanté ſur l'autre, elle a ameuté toute ſa cabale contre elle, & c'eſt ce qui a enfanté du côté de Roſalie une Satyre atroce & dégoûtante contre la Dlle. Arnoux, qui ne mériteroit pas de produire la moindre ſenſation dans un autre lieu que les foyers de l'Opéra, & entre deux autres émules que deux Catins. Mais les nombreux partiſans de ces *Impures* donnent de la vogue à cette facétie pitoyable, encore comme ouvrage d'eſprit, & qui n'eſt que d'un mince écolier; cependant, comme elle con-

contient des anecdotes relatives à l'hiſtoire du jour, les amateurs la recueillent. Maître Linguet y joue auſſi un rôle.

27 *dudit.* L'Opéra d'*Alceſte* eſt très ſimple, il eſt dans le genre des tragédies Grecques, on n'y trouve qu'un amour conjugal, en général peu chaud, ſurtout à ce théâtre. Ce mérite, grand aux yeux de certains connoiſſeurs, ne l'a pas paru à la multitude, qui pleine du poëme plus intrigué de Quinault, préfere les galanteries fades de celui-ci à l'uni majeſtueux de l'autre. Dans l'ouvrage Italien, le premier acte conſiſte en l'expoſition de l'état déplorable du Roi mourant : pleurs & gémiſſemens du peuple qui l'adore & le regarde comme ſon pere. La Reine vient joindre ſa douleur à la ſienne & ne voit d'autre reſſource qu'en la bonté des Dieux. Ils vont tous invoquer Apollon dans ſon temple. Son Grand-Prêtre annonce que la Divinité va s'expliquer : l'Oracle prononce que rien ne peut ſauver le Roi, ſi quelqu'un ne s'immole pour lui. Tout fuit à cette terrible ſentence. *Alceſte* reſte ſeule, & ſe dévoue à la mort pour ſon époux. Le Grand-Prêtre lui annonce que ſon ſacrifice eſt agréé & lui preſcrit la maniere de le conſommer.

Le peuple ouvre encore le ſecond acte ; mais tranſporté de joye du retour d'*Admette* à la ſanté, ce Prince vient jouir des acclamations & participer au bonheur de ſes ſujets ; ce qui eſt

bientôt fçu d'*Alceste*, accourant aussi à la fête générale: la douleur de cette Princesse, qui perce malgré elle, la trouble bientôt. Son époux veut en savoir la cause & l'apprend. Ce Prince déja très touché qu'un de ses sujets ait racheté sa vie aux dépens de la sienne, qui veut connoître ce mortel généreux, & ne peut consentir à son échange, est dans le plus grand desespoir de la résolution de la Reine. Combat entre ces deux augustes personnages à qui appaisera la colere céleste. Le Chœur étourdi d'une résolution qu'il ignoroit, retombe dans la tristesse & dans l'abattement.

Alceste, au troisieme acte, arrive la premiere au lieu du Sacrifice: les démons lui déclarent que l'heure de son trepas n'est pas encore venue: *Admette* survient, & le combat recommence à qui périra pour l'autre. L'Epouse expire d'abord, l'Epoux se tue, le Peuple revient encore & gémit sur leur sort & sur le sien; Apollon paroît dans un char de gloire avec *Admette* & *Alceste*, qu'il rend à leurs sujets.

28 *dudit*. Le problême qui divisoit depuis longtems cette Capitale, au sujet des *Lettres de Ganganelli*, est enfin résolu. Une Lettre du Cardinal Antonelli déclare qu'elles ne sont point de ce Pontife, que la plupart sont controuvées & que celles-mêmes qui pourroient avoir été traduites, sont absolument altérées, falsifiées. Par conséquent tout le mérite de l'ouvrage qui sembleroit devoir rester à l'Edi-

teur, tombe avec cette impoſture; car il conſiſtoit uniquement dans le contraſte nouveau d'un Italien, d'un moine & d'un Pape, dégagé de préjugés ſur tout & même ſur la religion, ne reſpirant qu'humanité, douceur, tolérance. Du reſte, une morale aſſez triviale, nuls faits, nulles anecdotes, nulles vues politiques, point de diſcuſſion, rien d'approfondi dans la critique: c'eſt, en un mot, un livre digne de l'écrivain, de l'avanturier Caraccioli, qui, après avoir donné dans la vie de ce Saint Pere une grande idée de lui, quoique beaucoup de gens ne le regardent encore que comme très médiocre, a voulu l'accréditer par ces prétendues Epitres, où d'ailleurs elle eſt aſſez bien conſervée relativement au caractere établi & d'un ſtyle plus naturel & plus coulant que ne l'eſt celui du Sr. Caraccioli dans ſes autres productions. En un mot, il a profité adroitement de la premiere illuſion facile à produire ici ſur tout: par un retour d'amour-propre, par le goût particulier qu'il inſpiroit à ſon héros pour les François, il a gagné beaucoup d'argent, & il a bien droit de ſe moquer du public crédule, qui a adopté avec avidité une erreur dans laquelle cependant les gens qui ont du tact n'ont jamais donné.

28 *Avril* 1776. Les cenſeurs de l'Adminiſtration de M. Turgot ne ceſſent d'enfanter des ſatyres contre lui. Il court encore un nouveau

vaudeville intitulé *Prophétie Turgotine.* Il attaque cependant moins le Miniſtre même que ſon Syſtême & ſes Conſeillers: c'eſt à proprement parler une Parodie aſſez ingénieuſe de la Doctrine des Economiſtes, dont on fait voir le ridicule & les abus dans les conſéquences ultérieures de leurs principes: elle eſt d'ailleurs asſez gaie, d'un bon faiſeur, & ſupérieure à tout ce que la licence a enfanté à cet égard. Le dernier couplet, qui pour faire revenir le Roi des idées chimériques que ſon attrait lui a fait adopter trop aveuglement, le compromet & s'écarte du reſpect profond dû à ce maître auguſte, eſt vraiment condamnable & mériteroit au chanſonnier une correction ſévere.

29 *dudit.* On n'a pas manqué de faire contre l'Opéra nouveau quelques plaiſanteries. Voici une épigramme moins mauvaiſe que le reſte:

Pour Jubilé l'on repréſente *Alceſte*:
Les Confeſſeurs diſent aux Pénitens,
Ne craignez rien, à ce drame funeſte
Pour ſtation, allez tous, mes Enfans:
Par-là bien mieux dans ce tems d'abſtinence
Mortifierez vos goûts & vos plaiſirs;
Et ſi par fois vous avez des déſirs,
Demandez *Gluck* pour votre pénitence.

Le Bailly du Rollet n'eſt point exempt de la cenſure: on critique beaucoup ſes paroles peu Lyriques, où il y a pourtant de la force & des images: il ſe défend en diſant qu'il a été gêné

par la Musique & qu'il lui a fallu conformer absolument le sens, la mesure & le rithme à celle-ci, qu'autrement on auroit dû refondre.

29 *Avril* 1776. Outre le vaudeville dont on a parlé, il s'agit d'une autre facétie intitulée *les trois Maries*, dont on ne connoît encore que le titre & le sujet. L'idée de l'auteur est d'y tourner en ridicule trois Virtuoses du parti Economiste, fort liées avec le Contrôleur général, & chez lesquelles il tient des comités avec les Coryphées de la Secte: ce sont Madame la Duchesse d'Anville, Madame Blondel, & Madame Marchais, cette derniere surtout prête infiniment à la censure.

30 *dudit*. Les principes sur l'usure établis dans la requête des usuriers d'Angoulême au Conseil, adoptés, ce semble, par ce tribunal, puisqu'il les a favorablement accueillis & leur a donné gain de cause, étant ceux de la Secte Economiste qui ont dirigé M. Turgot dans son avis donné comme Intendant de Limoges, méritent d'être résumés en peu de mots; ils sont *qu'il ne peut y avoir d'usure dans le Commerce, que le taux de l'Escompte ne peut être fixé & que c'est encore un effet de l'ancienne barbarie ou de l'ancienne ignorance que de prétendre qu'un taux plus haut exigé par le prêteur le rend usurier & l'expose à des poursuites criminelles & à des pertes capitales.*

Au contraire, Me. Drou, auteur de la dé-

fenfe des ufures, prétend *qu'on appelle ufure mordante celle qui excede le taux du Prince & le taux du Commerce. Or, le premier eft à cinq pour cent & le fecond à fix. Celui-ci eft réglé d'après des certificats qu'atteftent toutes les places de Commerce.* Cette explication donne lieu à une digreffion hiftorique & intéreffante que fait l'Avocat fur l'ufure, qui eft toujours la fuite & la preuve infaillible d'un mauvais gouvernement, le fléau le plus redoutable du Commerce, qu'il détruit & ruine fans resfource. Il s'appuie de l'autorité des plus grands Publiciftes, des Politiques les plus profonds, des plus habiles Légiflateurs, même des auteurs Proteftans les plus favorables au prêt à intérêt, tels que Wolf, Puffendorf, Barbeyrac, la Placette. Les Cours Souveraines ont une jurisprudence conforme: il n'eft que les Economiftes qui fe foient avifés de penfer différemment. L'orateur peint ces Docteurs modernes *comme des hommes fans aucun caractere public, entraînés par l'amour des nouveautés, féduits par l'efpérance de fe faire un nom & une fortune, fe faifant un honneur d'attaquer comme des préjugés ridicules, des maximes de Légiflation, de Politique & de Morale, auffi anciennes que la formation des Sociétés....* Ces détails rendent fon ouvrage curieux, inftructif & amufant.

1 *Mai* 1776. Le Sr. Torré, pour engager le public à fe rendre à fon Wauxhall peu agréable par un froid trop rigoureux pour la faifon, a

annoncé pour famedi dernier un Concert au profit du Sr. le Brun, premier hautbois de l'Electeur Palatin; ce qui a en effet attiré du monde.

1 *Mai* 1776. La Demoifelle Dumesnil fe retire enfin du Théâtre François après 39 ans de Service. On ne connoît point d'acteur ni d'actrice qui ait refté auffi longtems fur la fcene, & fe foit confervé des partifans & des admirateurs ainfi presque dans la décrépitude du talent, car on ne peut disconvenir que celui de cette Melpomene n'eût étrangement baiffé. C'eft la Dlle. Sainval qui prend fes rôles.

1 *Mai*. Dimanche dernier, au moyen de la ceffation des Spectacles profanes à caufe du Jubilé, il y a eu un Concert Spirituel extraordinaire au château des Tuilleries; au profit de quatre gens à talens qui s'y diftinguent le plus & le foutiennent, favoir les Sieurs *Bezozzi*, *Jarnowick*, *Duport* & *le Brun*.

2 *dudit*. Il y a eu plufieurs Comités particuliers entre les Docteurs de Sorbonne relativement à la nouvelle Caiffe d'Escompte, aux Arrêts du Confeil concernant l'affaire d'Angoulême, & aux vues reconnues du Miniftere d'établir fur l'ufure des principes contraires à ceux des Théologiens. Il paroît que ces rigoriftes voudroient en conféquence prémunir les fideles par des décifions réitérées, en manifeftant dans ce moment de crife la Doctrine de l'Eglife fur cette matiere.

3 *dudit.* Un livre dont on annonçoit le titre depuis longtems, propre à exciter la curiofité du public, mais faifi & confisqué par la Police; ce qui en avoit fuspendu le débit, commence à percer : c'eft *le parfait Monarque.* Il eft en trois volumes.

3 *Mai* 1776. On travaille à réparer les défauts d'*Alcefte ;* & pour jetter dans le troifieme acte plus de variété, il eft queftion d'y introduire un *Hercule*, perfonnage néceffaire à l'action, fuivant la fable: mais il fera difficile que cette interpollation s'accorde avec les deux premiers actes, &, en général, tout ouvrage ainfi refait de pieces & de morceaux eft toujours médiocre.

4 *dudit.* Le Ballet de *Medée & Jafon*, qui fe donne depuis plus de trois mois avec un concours continuel & l'admiration toujours foutenue du public, eft fans doute le plus beau fpectacle en ce genre qu'on puiffe trouver dans l'Europe entiere, non feulement par le génie de l'invention, mais encore par la richeffe des acceffoires & furtout par une exécution complette. Le départ de Mlle. Heinel, fur le point d'aller faire fa tournée ordinaire en Angleterre, va feul fufpendre cette pantomime, qui mérite quelques détails avant qu'elle difparoiffe tout-à-fait. Elle dure trente-cinq minutes & pendant toute cette action il n'y a pas un inftant où l'intérêt ne croiffe & n'augmente la curiofité du Spectateur. La premiere imagination en eft

dûe au Sr. Noverre, qui avoit le plus grand talent pour ce genre de compofition. En 1770 on l'enchaffa dans le Ballet d'*Ismene & d'Ismenias*, où, quoi qu'elle fût amenée, elle déplut par fa longueur & comme formant un autre Drame dans le Drame même. Aujourd'hui qu'elle eft ifolée & compofe un tout, qu'elle a été perfectionnée par le Sr. Veftris, il en refulte un plaifir général & elle eft, ce femble, hors de la critique.

Tout le monde connoît le fujet. Le Ballet commence par la réception de *Medée* & de *Jafon* à la Cour de Corinthe, honneurs qu'on leur rend, danfes & feftins, où il n'y a encore que de galanterie; quadrille entre les deux époux nouvellement arrivés, & *Créufe*, fille du Roi, qu'un Prince étranger recherche & courtife. La fympathie fe fait fentir entre *Jafon* & la jeune Princeffe; *Medée* ne tarde pas à s'en appercevoir; l'amant rejetté difparoît, & il fe forme un trio entre les trois perfonnages reftans: efforts de l'époufe pour ramener *Jafon*, qui femble revenir, puis retombe dans fon ivreffe. La jaloufie croît au cœur de *Medée*, elle combat contre la fureur qui s'y éleve, elle fe fait amener fes enfans, elle roule dans fa tête un deffein de vengeance affreufe, elle ne la fatisfait pas, & la juge imparfaite: *Jafon* furvenant, elle tente un dernier effort auprès de l'infidele par le fpectacle & les careffes de ces gages chéris de leur union; il ne peut y réfi-

ſter & revient à elle; mais la vue des charmes de ſon amante le trouble & l'enchante de nouveau. *Medée* voyant qu'il n'y a plus de reſſource, évoque les enfers & forme ſes enchantemens. Cependant *Jaſon* enivré de ſon amour, conclut l'himen. *Créon* lui remet le ſceptre, & le fait reconnoître pour ſon ſucceſſeur par les peuples; ce qui repoſe délicieuſement le cœur du Spectateur, ſerré juſques-là par les paſſions dont il a été agité avec la Magicienne. Au-milieu de la joie générale qui regne à Corinthe durant la fête ſolemnelle qui s'y célebre, *Medée* ſemble revenir à ſa tendreſſe pour *Jaſon;* elle la porte au point de ſe conformer à ſes volontés, d'offrir ſes préſens; ils conſiſtent ſurtout dans un bouquet, dont elle orne le ſein de ſa rivale, puis elle ſe retire. Le poiſon opere bientôt ſon effet: tourmens de *Créuſe*, déſeſpoir de *Jaſon*, qui arrache le bouquet & reconnoît la vengeance de *Medée*. Déſordre général dans le Spectacle. *Medée* vole dans les airs ſur un char traîné par des dragons; elle eſt avec ſes enfans, elle les égorge aux yeux de leur pere, & lui jette le poignard dont il ſe tue à ſon tour; lorſqu'elle a bien aſſouvi ſes regards par la vue de tous les maux qu'elle a cauſés, elle fait ſortir les Démons, derniers exécuteurs de ſa colere, qui embraſent & réduiſent le palais en cendre.

Sans doute, *Medée* poignardant ſes enfans publiquement eſt contre le précepte d'Horace,

qui dit *nec coram populo pueros Medea trucidet:* mais cette horreur eſt adroitement préparée par le premier combat dans le cœur de *Medée*, qui le poignard levé ſur les victimes innocentes revient à la pitié, & s'efforce d'attendrir *Jaſon* par eux : d'ailleurs, l'action ſe paſſant dans les airs, elle eſt comme hors de la ſcene & dans un autre monde.

Le Sr. Gardel, qui fait le perſonnage de l'amant de *Créuſe* dédaigné, le plus court & le plus foible de la pantomime, le remplit de ſon mieux & auſſi bien que le comporte ſon rôle. Celui de *Créuſe*, rendu par Mlle. Guimard, a toutes les graces, tous les charmes, tout le plaiſir naïf d'une jeune perſonne, dont le cœur s'ouvre pour la premiere fois à l'amour : les dégradations de ſa danſe, lorſque le poiſon agit, ſont bien marquées & ſes accès convulſifs exprimés avec préciſion & nobleſſe. Le rôle de *Jaſon*, aſſez ſot en lui-même, eſt relevé par la majeſté des geſtes, des attitudes, par les regrets, les combats & les remords dont eſt agité le Sr. Veſtris. Mais tout eſt ſubordonné, comme il doit l'être, à l'Actrice principale, à *Medée*, dans laquelle ſe transforme Mlle. Heinel, avec une vérité qu'on ne ſauroit ſurpaſſer. Cette Danſeuſe, la plus belle créature qu'on ait vue au théâtre, de la taille la plus impoſante & la plus majeſtueuſe, éprouve dans ſon viſage une continuation d'altérations rapides & variées, telles que l'exigent les paſſions diverſes

dont elle eſt agitée. Ce ne ſont pas de ſimples nuances, ce ſont les impreſſions vives & profondes de la douleur, les fureurs, les emportemens de la jalouſie; c'eſt le ſombre d'une joie forcée, d'une diſſimulation violente, enfin c'eſt la rage du deſeſpoir parvenu à ſon comble. Toutes les deſcriptions, au ſurplus, ne peuvent fournir qu'une idée, une esquiſſe foible de ce drame fait pour les yeux; mais dans le tableau duquel il y a plus d'expreſſion, de ſublime, de génie, que dans les plans embrouillés & compliqués de nos tragédies modernes & dont le jeu même eſt plus intelligible & plus propre à pénétrer l'ame que les ſaccades d'une verſification tonnante.

5 *dudit.* Depuis peu les marchands de nouveautés en tabatieres, pour exciter le goût des amateurs par la variété, ont imaginé des boîtes plates, qu'ils ont par cette raiſon appellé des *Platitudes*; elles ſont de carton & à très bon prix. Madame la Ducheſſe de Bourbon eſt allée ces jours derniers à l'hôtel de Jaback, & quand on a demandé à ſon Alteſſe ce qu'elle déſiroit? elle a répondu, *des Turgotines.* Le marchand a paru ſurpris, & ignorer ce qu'elle vouloit dire: „ oui, a-t-elle ajouté, des tabatieres comme celles-là," en montrant la forme moderne. — „ Madame, ce ſont des *Platitudes*, a-t-il répliqué. — Oui, oui, a riposté la Princeſſe, c'eſt la même choſe." Le nom leur en eſt reſté, & cette gentilleſſe oc-

cupe Paris pour le moment; il n'eſt perſonne qui ne veuille avoir ſa *Turgotine*, ou ſa *Platitude.*

6 *dudit.* Le Parlement, trouvant que le livre qu'on a annoncé ayant pour titre *le parfait Monarque*, reſpiroit le Syſtême des Economiſtes, l'a jugé digne d'anathême, & a ordonné vendredi qu'il feroit laceré, brûlé, &c.

6 *Mai* 1776. C'eſt demain qu'on attend les changemens d'*Alceſte.* Au ſurplus le Chevalier Gluck eſt dans la plus parfaite ſécurité; il aſſure que ſi ſa muſique ne prend pas aux premieres repréſentations, elle prendra aux dernieres; que ſi ce n'eſt cette année, ce ſera l'année prochaine, ce ſera dans dix ans, parceque c'eſt la Muſique la plus analogue à la nature, & qu'il n'en connoît pas de plus vraie. Cette confiance, qui ſeroit ridicule & folle dans un homme médiocre, doit être regardée de la part de ce grand homme comme une conviction intime de ſon mérite, comme cette noble audace du génie qui ſent ſes forces & ſa valeur, & qui ſe juge avec la même impartialité que s'il étoit étranger à lui-même.

7 *Mai* 1776. M. Seguier a fait un grand Requiſitoire aux Chambres aſſemblées contre le livre annoncé, intitulé *le Monarque accompli, &c. par M. de Languinais, Principal du College de Moudon, en trois volumes;* avec cette épigraphe: *narrando laudare & laudando monere, novum ſcribendi genus hactenus intactum,*

imprimé à Lausanne en 1774. Il paroît par l'analyse vague de l'Avocat Général, que l'auteur trouve son héros existant dans la personne de l'Empereur actuel. En souscrivant à l'Eloge de ce Prince & en y ajoutant du sien, il reproche au prétendu Principal de College de prêcher la sédition, la guerre civile, la vengeance contre les tyrans, & de mettre ses projets sanguinaires dans la bouche de S. M. Impériale. Delà une excursion violente contre les Economistes, contre les Philosophes, que le Magistrat inculpe de détruire tous les gouvernemens sous prétexte de les réformer.

En conséquence le Parlement a proscrit la brochure comme séditieuse, tendante à la révolte & à soulever les esprits contre toute autorité légitime, attentatoire à la Souveraineté des Rois, & destructive de toute subordination, en cherchant à anéantir, s'il étoit possible, dans les cœurs des Peuples, les sentimens d'obéissance, d'amour & de respect qu'ils doivent à leurs Souverains, &c. Tout cela donne un merveilleux véhicule à l'ouvrage qu'on n'osoit ouvrir à cause de sa longueur.

8 *dudit.* Un Drame lu dernierement à l'assemblée des Comédiens, y a causé les plus vifs transports; les cœurs de ces Messieurs & de ces Dames ont été tellement émus de sensibilité, qu'ils ont arrêté par acclamation de le recevoir & de le mettre tout de suite à l'étude, persuadés qu'un chef-d'œuvre de cette espece devoit

être au dessus des regles & que les auteurs en rang ne s'opposeroient point aux plaisirs du public. Il a pour titre *le Prisonnier*: à la chaleur du style, les histrions l'ont jugé de Jean Jacques Rousseau; mais l'auteur s'est fait connoître. Pour accorder son travail profane avec le saint tems du Jubilé, il en a fait hommage au Pape, qui lui a répondu par le bref le plus flatteur, en lui envoyant la patente de membre de l'Académie des Arcades de Rome, & une belle Médaille d'or accompagnée d'une magnifique chaîne garnie de diamans. Le Nonce a été chargé de lui remettre lui-même les présens de sa Sainteté. Le Poëte, déja triomphant, est fils naturel d'un homme estimé dans la carriere dramatique, de feu Boissi.

12 *Mai* 1776. On a enfin introduit vendredi à l'Opéra un rôle d'*Alcide* dans *Alceste*. La chambrée étoit nombreuse relativement à ce changement qu'on attendoit depuis plusieurs représentations. Le parti du Chevalier Gluck avoit amené un renfort d'auxiliaires; mais le Poëme ni la Musique n'y ont rien gagné au gré des adversaires, & les admirateurs sinceres de l'ouvrage de cet Allemand le préferent dans l'ancien costume.

12 *Mai*. Un M. d'Aucourt, Fermier Général, se piquant de bel esprit, avoit composé, il y a longtems, c'est-à-dire du tems où l'Ambassadeur Turc étoit à Paris, des Mémoires en Roman relativement aux avantures de ce Mu-

ſulman & de ſa ſuite dans cette Capitale, avec les filles qui ſe trouvoient très bien de cette nation. Il vient d'en faire faire une nouvelle édition, ſous le titre de *Mémoires Turcs, par un auteur Turc, de toutes les Académies Mahométanes, Licencié en droit Turc & Maître-ès-arts de l'univerſité de Conſtantinople* : *&c.* & pour donner de la vogue à cette brochure, il l'a dédiée à la Demoiſelle *Duthé*, la plus fameuſe courtiſanne du jour. Le perſiflage de l'Epitre a fait fortune, & toutes les *Impures* de la Capitale ont voulu acheter l'ouvrage.

12 *Mai* 1776. Le nouvel ouvrage de M. de Voltaire eſt un gros livre intitulé *Lettres Chinoiſes, Indiennes, & Tartares;* mais ce n'eſt à proprement parler qu'un point de ralliment, ſous lequel il a raſſemblé une quantité de facéties déja connues & ſur des objets qu'il a rebattus cent fois.

13 *dudit.* Il ſe répand une épigramme dure contre M. de la Harpe: ſans avoir infiniment de ſel, elle eſt remarquable par les anecdotes qu'elle renferme concernant ce Poëte, dont la morgue déplaît à beaucoup de monde. Pour la bien entendre, il faudroit ſavoir ſon hiſtoire & connoître ſa figure: en général il eſt d'une extraction très obſcure, & paſſe pour bâtard. Dans ſa jeuneſſe ayant été élevé par charité au college d'Harcourt; il fit une ſatyre, encore écolier, contre le Principal qui l'avoit recueilli, ſi hor-

horrible qu'il fut mis en prison. L'Auteur, par une licence poétique, suppose que c'est à Bicêtre; ce qui n'est pas constaté. Il est d'une petite taille, & a l'air assez insolent. On peut se rappeller sa querelle avec le Sr. Blin, qui le traîna dans le ruisseau & dont on a parlé, son dévouement à la clique moderne, &c.

Enfant trouvé de la Philosophie
Dont il feint d'être possédé,
Fantoccini (*) fougueux, bravement secondé
Par les brigands de l'Encyclopédie,
Lâche Rimeur par Blin intimidé,
De Medailles chargé, mais couvert d'infamie,
A Bicêtre il a préludé
Aux honneurs de l'Académie.

13 *Mai* 1776. *Epigramme.*

Sur les genoux de Perette, sa femme,
Un menuisier mangeoit sa soupe un jour;
Un sien ami l'apperçoit & l'en blâme,
Eh! qui pourroit s'attendre à pareil tour,
Comment chez toi point de table, compere?
Un menuisier.... Eh! pourquoi t'étonner,
Dit l'artisan, voici tout le mystere:
Dès que j'ai fini de dîner,
Je n'ai que la nappe à lever,
Et je f*** la table par terre.

(*) Espece de Marionettes d'un théâtre des Boulevards.

13 *Mai* 1776. Outre la plaiſanterie des *trois Maries*, on parle d'une autre, intitulée *les Mannequins*. La disgrace de M. Turgot fera percer plus aiſément ces ſatyres contre lui, accompagnées, ſans doute, de pluſieurs autres.

14 *dudit*. Il commence à ſe répandre très clandeſtinément un livre qui allarme beaucoup la Police: il a pour titre *Mémoires concernant l'adminiſtration des finances ſous le Miniſtere de M. l'Abbé Terrai, Contrôleur général*, avec cette Epigraphe: *illi robur & æs triplex civia pectus erat*. On ajoute qu'on voit à la tête de l'ouvrage un Portrait de ce Miniſtre, qui n'eſt pas ſûrement le fruit des ſoins officieux de la reconnoiſſance ou de l'amitié: on en juge par le quatrain qui eſt au bas, dont on trouvera les vers un peu durs, mais analogues à ſa phyſionomie, au caractere, & à la conduite du perſonnage:

Le ſeul aſpect d'un tel Miniſtre
De ſa vie offre le tableau:
A cette figure ſiniſtre,
France, reconnois ton bourreau!

15 *dudit*. La Faculté de Médecine n'eſt pas reſtée ſans replique au Mémoire du Docteur Guilbert de Préval; elle en publie un, où elle démontre que cet accuſé a tort de ſe plaindre des décrets rendus dans ſon affaire, puiſqu'ils n'ont pas la ſanction néceſſaire pour leur donner caractere de jugement, & qu'il déclamoit

prématurément contre son Corps, n'ayant pas encore déterminé ce qu'il devoit penser sur son compte.

15 *Mai* 1776. La cabale Encyclopédique a tellement intrigué pour M. de la Harpe dans le sein de l'Académie Françoise, qu'il en a été enfin élu le lundi treize. Comme le mot du Roi qu'on a rapporté l'année derniere pouvoit occasionner quelque crainte que S. M. ne voulût pas confirmer ce choix, on avoit pressenti ce Monarque, & on l'avoit disposé plus favorablement pour le candidat.

16 *dudit*. Au début du Ministere de M. Turgot, comme ce Ministre commençoit à annoncer son esprit de réforme, & surtout de liberté dans le Commerce de denrées, que la Caisse de Poissy excitoit de vives réclamations de la part des marchands forains, des bouchers & des citoyens de la capitale, cette Compagnie crut devoir gagner les devans & faire revenir le Ministre & le Public prévenus contre elle. Un de ses faiseurs fut chargé de son apologie, présentée au Contrôleur Général sous le titre de *Réflexions sur l'établissement de la Caisse de Poissy*. On s'y plaignoit que les gens qui vouloient exciter l'Administration à supprimer cette Caisse, n'ont pas bien connu la nature de son établissement, le but qu'on s'est proposé en le formant, & les effets qu'il peut avoir; l'auteur leur reproche la fatalité, ou plutôt, dit-

il, la négligence qui leur a fait ignorer ou méconnoître les faits conſtatés indubitables.

Un Economiſte, un membre de la Secte qui s'élevoit le plus contre les gens de la dite Caiſſe, partit des faits établis dans ce Mémoire même pour y ripoſter par une brochure ayant pour titre, *Bilan de la Caiſſe de Poiſſy*, avec cette Epigraphe : *habemus confitentem reum*, où, d'après les propres calculs du défenſeur de la Caiſſe & ſes expoſés, il en réſulte que les habitans de Paris payent 2,760,000 Livres, pour une impoſition qui n'en rapporte au Fisc que 750,000 Livres, ou autrement, que les fermiers retiroient un intérêt de 92 Livres & un peu plus d'un tiers pour cent de leurs fonds: uſure exceſſive & ruineuſe que les plus fameux *Gribelins* ne déſavoueroient pas.

Ce bilan de la Caiſſe de Poiſſy étoit anonyme, mais l'abbé Baudeau l'a malheureuſement avoué en l'inſérant au tome ſecond des *Nouvelles Ephémerides* de 1776, Journal dont il eſt auteur. Les fermiers diffamés par cette brochure, & excités ſous main par le Parlement, ont fait un *Mémoire à Conſulter & Conſultation* ſur la queſtion de ſavoir s'ils ne ſont pas en droit d'attaquer en réparation le Coryphée Economiſte? En conſéquence de la réponſe favorable des Juriſconſultes, l'abbé Baudeau a été aſſigné au Châtelet ſamedi 11 de ce mois, & le voilà tourmenté d'un bon procès de Dieu

qui le guérira vraisemblablement de la rage d'écrire.

Ce qui démontre la collusion du Parlement avec les fermiers, c'est que les Remontrances de cette Compagnie contre les Edits derniers sont en grande partie de M. d'Outremont fils, Conseiller au Parlement, & que le Mémoire est de M. d'Outremont pere, Avocat.

16 *Mai* 1776. Il paroît que les *Mannequins* ne sont point une chanson, comme on l'avoit cru, mais une brochure satyrique & infernale, puisqu'on s'y permet de s'exprimer sur le compte du Roi même d'une façon peu respectueuse & punissable; c'est ce qui rend le pamphlet très rare. On dit cependant que S. M. n'y est désignée que sous le nom vague de *Sophi*; au lieu que les Ministres y sont nommés, mais par anagramme seulement.

17 *dudit*. Le tripot du théâtre lyrique, malgré les nouveaux Réglemens, est en plus grand desordre que jamais : tout y est en fermentation. Les Coryphées de la danse sont surtout offensés, de n'être pas traités avec autant de considération que ceux du chant : ils prétendent que leur talent vaut bien l'autre, surtout en France, où il soutient souvent des ouvrages qui ne rapporteroient rien sans cet accessoire. Ils ont en conséquence présenté un Mémoire très bien fait, dit-on, pour justifier leurs plaintes. Les Administrateurs semblent déjà fati-

gués de ces désagrémens. Le Sr. Bourboulon a déclaré qu'il se démettoit; le Sr. Buffau menace d'en faire autant: ils se plaignent qu'un certain Mesnard de Chouzi, sans aucun caractere, s'est immiscé dans leurs comités, y jette le trouble, & fomente les divisions parmi les inférieurs pour obliger la Régie actuelle à se dissoudre & élever sur ses débris une autre Compagnie.

17 *Mai* 1776. L'Abbé Elloy, ainsi qu'on le présumoit, n'a été exilé que pour la forme & est déja de retour dans cette capitale. Le Parlement ne témoigne aucune répugnance pour le recevoir en cas qu'il se présente, quoique son extraction ne soit pas brillante.

18 *dudit.* On commence à voir des chapeaux à quatre cornes, & les petits-maîtres ont adopté le matin en déshabillé cette coëffure grotesque. On la dit excellente pour le Soldat, en ce que de la façon dont il se couvrira le chef, les cornes latérales ne le gêneront point du côté du fusil; le bord du côté du front sera plus large, & se rabattra comme un abat-jour pour garantir les yeux de la poussiere, du soleil & le devant du corps de la pluie.

19 *dudit.* Mademoiselle la Guerre a pris vendredi le rôle d'*Alceste* à l'Opéra & l'a exécuté, au gré de ses partisans, aussi bien que Mlle. Rosalie; elle a sur celle-ci l'avantage d'être jolie: cela ne peut que redoubler la rage de Mlle. Arnoux.

Le Chevalier Gluck, mécontent du peu d'accueil qu'on fait à son ouvrage, regardé ailleurs comme son chef-d'œuvre, est parti le cœur navré de douleur d'avoir perdu sa niece dont il a appris la mort: c'étoit un sujet doué des plus rares talens pour la musique & le chant.

20 *dudit*. D'après les citations de la Consultation pour les fermiers de la Caisse de Poissy, il faut conclure que le Mémoire inséré aux *Ephémérides* est autre chose que le Bilan, quoique le résultat en soit le même, c'est-à-dire une accusation contre les premiers de gagner plus de 92 pour cent sur une vente d'environ 90,coo bœufs ou vaches par an aux marchés de Sceaux & de Poissy: mais on articule en outre d'autres inculpations plus directes; on leur y suppose une cupidité qui marchoit de prévarications en prévarications, qui saisissoit tous les moyens de dévorer la subsistance des peuples. Un Sage, comme l'abbé Baudeau, dit-on, devoit-il enflammer la fureur naturelle des sujets contre les impositions & ceux qui les perçoivent, en peignant les fermiers plaignants comme des exacteurs, qui ajoutoient encore aux rigueurs de l'impôt tout ce que l'avarice a de plus bas & l'oppression de plus cruel?

Quoique, suivant la Consultation du 24 Avril, les consultans puissent prendre la voye criminelle, on estime qu'ils doivent préférer la voye civile, comme plus modérée & conduisant au même but.

De ſon côté l'abbé Baudeau ſe diſpoſe à répliquer, c'eſt-à-dire, à comparoir, à plaider lui-même ſa cauſe & à prouver ce qu'il a avancé; cet événement retarde ſon départ.

20 *Mai* 1776. Le Clergé ſeroit déſolé par l'apparition d'une nouvelle brochure intitulée *Suite du Dialogue ſur les mariages des Proteſtans, ou Réponſe de M. le Curé de *** à l'auteur d'une brochure* intitulée *les Proteſtans déboutés de leurs prétentions*, ſi la diſgrace de M. Turgot ne le conſoloit de tout en ce moment.

20 *Mai*. Un abbé Faucher, jeune homme, qui commençoit à prêcher, ſe vouloit diſtinguer, & ſe vouant à la Secte à la mode commençoit à faire bruit par ſon affectation de gliſſer la morale Economique avec la morale Evangélique, & de faire venir adroitement des tirades & des éloges étrangers au fond de ſon ſujet. M. Turgot étoit un des ſaints que cet orateur célébroit le plus. Les dévots ont été outrés d'un zele de cette eſpece, ils ont peint l'abbé Faucher à M. l'Archevêque comme un prédicateur profane & ſcandaleux, & le Prélat l'a interdit au milieu de ſa ſtation à Saint Germain l'Auxerrois, ſans que depuis on l'ait pû faire revenir ſur le compte de l'Eccléſiaſtique.

20 *Mai*. A la ſuite des Mémoires concernant l'Adminiſtration & le Miniſtere de M. l'Abbé Terrai, on trouve *la Relation hiſtorique de l'E-*

l'Emeute arrivée à Paris le trois Mai 1775, *& de ce qui l'a précédé & suivi.* Cette Collection est terminée par 14 *Lettres d'un Actionnaire à un autre Actionnaire sur la dissolution de la Compagnie des Indes & sur les causes de cet événement désastreux.*

21 *dudit.* Il est fort question de dresser un second théâtre François sous le nom de *Comédiens de Monsieur.* Plusieurs auteurs se sont réunis pour solliciter cet établissement, duquel il résulteroit une émulation utile entre les deux troupes.

22 *dudit.* *Epitre aux Calomniateurs de la Philosophie.* Cet ouvrage en vers, précédé d'une épigraphe tirée de M. d'Alembert, quoique vendu sous le manteau, a certainement été fait sous les auspices du Ministere. Par malheur tous les Eloges prodigués à M. Turgot & à ses opérations ne lui peuvent aujourd'hui servir de passe-port, & il faudra comme ci-devant, suivant l'expression de l'auteur, faire encore entrer la raison en contrebande dans Paris. Les prêtres y sont fort maltraités, ainsi qu'on s'en doute bien. Pour mieux en entendre le but, il faut savoir que dans ce tems du Jubilé, les Prédicateurs dans leurs chaires, les Evêques dans leurs Mandemens, les Curés dans leurs prônes, ont affecté à l'exemple du Pape, dans sa Bulle, de s'élever contre les Philosophes. Il est juste que ceux-ci prennent leur revanche

Au lieu de répondre par quelque differtation en forme, & de reffaffer tout ce qui a été dit à cet égard, ils ont confié leur défenfe à un poëte qui la rend ainfi plus transmiffible & plus piquante, en lui donnant un air de fraîcheur & de nouveauté.

23 *dudit.* Le Colifée s'eft rouvert le 19 Mai, non encore avec beaucoup d'affluence à caufe du froid qu'il continue de faire.

23 *Mai* 1776. On avoit gravé le Portrait de Mad. la Préfidente de Saint Vincent, devenue fi fameufe depuis fon procès. Elle étoit repréfentée en bufte, fort décolletée, & de la maniere auffi lascive que le peut permettre cette forme. On s'étoit contenté de mettre au bas fon nom de famille, *Julie de Vence, femme du Préfident de Saint Vincent;* on y avoit ajouté *petite-fille de Mad. de Sevigné.* La famille n'a pas trouvé à propos que cette Eftampe fe vendît, & en a fait enlever tous les exemplaires.

24 *dudit.* On attribue l'*Epitre aux Calomniateurs de la Philofophie* à M. Marmontel, ou à M. de la Harpe: elle eft dans la maniere dure, rocailleufe & obfcure de ces deux poëtes. On croit pourtant plus aifément qu'elle eft du dernier, que c'eft une efpece de chef-d'œuvre qu'il a dû faire, un hommage qu'il a voulu rendre à la Secte Encyclopédique, avant d'être admis à l'Académie Françoife. Au furplus, il y a de la force, des images & de la raifon

dans cet ouvrage, où la poéfie embellit la derniere fans lui faire tort. Le Syndic de la Faculté, *Riballier*, & l'ancien Evêque du Puy, le Franc de Pompignan, aujourd'hui Archevêque de Vienne, font les coryphées du parti contraire qu'on attaque le plus; on accufe furtout le dernier d'avoir fait publier au prône que *tout Philofophe étoit ennemi des Rois.* C'eft particulierement à cette accufation renouvellée avec affectation par le Clergé, lorsque M. Turgot & M. de Malesherbes étoient dans le Miniftere, qu'on répond, en faifant voir que le Fanatisme feul eft le véritable ennemi du trône, qui prétend ôter & donner les fceptres à fon gré au nom de Dieu. Il eft fâcheux que des plaifanteries trop burlesques & des impiétés un peu outrées déparent le total de l'Epitre, où l'on apprend aux Monarques qu'ils ne peuvent mieux faire que de faire gouverner les Sages fous eux, que d'éclairer leurs peuples, dont ils n'auront jamais rien à craindre tant qu'ils les régiront par la raifon; qu'au contraire, une nation ftupide, affervie fous le joug des Prêtres, n'agit que par eux, & a été fouvent l'inftrument dont ils fe font fervis pour détrôner les Princes qui vouloient fe fouftraire à leur domination. On félicite LOUIS SEIZE d'avoir pris la Philofophie pour Mentor; on défigne fenfiblement ainfi M. de Maurepas, le feul aujourd'hui des Dieux tutélaires qu'invoque & préconife le Poëte.

24 *Mai* 1776. Le Pere Richard, Jacobin, eſt l'écrivain fanatique, auteur de la brochure intitulée *les Proteſtans déboutés de leurs prétentions*. C'eſt un gagiſte du Clergé, que celui-ci met en œuvre, mais qui paroît avoir plus de zele que de bon ſens. L'auteur de la réfutation le lui prouve à merveille, de façon à lui ôter toute réplique.

25 *dudit*. Il y a un concours ouvert au Coliſée pour les feux d'artifice : il doit avoir lieu pendant les trois fêtes, entre le Sr. *Squaglia*, artificier de la République de Lucques, qui commencera à déployer ſes talens le jour de la Pentecôte : le lendemain ce ſera le tour du Sr. *Furth*, artificier de Munſter ; & enfin le mardi le Sr. *de la Variniere*, artificier du Roi, luttera contre ces rivaux étrangers.

26 *dudit*. L'auteur de la réfutation du livre du Pere Richard, à l'occaſion des bruits répandus que le Gouvernement alloit faire une loi pour valider les mariages des Proteſtans, fait voir d'abord à ce fougueux adverſaire que ſon zele n'eſt rien moins que charitable ; il lui prouve enſuite que ſes raiſonnemens ne valent rien ; il établit que le mariage eſt avant le ſacrement, qu'il eſt dans l'ordre ſocial ſans lui, que c'eſt une ignorance de proſcrire l'un, une héréſie de rejetter l'autre, un défaut de jugement de les identifier ; que s'ils ſont ſéparables, dans le mariage tout le civil eſt du for extérieur, tout le ſpirituel dans le ſacrement eſt du for intérieur ;

que le premier appartient au Corps politique, & le second est tout entier au Corps eccléſiaſtique: or, l'Eglise étant dans l'Etat, & non pas l'Etat dans l'Eglise, il eſt évident que le Prince, à la tête de l'Etat, étend ſa jurisdiction ſur tous les intérêts du Corps Civil, & que l'Egliſe doit borner la ſienne au rit établi pour l'adminiſtration des ſacremens. Nul doute donc que le Roi Très Chrétien ne puiſſe, ſans compromettre la Religion, autoriſer l'union matrimoniale des Proteſtans, par telle forme civile & judiciaire qu'il voudra introduire: mais le doit-il? le redoutable adverſaire détruit également les raiſons du moine, qui prétend que non, & lui fait voir qu'il ne s'entend pas mieux en Politique qu'en Théologie. Tout ce traité eſt rempli de ſageſſe, d'érudition & de logique; il eſt diffus, comme la premiere partie. On y trouve un morceau philoſophique ſur la Liberté de la Preſſe, néceſſaire du moins à l'égard des livres de controverſe, d'autant meilleur que c'eſt un point de liberté ſur lequel ſes partiſans modernes n'ont pas encore inſiſté & d'autant plus néceſſaire qu'il eſt le plus propre à contribuer à la deſtruction des préjugés auxquels ils ſont la guerre.

26 *Mai* 1776. On n'a pas manqué de lâcher des quolibets contre M. Turgot. Le bon mot le plus plaiſant eſt celui de Madame la Marquiſe de Fleuri; elle étoit dans une ſociété, où M.

d'Alembert témoignoit ſes regrets ſur la perte de ce Miniſtre, en s'étendant ſur la multitude de bonnes choſes qu'il avoit faites. On le contrarioit à cet égard: „ au moins, s'écria-t-il, „ ne peut-on nier qu'en peu de tems il n'ait „ fait un furieux abattis dans la forêt des pré- „ jugés: *c'eſt donc pour cela*, a repris avec vi- „ vacité la Marquiſe, *qu'il nous a donné tant* „ *de fagots.*"

26 *Mai* 1776. *Les Mannequins* ne ſont que manuſcrits, & comme ils ont une certaine étendue, les copies s'en multiplient lentement, & rendent l'ouvrage difficile à avoir. On ne peut aſſeoir de jugement précis concernant cette Satyre, ſans l'avoir lue; tant les avis ſont différens: les uns la trouvent pleine de ſel & de fineſſe, les autres dure & groſſiere; tout le monde s'accorde ſeulement à la décider fort condamnable. Quant aux *trois Maries*, on les connoît encore moins.

27 *dudit.* Mlle. l'Eſpinaſſe, très connue dans le monde par l'aſyle qu'elle donnoit à M. d'Alembert, par ſa paſſion pour l'Encyclopédie & les Encyclopédiſtes, ainſi que pour les Economiſtes, vient de mourir. Les Coryphées de ces deux cabales la regrettent par cette raiſon; elle tenoit un de ces bureaux de philoſophie ſubſtitués aujourd'hui à ceux de bel eſprit. M. de la Harpe étoit un de ſes nourriſſons: elle ouvroit depuis quelque tems les portes de l'Académie par ſon crédit ſur le Secrétaire qui me-

ne la Compagnie. Ce Poëte eſt le dernier qu'elle y aura fait entrer. Le Domaine a mis le ſcellé chez elle, ce qui confirme ſa bâtardiſe.

28 *dudit.* Depuis le premier Avril il a commencé à Paris un Journal, ayant pour titre *le nouveau Spectateur, ou Examen des nouvelles Pieces de Théâtre, ſervant de Répertoire univerſel des Spectacles, rédigé par M. le Fuel de Mericourt.* On ſent que cet ouvrage pourroit être très bon, s'il étoit pris & ſuivi dans ſon vrai point de vue; mais celui-ci n'eſt qu'une rapſodie, une compilation de beaucoup de choſes anciennes & connues: ce qu'on y trouve de mieux, c'eſt une grande hardieſſe à s'expliquer ſur le compte des hiſtrions; ſacrilege littéraire, dont ceux-ci ſe plaignent hautement & qui pourra bien mériter au critique la ſuppreſſion de ſon Journal.

29 *dudit. Alceſte* ne prenant point, les Directeurs de l'Opéra reviennent au goût de la nation & font repéter actuellement *l'Union de l'Amour & des Arts* du Sr. Floquet.

30 *dudit.* Un *Mannequin* eſt une figure factice & mobile au gré du Peintre, pour modéler tous les mouvemens qu'il veut donner à ſon original: c'eſt de-là que la ſatyre dont on a déja parlé pluſieurs fois, a pris ſon titre *les Mannequins, conte ou hiſtoire, comme l'on voudra.* L'Auteur ſuppoſe que tout eſt *Mannequin* dans le monde, c'eſt-à-dire ſuit volontairement, ou ſans le ſavoir, une impulſion étrangere. Le

Roi, ſuivant lui, eſt le premier des mannequins, & en donnant une idée favorable des bonnes diſpoſitions du jeune Prince, il le peint comme propre à ſe laiſſer conduire tant à raiſon de ſa jeuneſſe, que de la flexibilité & du peu de conſiſtance de ſon caractere. Le Mannequin qui dirige ce chef des Mannequins, eſt le Comte de Maurepas: le Miniſtre eſt mené par ſa femme; celle-ci par l'Abbé de Veri, Auditeur de Rote; l'Abbé de Veri étoit engoué de M. Turgot; voilà comment il eſt parvenu au Miniſtere. Le ſurplus eſt une hiſtoire détaillée de toutes ſes opérations, qui ſe termine au Lit de Juſtice, faute de matiere; mais l'écrivain annonce une ſuite. On voit qu'il en veut beaucoup à ce Miniſtre, à ſes opérations & ſurtout aux Economiſtes. Pour rendre ſon ouvrage plus intéreſſant, il transforme le Syſtême Economique en un monſtre, qu'il anime & qu'il repréſente avec tous les attributs qui peuvent le rendre odieux ou ridicule. C'eſt dans un ſonge qu'a M. de Maurepas, ſous le nom d'*Ali-Bey*, au moment où S. M. le conſulte ſur le genre d'adminiſtration qu'il introduira pour remédier aux maux de l'ancienne, que lui apparoît ce phantôme ſous des dehors impoſans; il lui fait accroire être la Divinité tutélaire qui va rendre au Royaume ſa ſplendeur. Le vieux Miniſtre, tout émerveillé de ce rêve, conſulte ſa femme, celle-ci l'Abbé de Veri, &c. On trouve peu d'anecdotes nouvelles dans cette

efpece de roman allégorique, affez bien fait dans fon genre & point auffi méchant qu'on l'avoit annoncé. Il eft bien écrit, il y a du farcasme, des portraits bien frappés; il fent l'homme de cour: il y a des idées creufes & obfcures, des métaphores trop outrées, & l'on feroit tenté de l'attribuer au Comte de Lauraguais, s'il y avoit moins d'ordre & de méthode: le plan en eft trop foutenu d'un bout à l'autre, pour appartenir à ce Seigneur.

31 *dudit.* On fait aujourd'hui que Mlle. Lespinaffe étoit bâtarde du Cardinal de Tencin, comme Monfieur d'Alembert eft bâtard de Madame de Tencin; identité d'origine & efpece de parenté, premieres caufes des liaifons de ces deux perfonnages qui s'étoient connus chez Madame Dudeffant, où la Dlle. Lefpinaffe avoit fait fon apprentiffage de bel efprit.

1 *Juin* 1776. Me. Linguet, outre fes Repréfentations au Roi, a fait imprimer *Confultation de Me. Linguet, Avocat, en réponfe à la Confultation fur la Difcipline des Avocats, imprimée chez Knapen en Mai* 1775. Il faut fe rappeller ce dernier ouvrage, dont on a parlé dans le tems, contre un nommé *Roblein*, que les Avocats de Poitiers refufoient d'infcrire fur le Tableau, qui s'eft pourvû au Parlement, & qui a gagné, un Arrêt du 18 Juin 1775 ayant ordonné qu'il fût infcrit. La Confultation faite à cette occafion fembloit en effet moins regarder cet étranger que Me. Linguet; auffi en a-t-

il pris sa part & il la refute article par article, quelquefois bien & plus souvent mal. Comme la premiere, c'est-à-dire celle pour Me. Roblein, est souscrite de quatorze Avocats de Paris les plus célebres, & la seconde, en date du 12 Août 1775, n'a pour souscrivant que Me. Linguet, il ajoute: „ si l'on trouve ce nom ainsi
„ isolé incapable de contrebalancer le poids de
„ ceux qui chargent la colonne ci-contre, on
„ peut ajouter dans celle-ci l'*honneur*, la
„ *justice*, la *raison*, la *vérité*, la *délicatesse*
„ toutes *vierges* qui certainement sont de l'a
„ vis de la Consultation de Me. Linguet &
„ mettront au moins l'équilibre."

2 *dudit*. Les Comédiens Italiens se proposent de donner incessamment *les Mariages Samnites* piece de M. du Rozoy, qui, absolument livré à ce Théâtre, veut bien renoncer au François plus propre à la solide gloire, pour avoir celle de faire révolution au premier, d'y ramener le sentiment qu'on y avoit perdu: tel est le grand projet de cet auteur dans ses drames lyriques. La musique est du Sr. Gretry. Comme la Reine prend goût aux premieres représentations, c'est-à-dire aux chûtes, car S. M. n'a guere vu que de cela, le jour dépendra de son choix.

3 *dudit*. M. l'abbé Roubaud, chargé de la rédaction de la *Gazette d'Agriculture*, *Commerce*, *Arts & Finances*, devoit suspendre ses fonctions pour vaquer à son voyage d'Italie mais dégoûté des changemens survenus dans

le Ministere, il paroît qu'il y renonce tout-à-fait.

3 *Juin* 1776. Il étoit réservé à nos jours de voir la plus brillante Actrice de la Comédie Françoise pour la stature & la noblesse théâtrale, assez dénuée de ressources pour faire banqueroute. La Demoiselle Raucoux vient de disparoître par cette raison. Sa luxure immodérée, son goût pour l'art des Tribades l'a empêchée de trouver parmi notre sexe les secours qu'elle s'y seroit ménagés; il est vrai qu'il n'est pas moins étonnant qu'elle en ait manqué dans l'autre genre de plaisir auquel se livrent des Dames du plus haut parage. On sait que ce vice est fort en vogue, & surement nous ne serons pas privés longtems de la Comédienne qu'on regrette.

3 *Juin* 1776. Comme l'on est sans cesse à retoucher le troisieme acte d'*Alceste*, que le Chevalier Gluck est trop éloigné pour qu'on reçoive ses corrections, les Régisseurs actuels ont eu recours au Sr. *Grossec*, musicien renommé dans l'harmonie d'église, genre triste & lugubre, analogue à celui du nouvel Opéra.

4 *dudit*. M. de Maurepas, par une perfidie de courtisan, quoiqu'auteur en partie de la disgrace de M. Turgot, au moment de son départ de la cour lui écrivit pour lui faire son compliment de condoléance; celui-ci sentant à merveille ce que signifioit ce persiflage, en fut piqué & fit sur le champ une réponse ferme, no-

ble & mordante par la censure indirecte de la conduite du Mentor. On a recueilli l'une & l'autre Lettre, bonnes à conserver comme anecdotes. Voici d'abord le court billet du Comte.

„ Je m'empresse, Monsieur, à vous témoi-
„ gner la part que Madame de Maurepas &
„ moi avons pris à l'événement qui vous est
„ arrivé. J'ai l'honneur d'être, &c. 12
„ Mai 1776."

Réponse. „ Je ne doute pas, Monsieur, de
„ la part que Madame de Maurepas & vous
„ avez pris à l'événement qui vient de m'arri-
„ ver: mais quand on a servi son maître avec
„ fidélité, qu'on a fait profession de ne lui taire
„ aucune vérité utile, & qu'on n'a à se repro-
„ cher ni foiblesse, ni fausseté, ni dissimula-
„ tion, on se retire sans honte, sans crainte &
„ sans remords.

„ J'ai l'honneur d'être avec les sentimens que
„ je vous dois, &c."

4 *dudit.* M. le Chevalier de Berainville, dont on a déja célébré le zele patriotique à l'occasion de son dessein allégorique relatif au retour du Parlement, & de ceux en l'honneur du Roi & de la Reine, en ayant fait un en l'honneur de l'Impératrice-Reine, a reçu en reconnoissance de cette Souveraine cinq médailles des plus belles & des plus riches du Cabinet de S. M. Impériale; l'une représentant d'un côté le portrait de cette Princesse, & de l'autre celui d

l'Empereur Regnant ; la seconde représentant le Portrait de l'Impératrice d'une part & celui du feu Empereur de l'autre ; la troisieme, frappée lorsqu'elle prit possession du Royaume de Boheme ; la quatrieme frappée lorsqu'elle fut reconnue Reine de Hongrie ; enfin la cinquieme relative à la réunion de tous les Etats héréditaires dans sa main. En outre, l'Ambassadeur de cette Souveraine lui a délivré une copie de l'article qui le concerne dans la Lettre de sa maîtresse, qui est tout-à-fait honnête & flatteuse pour ce Chevalier.

5 *dudit.* Extrait d'une Lettre de Gênes du 20 Mai.... Madame la Duchesse de Chartres a d'abord désolé ici toutes les femmes qui se piquent de se parer à la Parisienne ; cette Princesse qui voyage sous le nom de Comtesse de Joinville, n'a paru les premiers jours qu'en demi-grand bonnet : ce qui a fait triompher les maris, ennemis des coëffures hautes & des panaches ; ils ont représenté à leurs moitiés qu'elles ne pouvoient mieux faire que de se conformer à la façon de se coëffer de notre premiere Princesse du sang. Mais celle-ci s'étant mis *in fiocchi* & ayant arboré les plumes, l'allégresse a été universelle chez les Dames & dès le lendemain les Banquiers ont eu pour 50,000 Livres de commission en plumes à faire venir de France. Cette anecdote futile en elle-même, prouve le goût des Etrangers pour nos modes, & que nous regnons encore par elles,

si nous sommes d'ailleurs déchus de notre prépondérance dans les opérations politiques.

6 *dudit.* Il y a de grands projets chez nos jeunes Seigneurs pour des Courses de chevaux qui doivent avoir lieu cet automne: on parle d'un coureur que M. le Comte d'Artois a fait acheter 1700 Louis: il est gardé & ne peut être vu jusqu'au moment où il sera mis en fonctions: il est toujours couvert & masqué. Le gouvernement prend à cœur cet amusement frivole pour ceux qui s'y livrent, mais qu'il a sérieusement envie de tourner à l'amélioration de nos haras.

7 *dudit.* L'affaire de Madame de Saint Vincent n'avance point par les délais & empêchemens qu'y met le Maréchal Duc de Richelieu; ce qui confirme de plus en plus son tort: il est d'ailleurs furieux contre le défenseur de la Présidente, qu'il redoute & qu'il avoit voulu s'attacher. C'est l'Abbé Coulon, qui, avant de rien faire pour ce Seigneur, a désiré voir la partie adverse & connoître la nature du procès. Il s'est pris de zele pour cette derniere, il a trouvé sa cause si bonne qu'il a refusé sa plume au Maréchal & l'a employé pour la Présidente: procédé d'autant plus favorable à cette accusée, que l'abbé, s'il eut été susceptible d'être mené par l'espoir du lucre ou de la faveur, n'auroit pu balancer: c'est lui qui a fait les derniers Mémoires de cette Dame, & a donné au procès une tournure nouvelle.

8 *dudit.* Extrait d'une Lettre de Genes du 2 Mai 1776.... Nous avons été à la suite de Madame la Comtesse de Joinville voir le palais du Doge; nous n'avons pu le voir lui-même, parce qu'il étoit malade. Il y a une superbe & immense salle, où sont les statues en marbre de tous les grands hommes de la République qui l'ont illustrée ou défendue : le Maréchal de Richelieu se trouve au milieu d'eux en cette qualité. Il est bardé de tous les cordons, chargé de tous les bâtons; &c. mais les Genois sont si indignés de son procès, qu'ils le voient avec peine en pareil lieu & feroient bien tentés de l'en faire ôter, s'ils ne craignoient de déplaire à la cour de France: mais si ce Seigneur vient à perdre son procès, son affaire est faite, & il sera expulsé de la place honorable qu'il tient ici & son nom sera biffé sur le livre d'or.

8 *Juin* 1776. C'est demain décidemment que l'on remet à l'Opéra *l'Union de l'Amour & des Arts.*

9 *dudit.* On peut se rappeller qu'on a parlé précédemment d'un *Commentaire de la Henriade*, fait par la Beaumelle & mis au jour par Freron; en conséquence on voyoit à la tête le portrait de M. de Voltaire, accollé de droite & de gauche de ses deux éditeurs. Un partisan de ce grand homme a fait le quatrain suivant, où le madrigal est si finement enveloppé dans l'épigramme, qu'on a peine à l'y trouver : l'idée

eſt priſe du parallele naturel que l'eſtampe pré ſente avec la figure de Jéſus-Chriſt au milieu de deux Larrons :

> Entre la Beaumelle & Freron
> Un graveur a placé Voltaire ;
> S'il s'y trouvoit un bon larron,
> Ce feroit ſans faute un Calvaire.

9 *Juin* 1776. *Les Mariages Samnites* ſon toujours en ſuſpens relativement à la Reine comme S. M. fait ſon Jubilé, on a agité à cour s'il convenoit que S. M. fût au Spectac pendant ce tems-là : on dit cependant que le Caſuiſtes de ce pays-là ont décidé qu'elle pou voit aller à la comédie les jours où elle ne fe roit pas de ſtation. On veut que S. M., plu rigoriſte, ait préféré de les faire toutes avan de venir au Spectacle.

10 *dudit*. C'eſt jeudi 20 qu'eſt fixé le jour d la réception de M. de la Harpe à l'Académi Françoiſe ; c'eſt M. Marmontel qui doit lu répondre en qualité de Directeur, & tout parti Encyclopédique eſt déja ſur pied pou ameuter ſes admirateurs.

10 *Juin* 1776. Les *Mémoires concernan l'adminiſtration des finances ſous le Miniſte de M. l'Abbé Terrai, Contrôleur-Généra* commencent à ſe répandre un peu plus. A e croire l'Editeur, la premiere partie feroit d Me. Coquereau, jeune Avocat très attaché a

Pa

Parlement, & qui dans un excès de zele patriotique s'eſt brûlé la cervelle, ainſi qu'on l'a raconté autrefois : mais on eſt ſi fort en garde contre tous ces traveſtiſſemens depuis que M. de Voltaire les a mis à la mode, qu'on n'y ajoute pas beaucoup de foi d'ailleurs. La ſeconde partie de la même plume en apparence, n'eſt certainement pas du même auteur, puisque les événemens en ſont poſtérieurs à ſa cataſtrophe. Quoiqu'il en ſoit, le héros de l'ouvrage y eſt peint ſous les couleurs les plus odieuſes & les plus vraies. On l'y repréſente comme un homme ſans vertus, mais non ſans talens. Différentes anecdotes de ſa vie jettent de la variété dans ce tableau de ſon adminiſtration, par lequel on juge qu'il l'emporte de beaucoup en horreurs & en atrocités ſur ſes prédéceſſeurs. On n'eſt pas fâché de voir percer le livre dans ce moment, où certains ennemis du bien public, ſans doute, affectent de le prôner & d'aſſurer que c'eſt le ſeul homme en état de réparer les maux qu'il a faits, quelque décrié qu'il fût déja ; c'eſt un dernier coup porté à ſa réputation par l'histoire des faits, qui la rend à jamais exécrable.

11 *dudit.* M. Robé ayant autrefois fait une ſatyre contre le Comte de Biſſy, on en parla à celui-ci, qui, ſans ſe fâcher, dit : *eh bien! amenez-le dîner chez moi, qu'il me la liſe.* Ce poëte confondu par cette générosité, ne fait

plus de satyres contre le Comte, mais lui en adresse. C'est ainsi qu'il vient de lui offrir une diatribe contre les auteurs du jour, dans le genre de celles de Mrs. Clément & Gilbert. Il y passe en revue ceux les plus à la mode entre ces Messieurs, & les peint presque tous de couleurs qui leur sont propres; il leur donne quelquefois des louanges, mais souvent pour mieux asséner ses coups. On sait que M. Robé est vraiment original, qu'il a une maniere à lui; sans doute elle n'est pas la meilleure; il affecte trop de chercher la richesse de la rime: pour former des images, il en emprunte de toutes parts; elles ne sont pas toujours nobles & bien choisies; son érudition les lui fait revêtir des termes les plus techniques des arts, ce qui jette de l'obscurité, de la dureté dans sa poésie, toujours forte & énergique & point assez proportionnée à la variété des sujets qu'il traite. Messieurs Linguet, la Harpe, Dorat, du Rosoi, Beaumarchais, sont les personnages les plus ressemblans dans cette galerie de portraits satyriques.

12 *dudit*. L'évasion de Mlle. Raucoux qui devoit jouer dans la tragédie de *Zuma* annoncée, empêche que cette tragédie n'ait lieu à présent. Comme cette Actrice est au Temple, qu'on travaille, ainsi qu'on l'avoit prévu, à l'arrangement de ses affaires, on ne doute pas qu'elle ne reparoisse bientôt.

12 *Juin* 1776. Me. Falconnet, toujours plus

furieux de n'avoir pas été inſcrit ſur le nouveau Tableau des Avocats, ſe barbouille avec ſon Ordre; il veut le forcer à prématurer ſon admiſſion & l'on craint qu'il ne ſe faſſe des affaires comme Me. Linguet, dont l'exemple devroit bien le rendre ſage.

13 *dudit.* Ce qui a fait préſumer avec raiſon que l'état de M. le Comte d'Artois n'étoit pas ſatisfaiſant hier, c'eſt que la Reine qui devoit venir à la Comédie Italienne, a envoyé un contre-ordre. On a joué à ce Spectacle *les Mariages Samnites*, Drame Lyrique en trois actes & en proſe, mêlé d'ariettes. Ce Drame eſt tiré du Conte de Marmontel, aſſez bizarre, mais ſuſceptible cependant d'être ajuſté au Théâtre. Malheureuſement M. du Roſoi n'y entend rien; il en a fait une piece bien fade, bien langoureuſe, bien hétéroclite, & ſurtout bien bourſouflée & bien abſurde, car il y a de tout cela. C'eſt d'autant plus fâcheux que le Sr. Gretri a travaillé d'excellente muſique ſur ce mauvais fond, & que les Comédiens ont fait une dépenſe prodigieuſe pour embellir la Scene par une grande pompe & magnificence de cortege conſidérable. Le Sr. Clairval y a paru, & les Demoiſelles Trial & Colombe y font aſſaut de talent pour le chant.

13 *Juin* 1776. Le Sr. Caraccioli, pour embrouiller davantage le problême concernant les *Lettres* prétendues *de Ganganelli*, a raſſemblé

dans une Lettre qu'il s'eſt adreſſé à lui-même toutes les objections les plus fortes, pour les réſoudre enſuite dans une Réponſe. La premiere eſt ſignée *L... M... B...* & datée ce.... Février 1776. Dans une pareille matiere on ſent que l'Editeur ne pouvoit mettre trop de clarté & de bonne foi, & que ce perſonnage anonyme ne peut que rendre les ſceptiques plus difficiles à convaincre : ils le ſont davantage encore, en liſant la réponſe datée de Paris le cinq Mars 1776; réponſe très foible & qui ne détruit pas à beaucoup près les objections qu'il s'eſt mal adroitement adreſſées.

14 *dudit.* Un des ſoins qui agitoient le plus M. Turgot durant ſon Miniſtere, étoit de trouver les moyens d'extirper l'uſure, car en la regardant comme une choſe légitime, il n'en connoiſſoit pas moins les inconvéniens & le danger pour ceux qui en étoient les victimes. En conſéquence pluſieurs faiſeurs de projet avoient tourné leurs ſpéculations de ce côté-là. Un de ces auteurs eſt Me. *Prevôt de St. Lucien*, Avocat au Parlement, qui s'abſtenant de ſes fonctions durant le ſommeil des Loix, a employé ſon tems à méditer ſur un point d'utilité publique auſſi conſidérable. Il en a réſulté un ouvrage *concernant le projet d'établiſſement d'une Caiſſe de Prêt public :* caiſſe plus avantageuſe que les Monts de Piété & Lombards, en ce que 1o. il n'en a point fait un objet de finance : 2o, qu'il ne l'a point reſtreinte à donner

des fecours fur de feuls gages mobiliers: 3c. en ce qu'il l'a mieux balancée, combinée, que les autres, & qu'elle eft beaucoup moins onéreufe.

14 *Juin* 1776. On ne fauroit omettre un mot du Roi à M. de Malesherbes, lorsque ce dernier réfiftant à toutes les inftances que lui faifoit S. M. pour l'obliger à lui continuer fes fervices, elle s'écria: *que vous êtes heureux! que ne puis-je auffi quitter ma place!* Preuve combien ce Monarque en fent l'importance & en même tems la difficulté.

15 *dudit. Le Catéchisme du Citoyen*, brûlé il y a quelque tems, perce enfin, & malgré la vigilance du gouvernement on en voit quelques exemplaires. Quand on l'a lu on n'eft pas furpris que les partifans du defpotisme aient fait de fi grands efforts pour l'anéantir. Cet ouvrage, quoique court, traite des objets les plus importans, favoir du droit public en général, de la conftitution & des fins des Sociétes Politiques, de la Puiffance Légiflative & de l'Exécutive parmi les François, du Roi, du Parlement, Cour de France ou Cour des Pairs, des Droits communs à tous les membres de l'Etat, de ceux du Clergé, de la Nobleffe, du Tiers-Etat, de la Religion de l'Etat, & enfin dans une Récapitulation l'auteur revient encore fur les grands principes & les expofe de nouveau fous un feul & même point de vue. Du refte,

il remplit à merveille ſon titre, c'eſt-à-dire, qu'il met à la portée des plus ſimples & des plus ineptes une doctrine que *l'Eſprit des Loix* & *le Contrat Social* avoient noyée dans une métaphyſique fort difficile à entendre. La clarté, la préciſion & la vérité ſont les qualités dominantes de ce Catéchisme, écrit avec dureté & ſévérité, où l'on apprend avec la même impartialité leurs devoirs aux Sujets & aux Souverains. L'article de la *Liberté de la Preſſe ſur les objets d'Adminiſtration*, y eſt ſpécialement traité, &, l'empêcher, ſuivant le Publiciſte, c'eſt attaquer la Liberté civile, affoiblir le Patriotisme qui eſt le nerf de l'Etat, & ſe rendre violemment ſuſpect de projets contre les Loix & la Conſtitution.

16 *dudit.* M. de Voltaire, qui ſe rend volontiers le Dom Quichotte de tous les illuſtres ſcélérats, depuis longtems a pris la défenſe du Comte de Lally, condamné à avoir la tête tranchée, il y a quelques années, pour raiſon de haute-trahiſon contre l'Etat lors de ſon commandement dans l'Inde durant la derniere guerre. Juſqu'à préſent ſes efforts n'avoient pas eu de ſuccès, mais avoient ſeulement contribué à ébranler beaucoup de têtes foibles qui ſe laiſſent volontiers entraîner par celui qui parle le dernier. L'entrepriſe prend plus de conſiſtance aujourd'hui que les Dillons, parens du ſupplicié, ſont en faveur auprès de la Rei-

ne; on veut que S. M. prenne la chofe à cœur, & alors elle ne peut manquer de réussir.

16 *Juin* 1776. Il paroît une brochure concernant le différend élevé entre les Efpagnols & les Portugais au fujet de leurs Poffeffions dans le Nouveau Monde; c'eft une traduction de l'Efpagnol fur le Méridien de démarcation entre les Domaines des deux nations: on croiroit devoir y trouver une expofition claire de l'état de la queftion & la folution de leurs droits refpectifs; mais c'eft une confufion de faits cités & conteftés qui jette, au contraire, fur la queftion l'obfcurité la plus grande.

16 *Juin* 1776. L'art de la filouterie fe perfectionne tous les jours & enfante des chef-d'œuvres propres à étonner les plus habiles. Dernierement un *Quidam* vint au corps-de-garde du pont-neuf au milieu de la nuit, fe dit locataire d'une des nouvelles boutiques établies fur ce pont, demande de la lumiere & une escorte, fous prétexte qu'il étoit preffé de partir le lendemain matin, plutôt qu'il ne comptoit, pour une foire, & qu'il étoit obligé de préparer fur le champ fes marchandifes. Le fergent ne forme aucun doute fur ce rapport, détache deux fufiliers pour escorter le prétendu marchand: avec de fauffes clefs il ouvre la boutique & les armoires, il prépare fes ballots; les foldats même l'aident, & tranfportent à fa priere les dits ballots au corps-de-garde, où il

ne les laisse pas longtems. Le vrai possesseur arrivé le lendemain à l'heure ordinaire trouve la boutique vuide, se plaint & apprend le stratagême.

17 *dudit. L'union de l'Amour & des Arts* a été bien accueillie par les partisans de la musique Françoise, mais on ne peut disconvenir qu'elle ne paroisse extrêmement foible aux oreilles habituées depuis quelque tems à la grande & riche harmonie du Chevalier Gluck.

17 *Juin* 1776. *Histoire de Mrs. Paris, par M. de L.****, ancien officier de Cavalerie:* ouvrage dans lequel on montre comment un Royaume peut passer dans l'espace de cinq années de l'état le plus déplorable à l'état le plus florissant. Ce volume de 160 pages, est précédé d'un discours préliminaire qui en a 16. Tout le monde sait que les quatre freres dont il est ici question, ont eu grande part aux affaires de finances sur la fin du Regne de Louis XIV, sous la Régence & sous le feu Roi. On sent combien l'ouvrage pouvoit être intéressant par le parallele de la conduite & de la fortune de ces illustres parvenus, qui, chargés de la plus importante gestion pendant plus d'un demi-siecle, ont fait une fortune considérable, mais bien inférieure à celle des la Borde & des Beaujon, qui n'ont eu la confiance de la cour que peu d'années, & qui, au contraire, ont fait passer la France de l'état le plus florissant à l'état le plus

plus déplorable. On voit malheureusement que l'auteur du livre en question n'est qu'un adulateur outré de la famille des *Paris*, sans vues, sans talent & incapable de traiter cette matiere sous le point de vue intéressant où elle auroit dû être présentée.

18 *dudit.* On commence à débiter sous le manteau un ouvrage, dont le titre s'annonce comme intéressant; il porte *Histoire du Procès du Chancelier Poyet, pour servir à celle du Regne de François I, Roi de France*, avec un chapitre préliminaire sur *l'antiquité & la dignité de l'office de Chancelier, & sur les vicissitudes qu'il a éprouvées: par l'historiographe sans gages & sans prétentions.*

Un autre livre pique la curiosité à raison de son Auteur, qu'on annonce être le Marquis de Condorcet: *de l'importance & de la nécessité des chemins publics en France, ainsi que des moyens les plus propres à leur exécution, avec un Précis Historique de l'état actuel des Ingénieurs des Ponts & Chaussées & de leurs diverses fonctions. Amsterdam* 1777. Cette date prématurée sembleroit annoncer que le livre ne doit pas se répandre sitôt: on présume qu'il y a beaucoup de critique dans cet ouvrage sur notre Administration, & que l'auteur, surtout depuis l'expulsion de M. Turgot, n'a osé l'avouer.

18 *Juin* 1776. M. le Chevalier d'Oisy, Ca-

pitaine des vaiſſeaux du Roi, eſt mort il y a déja quelque tems fort regretté du Miniſtere à raiſon de ſes talens. C'étoit un officier de la Marine très appliqué à ſon métier & qui y avoit acquis des connoiſſances diſtinguées; il eſt d'autant plus fâcheux qu'il ait péri auſſi prématurément, qu'il étoit à la veille d'exécuter une miſſion ſecrete en Angleterre & ſur nos côtes, dont on ne dit pas conſéquemment l'objet, mais qui ne pouvoit être qu'importante dans la poſition critique où ſont les choſes: auſſi M. de Sartine a-t-il envoyé, dès qu'il a ſçu l'évenement, un premier Commis de confiance pour retirer tous les papiers relatifs à l'adminiſtration & aux diverſes expéditions dont ce militaire avoit été chargé. Son Inventaire eſt extrêmement curieux, par la quantité de choſes rares qui s'y trouvent en tous points d'hiſtoire naturelle: on vante ſurtout une table de bois de vigne, qui a pluſieurs ſiecles, & des planches de *bois de Camphre*, les ſeuls exiſtantes dans Paris, le réceptacle de tant de merveilles.

19 *dudit.* On peut ſe rappeller qu'une fameuſe Prêtreſſe de Vénus a été décrétée de priſe de corps l'année derniere; cette Prêtreſſe, la Dame *Gourdan*, ou par ſobriquet *la Comteſſe*, étoit impliquée dans une affaire criminelle dont on n'étoit pas trop inſtruit. Un Mémoire de la Dame d'Oppy, femme d'un ancien Grand-Baillif d'Epée de Douay, accuſée d'avoir été chez l'Entremetteuſe, & en conſéquence enfermée à

Sainte Pelagie, se publie depuis quelques jours & met au fait de ce procès curieux & intéressant.

20 *dudit.* C'est en 1768 que Madame d'Oppy fut trouvée chez Mad. Gourdan, où elle prétend n'avoir été que par la perfidie d'un homme qui l'y introduisit sous prétexte de la mener chez une femme de condition comme elle: en conséquence elle fut conduite & enfermée à Sainte Pelagie. Son mari, après quelque tems, vint la prendre, la ramene à sa terre, parut se réconcilier avec elle, & reconnoître la vérité de la surprise annoncée ci-dessus. Madame d'Oppy, suivant sa relation, vit bientôt que cette réconciliation simulée n'étoit qu'un piege de son époux; elle sçut qu'il travailloit à la faire enlever une seconde fois irrévocablement: elle fut effrayée de la découverte & passa en Angleterre, d'où elle écrivit à son mari. Loin de lui répondre, celui-ci, foible & subjugué par des collatéraux, a fait procéder contre son épouse par contumace & l'a fait condamner aux peines de *l'authentique.* C'est contre ce jugement que Madame d'Oppy revient; elle s'est rendue en France, elle s'est mise en regle & publie sa justification: elle répond d'une maniere assez satisfaisante non seulement au premier grief, mais à d'autres dont l'accuse son mari pendant qu'elle a séjourné chez l'étranger. Elle établit l'insuffisance des preuves de l'accusateur, &

ſon Mémoire adroitement fait lui gagne le ſuffrage des lecteurs : elle rejette le plus grand tort ſur des freres & ſœurs de ſon mari, qui l'obſedent & voudroient la priver des avantages conſidérables qu'il lui a faits par ſon contrat de mariage. Ce procès doit être jugé inceſſamment.

21 *dudit.* M. de la Harpe a été reçu hier à l'Académie Françoiſe avec un concours de monde prodigieux. Son diſcours fort long, fort égoïſte, fort emphatique, fort ridicule, a été ſuivi d'une replique de M. Marmontel dans le même genre, non moins bavarde & non moins impertinente. Enſuite le récipiendaire a fait lecture du ſeptieme chant de *la Pharſale*, dont il entreprend une traduction libre; où l'on a trouvé de beaux vers, mais beaucoup d'inégalité, de dureté & de proſaïque. M. d'Alembert a terminé par l'*Eloge de M. de Sacy*, dans lequel il a fait venir celui de l'héroïne qu'il vient de perdre, de Mlle. l'Eſpinaſſe, qu'il n'a eu garde de nommer, mais dont tout le monde a ſenti l'alluſion.

21 *Juin* 1776. C'eſt M. Doyen qui eſt chargé du Tableau du Sacre: il a choiſi le moment où le Roi prête le ferment comme Grand-Maître des Ordres de Saint Michel, du St. Eſprit & de St. Louis. On eſpere qu'il ſera fait pour le Sallon de 1777, & que les amateurs pourront l'admirer.

L'Académie de Peinture regrette le Sr. Drouais,

artiste attaché au portrait & qui s'y étoit distingué à certains égards.

22 *dudit.* Il paroît un *Essai sur le Despotisme*, l'ouvrage le plus fier qui ait encore été écrit sur cette matiere; il est dédié à M. le Dauphin; il devoit, suivant l'avertissement d'un Editeur, s'imprimer lorsque Louis XV est mort, mais l'auteur espérant que Louis XVI répareroit les maux du Regne de son Ayeul, avoit suspendu son projet. Il est daté de 1775: mais la difficulté de trouver des presses pour de pareils livres, de les faire parvenir ensuite en France & de les y distribuer, en a vraisemblablement retardé la publicité. Il est encore fort rare & mérite d'être plus connu.

22 *Juin* 1776. Il court un jeu de mot qu'on appelle *Les Tout*, qui sous le quolibet caractérise assez bien les augustes personnages dont il est question; on dit *que le Roi épargne tout*, *que la Reine dépense tout*, *que* MONSIEUR *achete tout*, & que *le Comte d'Artois se moque de tout.*

23 *dudit.* Le Bailliage du Palais, devant lequel Madame d'Oppy avoit été renvoyée, a prononcé avant-hier un plus amplement informé, & ordonné son élargissement provisoire: le mari a sur le champ interjetté appel de cette sentence. Des trois maquerelles impliquées dans cette affaire, deux sont condamnées à être renfermées à Sainte Pelagie, & la fameuse *Gourdan*,

contumace, à être promenée ſur un âne, le viſage tourné vers la queue, ſuivant le ſupplice ordinaire.

24 *dudit.* On a depuis pluſieurs mois annoncé le Mémoire que les Magiſtrats expulſés du Parlement de Pau devoient préſenter, où ils vouloient établir qu'eux étoient les vrais membres de cette Compagnie, & que les autres ſiégeant aujourd'hui étoient les intrus; que leur poſition étoit tout-à-fait différente de celle des autres Compagnies. Ils ont exécuté leur projet, ont traité la matiere judiciairement & ont préſenté Requête à S. M., où ils développent leur plainte. On dit que c'eſt Me. Linguet qui leur a prêté ſa plume, & l'on aſſure que ſon éloquence rend cet écrit très intéreſſant. Du reſte, ces Meſſieurs ſont fort mal dans leur Province, ils ont été obligés de ſe retirer de la Capitale pour ſe ſouſtraire aux mauvais traitemens qu'ils eſſuyoient journellement.

24 *Juin* 1776. *Les Mariages Samnites* reſtent toujours ſuſpendus depuis la premiere repréſentation. Un jour où la Reine avoit décidé d'y venir, la piece n'a pu avoir lieu, même, dit-on, une ſeconde fois, à raiſon de l'indiſpoſition du Sr. Clairval; ce qui a donné de l'humeur à S. M. qui a dit, *on a bien de la peine à avoir ce Monſieur.* Cette exclamation mortifiante a piqué l'hiſtrion, qui menace de ne plus jouer & de ſe retirer tout-à-fait. On eſpere

pourtant qu'il fera un effort & reparoîtra quand fa bouderie fera paffée.

25 *dudit.* On n'a parlé jufqu'ici qu'en fubftance du discours de M. de Nicolaï prononcé le 24 Mai à la preftation de ferment du nouveau Contrôleur général à la Chambre des Comptes; il eft toujours bon de conferver le texte même de ces formulaires oratoires: celui-ci eft curieux par une fatyre indirecte, mais fenfible, du Miniftere de M. Turgot, par les grands éloges que ce Chef donne à fa Compagnie & par l'importance qu'il met à fes fonctions. On en va juger.

„ Monfieur, le Roi vous éleve au Miniftere des finances pour le bonheur de fes Peuples. Sa bienfaifance vous appelle à cette honorable fonction; mais fon choix, en faifant votre éloge, vous impofe de grands devoirs.

Il faut, fans doute, tout votre zele & tous vos talens pour la place que vous allez remplir: puisqu'il faut répondre aux vœux & aux befoins du public il feroit difficile de vous diffimuler leur vérité & leur étendue.

On vous propofe, Monfieur, pour modeles & pour guides les Miniftres habiles & fages qui, toujours amis des propriétés, de l'ordre & de l'état des perfonnes, n'eurent jamais d'ambition que d'être utiles: ils firent le bien fans fafte, fans étonner par des opinions nouvelles, fans allarmer par des fpéculations hardies; leur méthode conforme aux principes eut la juftice

& l'économie pour base : ils furent fideles aux engagemens ; ils ranimerent le commerce, ils firent fleurir l'agriculture, & porterent dans toutes les parties du Royaume l'abondance & la vie.

La faveur de leur maître, l'affection de leurs concitoyens, ont été leur récompense, & la postérité, juge équitable de leur administration, a consacré leurs noms à la reconnoissance des siecles à venir, & leur exemple à l'émulation de leurs successeurs.

Ils savoient, Monsieur, que cette *illustre Compagnie* est le dépôt essentiel des loix & de la surveillance de la comptabilité : c'est ici qu'on leur faisoit découvrir les abus & leurs remedes : c'est ici qu'ils aimoient à trouver pour le bien qu'ils vouloient faire, des coopérateurs & des *conseils*.

La Nation espere de vous, Monsieur, tout ce qu'elle a droit d'en attendre ; elle mesure aujourd'hui les obligations du Ministre des Finances sur les intentions de son auguste Monarque : LOUIS XVI est notre Roi, Monsieur ; vous savez qu'il veut être notre pere."

25 *Juin* 1776. A sa réception, M. de la Harpe avoit pour parreins, suivant l'usage, deux confreres ; c'étoient Mrs. Suard & l'abbé Arnaud. La fonction de ces parreins est d'être à la droite & à la gauche du Récipiendaire, de diriger ses mouvemens, de lui appendre quand il doit ôter ou remettre son chapeau, &c. Un

plaiſant a jugé à propos de faire une épigramme contre le nouvel admis, & de lui aſſocier les deux membres, qui par leur poſition ſe trouvoient plus expoſés aux regards du Public:

Soit! que l'on ait placé dans notre Académie,
Suard, Arnaud, la Harpe & gens de ce renom;
Mais pourquoi, diable! trouve-t-on,
En auſſi bonne compagnie
Voltaire, Greſſet & Buffon?

25 *Juin* 1776. On déſireroit dans *l'Eſſai ſur le Deſpotisme* un plan mieux déterminé, plus d'ordre & d'enchaînement dans les idées, plus de correction dans le ſtyle: on juge à la fin de l'ouvrage qu'il avoit été compoſé durant les dernieres années d'oppreſſion du Regne de Louis Quinze, & que l'auteur ſe propoſoit de le publier pour ranimer, s'il étoit poſſible, les reſtes d'une Liberté mourante, pour opérer une révolution contre le Miniſtere, dont il dépeint les injuſtices & les vexations avec une plume de fer, mais d'autant plus énergique. Tacite eſt l'auteur qu'il ſemble avoir cherché le plus à imiter. Malheureuſement il n'a point, à l'exemple de l'hiſtorien, mêlé aſſez de faits aux vérités hardies & utiles qu'il vouloit énoncer, qui, en leur prêtant plus de force & de clarté, auroient en même tems jetté plus d'intérêt dans ſon traité & ſoutenu davantage la curioſité du Lecteur. Le grand mérite de ce Philoſophe

patriote confiste donc moins dans les chose: qu'il dit, que dans la maniere courageuse de le: dire. Au moyen de quelques notes & de certains indices, on feroit tenté de croire que l'auteur est, ou a été, dans le corps de l'épée d la Marine. Du reste, quoique l'éditeur le suppose mort prudemment, on fait qu'il ne fau pas prendre à la lettre ces discours préliminaires, & que cette tournure est en outre pour l pareffe une excuse qui dispense l'écrivain de limer & perfectionner un livre, autant que le mérite tout ce qu'on offre au public.

26 *dudit.* La *Requête au Roi* des Magistrat remerciés du Parlement de Pau paroît imprimée; elle est souscrite de dix-huit signature & n'a point été travaillée par Me. Linguet elle est l'ouvrage de l'un d'entre eux: ils on cru avoir à se défier du Garde des Sceaux, qu'il ont regardé comme partie dans cette affaire en conséquence, quoique la voie naturelle d la faire parvenir au Roi eût dû être de s'adresser à ce Chef actuel de la Magistrature, ils on eu recours au Capitaine des Gardes, qui s'e est chargé. On juge combien M. de Miromesnil a dû être piqué de cette démarche & surtout de l'exception injurieuse qui a été fait de son Ministere.

27 *dudit.* *Vers au fauteuil Académique, où été installé M. de la Harpe le* 20 *Juin.*

Funeste & glorieux fauteuil
Toi, du talent le trône & le cercueil;

De ta vertu ſoporifique
Sur le pauvre *Bébé* répands l'heureux effet;
Endors-le moi d'un ſommeil léthargique,
Pour être plus ſûr de ton fait,
Avec *Guſtave*, *Melanie*,
Et des *Conſeils* la froide rapſodie.

Il faut rembourrer ton couſſin;
Apprête-toi, voici le petit nain!
On le paſſe de main en main,
Il eſt niché! Gloire à l'Académie.
Là du fauteuil l'aſſoupiſſant génie,
Vient d'opérer; il ſaiſit le Bambin.
Ah! n'allez pas troubler ſa paix profonde:
N'eſt-il pas juſte, amis, qu'il dorme enfin,
Après avoir endormi tout le monde!

Pour entendre cette facétie, il faut ſe reſſouvenir du petit nain du Roi de Pologne, qu'on appelloit *Bébé*, & auquel Freron a ſouvent comparé M. de la Harpe, à cauſe de ſa petite ſtature, de ſon petit orgueil & de ſes petites coleres, tous défauts qu'avoit auſſi ſon modele.

28 *dudit. Les Lettres Chinoiſes*, *Indiennes & Tartares* ſont un peu plus répandues; elles ſont adreſſées à M. Pauw, ce chanoine de Breſlau qui a publié des idées ſi nouvelles & ſi étranges ſur la Chine & les Egyptiens. C'eſt d'un Bénédictin dont M. de Voltaire emprunte aujourd'hui le froc, & il obſerve en cela le coſtume, attendu le ſcientifique de la matiere;

mais il ne le fuit pas longtems, car il effleure dans quelques pages des fujets qui auroient fourni au moine des in folio.

Pour groffir le Recueil, on y a joint plufieurs autres pieces intéreffantes, c'eft-à-dire qui font de M. de Voltaire ou le concernent il y a entr'autres des Lettres de M. le Chevalier de Boufflers pendant fon voyage en Suiffe en 1764, qui font délicieufes, mais avoient éte déja imprimées, ainfi que divers rogatons du Philofophe de Ferney.

La feule piece vraiment neuve, eft celle intitulée *les Finances*; elle eft en vers & préfente rapidement l'esquiffe du roman politique que les Economiftes ont mis depuis plufieurs fois en œuvre, pour peindre en action & plus énergiquement les fuites affreufes du fyftême actuel des finances dans la perception des impôts.

29 *dudit.* La premiere des *Lettres Chinoifes*, *Indiennes & Tartares*, roule fur un poëme de l'Empereur Kien-long, Souverain actuel de la Chine; il a pour titre *Moukden* & eft en vers. Dans la feconde on rapporte des prétendues réflexions d'un autre Bénédictin, nommé Dom Ruinart, auteur des *Actes Sinceres*, recueil de contes miraculeux fort finguliers, & qui ne trouve point mauvais conféquemment que Kien-long fe dife defcendu d'une Vierge La troifieme eft adreffée à M. Pauw, fur l'Athéisme de la Chine, & l'auteur penche pour l'affirmative. La quatrieme eft une plaifanterie fur

l'opinion que l'ancien Chriſtianisme n'a pas manqué de fleurir à la Chine. La cinquieme regarde les loix & les mœurs de cet Empire, que l'écrivain admire. Les diſputes des Révérends Peres Jéſuites à la Chine fourniſſent matiere aux plaiſanteries de la ſixieme, continuées dans la ſeptieme ſur la fantaiſie qu'ont eu quelques Savans d'Europe de faire descendre les Chinois des Egyptiens, & mieux encore dans la huitieme ſur les dix anciennes tribus Juïves qu'on dit être à la Chine. L'auteur parle un peu plus ſérieuſement dans la dixieme, où il s'étend ſur le *Shaſta-bad*, livre des Brachmanes le plus ancien qui ſoit au monde. Il parle auſſi du *Veidam*, dont il rapporte des impertinences. Le paradis terreſtre de l'Inde eſt fort exalté dans la dixieme, & le grand Lama réputé immortel, & la métempſycoſe, ſont les objets de la onzieme. Enfin la douzieme ſe rapproche de nous; il eſt queſtion du Dante & d'un pauvre homme nommé Martinelly; c'eſt un traducteur de l'Italien que M. de Voltaire n'aime pas. Il ſeroit difficile de trouver un radotage plus complet que ce recueil d'Epitres courtes, pleines d'érudition & de verbiage, & où le fond de la queſtion eſt ſouvent la choſe dont on s'occupe le moins.

Un Dialogue de Maxime de Madaure, avec une Notice concernant ce Philoſophe Africain, contemporain d'Apulée & ami de St. Auguſtin, vient après ces Lettres. C'eſt un ouvrage phi-

loſophique, rempli d'une excellente morale & où l'on apprend la ſcience difficicle de vivre & de mourir. On ne peut que féliciter M. de Voltaire ſur la decouverte de ce Maxime, qu'on ne connoiſſoit gueres, non plus que ſon œuvre.

29 *Juin* 1776. La Requête des expulſés du Parlement de Pau, au nombre de 30 ſuivant elle, quoiqu'elle ne ſoit ſouscrite que de dix-huit, eſt très curieuſe par un expoſé clair & étendu qu'elle contient de l'origine des troubles de la Compagnie & de tout ce qui a précédé & motivé les démiſſions de 1765: ils prétendent que depuis ce moment ce ſont eux qui ſont restés le vrai & le ſeul Parlement; que ces démiſſions étant volontaires, libres, ſoutenues, réiterées, malgré les ordres, les inſtances & la patience du Monarque, les places de ces Magiſtrats étoient vraîment & dûment vacantes, & qu'eux-mêmes l'ont reconnu en différens cas & de la façon la plus caractériſée. Il eſt ſingulier de les voir invoquer en leur faveur les loix de la ſtabilité & de l'inamovibilité des offices, principes du rétabliſſement des autres, & prouver que ceux-ci ne ſont, au contraire, aux yeux de la Loi, que de ſimples citoyens, ſans caractere, & tous leurs jugemens qu'autant d'actes qu'elle réprouve & dont elle prononce la nullité: qu'enfin les ſujets qu'ils ſe ſont asſociés, n'auront jamais le vrai caractere de Magiſtrature, parce que ceux qui doivent les con-

ſacrer dans ce ſacerdoce, ne l'ont pas même reçu.

Ils expoſent enſuite le tableau des mauvais traitemens qu'ils éprouvent de leur part, ils ſe plaignent qu'on leur reproche & à leur poſtérité leurs ſervices pendant ces dix années comme un acte de baſſeſſe & d'infamie, qu'on leur refuſe les qualités de leur état, & que les ſuppôts du palais oſent ſe porter à cette indignité.

Ils ſe défendent enfin ſur ce qu'on les a attaqués par leur naiſſance, par leur défaut de fortune & par celui de lumieres; ils invoquent l'équité du Monarque & lui citent les exemples de ſes prédéceſſeurs revenus ſur leurs pas en pareille circonſtance; exemples qu'ont fait valoir tour à tour les différens corps de Magiſtrature opprimés.

30 *Juin* 1776. M. Roux, Docteur Régent de la Faculté, le rédacteur du *Journal de Médecine*, & ſe livrant plus à la théorie de ſon état qu'à la pratique, vient de mourir victime de ſon ardeur infatigable à faire des expériences chymiques; il étoit occupé à en faire ſur l'arſenic, & il s'eſt empoiſonné lui-même.

1 *Juillet* 1776. Le Sr. Boucher, Procureur au Parlement, connu par ſon zele & par ſon patriotisme durant la diſgrace de cette cour, a employé le tems de l'interruption du ſervice à lire & étudier Tacite; il s'eſt tellement pénétré de cet auteur fort connu, qu'il prétend en avoir trouvé la clef & pouvoir démontrer que

tous les traducteurs & commentateurs jufques à ce jour n'y ont rien compris, même le fameux Jéfuite Brothier, qui en a donné une édition fi magnifique & fi eftimée des Savans: il s'eft furtout attaché à la ponctuation, à laquelle perfonne n'avoit encore fongé & cependant très utile ou plutôt très effentielle pour la pureté & l'intelligence du texte. Outre ce premier travail, il en a fait une traduction complette, & depuis peu a donné au public un effai fur fon entreprife. Il n'a pas manqué d'en porter des exemplaires aux Magiftrats du Parlement amateurs de l'hiftoire en Latin, entre lesquels on diftingue M. Lefevre d'Amécour. Ce Confeiller a été fi enchanté de voir un fuppôt du Palais parvenu à ce degré de connoiffances & d'érudition, qu'un jour où fe formoit une affemblée de Chambres, il a pris M. Boucher par la main, l'y a introduit & l'a propofé à l'admiration de fes confreres, non feulement à raifon de fes talens, mais encore plus de fes fentimens généreux, qui le font regarder dans fa profeffion comme auffi vierge que Me. Target au Barreau.

2 *dudit.* M. l'abbé Coyer, auteur de *Bagatelles Morales*, dans une d'elles intitulée *Chinki*, avoit décrit, il y a plufieurs années, les abus des Maîtrifes & Jurandes : il vient de donner une fuite à ce petit roman politique par un autre intitulé *Naru*, fils de *Chinki*, *hiftoire Co-*

chin-

chinchinoise, qui peut servir à d'autres pays & de Suite à celle de Chinki, son pere. Son héros passe successivement dans différens Etats & tous offrent des inconvéniens qu'il ne connoissoit pas. Cette critique, fort aisée à faire, n'est pas malheureusement accompagnée de vues plus philosophiques qui trouveroient le remede à ces maux. Ce pamphlet n'est donc qu'un ouvrage futile, dont le cadre est trop usé pour être agréable: il n'a d'autre mérite qu'une sorte de rapidité dans la narration, qui l'empêche d'être ennuyeux: il est facilement écrit.

2 *Juillet* 1776. On annonce une nouveauté grivoise fort rare: elle est intitulée *Parapilla*; c'est un poëme en cinq chants prétendus traduits de l'italien, contenant l'histoire d'un membre viril artificiel, ou du Godemiché. On le dit, malgré ce fond très obscene, écrit avec une sorte d'honnêteté.

3 *dudit.* On a fait une autre épigramme sur le Sr. de la Harpe, nouvel Académicien; elle sert à constater combien il est peu aimé:

Ce n'est point si mal à propos,
Que la Harpe à l'Académie,
Malgré toute son infamie
Siege, vainqueur de ses rivaux.
Graces à la vertu magique
De son fauteuil soporifique,
Il va nous laisser en repos.

3 *Juillet* 1776. La Dlle. Raucoux n'ayant pas voulu accéder aux arrangemens que lui propoſoient ceux qui s'étoient entremis d'une négociation avec ſes créanciers, a préféré de s'expatrier. On aſſure qu'elle eſt partie pour la Ruſſie. Quoiqu'il en ſoit, les Comédiens y renoncent abſolument & ont fait venir de Lyon, pour la remplacer, Mlle. Saintval la cadette, dont le public s'étoit d'abord engoué ici, & qui avoit enſuite été totalement éclipſée par Mlle. Raucoux: elle aura tout de ſuite la demi-part de celle-ci.

4 *dudit.* Un juriſconſulte très peu financier vient d'écrire comme beaucoup d'autres ſur une partie qu'il n'entend pas: il donne un ouvrage intitulé *la Finance Politique.* D'après ſon Syſtême tout doit prendre une face nouvelle & il détruit les différens vices de l'adminiſtration. L'auteur de *l'Ami des François* vient de diſſéquer les idées de cet écrivain politique, & de renverſer ſon Syſtême portant ſur des baſes données dont il démontre la fauſſeté.

5 *dudit.* C'eſt demain dans *Zaïre* que reparoît Mlle. Saintval, la jeune. Ses nombreux partiſans ſe diſpoſent à l'aller applaudir & cela occaſionne une grande fermentation parmi les amateurs.

5 *Juillet* 1776. Il paroît une ſatyre fort longue contre grand nombre des membres de la Faculté de Médecine: elle occaſionne une fermentation conſidérable parmi les Docteurs

quoique imprimée, elle eſt encore fort rare, elle eſt très méchante. Bordeu, qui a les idées les plus fortes & les plus énergiques de ce Corps, mais non le mieux famé, y eſt un des plus maltraités.

6 *dudit*. M. le Chevalier de Berainville ſe diſpoſe à préſenter à S. M. une Eſtampe allégorique, intitulée *le Sacre de* Louis XVI, ſervant de ſuite à celles dont on a parlé il y a dix-huit mois. Voici l'explication de la nouvelle. Louis XVI eſt couronné par la Religion, gardé par la Juſtice & comblé des dons du Ciel. Tenant d'une main le Gouvernail du Royaume, de l'autre il commande, & ſa Vigilance éclairée, déſignée ſous l'emblême d'un Conſeil, embraſſe la ſurface du globe de la France, dont l'horiſon repréſentant l'Eſpoir eſt ſoutenu par la Sévérité, la Récompenſe, la Vertu Pacifique & la Valeur. La Prudence, ſous la figure d'un Serpent, réunit ces quatre ſupports, diviſant l'horiſon en quatre points Cardinaux, marqués V. (*Vertu*), Z. (*Zele*), F. (*Félicité*) & G. (*Gloire*), fruit précieux d'un Gouvernement ſage.

Le Vice confondu ſe précipite; ſon flambeau n'exhale plus qu'une noire fumée, & l'Hydre, agent de ſes forfaits, tourne contre lui-même ſon dard empoiſonné. Au bas on lit ces vers:

Des mains de la Divinité,
Louis, tu reçois la Couronne;

Le Sceptre, la Loi te le donne,
Tu dois le Glaive à l'Equité:
Mais tes vertus & ta bonté
Dans nos cœurs t'aſſurent le trône.

On lit autour *Religio ſtabilit Imperium, Juſticia ſervat;* & au bas, Lud. XVI, *coronatur Remis* 11 *Junii* 1775.

7 *dudit.* Mlle. Saintval la jeune a débuté hier dans *Zaïre* pour ſa rentrée à la Comédie. L'affluence étoit immenſe: la Reine y eſt venue avec M. le Comte d'Artois. Malheureuſement l'actrice n'a pas répondu à l'attente du public; c'eſt un ſujet toujours médiocre: loin d'avoir la figure convenable au rôle qu'elle a joué, elle eſt laide & ſurtout affreuſe quand elle pleure. Elle eſt petite, ſans graces, & n'a pas de poitrine: elle montre quelque ſenſibilité, elle a mis de la chaleur & de l'onction dans certains endroits; mais ſes chûtes ſont déteſtables, elle ſe reſſent des leçons de ſa ſœur & a ſon ton dolent & monotone.

7 *Juillet* 1776. L'immenſe Dictionnaire de l'Encyclopédie ſe trouvant encore défectueux à bien des égards, on vient d'en donner deux volumes de Supplément: ils feront ſuivis dans peu de deux autres & d'un cinquieme enſuite contenant les gravures. Au lieu d'étendre cet ouvrage que la cupidité des Libraires & la prolixité des auteurs ont trop allongé, il faudroit qu'une compagnie de gens de lettres s'occupât à en reſſerrer les articles; ce qui ne manqueroit

pas d'arriver quelque jour ; mais il faut des fiecles pour voir une pareille entreprife conduite à fa perfection.

8 *dudit.* Les Italiens ont donné hier la premiere repréfentation d'une parodie d'*Alcefte*, ayant pour titre *la bonne femme* ou *le Phénix*. Elle eft en deux actes & en vers mêlés d'ariettes & de vaudevilles. C'eft la production de trois auteurs, dont un plus connu eft M. Augufte. Cet ouvrage a eu du fuccès : on y a trouvé de la gaieté, des faillies, de la fineffe, des farcasmes, & l'intrigue en eft calquée ingénieufement fur celle de l'Opéra. La critique tombe principalement fur le poëme de l'original, car on fent que la mufique ne pouvoit gueres y prêter ; il y a cependant quelques endroits où l'on s'apperçoit que les auteurs ont en vue le Chevalier Gluck.

9 *dudit.* Dom Martin, le Bénédictin dont on a ci-devant parlé, a fait imprimer fon plaidoyer intitulé : *Plaidoyer fait & prononcé au Grand Confeil pendant cinq Audiences par l'Abbé Jofeph Martin, Prêtre intimé & défendeur, ci-devant Bénédictin de la Congrégation de St. Maur : contre Dom René Gillot, Supérieur Général de ladite Congrégation, appellant comme d'abus d'un Bref de difpenfe ou Indult de fécularifation accordé par notre Saint Pere le Pape le 5 Janvier* 1772.

Le Religieux fe propofe d'y établir 1o. l'exi-

ſtence trop réelle de ſa maladie, huit ans même avant l'époque de ſa ſécülariſation ; ce qui doit empêcher de ſoupçonner raiſonnablement, moins encore d'aſſurer hardiment, comme l'ont fait ſes adverſaires, qu'elle ait été controuvée & fabriquée à plaiſir pour ſervir de prétexte à ſon nouvel état.

2o. Que, victime continuelle des ſouffrances & des douleurs, une perſécution de dix années n'a pas peu contribué à les aggraver, au point de le conduire infailliblement au tombeau, s'il eut perſiſté à vivre dans cet état ; ce qui oblige l'orateur à dérober à l'obſcurité du cloître une infinité de miſeres dont le détail eſt eſſentiel à ſa cauſe.

3o. De démontrer la vérité de ſa ſupplique au Pape, la juſtice de l'Indult que S. S. lui à accordé, l'exiſtence légale de ſon enrégiſtrement au Parlement de Toulouſe, la ſageſſe, la régularité de la procédure faite à Montauban par devant l'Official : enfin, en refutant les fauſſetés, les principes erronnés, les ſophismes & le ſermon, plutôt que le plaidoyer de ſes adverſaires, ſon objet eſt de prouver invinciblement le droit éternel du ſouverain Pontife, & que l'uſage qu'il en a fait à ſon égard, ainſi qu'à l'égard de bien d'autres avant lui, s'accorde parfaitement avec nos libertés & ſe trouve évidemment autoriſé de la volonté de nos auguſtes Monarques.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet

écrit, c'eſt une Lettre de cachet dont s'autoriſent ſes Supérieurs pour vexer Dom Martin, ainſi que la maniere dont elle eſt miſe à exécution. Un pareil incident auroit pu donner lieu à un autre tribunal, moins aſſervi que le Grand Conſeil au Deſpotisme, à s'élever contre cet abus d'autorité; mais celui-ci n'a pas paru y faire la moindre attention.

Le Plaidoyer n'eſt point mal écrit, quoique lourd cependant & à la Bénédictine, c'éſt-à-dire très verbeux & très embarraſſé de quantité de ſuperfluités.

9 *Juillet* 1776. Les vapeurs étant plus que jamais le tic des jolies femmes, on a fait une chanſon ſur ce ridicule; elle eſt aſſez bien faite & fort à la mode; elle a pour titre *la Vaporeuſe*, ſur l'air, *toujours, toujours, il eſt toujours le même.*

J'ai des Vapeurs quand un Galant ſoupire,
De déplaiſir
L'Amour me fait mourir:
Ne pouvez-vous languir,
Meſſieurs, ſans me le dire?
Epargnez la fadeur,
Trêve de vive ardeur,
J'ai des vapeurs quand un Galant ſoupire.

A ma toilette un Abbé me fait rire:
Mon perroquet
Retient tout ſon caquet;
Mon ſinge eſt plus coquet,

Depuis qu'il vient m'inſtruire.
Mais s'il m'offre ſon cœur,
Percé d'un trait vainqueur,
J'ai des vapeurs quand un Galant ſoupire.

Certain Robin s'en vint un jour me dire,
Dieux! que d'appas,
On n'y réſiſte pas;
Et puis, d'un ton plus bas,
Aimez, belle Thémire;
Un peu de volupté,
Sied bien à la Beauté.
J'ai des vapeurs quand un Galant ſoupire.

Un beau Marquis que tout Paris admire,
Me divertit;
Il chante, il danſe, il rit,
Il pétille d'eſprit,
Il folâtre, il ſoupire:
Quelquefois tout à coup,
Il tombe à mes genoux.
J'ai des vapeurs quand un Galant ſoupire.

Un Financier, n'allez pas en médire,
Me traite au mieux;
Ses ſoupers ſont des dieux,
Son Champagne mouſſeux,
En pétillant m'inſpire;
Mais dès qu'il s'attendrit,
Tout ſon feu me tranſit.
J'ai des vapeurs quand un Galant ſoupire.

Il eſt charmant, partout on le déſire,
Mon Médecin,
C'eſt un homme divin;
Ses doigts d'un blanc ſatin,
S'exercent ſur ma lyre,
Puis il touche mon bras,
Un jour il le ſerra.
J'ai des vapeurs quand un Galant ſoupire.

9 *Juillet* 1776. On a oublié de parler de la mort de M. l'abbé de Gourné, décédé il y a environ deux mois. C'étoit un Savant très verſé dans la partie géographique: il ſe mêloit auſſi de la connoiſſance des médailles, & compoſoit des inſcriptions, comme Desfontaines, où il s'étoit permis des digreſſions très ſatyriques contre lui; ce qui avoit donné lieu à un procès criminel entre eux décidé par le Chancelier, comme toutes ces eſpeces d'affaires entre auteurs, c'eſt-à-dire en mettant les deux parties hors de cour. Il étoit fort cynique & vivoit iſolé. Quoique prêtre & diſant la meſſe tous les jours, il eſt mort ſans avoir voulu entendre parler de confeſſion. Il avoit près de 80 ans.

10 *dudit.* Quelques particuliers s'étant réunis en compagnie, avoient obtenu une permiſſion de M. de Maleshérbes pour conſtruire un nouveau théâtre forain ſur les Boulevards, & y jouer des pieces analogues au lieu: M. le Noir, architecte très entendu dans ſon art, étoit à la tête des travaux, & M. de Pleinchesne,

ci-devant attaché à Audinot, l'alimentant de ses pieces, recrutoit des acteurs & s'occupoit de toute la partie Littéraire. La jalousie des Comédiens François & Italiens a fermenté; ils ont mis en mouvement le Maréchal Duc de Duras, qui a fait retirer le privilege & suspendre les travaux, quoique très avancés. Le bruit avoit couru que la nouvelle troupe devoit s'intituler *Troupe de Monsieur*; on en a parlé à ce Prince, & S. A. R. piquée qu'on la mit en jeu, n'a pas peu contribué à ce changement du Ministere.

10 *Juillet* 1776. Le poëme de *Parapilla* est tiré en effet de l'Italien, l'original est intitulé *il Cazzo;* on l'avoit d'abord traduit en prose, & enfin le voici en vers. Par une singularité assez remarquable, quoiqu'il roule sur le sujet le plus obscene, il n'y a pas un mot de ce genre, & la fiction, soutenue d'un bout à l'autre sur le même ton, présente des images très licencieuses, toujours gazées sous des expressions honnêtes. Dans le premier chant, il est question de son origine; elle est dûe à la maniere brusque dont un pauvre diable, Rodric, accueille l'Ange Gabriel, qui le vient visiter, comme il plantoit dans son jardin; il jure par ce mot si usité en Italie & dont Benoît XIV faisoit souvent usage. *Vous en plantez, eh bien! il en viendra*, lui répond l'inconnu qui disparoît. L'impie est désolé de l'accomplissement de la prédiction; il se repent: l'esprit céleste, plai-

ſant de ſon naturel, lui pardonne, & lui montre la maniere de faire fortune avec cette nouvelle production: qu'il en prenne une tige, & l'aille vendre, mais non moins de cent mille écus. Sa propriété ſera de ſauter à la femme qui marquera la premiere ſon admiration en la voyant & de lui procurer des plaiſirs indicibles: elle ne s'arrêtera qu'au ſeul mot *Parapilla.* Rodric trouve bientôt marchande; une Madame Capponi, ayant éprouvé la vertu du bijou l'achete; ce qui fournit la matiere du 2e. chant, terminé par l'épiſode de ſa ſœur l'Abbeſſe, qu'elle inſtruit de la découverte, & qui déſire y prendre part. Les ravages de cette racine merveilleuſe dans le couvent, ſont peints au troiſieme chant avec un pinceau léger, vif, voluptueux; mais un laquais de la maîtreſſe impatiente vient reprendre le bijou au grand regret des Nonains: il étoit tard, il le rapportoit dans la nuit; il eſt arrêté par la garde. Le prevôt ſe ſaiſit d'une caſſette que le fuyard abandonne. Ni l'un ni l'autre n'en connoiſſent le mérite. Le dernier marioit ſa fille le lendemain; par hazard elle trouve la boëte, l'ouvre, & éprouve la vertu de l'inſtrument, qui épargne bien des peines au mari; elle le conſerve quelque tems, juſqu'à ce que la ſuivante de Madame Capponi, inſtruite qui poſſédoit le tréſor, & aux aguêts, trouve le moyen d'en devenir propriétaire. Tout cela occupe le quatrieme chant. Enfin la ſui-

vante chassée au cinquieme chant, de chez Madame Capponi, parce qu'elle néglige tout son service pour s'entretenir avec le bijou, mourante de faim, & n'ayant pas d'autre ressource le vend à une femme courtisanne, maîtresse du St. Pere. Celle-ci le préfere, comme de raison, à S. S.; elle s'en amuse, persifle le vieux Pontife, qui invoque le secours de St. Pierre pour être débarrassé d'un rival aussi incommode; on l'exauce, on apothéose le bijou, il est placé au ciel.

Rien de plus gai, de plus lestement écrit que ce petit poëme, d'un genre fol & d'un goût exquis.

11 *dudit.* M. de Voltaire, accusé de tourner à tout vent, & d'oublier facilement ses bienfaiteurs disgraciés, a voulu prouver le contraire, ou du moins se corriger: il vient d'adresser une Epitre à M. Turgot, dont on parle avec beaucoup d'éloge.

12 *Juillet* 1776. *Lettre d'un Cultivateur de Province à un Citoyen de Paris.* Tel est le titre d'une petite Brochure datée du 29 Avril 1776, où l'on fait l'apologie des opérations de M. Turgot & de celles du Comte de Saint Germain. On ne peut qu'applaudir au zele de l'écrivain très judicieux dans ses raisonnemens & très modéré dans son style.

12 *dudit.* Depuis longtems on s'étonnoit que les Anglois si curieux de papiers publics de toute espece n'eussent pas, à l'exemple des

autres nations étrangeres, une Gazette écrite en François, qui s'imprimât à Londres, à l'instar de celles de Hollande, d'Allemagne, &c. Ce projet se réalise aujourd'hui : on annonce une feuille périodique, y prenant naissance sous le titre de *Courier de l'Europe*. Elle est en grand papier, ainsi que les autres gazettes Angloises, caractere fin & serré, traitant de toutes sortes de matieres: elle paroîtra deux fois par semaine. Il faut convenir que l'essai n'est pas piquant, &, quoiqu'on la prétende composée par une société de gens de Lettres, elle est peu littéraire, d'un très médiocre style & d'un mauvais goût. Il faut, pour l'avoir, s'adresser à Londres chez *E. Cox*, *Printer*, *No.* 73, *Great Queen Street*, *Lincoln's-inn-fields*. Le prix est de six sols monnoye de France, par nombre, ou numéro.

13 *dudit*. Suivant la brochure annoncée justificative des Opérations de M. Turgot, & même de quelques-unes du Comte de St. Germain, on ne peut réparer la situation d'un Etat oberé que de trois manieres, ou en augmentant la recette, ou en diminuant la dépense, ou en cessant les payemens, pour se mettre au pair.

La Recette peut s'augmenter de trois manieres, ou en mettant de nouveaux impôts, ou en simplifiant & diminuant les frais de perception, on en créant quelque branche de revenu public qui ne soit pas un impôt, ou en améliorant un objet de revenu déja existant.

Le Gouvernement actuel n'a point voulu de la premiere méthode. M. Turgot a employé la feconde par la réunion des deux charges de Receveur des Tailles en une, & il pouvoit encore mieux l'appliquer par la fupreffion des Receveurs Généraux des Finances, & par la réduction des Fermiers Généraux & de leur fequelle, de leurs Commis, &c.

La nouvelle Régie des meffageries doit être comprife dans la troifieme méthode, ainfi que l'encouragement de l'Agriculture & fes défrichemens, & l'amélioration des Domaines & Bois du Roi, ainfi que des reviremens faits, des commutations à l'égard de certains excédens d'impôt, moins gênans, moins difpendieux &c.

La dépenfe fe diminue 1o. en réglant le nombre des agens qu'on croit néceffaires d'employer: 2o. en ne les payant qu'avec juftice, fans mefquinerie & fans profufion.

La réduction du nombre des grades de la maifon du Roi eft de la premiere efpece, ainfi que la fupreffion de quantité de Gouvernemens, &c. La réduction des appointemens de certaines places eft de l'autre. Tout cela eft du Miniftre de la Guerre, de même que la nouvelle forme donnée à l'établiffement de l'Ecole Militaire, d'où réfulte une grande économie, & la nouvelle Régie des vivres, &c.

Quant à la ceffation de payement, c'eft une reffource extrême, par laquelle on fe *remet au courant*, comme difoit le Cardinal Dubois: elle

deviendra néceſſaire ſi l'on ne ſoutient pas les premieres opérations du Regne, ſi l'on n'en fait pas de ſemblables : l'auteur, en conſéquence, donne déja un modele d'Edit effrayant & bien propre à faire rentrer en eux-mêmes ceux qui crient contre la beſogne des deux Miniſtres.

Cette brochure, ſimplement, clairement écrite, très propre à faire toucher au doigt & à l'œil, la bonté de toutes les opérations qui ont eu lieu depuis quelque tems, contient une anecdote difficile à croire. L'auteur prétend que le peuple Anglois a été ſi enchanté de ce qu'il a appris de nos derniers Edits & de nos nouvelles Ordonnances, qu'il a fallu les lui traduire & qu'il y en a eu cinq ou ſix éditions; que dans pluſieurs villes principales, à Briſtol ſurtout, on a bu des *toſtes*, on a fait des danſes, on a célébré des fêtes en l'honneur de notre jeune Roi & de ſon Miniſtere.

15 *dudit.* L'ouvrage qui occupe beaucoup la Faculté de Médecine & l'agite, a pour titre : *L'Art Jatrique, poëme en quatre chants, ouvrage poſthume de M. L. H. B. L. J. Docteur régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris ; recueilli & publié par M. de L. membre de pluſieurs Académies.* Il eſt précédé d'un Avertiſſement, où l'on annonce que l'auteur, M. Bourdelin le jeune, eſt mort : il eſt daté du 30 Septembre 1775, d'Amiens, où l'écrit eſt ſuppoſé imprimé. Mais peu de gens ſont dupes de cette tournure, & l'attribuent plutôt au Docteur le Preux : en général il eſt méchant,

mais les portraits en sont vrais, bien frappés: cette satyre n'est point sans sel & sans mérite.

15 *Juillet* 1776. L'affaire du Colysée se continue par-devant le Lieutenant de Police, elle a déja occasionné une multitude de Mémoires immense.

16 *dudit*. L'Abbé Beaudeau a commencé à plaider sa cause au Châtelet contre les Fermiers de la Caisse de Poissy. Il y a eu vendredi & samedi un concours prodigieux de spectateurs. L'orateur a été extrêmement applaudi. C'est Gerbier qui est pour les parties adverses; mais il n'a pas réussi dans son attaque; il a encore la Replique.

17 *Juillet* 1776. On prétend que la place devant le Palais Royal, au moyen de l'étendue qu'on vient de lui donner par la démolition de beaucoup de maisons sur la droite, & le reculement projetté du château d'eau, aura le double de la surface qu'elle avoit: en conséquence on doit ouvrir une rue perpendiculaire à la grande porte du château; des arcades masqueront les rues Froidmanteau & Saint Thomas du Louvre, & il regnera ainsi une colonnade sur toute la façade, qui répondra à celle du palais: mais il faut beaucoup d'argent pour ces embellissemens & il n'y a pas d'apparence qu'on y travaille de plusieurs années.

17 *Juillet* 1776. Mlle. Saintval la jeune, n'a pas eu plus de succès les jours suivans de son

début, que la premiere fois, & l'on décide de plus en plus qu'elle ne fera jamais qu'un pauvre sujet.

Le Sr. le Kain vient de partir pour aller à Geneve & prendre ses vacances ordinaires. Cette fois-ci les Gentilshommes de la chambre avoient eu le courage de lui refuser ce congé: mais la Reine, enchantée de cet auteur dans la tragédie de *Tancrede*, n'a pu lui résister & a ordonné qu'il fût maître d'aller où il voudroit.

18 *dudit*. Le poëme de *l'Art Jatrique*, est précédé *d'une Epitre à ma tante*, servant comme d'introduction. L'auteur lui demande pardon d'avoir refusé jusques ici ses conseils, de s'être imaginé que la science & la probité seules devoient être les moyens du Médecin pour arriver à la fortune & à la célébrité. Il en va prendre de meilleurs, il deviendra courtisan des belles & des grands, faux, méchant, imposteur, intriguant surtout, & il espere réussir ainsi comme tant d'autres. Ce premier essai, en vers de dix syllabes, est foible, prosaïque, à quelques endroits près, où il y a des images & des expressions poétiques & heureuses.

Ce n'est point une fiction qui fait la base du poëme, il n'y en a aucune. Il n'est pas non plus didactique: ce ne sont pas des préceptes monotones & arides. Le but du poëte est de décrire les travers, les ridicules & les vices de nos modernes disciples d'Hypocrate. Il en four-

nit des exemples dans chaque genre, & prend tous ſes modeles dans la Faculté, ſans nommer perſonne; en un mot, c'eſt un code, un manuel de conduite à l'uſage des jeunes Médecins. Il y a cependant un enſemble, un plan ſous lequel il réunit ſes portraits.

Dans le premier chant il montre l'excellence de la Médecine, malgré tout ce qu'on a dit & écrit contre elle; il s'éleve contre l'audace des Chirurgiens & des Apothicaires, qui voudroient s'égaler aux diſciples d'Hypocrate : il détruit les prétentions des autres Facultés de Droit, des Arts, de la Théologie. Deſcription des honneurs rendus à Eſculape dans Epidaure. Paris, rivale de cette ville à cet égard, offre auſſi la même vénération pour la Médecine & une école floriſſante en ce genre. C'eſt-là que l'auteur ſe propoſe de choiſir ſes héros.

Le ſecond chant eſt rempli des principes que doit ſe faire un jeune Médecin pour parvenir. L'égoïſme eſt l'unique; il ne doit s'occuper que de lui, & ne ſe faire aucun ſcrupule de décrier ſes confreres pour s'exalter ſur eux, ſoit par des remedes excluſifs, ſoit par des méthodes nouvelles, ou par des découvertes prétendues.

Les mœurs occupent le troiſieme chant : l'ambition, la luxure, l'hypocriſie doivent être les paſſions du Docteur candidat, & il les mettra en œuvre ſuivant que les circonſtances l'exigeront ou que ſon caractere le lui permettra.

Les rufes, les tours, l'adreffe, les artifices, les preftiges des grands maîtres d'aujourd'hui occupent & égaient le 4e. & dernier chant.

Telle eft l'efquiffe du poëme affez long, d'environ 2400 vers. L'auteur annonce du talent, quoique fans beaucoup d'imagination ; mais il a le pinceau fûr & fidele ; il a des tournures ingénieufes, & cette caufticité, qui fait l'ame de la fatyre & réuffit toujours lorsqu'elle eft appliquée adroitement & avec jufteffe. Au ftyle, où les expreffions fcientifiques font prodiguées à propos & dans la plus grande énergie, & furtout à une foule de détails concernant la vie intérieure des Médecins de Paris, on juge impoffible que l'ouvrage ne foit pas d'un de leurs confreres.

Les Docteurs Bouvart, Le Thieullier, Gardanne, Vallin, Guilbert de Preval, Poiffonnier, Bordeu, Lory, Petit, font les plus maltraités. Les gens au fait de ce qui concerne la Faculté les reconnoiffent aifément, mais non beaucoup d'autres, trop obfcurs pour faire fenfation.

19 *dudit.* C'eft un M. André qui a cette année le prix de l'Académie Françoife : fon fujet eft. *les adieux d'Hector & d'Andromaque.* Il eft fort lié avec M. de la Harpe, & celui-ci ayant déclaré l'année derniere qu'il ne concourroit plus, il y a apparence que ce nouvel intriguant va lui fuccéder aux palmes littéraires. M. Doigny du Ponceau a un *Acceffit.*

19 *Juillet* 1776. M. l'abbé Beaudeau écrase absolument Gerbier, au point que celui-ci est hué dès qu'il ouvre la bouche. Il est vrai qu'il a le beau rôle: il fait des explosions terribles contre les financiers, & l'on juge combien il doit être applaudi. Il se permet des déclamations très fortes contre les Ministres précédens, & surtout contre Colbert; il exalte M. Turgot, & à son occasion il disoit ces jours derniers qu'on étoit trop heureux d'avoir un Ministre honnête homme dans un siecle: ses plaidoyers font tant de sensation qu'il y a défense chez les imprimeurs de rien imprimer pour cet abbé, ce qui paroît d'autant plus injuste que le mémoire de ses adversaires est publié depuis trois mois.

20 *dudit.* C'est pour l'ouverture du nouveau théâtre que M. de Voltaire a fait construire à Ferney que le Kain est parti. Il doit être un des acteurs concourant à l'inauguration du spectacle.

21 *dudit.* Les promenades noctures du palais royal recommencent, mais elles dégénerent souvent en bacchanales & il en résulte des rixes & querelles qui forceront M. le Duc d'Orléans à les interdire. Une de ces nuits un auteur s'étant permis en ce lieu des plaisanteries contre des personnes qui s'en sont trouvé offensées, a été bâtonné très cruellement: par bonheur il a tourné la chose en plaisanterie,

il s'en eſt vengé par un petit poëme adreſſé à l'Académie des Arcades de Rome, dont il eſt membre depuis peu. Il y fait récit de ſon avanture, avec des acceſſoires très piquans ſur des anecdotes du jour & qui ſont vaudeville pour le moment. Ce poëte eſt l'auteur du drame dont on a parlé, ayant pour titre *le Priſonnier.* Il a fait depuis une petite Comédie, ayant pour titre *la Courſe;* elle eſt relative aux courſes de chevaux à la mode depuis quelque tems.

22 *dudit.* L'affaire du Sr. Luneau contre les Libraires Imprimeurs de l'Encyclopédie, reprend vigueur ; il faut ſe rappeller qu'elle a été appointée ſous le tripot Maupeou ; elle eſt portée à la Grand'Chambre qui s'en occupe.

La piece de M. de Voltaire à M. Turgot, eſt intitulée *Epître à un Homme.* Elle n'a de rare que la ſingularité du Philoſophe encenſant un Miniſtre disgracié, même deux, car il dit des douceurs à M. de Malesherbes. Du reſte, une déclamation cent fois répétée contre la légereté, l'oiſiveté, l'incurie des habitans de Paris, & un égoïsme non moins fréquent qui manifeſte l'amour-propre de l'auteur, toujours chagrin qu'on ne s'occupe pas de lui autant qu'il le deſireroit, ſont ce qu'on y remarque. Malgré ces retours faſtidieux on lit & l'on veut lire tout ce qui vient de ce vieillard bavard & dont on préfere les vers à ceux de nos petits poëtereaux

23 *dudit.* M. l'abbé Beaudeau ne pouvant, à raiſon des défenſes dont on a parlé, répandre ſes plaidoyers imprimés, a été obligé de ſe contenter d'un bout de Conſultation qu'il diſtribue aujourd'hui. Elle eſt datée du 16 Juillet & ſignée de la Croix, appuyée par Elie de Beaumont, Target, Charpentier de Beaumont, Ader, Jabineau, tous Avocats hommes de Lettres, qui décident les adverſaires de l'Economiſte non recevables à former la demande intentée contre lui.

24 *dudit.* Mr. Rimbert eſt un jeune Avocat de mérite, mais qui a travaillé avec ardeur ſous le tripot. Cette conduite l'a rendu peu agréable aux Magiſtrats, & il en a eſſuyé des mortifications en pluſieurs cas. De ſon côté, il a conçu la plus belle haine contre eux, & même contre ſes confreres, dont le zele trop auſtere à ſe conformer aux grands principes étoit une cenſure indirecte de ſa défection. Samedi dernier, comme il plaidoit à la Grand-Chambre à l'audience de ſept heures, il a trouvé occaſion de gliſſer une phraſe relative aux circonſtances d'alors, de louer ſes confreres qui s'y ſont aſſujettis & d'improuver hautement les autres; il a même dit des choſes injurieuſes au Parlement. Il en a réſulté une grande chaleur parmi les Magiſtrats; M. Paſquier vouloit qu'on rendît Arrêt ſur le champ pour interdire cet audacieux: M. de Challerange a paré le coup & a prétendu qu'il falloit laiſſer à l'Ordre

la liberté de les venger. Ce dernier avis a été suivi ; il y a eu déja quelques mouvemens de la part du Bâtonnier & des anciens, des conférences avec l'Avocat Général : on espere cependant que M. Rimbert trouvera quelque tournure pour se disculper, son discours n'étant pas écrit.

25 *dudit.* Le Gouvernement mécontent des plaidoyers de l'abbé Beaudeau, trop critiques du ministere & faisant un éclat singulier, en a non seulement arrêté la publicité par l'impression, mais M. le Garde des Sceaux a écrit de la part du Roi une Lettre au Châtelet, pour qu'on terminât promptement le procès : en conséquence le jugement a eu lieu mardi. Les deux contendans ont parlé pour la derniere fois, mais Gerbier a été hué continuellement & ne pouvoit pas se faire entendre; son adversaire, au contraire, a reçu de nouveaux applaudissemens. Enfin le prononcé de la sentence porte, qu'il sera donné acte à l'abbé Beaudeau de la déclaration par lui faite qu'il n'avoit point entendu attaquer les Fermiers de la Caisse de Poissy, & qu'il les reconnoissoit pour gens d'honneur; sur le reste, les parties ont été mises hors de cour, & dépens compensés.

L'Abbé a déclaré dans son Plaidoyer dernier, que pour ne pas succomber au crédit de ses ennemis qui le noircissoient dans l'esprit du gouvernement & mettoient continuellement sa liberté en péril, il alloit s'expatrier & se retirer en Pologne; ce qui a causé une scene pa-

thétique de sa part, & un grand attendrissement de celle des spectateurs.

26 *dudit.* Il paroît un *Commentaire sur la Bible*, qui ne ressemble point à ceux qu'on connoît jusqu'à présent. On l'attribue à M. de Voltaire. Malheureusement cette matiere est épuisée, le procès est jugé pour ceux qui veulent se servir de leur raison & de leurs lumieres, & les autres ne liront pas plus ce Commentaire que le reste.

27 *dudit.* La Gazette Françoise imprimée à Londres, dont on a annoncé le premier Numéro, est déja proscrite ici. Dès le second on a trouvé qu'elle faisoit des critiques indécentes, insolentes même de notre Ministere, qu'on n'y épargnoit ni la Reine, ni son auguste époux. La police a fait retirer ce papier de tous les lieux publics où il étoit, & vraisemblablement il y a eu ordre à la poste de n'en plus permettre l'introduction.

27 *Juillet* 1776. Il paroît une nouvelle *Requête, présentée au Roi & à nos Seigneurs de son Conseil pour les Sieurs Nouel pere & fils, Négocians à Angoulême & associés, contenant de plus amples moyens sur l'opposition qu'ils ont formée à l'Arrêt du Conseil surpris le* 16 *Janvier* 1776 *par les héritiers de feu Cheneusac, & de respectueuses Représentations au Roi sur l'Arrêt du Conseil du* 1er. *Avril suivant, qui casse les plaintes rendues en usure par les Sieurs Nouel,*

Nouel, contre les Sieurs Marot, Robin & Deſſart, tant par devant Me. Michel, Commiſſaire au Châtelet de Paris, qu'en la Sénéchauſſée d'Angoulême & la Tournelle du Parlement de Paris, enſemble l'Arrêt intervenu en ladite Tournelle le 23 *Mars précédent.* Tel eſt l'énoncé de cette nouvelle Requête dans l'affaire d'uſure dont on a parlé, & qui vraiſemblablement va prendre une tournure plus favorable depuis la diſgrace de M. le Contrôleur Général, dont elle compromettoit le ſyſtême & les déciſions.

27 *Juillet* 1776. Depuis peu M. de Maurepas a fait ſavoir au Prieur des Chartreux que S. M. deſiroit faire l'acquiſition des tableaux de la vie de St. Bruno, qui décorent leur cloître. On ſait que ces chef-d'œuvres ſont du fameux le Sueur. Le Miniſtre engageoit en même tems le Supérieur à prendre le vœu de ſa Communauté & à venir lui en rendre compte. Le Religieux s'eſt rendu à Verſailles, a vu M. de Maurepas, & lui a fait part des diſpoſitions où étoit la maiſon de faire au Roi le ſacrifice qu'il exigeoit. Les conventions ont été que S. M. payeroit chaque tableau ſur le pied de 6000 Livres. Il y en a vingt-deux, ce qui fait 132000 Livres. En outre, elle s'eſt engagée à leur laiſſer des copies des originaux: ce travail a été eſtimé à raiſon de 2000 Livres chaque copie; ce qui forme encore un objet de 44000 Livres.

On eſt convenu décidement de ce dernier point. Quant au ſurplus, ſur ce que le Comte a paru deſirer ſavoir quel emploi les Chartreux feroient de la ſomme accordée, le Prieur a déclaré que ſi le Roi vouloit ſe charger des réparations aſſez conſidérables à faire à leur égliſe, la communauté conſentoit à ne rien toucher, & qu'il en coûteroit moins à S. M. Cette demande a été accordée. Reſte à ſavoir ce qu'on veut faire des peintures, c'eſt encore un myſtere.

28 *dudit*. L'Académie Royale de Muſique annonce pour vendredi *les Romans*, en trois actes, de la Bergerie, de la Chevalerie, & de la Féerie.

29 *dudit*. On parle d'un almanach particulier, où l'on a mis des notes à côté des noms de ceux qui y figurent, à commencer par les têtes couronnées. On ſent bien qu'une pareille production ne peut être qu'infernale; cependant elle doit être faſtidieuſe en grande partie, nombre de ceux qui y figurent étant des êtres obſcurs, indifférens ou méritant peu qu'on s'en occupe.

30 *dudit*. La licence d'écrire augmente journellement, & l'on abuſe de la douceur du nouveau gouvernement à tel point, qu'il ſera peut-être forcé d'employer toute l'inquiſition de la fin du regne de Louis XV. On voit ici quelques exemplaires d'un ouvrage, dit-on, plus obſcene que *le Portier des Chartreux*; il s'annonce dès ſon titre infâme, *la Foutromanie*. C'eſt

un poëme en plusieurs chants & en vers contre des Princesses & autres femmes renommées, justement, ou injustement, par leur impudicité. On dit qu'il y a déja deux éditions de cette brochure, dont on fait les perquisitions les plus rigoureuses, tant en France qu'en Hollande; elle est fort chere.

L'existence de l'almanach royal commenté se constate. On le dit en deux volumes in 8°. & se vend 96 Livres.

On parle enfin d'un Pamphlet contenant des *Anecdotes sur le nouveau Contrôleur Général*, qui ne sont à coup sûr pas édifiantes.

On pense bien qu'on ne connoît pas les auteurs de ces livres exécrables, & on les poursuit avec soin, non seulement ici, mais en Hollande & autres pays étrangers. On arrête force colporteurs, & la Reine écrit lettre sur lettre à M. le Noir, pour exciter son zele & lui reprocher de ne faire aucune découverte à cet égard.

31 *dudit*. On connoît déja l'affaire d'usure d'Angoulême, & la nouvelle requête de Me. Drou ne fait qu'en développer des circonstances qui rendent le crime des accusés plus odieux & plus manifeste. On y trouve cependant un passage remarquable concernant M. Turgot, qui en sa qualité d'Intendant de Limoges devant lequel avoit été renvoyé la connoissance de l'affaire, avoit donné un avis favorable aux

usuriers. L'on donne pour raison des motifs d'inaction dans laquelle sont restés les plaignans pendant le terme fatal qui sembleroit devoir exclure l'admission de leur requête en cassation au conseil, que ce même Intendant de Limoges étoit alors Contrôleur Général & leur partie en quelque sorte. Voici comme il est peint par l'orateur.

„ Les supplians rendront toujours hommage „ à la pureté de ses vues, à l'étendue de ses „ lumieres, à son zele pour le bien public & „ pour le service de V. M., à ce désintéresse-„ ment parfait & cette austere probité qui le „ caractérisent. Mais, malgré tout le respect „ dont ils sont pénétrés pour sa personne, les „ supplians sont forcés de lui appliquer ce que „ M. le Chancelier d'Aguesseau disoit de quel-„ ques Magistrats: *vous aimez la vérité & vous* „ *haïssez le mensonge. Mais la prévention ne* „ *vous les fait-elle jamais confondre? Justes* „ *par la droiture des intentions, êtes-vous* „ *toujours exempts de l'injustice des préjugés!* „ *& n'est-ce pas cette espece d'injustice que nous* „ *pouvons appeller l'erreur de la vertu, & si* „ *nous osons le dire, le crime des gens de bien?*

31 *dudit*. On a donné hier pour la derniere fois *Alceste*. Le vœu de public s'y est manifesté d'une maniere bien glorieuse pour l'auteur; à la fin on a redemandé cet opéra avec des instances & des acclamations soutenus pendant plus d'un demi-quart d'heure. Ce qui est contre

l'ufage de ce fpectacle, où le Parterre ne s'exprime jamais auffi expreffément.

1 *Août* 1776. Comme M. l'abbé Beaudeau dans fes *Ephémérides* arrêtées fe permettoit beaucoup d'écarts contre les financiers, & qu'il fe livroit d'autant plus volontiers à fa mauvaife humeur contre eux qu'il croyoit ainfi faire fa cour à M. Turgot, qui les détefte cordialement, qu'il ne mefuroit pas conféquemment fes expreffions, ils font furieux contre lui, & cherchent à faire corps pour l'entreprendre en détail & le fatiguer par des pourfuites. On affure que la Compagnie des Vivres veut le prendre à partie fur ce qu'il a dit de leur adminiftration, en ce qu'il l'a taxée de très vicieufe & qu'il la prétend avoir été fort abufive.

1 *Août* 1776. La Reine & *Monfieur* font venus hier au fpectacle & fe font de-là rendus au Colyfée dans l'appareil le plus fimple. S. M. n'avoit ni diamans, ni plumes, ni coëffure haute; elle étoit mife bourgeoifement, fa robe dans fes poches, & donnoit le bras au Prince, fe laiffant approcher de tout le monde: cette popularité a enchanté le public & rendu cette Princeffe encore plus adorable. Malheurefement il y avoit très peu de monde. On avoit annoncé S. M. depuis plufieurs ouvertures, on lui avoit préparé un dais, & comme l'on n'étoit pas prévenu, on ne s'y eft pas porté en foule, ainfi qu'on avoit fait quelques jours auparavant.

1 *Août* 1776. Mercredi 24 M. l'Abbé de Bourbon a soutenu à St. Magloire un exercice en présence de plusieurs Cardinaux & de vingt Evêques. Ce jeune candidat, âgé de 13 à 14 ans, s'y est singulierement distingué. Sa mere, Madame de Caveinac, y étoit & a joui de toute la gloire de son fils. Il est à merveille de figure; c'est le vivant portrait du feu Roi, il a d'ailleurs une taille svelte & il est très bien fait. Il a sa maison dans le Séminaire & son entrée par dehors; il tient déja un état de maison considérable pour son âge, & n'a aucune communication avec les Séminaristes.

2 *dudit.* Enfin les arrangemens concernant la Librairie sont faits, & c'est décidement M. le Camus de Neville à qui M. le Noir l'a remise hier. Il a présenté les Censeurs Royaux à ce nouveau Chef, & a fait reconnoître d'eux celui-ci. C'est un jeune Maître des Requêtes, ci-devant Conseiller au Parlement de Rouen, très renommé par son zele patriotique & sa fermeté. On peut se rappeller sa réponse au Chancelier qui vouloit l'intimider, & tout le monde a dû lire sa lettre inférée dans les papiers publics, lorsqu'il se fut expatrié pour se soustraire aux persécutions dont il étoit menacé.

2 *Août.* Le bruit court que le Journal de Me. Linguet est supprimé. On attribue cette disgrace littéraire à la maniere injurieuse dont il a parlé dans sa derniere feuille de M. de la Harpe & de l'Académie.

2 *Août* 1776. Il paroît un écrit concernant la caiſſe d'escompte; c'eſt un *Discours d'un Actionnaire à la premiere aſſemblée générale des intéreſſés à la caiſſe d'escompte, le* 26 *Juin* 1776, *imprimé conformement à la délibération de la Compagnie.* Rien de plus plat que cet écrit, qui ne ſéduira perſonne, ni par le ſtyle ni par les raiſonnemens.

M. Luneau rentre effectivement en lice & répand un Mémoire contre le Sr. Le Breton, Imprimeur de l'Encyclopédie, & les héritiers des feu Sieurs Briaſſon, Davide & Durand, Libraires aſſociés à l'entrepriſe.

3 *dudit.* Malgré les recherches de la police & la ſévérité exercée contre le colporteur *Prot*, ſes confreres ne ſont point intimidés & il perce des exemplaires de *la Foutromanie.* Ils ne ſe vendent pas même à un prix proportionné aux risques que courent les marchands, puisqu'ils ſont de 12 à 9 Livres ſeulement. Le plus grand mérite de cet ouvrage, c'eſt d'être rare: c'eſt un poëme en ſix chants, où l'auteur a commenté fort au long la fameuſe *Ode à Priape.* Il y a quelques tirades de force, mais en petit nombre; on ne peut refuſer du talent au poëte & ſurtout de la facilité. Il auroit tiré un meilleur parti de ſon plan, s'il l'eut enrichi & égayé d'une multitude d'anecdotes relatives aux courtiſannes du jour. On voit qu'il eſt peu au fait du courant. Le reproche qu'il mérite

plus eſſentiellement, c'eſt d'avoir oſé mettre en ſcene deux illuſtres Souveraines, d'avoir levé le voile ſur leurs plaiſirs ſecrets, d'avoir ignoré, enfin, que pour peindre dignement les amours de Jupiter & de Junon, il faut le pinceau chaſte & ſublime d'Homere.

4 *dudit.* *Les Romans*, Ballet héroïque en trois entrées, compoſés des actes de *la Bergerie*, de *la Chevalerie*, & de *la Féerie*, ont été joués avant-hier, malgré les réclamations du public pour avoir encore *Alceſte* : auſſi n'ont-ils pas eu de ſuccès. L'Opéra a commencé fort tard à cauſe de la Reine qu'on attendoit, & qui n'a fait ſavoir qu'à ſix heures qu'elle ne viendroit pas. Ce premier contretems avoit déja donné de l'humeur au parterre ; elle a de beaucoup augmenté par la repréſentation. Chaque acte eſt mortellement long, il dure une heure. Les paroles ſont d'un M. Bonneval, défunt & ancien Intendant des Menus. On a déja annoncé que la muſique étoit du Sr. Cambini, bon pour les Symphonies, les Oratorio, mais point aſſez fort pour le genre lyrique.

4 *Août* 1776. Il eſt décidé qu'on a ôté à Me. Linguet ſon Journal : c'eſt-à-dire que l'ouvrage n'eſt point ſupprimé, mais donné à un autre rédacteur.

5 *dudit.* La Finance eſt furieuſe contre M. Saurin à l'occaſion de ſon *Epitre à M. Turgot*, où elle eſt fort maltraitée. Pour bien entendre l'ou-

l'ouvrage, il faut se rappeller celle que le poëte adressa à ce Ministre lors de son avénement au Ministere : il y avoit déja beaucoup de sombre; mais celle-ci est infiniment plus amere. En général, l'Académicien fait des ouvrages tristes, comme sa figure; mais il a du nerf, des images & est vigoureux coloriste.

6 *dudit.* Ce qui a fort déplu de la part de M. l'abbé Beaudeau & occasionné la suppression de ses *Ephémérides*, c'est un Mémoire sur les affaires extraordinaires de finances, faites en France pendant la derniere guerre, depuis 1756 jusqu'en 1763, par lequel il conste que S. M. pour suppléer à l'insuffisance de ses revenus durant ces sept années, a touché au-delà la somme d'un milliard cent cinq millions deux cens vingt-sept mille sept cens soixante-une livres. Ce qui monte de 157 à 158 millions de plus par an. On voit par le relevé des divers objets formant ces levées de deniers d'augmentation, qu'ils subsistent presque tous en tout ou en partie à la charge des sujets. Le gouvernement a trouvé très mauvais qu'un journaliste révelât aussi publiquement les secrets du Ministere Cet article est inséré au volume de Juillet N°. 2, & le rend très recherché.

6 *Août* 1776. Le Roi a été si content de la parodie d'*Alceste* le jour où la Reine l'a fait jouer devant S. M. à Trianon, qu'il a chargé le Sr. de Laferté, Intendant des Menus, d'en

témoigner ſa ſatisfaction aux trois auteurs, les Srs. *Auguſte*, *Desprès* & *Grenier* & de les inviter à continuer de s'occuper d'un pareil genre. Ce qui contrarie les Comédiens Italiens, qui, au contraire, avoient déterminé de ne plus donner d'ouvrages ſemblables.

6 *Août* 776. On s'entretient beaucoup de la mort du Prince de Conti, qui par ſon patriotisme généreux avoit mérité l'affection des François: il a fini avec la même fermeté qu'il avoit montrée dans toutes les circonſtances critiques de ſa vie. Quoique ſûr de ne pouvoir guérir de la maladie qui le conſommoit, il n'a point perdu ſa gaîté & ſa préſence d'eſprit. Dans ſon dernier voyage à l'Isle-Adam, il a fait faire ſon cercueil de plomb, dans lequel il s'eſt mis & a plaiſanté ſur la gêne qu'il y éprouvoit. Une autrefois voyant ſe promener enſemble ſon tréſorier & ſon aumônier: *Voilà*, dit-il en riant, *les deux hommes les plus inutiles de ma maiſon.*

Malgré la variété des rapports concernant les derniers actes de ſa vie, le plus certain eſt qu'il a reçu très honnêtement l'Archevêque de Paris, lui a témoigné une ſorte d'eſtime relativement à la pureté de ſes mœurs, quoique différant de lui dans ſa façon de penſer, ſoit en matiere politique, ſoit en matiere religieuſe. A l'égard de ce dernier objet, on aſſure qu'il a ſupplié le Prélat de ne point lui en parler, par-

ce qu'il avoit mûrement examiné la chose & savoit à quoi s'en tenir.

Les prêtres, piqués de voir ce Prince leur échapper & témoigner ouvertement une façon de penser qui pouvoit faire exemple, ont cherché à sauver l'extérieur en ce qu'ils ont pu: en conséquence, de concert avec des gens de sa maison qui prétendoient prévenir le scandale, on a supposé que S. A. avoit au moins reçu les saintes huiles. Le vrai est qu'elles ont été portées effectivement à l'hôtel du Temple, mais qu'elles sont entrées par une porte, & sorties par l'autre pour la forme; ou que, si le malade a été oint, ce n'a été qu'après sa mort.

7 *dudit. Les Romans* ont été donnés pour la premiere fois en 1736. Quoiqu'on en attribuât assez généralement les paroles à M. de Bonneval, l'auteur du *Calendrier des Théâtres* veut qu'elles soient réellement de M. de Monsemi, mort Conseiller au Parlement. L'ancienne musique étoit d'un nommé Niel. Dans le principe ce ballet étoit composé de quatre entrées, avec un prologue.

L'acte de *la Bergerie* offre un berger indifférent, ainsi que la bergere; ce qui sans doute est une idée trop bizarre; ils aiment sans amour, sans que le premier même cherche à obtenir le prix heureux d'une intimité entre les deux sexes. L'Amour en est furieux, il se déguise en enfant & tout en pleurs vient implorer le

ſecours de ſes deux ennemis : ceux-ci lui offrent leur aſyle, & ſans leur rendre aucun compte du ſujet de ſes peines, le nouveau-venu s'endort. Il a ſon arc & des fleches : ils en veulent eſſuyer une, qui les perce tous deux : ils en reſſentent l'effet funeſte, qui conſiſte en des ardeurs qu'ils ne connoiſſent point : l'enfant ſe réveille aux accens de leur douleur ; il leur apprend qu'il eſt l'Amour, & qu'il ſe venge en voulant faire leur bonheur.

Au ſecond acte, une héroïne veut éprouver ſi ſon amant a pour elle la paſſion qu'il témoigne, s'il eſt capable des efforts généreux qu'elle doit inſpirer : elle ſe déguiſe en un Prince rival qui vient lui diſputer ſa conquête ; elle l'oblige à la mériter par la victoire, mais il eſt vaincu & ſon déſeſpoir eſt extrême ; il ſe change en joie, lorsqu'il voit qu'il n'a ſuccombé que ſous les coups de ſon amante qui vouloit l'éprouver.

L'acte de *la Féerie* eſt plus trivial, quoique roulant ſur le même fond. Un Génie veut connoître ſi une jeune Princeſſe élevée parmi les Fées, & ſenſible à ſes charmes, parce qu'elle n'a point encore vu de rival, perſiſtera dans ſa paſſion. La premiere Fée, d'intelligence avec lui, au moment où ſous une forme ordinaire il a ſurpris ſa tendreſſe, arrive avec une fureur feinte contre le téméraire qui oſe porter un œil audacieux ſur ſon éleve réſervée pour un amant puiſſant, épris de celle-ci ; mais la colere de la

Fée ne porte que ſur l'inconnu. La fidélité de la Princeſſe n'eſt point ébranlée, & il ſe trouve enfin que l'humble amoureux, & le Génie magnifique ne ſont qu'un.

8 *dudit.* Me. Linguet averti par M. le Noir de l'orage qui ſe formoit contre lui, eſt allé de lui-même remettre au nouveau Chef de la Librairie ſa convention avec le Sr. Pankouke & abdiquer ſa qualité de journaliſte. Ce qui a donné lieu à cette nouvelle animadverſion du gouvernement, c'eſt le No. du 25 Juillet, où il rend compte de la réception de M. de la Harpe à l'Académie & injurie à la fois ce nouveau membre & tout le corps. M. le Duc de Nivernois, aſſiſté du Maréchal Duc de Duras, eſt allé lui même un jour qu'il dînoit chez M. le Garde des Sceaux lui porter la feuille, lui faire lire l'article, & demander ſatisfaction pour ſa compagnie outragée. M. de Miromesnil n'a pas été faché de trouver cette occaſion de punir ſous ce prétexte, étranger en apparence, l'audace & l'inſolence avec laquelle Me. Linguet a manqué ſi ſouvent à l'Ordre des Avocats, au Parlement & au Conſeil, par ſon affectation à ſe plaindre ſans relâche des perſécutions qu'il avoit eſſuyées, & qu'il ramene encore dans le morceau littéraire en queſtion.

9 *dudit.* S. M. a été ſi fâchée contre l'audace des auteurs de la nouvelle Gazette Françoiſe inſtituée à Londres, que non ſeulement elle a

ordonné au Sr. Doigny d'en empêcher l'introduction par la poste, mais qu'elle a défendu à ses Ministres d'en recevoir aucun exemplaire; en sorte que la curiosité est en défaut & que personne ne peut savoir sur quel ton sont montés les numéros suivans.

10 *dudit.* Quoique le Ballet des *Romans* déplaise singulierement aux grands amateurs de musique, il y a quelques parties propres à lui concilier ceux qui n'y sont pas décidement attachés. Il présente beaucoup de spectacle, un décore brillant, de la richesse dans les habillemens, des danses ingénieuses & agréables. Il y a dans le premier acte quelques airs agréables chantés par Mlle. la Guerre, mais surtout une pantomime faite pour plaire aux plus difficiles. La Fortune paroît avec une suite magnifique, elle cherche à éblouir les bergers; une seule bergere se laisse séduire: son amant en est furieux, il employe tout pour la ramener; mais elle le dédaigne: il sort desesperé. Les bergers reprochent à la bergere son inconstance, & se rient de ses riches ornemens: elle est honteuse à leur vue; & s'appercevant que les richesses ne font pas le bonheur, elle jette ses parures avec mépris & se réunit aux bergers, qui en montrent la plus grande joie. Son amant revient & lui pardonne: la Fortune, irritée de son peu de succès, s'enfuit: danse générale, en réjouissance de ce triomphe. La Déesse est représentée par Mlle. Felmée, la plus belle

créature de l'Opéra. La Dlle. Allard joue le rôle de la bergere, éblouïe de l'or & des diamans que lui offre un ſuivant de la Fortune, qui eſt le Sr. Gardel le jeune; elle y met beaucoup de naturel, d'expreſſion & de gaîté.

Au ſecond acte, on remarque Mlle. Duplant, déguiſée en homme ſous les traits de *Ferragus*, Prince de Caſtille, & elle remplit à merveille ce rôle fier & vigoureux; elle chante un *duo* avec le Sieur Larrivee, qui a été fort applaudi. Le ballet rappellant les anciens tournois s'exécute avec beaucoup d'appareil & de pompe, mais n'eſt pas aſſez dans le coſtume.

On ne trouve rien de ſaillant dans le poëme, ni dans le chant, ni dans les danſes, ni dans le ſpectacle du troiſieme acte, où la Demoiſelle Beaumesnil & le Sr. le Gros jouent & chantent avec peu de ſuccès.

10 *Août* 1776. L'exemple de M. le Prince de Conti conſumé peu à peu d'une maladie de langueur, conſervant ſa tête jusqu'au dernier moment, mourant dans l'impénitence finale & refuſant conſtamment de recevoir les ſecours de l'égliſe, eſt le premier qu'on cite d'un Prince de la maiſon de Bourbon, toujours très édifiante dans ſes derniers momens. En conſéquence les incrédules ont voulu tirer parfaitement au clair les circonſtances de cet évenement. Tout le monde s'accorde à convenir d'une converſation à peu près telle qu'on l'a rapportée entre le malade & l'Archevêque de Paris; elle a eu lieu

le jour de la premiere viſite du Prélat; depui il a été refuſé deux fois par le Suiſſe à la por te de la rue, ſans être descendu de caroſſe & en préſence d'un peuple immenſe. Les gens d métier reprochent à M. de Beaumont de n'a voir pas ſauvé ce ſcandale, en mettant un pe d'aſtuce, en descendant, en entrant dans l cour, & ſe tenant en quelqu'endroit pour er impoſer au moins aux ſpectateurs & qu'on crû qu'il avoit été admis auprès de Son Alteſſe.

11 *dudit.* Il eſt bien ſingulier qu'au centre de la monarchie la plus abſolue, il ſe conſerve des eſpeces de droits abuſifs dignes de toute la licence de la barbarie & de l'anarchie. Dans une petite ville de Brie qu'on appelle Lagny, on en trouve un prétendu que la juſtice n'a point encore réprimé. Cette ville dans des tems de trouble ayant pris part à la défection des autres, fut ſi cruellement châtié par un *Delorge*, que depuis ce tems ce nom eſt devenu odieux aux habitans, &, comme c'eſt un gros marché de grains, que par un jeu de mots des plaiſans demandoient pour les piquer *combien vaut l'orge?* ils ſe ſont habitués tellement à regarder cette queſtion comme une injure, à moins qu'on n'ait effectivement la main dans un ſac de ce grain, que quiconque le fait, eſt auſſitôt appréhendé au corps & plongé dans une fontaine de la ville à pluſieurs repriſes, ſans aucune pitié. Il eſt arrivé pluſieurs fois que les victimes de cette vengeance en ſont mortes,

impunément pour les coupables. Tout recemment ce malheur vient d'arriver : mais on assure qu'aujourd'hui le Procureur Général informé du fait doit faire un requisitoire au Parlement & demander l'abolition de cet affreux usage.

12 *dudit.* On a parlé, il y a plusieurs années, de la douleur immodérée de Madame la Comtesse d'Harcourt, désolée de la mort de son époux ; elle en est encore aussi affectée que le premier jour, & elle en a contracté un état vaporeux qui tient de la folie : elle avoit chargé le fameux Pigalle de composer un mausolée pour le défunt, elle harceloit sans cesse cet artiste, & l'on commence à visiter le monument à Notre Dame dans la chapelle de la Comtesse. L'idée en est assez triviale & très ressemblante à celle du mausolée du Maréchal de Saxe. On voit la figure du Comte, dont la moitié du corps est déja dans le cercueil ; il est entr'ouvert par un Génie en pleurs, qui est à la gauche ; à la droite est la Mort, qui montre le sable au Comte. Du côté opposé est à genoux la Comtesse, avec l'air suppliant & en pleurs. Comme la figure de celle-ci est encore en plâtre, il faut attendre que l'ouvrage soit parfait pour en parler plus pertinemment. On peut assurer d'avance que s'il n'y a pas de génie dans la composition de l'ouvrage, l'exécution en est très belle, quoique sujette à beaucoup de

critiques, comme tout ce qui fort des main les plus habiles.

13 *Août* 1776. L'Abbé Baudeau n'a pu résister aux cabales des financiers ligués contre lui on a aigri le Ministere actuel qu'il sembloit inculper indirectement dans ses plaidoyers par un éloge trop outré de M. Turgot, par l'assertion injurieuse qu'un royaume devoit s'estimer trop heureux de trouver un Ministre honnête homme dans un siecle. Ces griefs, joints à celu dont on a parlé, du mémoire inséré dans se *Ephémérides* concernant les affaires extraordinaires faites en France, depuis 1756 jusqu'e 1763 compris, ont provoqué non-seulement l suppression de son journal, mais son exil e Auvergne. On a profité de la même occasio pour envelopper dans cette disgrace l'abbé Roubaud, son ami, qui dans sa *Gazette du Commerce, des Arts & de l'Agriculture*, se permettoit les mêmes écarts contre les traitans & financiers; il est aussi exilé.

14 *Août* 1776. Les directeurs de l'Opéra on été obligés de retirer *les Romans* après quatr représentations; dès la seconde on ne comptoi pas quatre cens personnes dans la salle; il étoi revenu du monde à la troisieme. Enfin on commencé par remettre le onze *Alceste*, qu'o doit donner alternativement encore avec *l'Union de l'Amour & des Arts.*

Il vient, au surplus, d'arriver un renfort ce spectacle, qui pourra lui être d'une grande

utilité ; c'eſt le fameux *Noverre*. Tout le monde connoît les talens de ce maître des Ballets pour la pantomime ; on cherche à le fixer à Paris : il eſt actuellement attaché à la cour de Vienne, où il a le plus grand ſuccès & il paroît difficile de le lui enlever.

14 *Août* 1776. C'eſt aujourd'hui qu'a lieu la premiere repréſentation de *C. Marcius Cariolan*, tragédie en quatre actes. Ce ſujet traité déja onze à douze fois n'a jamais réuſſi. M. Gudin a cru pouvoir être plus heureux. Les Comédiens n'en penſent pas de même & annoncent d'avance la chûte de ſa piece : on prétend que ce ſont eux qui l'ont forcé à la réduire de cinq actes en quatre. M, Gudin n'eſt encore connu que par une tragédie imprimée, intitulée *le Royaume de France mis en interdit*. A cet énoncé ſeul on ſent que l'ouvrage n'étoit point jouable ſur notre théâtre. Il a fait en outre un poëme dans le goût de la *Pucelle*, ayant pour titre *la Conquête du Royaume de Naples* : on le dit très plaiſant, mais comme il n'eſt que manuſcrit, qu'on ne le connoît que par des lectures & des applaudiſſemens de ſociété, on ne peut rien ſtatuer à cet égard.

15 *Août* 1776. On prétend aujourd'hui que M. Pankouke conſervera le privilege du *Journal de Politique & de Littérature*, mais qu'il ſera rédigé par Mrs. Suard & de la Harpe, tous deux Académiciens. Comme le premier eſt beau-frere du libraire, cette nouvelle eſt très

vraiſemblable à ſon égard : le numéro du 5 a paru ſans aucun changement ni annonce.

15 *Août* 1776. Le Sr. de Beaumarchais s'eſt retourné encore une fois dans ſon affaire, il a obtenu des lettres patentes pour ſe pourvoir par requête civile au Parlement contre le jugement qui le blâme: elles portent que n'ayant pu procéder dans le tems prescrit par l'Ordonnance contre ce jugement, le Roi le releve du laps de tems & avec d'autant plus de juſtice qu'il étoit employé alors pour le ſervice de S. M. En effet, cet avanturier montre des titres de ſa miſſion, avec une eſpece de lettre de créance, où S. M. le qualifie de Miniſtre.

15 *Août* 1776. Le *Cariolan* moderne n'a pas eu plus de ſuccès que les précédens. Cette tragédie ne mérite aucun détail : la ſcene même de la mere, la ſeule vraiment belle, à laquelle prête le ſujet, eſt abſolument ratée par l'introduction à la fin d'un perſonnage étranger qui en affoiblit l'intérêt. Nulle invention dans l'ouvrage, nul trait de génie, une mauvaiſe verſification, des longueurs effroyables, des lieux communs ramenés juſqu'à la ſatiété: tels ſont les principaux défauts qu'on y remarque.

16 *Août*. La Dame Briaſſon, libraire, & le Sieur Le Breton, premier imprimeur du Roi, ayant diſtribué le 24 Juillet dernier un *Précis*, dans l'affaire de l'Encyclopédie, M. Luneau de Boisjermain n'eſt pas reſté court & leur a fait ſignifier une réponſe, où il refute leurs obſer-

vations par ordre & pied à pied; où il démontre furtout que ce font les Libraires qui font agreffeurs, puifqu'ils l'ont accufé d'être un calomniateur; ce qui l'a mis dans l'obligation de défendre fes affertions.

17 *Août* 1776. Les couliffes de l'Opéra font fort en rumeur à l'occafion d'une lettre de cachet qu'a fait décerner contre la Demoifelle Dorival, une des premieres danfeufes, le Sr. Veftris, maître des ballets, ayant compofé ceux des *Romans*. Il a prétendu que cette fubalterne lui avoit manqué, & méritoit correction. Mlle. Dorival n'a pas voulu reconnoître fa faute, elle s'eft cachée pour fe fouftraire à l'enlevement & par le confeil de fes gens d'affaires a procédé contre le defpotisme du *Diou de la Danfe*: c'eft ainfi qu'on appelle à l'opéra le Sieur Veftris, par dérifion d'un de fes freres qui l'a qualifié tel... On dit aujourd'hui qu'elle s'eft rendue au Fort-l'Evêque, laffe de fon incognito, mais qu'étant par fon action intentée fous la main de la juftice, elle compte bien attaquer fon perfécuteur & l'expofer aux farcasmes du public par quelque mémoire. En attendant ce public indigné a temoigné l'autre jour fon mécontentement au Sr. Veftris, en le huant.

18 *Août* 1776. On attend à l'Opéra *l'Olympiade del Signor Sacchini*, qui va, dit-on, venir à Paris, ainfi que le célebre *Piccini*.

18 *Août* 1776. Plusieurs acteurs de l'Opéra, plusieurs musiciens célebres & autres gens à talens se sont cottisés pour faire faire en marbre le buste de M. le Chevalier Gluck ; c'est à M. Houdon qu'est confié l'exécution de ce monument. Les souscripteurs les plus connus sont M. M. le Berton, le Gros, Gélin, Larrivée, Gossec, le Duc, Langlé, Rolland, &c. Ils se sont engagés par acte passé par devant Me. Lemoine, Notaire, le 14 Juillet dernier.

18 *Août* 1776. Les Régisseurs du Colysée viennent d'employer encore une nouvelle ressource pour attirer le public chez eux. Le Sr. Duchesne, l'un d'eux, a fait disposer au dessus du vestibule de l'entrée principale de ce spectacle un sallon, où l'on expose les ouvrages nouveaux de Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure & Dessin de tout genre, ouvrages de Méchanique &c. Il faut voir comment ce projet est exécuté pour en juger pertinemment. Ces régisseurs s'imaginant que cette amorce pouvoit leur concilier même les gens austeres & les dévots, ont écrit une lettre circulaire à tous les curés de Paris & aux supérieurs de communauté pour les prévenir de cette institution, & les avertir qu'afin qu'ils ne fussent pas confondus avec les profanes & les indévots, il y auroit des jours particuliers où ils pourroient aller voir ces productions.

18 *Août* 1776. On voit une *Lettre circulaire des Comédiens François ordinaires du Roi &*

e *Monsieur à quelques Auteurs*, pour leur annoncer que par des arrangemens pris avec leurs supérieurs, sous les auspices de la Reine, ils vont être incessamment en état de les satisfaire sur leur juste impatience de voir jouer leurs pieces : qu'en conséquence, à commencer du voyage de Fontainebleau prochain, il y en a neuf qui doivent y être représentées, à raison de trois par colonne, c'est-à-dire trois tragédies, trois grandes comédies ou drames & trois petites comédies. Elles viendront ensuite promptement à Paris à tour de rôle. Cette Lettre, fort platte, fort mal écrite, & remplie d'une dignité ridicule, est signée du Sr. *Molé.*

On remarquera que ces histrions piqués du projet annoncé d'établir une nouvelle troupe pour exciter l'émulation de celle-ci, troupe qu'on vouloit mettre sous la protection de *Monsieur*, ont si bien cabalé qu'afin d'ôter à leurs adversaires tout espoir de réussir, ils se sont fait déférer ce titre : mais qui empêcheroit alors de former le nouvel établissement sous le nom du Comte d'Artois ?

18 *oût* 1776. On parle d'un *Dialogue entre Louis XV & le Prince de Conti.* On assure que c'est un ouvrage très piquant, où il y a des portraits parfaitement bien frappés, & des sarcasmes fins & justes. On sent combien ce cadre doit prêter.

19 *Août* 1776. La fameuse *Gourdan*, dont on a parlé il y a un an & depuis, à raison de Madame d'Oppis, dont on l'accuse d'avoir favorisé le libertinage, condamnée en conséquence par contumace, dont les biens avoient été saisis & annotés, vient, dit-on, de se constituer prisonniere & veut être jugée. On ne doute pas que les protections puissantes que lui a procuré son métier infâme, mais précieux aux paillards du plus haut parage, ne lui méritent une grace absolue & peut-être le triomphe.

19 *Août* 1776. Le Censeur de Linguet est aussi *in reatu*. Quant à celui-ci, on prétend que des protecteurs puissans s'entremettent en sa faveur: on assure que la Reine même s'y intéresse. Quoiqu'il en soit, les numéros ont paru à leur date, & tant qu'il n'y aura pas d'avertissement, les amis de ce journaliste ne désesperent pas qu'il ne puisse donner un nouveau cours à ses sarcasmes & à sa bile.

19 *Août*. Le Sr. le Fuel de Méricourt, rédacteur de la rapsodie intitulée *Journal de Théâtre*, &c. a beaucoup de peine à lutter contre le crédit des Comédiens, qui voudroient le faire supprimer. Le bruit a déja couru plusieurs fois que son ouvrage étoit arrêté; il a été obligé de rassurer le public dans sa feuille du 15 Juillet. Cependant il a reçu deux échecs, l'un d'avoir perdu son Censeur, le Sr. de Crebillon, & de s'en voir substitué un nouveau aux ordres des

des hiſtrions ; l'autre, d'avoir reçu ordre de reſpecter M. de la Harpe , depuis qu'il eſt membre de l'Académie Françoiſe, & de n'en plus parler, au moins en mal.

20 *Août* 1776. Les Comédiens Italiens doivent donner ces jours-ci la premiere repréſentation de *Fleur-d'épine*, Opéra-comique en deux actes mêlés d'Ariettes. On dit que c'eſt une œuvre poſthume de l'abbé de Voiſenon ; qu'il n'a jamais voulu la laiſſer jouer de ſon vivant.

21 *Août.* Mlle. Dorival n'a été que deux heures au Fort-l'Evêque : elle a danſé le dimanche 18 avec des applaudiſſemens plus conſidérables encore que de coutume : au contraire, le Sr. Veſtris a été hué ; heureuſement l'impudence de ce danſeur l'a ſoutenu & ne l'a pas empêché de danſer comme un Diou.

On a enfin déterminé le Sr. Noverre à s'attacher à l'Opéra, & l'on lui a fait un pont d'or pour l'engager à quitter Vienne. On eſt convenu de lui donner 20,000 Livres d'appointemens, ce qui ſans doute eſt exceſſif.

21 *Août.* *Fleur-d'épine* eſt en effet de l'abbé de Voiſenon. Cet Académicien fort lié à ſa mort avec Madame la Comteſſe de Turpin qui donne dans le bel eſprit, l'avoit inſtituée ſa légataire univerſelle pour ſes manuſcrits & productions Littéraires. L'Opéra-comique en queſtion s'y eſt trouvé. Madame Turpin a propoſé

à une Madame Louis, femme d'un Architecte, d'en faire la musique, & par son crédit la premiere vient d'obtenir qu'on fît passer la piece sur beaucoup d'autres reçues avant.

22 *Août* 1776. La Dame Gourdan, ainsi qu'on l'avoit prévu, a été élargie & mise hors de cour le 19 de ce mois: son livre a été jugé très en regle; c'est un catalogue de tous ceux qui alloient chez elle, avec des notes y relatives. Le Président de Tournelle, M. de Gourges, l'a trouvé si curieux qu'il se l'est approprié.

23 *Août. Fleur-d'épine* a été fort bien accueillie hier. C'est une féerie, dont le commencement est froid & sans aucun sel; on ne retrouvoit point d'abord l'Abbé de Voisenon: la fin du premier acte est devenue meilleure, & le second charmant, plein de jolies choses & de saillies. Il y a un spectacle prodigieux: les Comédiens ont fait beaucoup de dépenses pour cette piece. La musique, peu forte, est agréable.

24 *Août*. Le Prix de l'Académie Françoise, qui doit se donner demain, jour de la distribution, est décidément partagé entre un M. Gruet, jeune éleve de l'abbé de Lille, & M. André de Murville, ami de M. de la Harpe & qui lui a dédié une de ses pieces, ayant autrefois concouru avec celle de ce vainqueur. M. Doigny du Ponceau a aussi mérité une mention honorable, ainsi qu'un M. de St. Ange. Il faut se rappeller que le sujet étoit un morceau d'Homere à traduire au choix des candidats.

Il eſt fort queſtion d'une lettre de M. de Voltaire, adreſſée à Mrs. de l'Académie Françoiſe, concernant une nouvelle traduction de Shakespear, annoncée depuis quelque tems par M. le Tourneur & Compagnie. L'objet du Philoſophe de Ferney eſt de tourner les modernes traducteurs en ridicule, ainſi que leur héros, pour n'avoir pas fait de M. de Voltaire une mention aſſez honorable dans leur ouvrage. On dit ſa critique très plaiſante & l'on veut immoler les victimes à la riſée publique, en liſant la Diatribe en queſtion le jour de la St. Louis.

24 *Août* 1776. On critique beaucoup le nouvel arrangement de la foire St. Ovide. Au moyen des gazons que M. le Comte de la Billarderie d'Angiviller a fait mettre aux coins de la place de Louis XV, il en a tellement retréci l'enceinte, que les boutiques ne laiſſent plus qu'un eſpace trop étroit pour la circulation des voitures. On eſt ainſi tombé d'une extrêmité dans l'autre, car autrefois cet emplacement étoit trop vaſte, & les plaiſans, au lieu de dire *la place*, diſoient *la plaine de Louis XV*, pour en exprimer le nud & l'immenſité disproportionnée à la Statue & aux bâtimens.

25 *Août*. Le Prince de Conti étant à diſtinguer des autres par la ſingularité de ſon caractere & de ſa conduite, on s'en occupe, quoiqu'il ſoit mort. On remarque dans ſon mobilier immenſe une quantité de bagues, qu'on

fait monter à plusieurs milliers. On assure que sa manie étoit de constater chacune de ses conquêtes amoureuses par cette légere dépouille. Il falloit que la femme avec laquelle il couchoit, lui donnât sa bague ou son anneau, qu'il payoit bien sans doute, & sur le champ il étiquettoit cette acquisition du nom de l'ancienne propriétaire. S. A. avoit une telle ardeur pour le sexe, que dans l'état des dépenses secretes qu'on représente, il se trouve des soupers de filles habituels qu'il faisoit encore au mois de Juin dernier. Il n'est aucune fille d'Opéra qui n'ait une pension de lui, sans compter les autres: c'est cette générosité immense qui fait qu'en ce moment la recette dans les biens de sa succession égale à peine la dépense. Il confesse par son testament deux bâtards, qu'il a chargé son fils de recommander au Roi, & auxquels il fait un sort distingué. On voit par ce détail qu'entre les Princes galans de la Maison de Bourbon, le défunt méritoit la premiere place.

On compte aussi dans son mobilier huit cens tabatieres.

26 *Août* 1776. Il paroît un *Résumé* de l'affaire intentée aux Sieurs de Bellegarde & de Monthieu sur la réforme d'armes faite dans les arsenaux en 1767, 68, 69 & 70. Il est de 40 pages d'impression & remet sous les yeux du lecteur tout ce qu'on a lu sur cette matiere importante dans les divers Mémoires des accusés

On ne peut affez s'étonner qu'on refufe fi constamment d'admettre la revifion de leur procès d'après les titres qu'ils ont pour la demander. Ce qu'on y trouve de plus nouveau, c'eft une fortie encore plus vigoureufe contre les accufateurs de ces Meffieurs. On y dénonce à l'indignation publique les auteurs, coopérateurs & fauteurs de la calomnie. C'eft fans doute cette diatribe violente qui a empêché de paroître cet écrit, fait il y a deux ans, & publié depuis peu feulement. M. de Saint Auban y eft furtout très maltraité, & l'on ne fait comment cet officier général d'artillerie s'en tirera.

— 26 *Août* 1776. La nouvelle piece du feu Abbé de Voifenon prend à merveille. C'eft, ainfi qu'on l'a dit, une féerie, où il y a beaucoup d'imagination, fi elle eft toute entiere de l'auteur, mais plus dans les détails que dans le fond, très fimple. Le fujet eft une méchante Fée, ayant en fa puiffance une jeune Princeffe qu'elle deftine à fon fils, fort fot & très niais. Celle-ci eft amoureufe d'un Prince aimable que voudroit s'approprier la Divinité malfaifante & laide. Répugnance de l'amant, mais qu'il n'ofe témoigner ouvertement; il eft même obligé de diffimuler au point de lui laiffer accroire qu'il répond à fa paffion, jusqu'à ce que par l'intervention d'une Fée bienfaifante, il triomphe des obftacles & les enchantemens de l'au-

tre reſtent ſans effet. Il y a ſurtout dans le ſecond acte une ſcene d'écho piquante & neuve au théâtre. L'aſſemblée de parens de la Fée malfaiſante, compoſée des figures les plus hideuſes & les plus bizarres, offre un ſpectacle riſible qu'on ne peut rendre. Le tout a été & eſt fort bien exécuté. La Dame Trial chante délicieuſement & déploye toute la vigueur & la gentilleſſe de ſon organe. Le Sr. Michu, habillé en femme, rend à merveille le rôle de la mauvaiſe Fée. Le Sr. Trial, admirable pour les rôles de niais, exprime dans la plus grande vérité le ſien calqué ſur tant de modeles qu'il eſt aiſé d'en comparer la reſſemblance. Le Sieur Julien fait l'amoureux & ſe ſignale principalement dans la ſcene de l'écho. Enfin Madame Moulinghem, après s'être acquitté du rôle pénible & forcé d'une vieille mendiante, déploye la nobleſſe convenable lorsqu'elle a repris ſa dignité.

26 *Août* 1776. Le *Dialogue entre Louis XV & le Prince de Conti* eſt toujours très rare. Indépendamment de la politique qu'il embraſſe, il roule auſſi ſur la galanterie, & l'on conçoit combien ces auguſtes paillards doivent en dire de bonnes.

27 *Août* 1776. Extrait d'une Lettre de Lyon.... Me. Linguet a paſſé par ici tout recemment; on croit qu'il va à Genêve, ou en Suiſſe, vuider ſon porte-feuille. Il a été fêté par les Libraires de cette ville avec beaucoup d'indécence;

un jour où il dînoit chez un, il entra & ressortit plusieurs ballots d'un livre de sa Minerve, intitulé *Essai sur le Monachisme.* La Police, aux affuts apparemment, étant venu faire des recherches n'en trouva plus qu'un.

27 *Août* 1776. Le Sr. Clairval, le coryphée de la Comédie Italienne pour la haute-contre, a un très grand crédit dans le comité des histrions & influe beaucoup sur l'acceptation ou le renvoi des pieces. M. Guichard ayant présenté à ces Mrs. un opéra-comique qu'ils ont rejetté, a attribué cette disgrace à l'animosité du Sr. Clairval. Il en a été si piqué qu'ayant trouvé le portrait de cet acteur, il a écrit au bas ces deux vers relatifs au jeu de l'acteur très maniéré, à son organe très foible & à son ancienne profession de Perruquier, qu'il a quittée pour se faire Comédien, mais surtout à son despotisme envers les Auteurs :

> Cet Acteur minaudier & ce Chanteur sans voix
> Ecorche les Auteurs qu'il rasoit autrefois.

27 *Août* 1776. On continue à parler de l'Almanach Royal commenté & des Anecdotes sur M. de Clugny, comme de deux livres existans, mais en très petit nombre d'exemplaires, graces aux soins & à la vigilance de la Police! Elle a éventé plusieurs imprimeries secretes, entre autres une qui étoit sous une écurie, dont la manutention étoit conduite par des garçons

imprimeurs qui s'étoient faits palfreniers. On veut abfolument faire des exemples & l'on parle d'un colporteur nommé *Prot*, fur lequel doit s'appéfantir le bras du gouvernement; il étoit affocié, dit-on, avec le Secrétaire du Maréchal de Duras, qui eft en fuite.

28 *Août* 1776. Tandis que M. Floquet partage ici la fcene Lyrique avec le Chevalier Gluck, on écrit d'Italie qu'il y jouit du plus grand fuccès: que le cinq Juillet dernier ayant fait exécuter à Naples un *Te Deum* de fa compofition devant une affemblée très brillante, il a reçu des applaudiffemens unanimes; que le Prince d'Ardore, grand claveciniſte, lui a dit des chofes tout-à-fait flatteufes; mais que ce qui l'a le plus ravi, ç'a été de s'entendre louer des plus habiles Profeffeurs de l'Ecole de cette ville, tels que les Sieurs *Asdrile*, *Duamicis* & *Sala*. Une belle & fublime invention, fi l'on en croit le rapport des connoiffeurs, caractérife furtout cette nouveauté, où la mufique imitative eft d'ailleurs pouffée à une expreffion finguliere, multipliée & variée à l'infini. Du refte, une fécondité étonnante, beaucoup de naturel, une nobleffe foutenue, & quantité de chant confirment & décident un talent fupérieur dans l'auteur.

29 *Août*. On a formé le répertoire des pieces qui feront jouées à Fontainebleau devant leurs Majeftés durant le voyage, depuis le jeudi

10 Octobre,

10 Octobre, jusques au samedi 23 Novembre compris.

30 *Août* 1776. Il est question du mariage d'un Philosophe faisant beaucoup de bruit. C'est celui de M. de Lalande, Astronome, membre de l'Académie des Sciences, parti depuis quelque tems pour Briançon, où il devoit s'unir à une jeune personne & faire un hymen très sortable. On veut qu'une gouvernante avec laquelle il couchoit ici & qui s'étoit flattée d'être toujours sa maîtresse, en apprenant la nouvelle de cet hymen futur soit partie en diligence, se soit rendue au lieu où se passoit le contrat de mariage, & dans sa fureur ait poignardé son maître & elle aussi. Telles sont les premieres nouvelles de ce tragique événement, qui mérite confirmation.

31 *Août*. Beaucoup de gens sont à l'affut de la place d'Historiographe de l'Ordre du St. Esprit, vacante par la mort de M. de St. Foix, & l'on ne sait encore qui l'aura. Quant au défunt, il est peu regretté; il étoit d'un commerce dur & insociable, & la maladie qui le minoit depuis longtems n'avoit contribué qu'a le rendre plus morose & plus brusque. Ses comédies sont ce qu'il a fait de mieux: elles portent un caractere d'originalité d'autant plus grand qu'elles sont tout-à-fait opposées au sien: elles sont pleines de graces, d'aménité & de délicatesse. Ses *Essais Historiques sur Paris*, assez

piquans dans certains détails, sont incomplets & ne sont qu'en extrait, fait avec goût, d'une multitude d'ouvrages sur cette matiere. Quant a ses *Vies des Chevaliers*, elles sont dans le même genre de compilation ; du reste, fort écourtées & souvent trop louangeuses.

31 *Août* 1776. Un nommé *Roland*, frere d'un maître à écrire de ce nom, pauvre diable pendant longtems, mais devenu enfin Caissier de M. Watelet, a si bien mis la main à la pâte qu'il est aujourd'hui riche financier & fait parler de lui. On s'entretient d'une fête qu'il a donnée à Neuilly, où il a une maison de plaisance. Sa femme jeune & jolie en étoit l'objet, se nommant *Louise*. On y a exécuté entre autres divertissemens accessoires un Drame intitulé *la Course*. On le dit très piquant, & comme il n'a encore été joué sur aucun théâtre, il a attiré beaucoup de spectateurs. Cet ouvrage est de M. de Boissy, le fils naturel du poëte de ce nom, auteur du *Prisonnier*, reçu avec emphase par les Comédiens, & d'un poëme dans le goût de l'Arioste, où il plaisante sur les coups de bâton qu'il a reçus au Palais Royal.

1 *Septembre* 1776. Il y aura incessamment des bâteaux insubmergibles, construits dans la méthode de M. de Bernieres, pour aller & revenir de Paris à Saint Clou : mais ceux qui voudront ainsi se mettre à l'abri des craintes d'être noyés dans ce périlleux trajet, payeront cette assurance, qui devient une spéculation

d'agiotage ; il en coûtera douze sols, au lieu de cinq, le prix ordinaire.

1 *Septembre* 1776. Un danseur nouveau dans le genre de Vestris, a débuté avant-hier à l'Opéra; il a été fort applaudi & a donné beaucoup d'émulation à son modele qui s'est surpassé.

2 *Septembre* 1776. La Grand'Chambre & Tournelle ont été assemblées le 28 au matin, pour l'enrégistrement des Lettres patentes du Sr. Caron de Beaumarchais, qui le relevent du laps de tems aux fins de se pourvoir par Requête civile contre le jugement de Blâme rendu contre lui par le Parlement Maupeou. Il a paru très difficile de concilier cette forme insolite avec les regles ordinaires. La Loi veut que la Requête Civile soit présentée au même tribunal qui a jugé; il auroit donc fallu que le blâmé allât au Grand Conseil. Le Roi a voulu qu'on intervertît pour ce particulier le cours de la justice ordinaire: il en a attribué la connoissance au Parlement. Par un second effet de sa bonté, S. M. a desiré qu'il fût jugé avant les Vacances, & le jour est pris pour mercredi 4. Le Procureur Général donnera ses conclusions, & M. Seguier, Avocat Général, portera la parole. Le Sr. Caron ne doute pas de son triomphe, & quoique le Parlement désire que cette scene n'ait pas une grande publicité, ne regardant pas ce qu'il va faire en cette occasion com-

me un acte de Magiſtrature bien glorieux, le Sr. de Beaumarchais qui aime à faire bruit, le dit à l'oreille de ſes amis prétendus, qui le rediſent à d'autres; enſorte que le concours ſera immenſe.

Le Sr. de Beaumarchais attend ce moment pour commencer avec éclat ſes fonctions de Banquier de la cour en ce qui concerne le commerce des piaſtres; il ſe diſpoſe à lever des bureaux & à ſe monter ſur le pied d'un gros financier. Depuis peu il porte à ſon doigt un diamant de la plus grande beauté, qui naturellement ne peut aller qu'à un Souverain: il excuſe cette inſolence ſur ce que c'eſt un diamant qui lui a été donné par l'Impératrice Reine: lors de ſa miſſion vers elle, il refuſa toute récompenſe pécuniaire, dit-il, & cette Majeſté le gratifia de ce beau préſent; le moyen qu'il le vende & ne s'en pare pas!

2 *Septembre* 1776. M. de la Martiniere, le premier Chirurgien du Roi, regardé comme le fondateur des nouvelles Ecoles de Chirurgie & ayant le plus grand zele pour l'illuſtration de ce monument, a voulu que la premiere theſe qui s'y ſoutiendroit, reçût tout l'éclat poſſible; ce qui a eu lieu le 31 Août. Ce qui a rendu la cérémonie plus remarquable, c'eſt la diſtinction du ſujet, M. Default, déja déſigné Profeſſeur de Chirurgie & d'Anatomie dans l'Ecole Pratique. Comme il n'avoit pas de quoi fournir aux frais, l'Académie Royale de Chirurgie a décidé

qu'il feroit reçu gratuïtement, mais par provision feulement & à la charge par lui de s'acquitter des avances que feroit la Compagnie, lorsqu'il fe trouveroit en état. Son fujet étoit *de calculo veficæ urinariæ, eoque extrahendo, prævià fectione ope inftrumenti Hawkinfiani emendati.* Le Doyen de la faculté de Médecine & deux Médecins Profeffeurs en Chirurgie préfidoient, fuivant l'ufage, & ont interrogé le candidat.

3 *Septembre* 1776. M. de Voltaire fentant que fa carriere s'avance & que fes ennemis n'attendent que le moment où il aura les yeux clos pour donner les prétendus Mémoires de fa vie, a cru devoir gagner les devants: il les a lui-même compofés en bref & les répand depuis peu fous le titre de *Commentaire hiftorique fur les œuvres de l'auteur de la Henriade, &c.* avec les pieces originales & les preuves. C'eft un tiers qui eft cenfé parler ; mais au ftyle & à la maniere favorable dont tous les faits font préfentés, d'ailleurs à une multitude de détails fecrets & particuliers, on ne peut douter qu'il n'ait fourni les matériaux & mis le coloris.

4 *Septembre.* L'affaire du Sr. Caron de Beaumarchais qui devoit s'agiter au Palais aujourd'hui, n'a pas eu lieu & eft remife à vendredi: on ne doute pas que cet homme affamé de renommée, bonne ou mauvaife, n'ait contribué

à ce renvoi, pour attirer plus de monde & faire plus de bruit.

5 *Septembre* 1776. Madame Denis, la niece de M. de Voltaire, arrive cette ſemaine à Paris; elle y vient ſous prétexte de conſulter M. Tronchin. On voit que tout cela n'eſt qu'un jeu concerté entre les amis & protecteurs de M. de Voltaire, qui déſireroit fort revoir encore une fois Paris, & y recueillir les couronnes de toute eſpece qu'on lui prodigueroit. On a pu remarquer que M. de la Harpe a donné un avant-goût de ce triomphe à la fin de ſon discours de réception, l'affectation du vieux Patriarche de la Littérature de faire lire en pleine Académie une de ſes Lettres le jour de la St. Louis, & celle tout recemment d'amener aſſez gauchement l'éloge de la Reine dans de mauvais vers au Sr. le Kain, ſont autant de diverſes circonſtances qui fortifient la conjecture: mais le Clergé ſe diſpoſe à s'y oppoſer vigoureuſement.

6 *Septembre*. On ne doute plus enfin que le Sr. de la Harpe ne ſoit celui qui remplace Me. Linguet pour la rédaction du Journal du Libraire Pankouke: on a été longtems incertain, parce qu'aucun avertiſſement préalable n'annonçoit ce changement & qu'on ne pouvoit croire que le nouvel Académicien étant la cauſe ou le prétexte de la diſgrace de Me. Linguet, eût l'infamie de s'enrichir de ſes dépouilles au même inſtant. Quoi qu'il en ſoit, il n'a point eu

tant de délicateſſe. On ne peut nier qu'il ne ſe trouve un changement en pire ſenſible dans l'ouvrage; il eſt devenu froid, ſec, ennuyeux, & les ſouſcripteurs diminueront ſans doute en grand nombre ſi cela continue. Au reſte, ce qui prouve combien Me. Linguet eſt difficile à vivre, c'eſt qu'il paroît conſtaté aujourd'hui que le Sr. Pankouke lui-même, excédé de ſon humeur, de ſon égoïsme & de ſon deſpotisme, n'a pas peu contribué à ſon renvoi: c'eſt durant un voyage qu'ils ont fait enſemble à Geneve, qu'ils ont eu une querelle ſi vive, que le premier n'a pu y tenir & a réſolu de ſe ſéparer d'un aſſocié ſi utile à ſa fortune, mais ſi intolérable dans le commerce. C'eſt en conſéquence de cette meſintelligence particuliere que Me. Linguet fait des répétitions conſidérables contre le Libraire, lui demande des indemnités, & l'a fait ou le veut faire aſſigner.

C'eſt un M. de Fontanelle, ci-devant Rédacteur aux Deux-Ponts d'une double Gazette de Politique & de Littérature, qui eſt chargé de la partie Politique du Journal du Sr. Pankouke.

6 *Septembre* 1776. L'expoſition des Tableaux au Colyſée annoncée, a lieu effectivement: elle ſe fait même avec appareil; il y a un Catalogue en regle contenant plus de 200 Numéros. On ſe doute bien cependant qu'il n'y a que des peintres de Saint Luc qui ſe ſoient prêtés à cette charlatanerie des Directeurs du lieu.

7 Septembre 1776. La penſion qu'avoit feu M. de St. Foix ſur le *Mercure*, paſſe à M. de Crebillon. Celui-ci abdique la Cenſure de la Police; elle eſt donnée à un Sr. de Sauvigny, poëte peu connu & dont les ſervices & les talens ne ſembloient mériter en rien qu'on lui confiât une place auſſi importante dans la Littérature.

7 Septembre. L'examen de la Requête civile préſentée par le Sr. de Beaumarchais aux Grand'-Chambre & Tournelle aſſemblées, avoit attiré un monde immenſe au Palais. Cette audience extraordinaire s'eſt ouverte hier par l'appel de ſa cauſe contre le Procureur Général. Me. Target s'eſt levé pour plaider en faveur de ſon client, debout auſſi à côté de lui. L'Avocat a réſumé en bref tout l'hiſtorique de l'affaire & a établi les moyens de nullité prétendus contre le jugement du Parlement Maupeou. Il a fait mention de l'intérêt que le Prince de Conti prenoit à ce Blâmé, & de la protection que S. M. avoit déployée envers lui par les Lettres patentes de relief de laps de tems qu'elle lui avoit accordées, déja entérinées par le Parlement. Il n'a pas oublié de parler vaguement de la miſſion qu'il avoit reçue du feu Roi pour l'Angleterre, trois mois après ſon Blâme; ce qui annonçoit combien le Monarque lui-même faiſoit peu de cas d'un pareil jugement; ainſi que de celles accordées depuis par le Roi actuel au Sr. de Beaumarchais. Il a cherché à couvrir de ri-

dicule, autant qu'il a pu, le tribunal contre lequel il s'élevoit, même à exciter l'indignation du Public contre certains membres qu'il a nommés & dont il a fait mention avec beaucoup de mépris, tels que les Sieurs Préſidens de Château-Giron & de Nicolaï, les Conſeillers Nau de St. Marc, Gin, &c. Il a fini par prouver, autant qu'il a pu, l'irrégularité, l'inconſéquence, l'arbitraire, l'injuſtice, l'infamie, l'atrocité du jugement. Comme cet orateur a dit beaucoup de choſes capables de plaire à Nos Seigneurs du Parlement & aux ſuppôts du Palais, il a reçu des applaudiſſemens de cabale, mais n'a pas eu l'unanimité de ſuffrages que pouvoit lui mériter l'intérêt de la cauſe qu'il défendoit.

Le plus curieux étoit de voir auprès de lui le Sr. de Beaumarchais en habit noir, l'air modeſte, les yeux baiſſés, dans l'attitude de la componction : ce Comédien a joué ſon rôle à merveille & auroit bien voulu le pouvoir jouer mieux en parlant lui-même; mais il n'a pu s'exprimer que par l'éloquence muette de toute l'habitude de ſon corps exprimant l'humilité.

L'Avocat Général Seguier n'a dit qu'un mot, pour annoncer qu'il n'avoit vu dans toute la procédure rien qui mît les gens du Roi dans le cas de s'oppoſer à ce que la Cour entérinât la Requête civile de la partie de Me. Target, & à ce que les parties fuſſent miſes dans l'état

où elles étoient avant le jugement : fur quoi Arrêt conforme.

Le Sr. de Beaumarchais alors a levé les yeux, a repris fon air de confiance, il a fait jouer fon diamant de 80,000 livres qu'il portoit au doigt & qui jettoit des feux prodigieux. Ses partifans qu'il avoit amenés avec lui, fe font acquittés de leurs fonctions en l'applaudiffant & en excitant beaucoup de fots & de badauds, qui ont reconduit à fon caroffe cet impudent, comme en triomphe.

8 *Septembre* 1776. *Le Caffé Politique d'Amfterdam, ou Entretiens familiers d'un François, d'un Anglois, d'un Hollandois & d'un Cosmopolite fur les divers intérêts Economiques & Politiques de la France, de l'Efpagne & de l'Angleterre, par Charles-Elie Denis Roonptfy, Maître du Caffé. Août* 1776. 2 *vol. in* 8°, *avec des cartes.* Tel eft le titre d'un ouvrage volumineux nouveau & fur lequel on ne peut prononcer qu'après l'avoir discuté.

8 *Septembre.* M. Bourdon Desplanches, ancien premier Commis de M. Langlois, ancien Intendant des finances, a été mis à la Baftille lundi dernier. Il paroît que c'eft affez légerement, puisqu'on ne lui reproche autre chofe que d'avoir fait imprimer fans permiffion *un projet pour la Réunion des Poftes aux chevaux aux Meffageries :* projet préfenté, il y a très longtems, au Contrôleur général, qu'il a voulu faire valoir lorsque M. Turgot a agréé celui du

Sr. Bernard, & qu'il a encore remis en avant dans la derniere occafion, où l'on vient de faire de nouveaux changemens en cette partie. Piqué de voir que dans aucun cas on n'eût eu égard à fes vues plus étendues, plus utiles & moins difpendieufes, fuivant lui, il a voulu rendre juge le public impartial. Il paroît cependant qu'on ne le détient pas avec beaucoup de rigueur, puisque fa femme a déja eu la liberté de le voir.

9 *Septembre* 1776. La Lettre de Me. Linguet au Roi, datée de Bruxelles le 20 Août, fe répand déja imprimée ici: elle roule fpécialement fur le différend de cet auteur avec le Libraire Pankouke, & fur l'injuftice qu'il prétend éprouver de ce dernier, autorifé par un fimple ordre de M. de Vergennes.

11 *Septembre*. Le Sr. Noverre a excité la jaloufie du Sieur Gardel, qui avoit de grandes prétentions à la place de Maître de Ballets du théâtre lyrique; il en a réfulté beaucoup de pasquinades contre ce dernier, qui devient la rifée public.

12 *Septembre*. Il n'eft, fans doute, pas étonnant de voir, comme il arrive tous les jours, de jeunes époux unis feulement par les liens de l'intérêt, par les convenances de leur état, par des vues de fortune & d'ambition, fe dégoûter bientôt reciproquement, fe reprocher mutuellement d'avoir été trompés, fe détefter, en un mot, en venir au moyen violent d'une fépara-

tion en justice; mais qu'un homme mûr, un Philosophe, un Chef de Secte, prêchant sans cesse la vertu, l'honneur, l'humanité, la bienfaisance, qu'un Dévot, ayant toujours l'Ecriture Sainte à la bouche, ne parlant que d'Enfer & de Paradis, force une femme après quarante-trois ans de mariage à faire enfin retentir les tribunaux de ses gémissemens, à dévoiler la conduite scandaleuse, dissipatrice, barbare, tyrannique de ce grave personnage, il étoit réservé à nos jours de présenter une pareille scene & c'est au Marquis de Mirabeau d'en être le héros.

Les reproches de sa femme (Vassan en son nom) sont articulés dans un Mémoire très recherché à cause du personnage : elle prétend que ce coryphée des Economistes lui a communiqué deux fois une maladie honteuse, qui ne provient pas d'un *produit net*, qu'il lui a présenté successivement trois objets scandaleux de ses débauches & l'a forcée de vivre avec eux, que depuis quatorze ans il l'a obligée de quitter sa maison, de mener une vie errante & fugitive, qu'il la tient au fond du Limousin, par Lettre de cachet, éloignée de ses proches, sans alimens, sans secours, tandis qu'il jouit paisiblement de 50,000 livres de rentes qu'elle lui a apportées, dont il a cependant dissipé une grande partie & dont il veut avoir la faculté de manger le reste.

13 *Septembre* 1776. Le Colysée s'est distingué cette année par des feux d'artifice char-

mans & parfaitement bien exécutés. Un M. Duchesne, qui eſt à la tête de cette direction, annonce beaucoup de goût & d'intelligence. Mercredi 11 il y a eu l'attaque d'un Fort par deux Felouques, ce qui a produit un fort joli coup-d'œil : les mouvemens militaires, conſiſtans en Bombes, Boulets, &c. ont été faits avec beaucoup de célérité ; un feu continuellement roulant de la part des aſſiégés & des aſſiégans, n'a laiſſé rien à deſirer, & le combat n'a fini que par la fin de l'exploſion.

La mal-adreſſe d'un allumeur a penſé produire un incendie plus réel & plus funeſte : le feu avoit déja pris aux guirlandes dans le Grand Sallon, & toute la décoration étant de matieres très combuſtibles, ſans la célérité & la vigilance des Pompiers, le bâtiment auroit été brûlé en entier.

13 *Septembre* 1776. On ſait aujourd'hui que la cauſe de la nouvelle fortune du Sr. de Beaumarchais eſt le goût qu'a pris pour lui M. le Comte de Maurepas, qu'il a amuſé par ſes ſarcaſmes : ce Miniſtre l'aime ſingulierement.

13 *Septembre.* M. le Comte de la Billarderie d'Angiviller, Directeur & Ordonnateur général des bâtimens, &c. a un goût particulier pour les gazons : il en a fait mettre devant le Louvre, ſur l'esplanade entre ce palais & le cloître de St. Germain l'Auxerois : il en a fait garnir la place de Louis XV, & en veut couvrir auſſi l'intérieur de la cour du Louvre. Un quarré

eſt déja formé en face de la ſalle où l'Académie Françoiſe tient ſes aſſemblées. Un mauvais plaiſant a fait à cette occaſion le quatrain ſuivant:

Des favoris de la Muſe Françoiſe
D'Angiviller a le ſort aſſuré:
Devant leur porte il a fait croître un pré
Pour que chacun y pût paître à ſon aiſe.

14 *Septembre* 1776. Le Sr. Pic eſt le premier danſeur du théâtre de Naples, venu dans ce pays-ci par congé pour y acquérir le goût François; il a été invité par les coryphées de la danſe de ſe montrer ſur le théâtre de l'Opéra. On a fait une entrée pour lui dans *Alceſte* & une autre dans *l'Union de l'Amour & des Arts.* Il a enlevé tous les ſuffrages: on le regarde pourtant comme plus fort dans la danſe noble & du terre à terre que dans la danſe haute & de *ſaltation.* Il n'eſt pas ſi grand que Veſtris, mais infiniment plus jeune; n'ayant pas trente ans, & par conſéquent il a les mouvemens plus doux, plus ſouples, plus moëlleux. C'eſt un éleve du Sr. Noverre, ce qui lui a valu plus de faveur encore.

Hier la Reine eſt venue pour le voir & en a été extrêmement ſatisfaite. On auroit voulu le conſerver ici, mais il n'y a pas moyen d'y ſonger, puiſqu'il gagne 30,000 livres à Naples.

14 *Septembre* 1776. Comme les courſes de chevaux vont recommencer le mois prochain,

M. le Comte d'Artois, M. le Duc de Chartres, M. le Duc de Lauzun & autres Seigneurs font dreſſer des chevaux pour triompher par leurs poſtillons ou *Jacqueis.* Il y a déja des paris fort gros aſſis ſur tel ou tel courſier.

14 *Septembre.* M. Bourdon Desplanches eſt toujours à la Baſtille. Son grand grief aujourd'hui, dit-on, eſt de s'obſtiner à ne pas vouloir nommer l'Imprimeur dont il s'eſt ſervi & l'on ne peut qu'applaudir à ſa délicateſſe.

15 *Septembre.* M. le Chevalier Gluck, qui avoit été extrêmement ſenſible au mépris affecté que les jaloux témoignoient dans les commencemens contre ſon *Alceſte*, eſt bien dédommagé aujourd'hui par l'empreſſement général & ſoutenu à s'y rendre. Il étoit hier à la trente-huitieme Repréſentation. Jamais muſicien n'a produit autant d'argent au théâtre Lyrique. L'*Iphigénie* & l'*Orphée* de celui-ci ont déja rendu 334,000 livres, recette inouïe.

Il eſt vrai que *l'Union de l'Amour & des Arts* ſemble partager le triomphe d'*Alceſte.* On joue concurremment ce Ballet & il ſe ſoutient auſſi.

Hier, quoique S. M. vînt pour la premiere fois au Spectacle depuis ſa maladie, elle n'a pas reçu les applaudiſſemens qu'elle avoit droit d'attendre.

15 *Septembre* 1776. Les Italiens annoncent pour demain *le Duel Comique*, Opéra Bouffon

en deux actes mêlés d'ariettes, imitées de l'Italien du Sr. Paesielli.

15 *Septembre.* L'anecdote la plus curieuse du Mémoire de Madame la Marquise de Mirabeau contre son mari, c'est qu'elle lui conteste ses productions. Elle prétend que son *Ami des hommes* n'est qu'une amplification du manuscrit d'un Anglois, décédé il y a quarante ans, sur la Population, confié à ce Philosophe & qu'il a commenté à sa maniere & dans son style; ce qu'il est aisé de distinguer. Quant à la *Théorie de l'impôt*, elle confirme le bruit général qui l'attribue au feu Docteur Quesnay. Le premier ouvrage avoit paru en 1757, & la sensation qu'il produisit, se manisfesta par le vœu public qui portoit l'auteur à la place de Sous-gouverneur des Enfans de France. Il faut voir comment dans une Lettre du 25 Juin de la même année, il se glorifie de ce bruit. Quoique le second lui eût mérité une détention à Vincennes en 1761, il en tire encore vanité; ayant recouvré sa liberté, à condition d'aller dans sa terre près Nemours, suivant une Lettre il goûte le doux plaisir, que non seulement tout Egreville, mais encore tout Nemours étoit en haie double & triple, aux fenêtres, sur les étaux & partout pour le voir passer. Enfin la Marquise lui ayant obtenu la faculté de revenir à Paris, dans une Lettre du 17 Février 1761, il se plaint d'y être arrivé au milieu de trop d'empressement.

Les

Les citations de Lettres originales de cet écrivain égaient ce Mémoire, fort mal fait en général, fans méthode, fans ordre & fans ftyle: il eft bien dommage qu'un meilleur orateur n'ait pas eu cette tâche à remplir. La caufe prêtoit infiniment aux farcasmes.

15 *Septembre* 1776. Le Sr. le Kain revenu de Ferney a rapporté que Madame Denis n'étoit point partie & etoit retenue par une incommodité qui avoit retardé fon voyage de Paris. Du refte, cet acteur a reparu hier dans *Andromaque* devant la Reine avec tout le fuccès ordinaire.

16 *Septembre*. Le Sr. Noverre annonce un Ballet de fa compofition pour le 1er. Octobre. Ce Ballet n'eft pas nouveau en Europe, puisqu'il a été déja exécuté en pays étranger; mais il n'eft point connu à Paris & l'on efpere qu'il y produira une grande fenfation. Le fujet eft *Alexandre rendant à Apelles fa maîtreffe.*

16 *Septembre*. A la fuite du *Commentaire hiftorique fur les Oeuvres de l'Auteur de la Henriade*, on a imprimé des Lettres à différens particuliers, dont quelques-unes connues, d'autres plus récentes: on remarque que dans une entr'autres il s'explique ouvertement fur le *Siege de Calais*: „ le *Siege de Calais*, dit-il, „ qui n'eft plus admiré qu'à Calais." Dans une autre, il détruit le préjugé de ceux qui attribuoient à Ganganelli les Lettres données fous

le nom de ce Pape. En général, elles font fort fuperficielles & ne contiennent que de fes rabacheries ordinaires.

17 *Septembre* 1776. Malgré les premieres critiques, la Foire St. Ovide eft très fréquentée cette année; le rapprochement des boutiques dans un cercle moins vafte, donne plus de gaité au lieu & l'anime davantage par une circulation plus rapide. D'ailleurs, la promenade des Champs Elyfées devenus très beaux, qui commence à attirer le public, y jette beaucoup de monde au retour. L'efpoir d'y voir la Reine qui eft venue plufieurs fois au Spectacle à Paris, depuis fa convalescence & furtout à la Comédie Françoife, ne contribue pas peu à exciter les curieux & à augmenter la foule.

17 *Septembre*. La Lettre de Me. Linguet au Roi eft encore rare, mais ceux qui l'ont lue y trouvent des chofes fi hardies, des inculpations fi graves & fi directes contre le Minifter e actuel, qu'on doute que cet Ex-Avocat, cet Ex-Journalifte, cet Ex-François, ofe reparoître ici dans ce moment. Bien des gens ont cru que la Lettre qu'il rapporte de M. le Comte de Vergennes au Libraire Pankouke, étoit fuppofée de la part du plaignant, dont la bonne foi eft très fufpecte. Cette Lettre en effet eft peu miniftérielle; elle eft écrite avec tant de cordialité, d'affection, de politeffe & de confidération, qu'elle fort abfolument du protocole

ordinaire. On explique cela en disant que M. de Vergennes l'a écrite lui-même, d'abondance de cœur. Autre sujet d'étonnement, qui est un nouveau problême à résoudre.

Quoi qu'il en soit, la seule ressource actuelle de Me. Linguet est dans la Reine, qui a eu la bonté de solliciter le Roi en faveur de cet exilé volontaire, qui n'a pas dissimulé que ce satyrique l'amusoit, & qu'après tout, pourvu qu'il ne s'égayât pas sur des personnages du premier ordre, tels que leurs Majestés, cela étoit égal. On ajoute que le Roi a fait sentir à son auguste Compagne que cela ne suffisoit pas, & que tout particulier avoit droit à la protection des Loix pour un bien aussi précieux que la réputation, ou l'honneur, ce qui est la même chose.

18 *Septembre* 1776. Avant-hier a eu lieu la premiere Représentation *du Duel Comique*; elle a été précédée du *Mariage d'Arlequin*. Le retour de Carlin, qu'une maladie grave avoit obligé de quitter le théâtre & qu'on desespéroit de revoir, a produit une sensation très flatteuse pour cet acteur aimé du public. Quoiqu'il ne soit plus gueres d'âge à jouer un pareil rôle, qu'il soit devenu épais & matériel en apparence, il a encore de la souplesse & de la légereté dans ses mouvemens, qui font disparoître sa corpulence. Avant la seconde piece il est venu faire un petit compliment, pareil à celui qu'il fit l'année derniere, lorsqu'on mit *la Colonie*

au théâtre. Le résultat a été, comme la derniere fois, de demander l'indulgence du Parterre pour la piece en faveur de la musique. La traduction de la premiere très mauvaise est de M. Moline. Quant à la seconde, elle a eu le succès qu'on devoit en attendre.

19 *Septembre* 1776. L'affaire du Sr. Mercier contre les Comédiens évoquée au Conseil & restant au croc, ainsi qu'ils en avoient menacé cet auteur, n'a fait qu'accroître l'insolence des histrions envers lui. Il a imaginé de prendre une autre tournure pour mettre de nouveau en cause ses adversaires. Il faut se rappeller le refus qu'ils lui ont fait l'année passée de lui conserver ses entrées. Il a pris tous les arrangemens nécessaires pour constater un second refus; il s'est présenté alors & les a réclamées une seconde fois, & sur un autre refus il les a fait assigner au Châtelet, où ils ont été condamnés par défaut & à 2000 écus de dommages & intérêts envers l'auteur. Mais les Comédiens ont eu recours à leurs Protecteurs & les Gentilshommes de la chambre ont fait évoquer au Conseil cet autre procès, comme incident & annexé au premier. Le Sr. Mercier en a du moins occasion de faire une nouvelle Requête au Roi, où il pourra s'escrimer encore contre ses adversaires & les tourner en ridicule; mais ils sont accoutumés à tout cela.

20 *Septembre.* Le jour ordinaire de la fête de Saint Clou, le tems n'ayant pas permis au pu-

blic de se rendre en ce lieu, elle a été remise au dimanche 15; quoique le tems ne fût pas bien favorable, il s'y est trouvé une foule immense. La Reine y est venue & s'y est promenée en carosse; mais ce qui a excité la curiosité & l'intérêt des Spectateurs, ç'a été de voir Madame la Duchesse de Chartres conduite par son auguste époux, lui servant de cocher: on a admiré les graces & la dextérité de cet illustre *Automedon*, & il paroît conduire un char autant ou avec plus d'habileté qu'un vaisseau; sans doute quand S. A. sera plus initiée dans la Marine, elle n'aura pas moins de talent dans cet autre art.

20 *Septembre* 1776. Le Sr. le Fuel de Mericourt est désolé par son nouveau Censeur. Celui-ci, vendu absolument aux Comédiens, lui sabre impitoyablement des cahiers entiers de ses feuilles; ensorte qu'un numéro a manqué, l'impitoyable Aristarque en ayant rayé plus des trois quarts.

21 *Septembre*. On a oublié de consigner ici le couplet adressé à la Reine, le jour qu'elle honora le Colysée de sa présence; quelque médiocre, quelque plat même qu'il soit, comme il fait époque, on va le rapporter. Il faut se rappeller que c'est le 14 Août que s'est passé cet événement. Le Sr. Duchesne, chargé de la Régie du Spectacle dont il s'agit, profita du court intervalle qui lui restoit depuis le mo-

ment où il fut inſtruit du projet de S. M. venue ce jour-là à la premiere repréſentation de *Coriolan*, jusqu'à celui de ſon arrivée pour ordonner des additions au feu d'artifice déja diſpoſé. L'humidité empêcha que ce feu n'eut tout le ſuccès deſiré; la Reine parut ſatisfaite cependant des effets d'une caſçade de feu Chinois & du dernier coup de feu repréſentant le *Temple de Mars*.

La Reine, après le feu ayant repaſſé dans la Rotonde, prit le divertiſſement de voir danſer les petits enfans, éleves du Sr. Jolly, Maître des Ballets du Colyſée. Ces enfans alors ſe groupperent en attitudes galantes & s'avancerent avec des guirlandes de fleurs qu'ils poſerent aux pieds de S. M. La Demoiſelle Jolly lui préſenta une couronne de myrthe & de roſes & chanta le couplet ſuivant, ſur l'air: *Je ſens pour l'aimable Liſette.*

D'un peu d'encens que l'amour donne
Quelquefois les dieux ſont flattés:
Oſons offrir cette couronne,
Tribut de nos cœurs enchantés.
Qu'avec plaiſir on rend homnage
A la beauté,
Qui joint à ce doux avantage
La bonté.

21 *Septembre* 1776. L'Opéra Bouffon intitulé le *Duel Comique* eſt de beaucoup trop long. Quant au poëme, il eſt chargé d'une multitude

d'incidens qui le rendent fort compliqué; ce qu'il faut éviter surtout dans une bagatelle de cette espece. Enfin il est rempli de mauvaises plaisanteries & même de détails plats & misérables, particulierement au second acte: il a donc fallu une musique de la plus grande beauté pour empêcher qu'on ne s'y ennuyât & qu'on ne sifflât cette malheureuse farce. On a rendu justice à celle de *Paeziello;* elle a été trouvée riche, harmonieuse, variée & pleine d'expression. On pourroit, sans voir ni entendre la scene, distinguer chaque acteur au caractere de son chant; tant les convenances musicales y sont bien observées, & le génie du rôle parfaitement saisi. C'est la Dlle. Colombe, distinguée par son art pour chanter l'Italien, qui brille & excelle dans cette nouveauté, qui doit avoir autant de succès que *la Colonie*, si l'on lui rend justice.

22 *Septembre* 1776. C'est Me. Coqueley de Chaussepierre, Avocat au Parlement, le Chef du Conseil des Comédiens, qui a été nommé pour succéder au Sr. Crebillon dans la place de Censeur du *Journal des théâtres* du Sr. le Fuel de Mericourt. Celui-ci crie comme un demon contre cette injustice, puisque c'est le mettre entre les mains d'un juge soudoyé par les histrions & nécessairement sa partie: c'est ce qui se manifeste dans les derniers numéro & surtout dans celui du 15 de ce mois, tellement charpenté par M. Coqueley qu'on n'a pu le faire paroître encore.

23 *Septembre* 1776. M. Perronnet, premier Ingénieur des Ponts & Chaussées, a fait imprimer son Mémoire lu à l'Académie des Sciences sur les moyens de conduire à Paris une partie de l'eau des rivieres de l'Yvette & de Bievre. Il y démontroit que cette acquisition produiroit plus de 2000 pouces cubes d'eau, qui arrivant par l'Estrapade, le quartier le plus élevé de Paris, se distribueroient de-là facilement dans toute cette capitale & même dans les maisons particulieres. Il est bien étonnant que le Ministere, occupé depuis longtems de cet objet important, n'y ait pas encore pourvu, malgré un Arrêt du Conseil rendu à cet effet, il y a plus de huit ans. Pour rendre l'exécution du plan proposé moins dispendieuse, ne pourroit-on pas y employer les troupes?

23 *Septembre*. M. le Camus de Neville, qui est aujourd'hui à la tête de la Librairie sous M. le Garde des Sceaux, exerce dans cette partie un despotisme qu'on n'auroit pas présumé d'un excellent Patriote comme lui. Il a imaginé de ne plus laisser un Auteur communiquer avec le Censeur de son ouvrage, il ne veut pas même qu'il le connoisse; il se fait remettre le manuscrit & l'envoye personnellement à celui qu'il choisit pour l'examiner, lequel le lui remet de même. Cette méthode, bonne dans certains cas, où un Censeur a besoin de l'incognito pour se livrer plus librement à ses fonctions, est mau-

vaise

vaiſe en général, par les longueurs qu'elle entraîne, l'auteur pouvant lever beaucoup de difficultés en conférant de vive-voix avec ſon Ariſtarque, ce qui eſt presque impoſſible par écrit & doit faire perdre tout au moins beaucoup de tems.

24 *Septembre* 1776. Les entrepreneurs de la Gazette Françoiſe établie à Londres ſous le nom de *Courier de l'Europe*, dont quelques Numéro ont fait tant de bruit ici par les injures qu'ils contenoient contre notre Miniſtere, ont député pour s'aboucher avec M. de Vergennes & faire lever les proscriptions de leur feuille. Ils rejettent ces impertinences ſur le Sr. Morande & promettent de ſe renfermer dans les bornes de l'honnêteté des autres gazettes étrangeres introduites dans ce pays-ci; c'eſt un des fameux Suttons qui eſt chargé des conférences & qui a, dit-on, eſpoir de reuſſir: ſi cela arrive, cette gazette aura dans les commencemens une réuſſite prodigieuſe par la premiere exploſion qu'elle a faite, & qui a irrité la curioſité générale.

25 *Septembre*. Un faiſeur de projets vient de diſtribuer un programme ſur un moyen qu'il propoſe pour une diſtribution générale d'eau pure dans Paris. Sans combattre ouvertement les idées de M. de Parcieux à cet égard, il propoſe d'établir une machine ſur un pont de pierre à bâtir vis-à-vis les nouveaux Boulevards en

face de l'Arſenal. Au moyen de cette machine, mue par le courant de la riviere même, il prétend élever des réſervoirs d'eau qu'il diſtribuera dans tout Paris, & dédommager la ville de toutes les avances qu'elle fera par la vente des pouces & lignes d'eau aux particuliers qui voudront en avoir dans leurs maiſons. Il eſt étonnant qu'on s'occupe ſi peu d'une matiere auſſi importante pour la ſanté des citoyens, la ſalubrité de l'air & la propreté de la Capitale.

25 *Septembre* 1776. La Reine, Madame & Madame la Comteſſe d'Artois ſont venues vendredi à la repréſentation de l'*Union de l'Amour & des Arts*. Il y avoit ce jour-là autant de monde qu'à la premiere. Ce qui diminue un peu le triomphe des partiſans d'*Alceſte*. Cette muſique étant d'un genre tout oppoſé à celui de l'Opéra du Chevalier Gluck, il s'enſuivroit que la foule ſe porte actuellement à ce Spectacle par cette mode qui regne ſi impérieuſement ſur les François.

26 *Septembre*. M. Bourdon Desplanches eſt ſorti de la Baſtille le jeudi 19, & vraiſemblablement on s'eſt laſſé de le tenir captif pour arracher ſon ſecret ſur l'imprimeur de ſes œuvres.

27 *Septembre*. Le Sr. de Beaumarchais développe ſes vaſtes projets de fortune, il a pris un très grand hôtel rue du Temple, il monte ſes Bureaux & établit une maiſon de commerce

confidérable; il a beaucoup de fonds à fa disposition.

28 *Septembre* 1776. Extrait d'une Lettre de Ferney du 15 Septembre.... Pour vous donner une idée de la galanterie du Philofophe de ce lieu, voici un impromptu qu'il a fait il y a quelque tems, en faveur d'une Madame Poura, femme d'un Banquier de Lyon, qui, fans être jolie, a des yeux très lascifs & propres à réveiller le vieillard le plus engourdi. Vous vous rappellez l'avanture de Mlle. Chau ***, cette fœur d'un Profeffeur de Geneve, qui lui procura un évanouiffement délicieux, où il penfa refter: il ne s'agit pas ici de quelque chofe d'auffi fort, mais d'un pur jeu d'efprit, où le cœur cependant pouvoit avoir quelque part. Madame Poura folâtroit avec M. de Voltaire, lui difoit des chofes agréables & entr'autres combien elle s'intéreffoit à fa fanté, lui ajoutant impérieufement qu'il falloit qu'il fe confervât. Le poëte octogénaire lui répondit fur le champ avec une ingénieufe vivacité:

Vous voulez arrêter mon ame fugitive,
Ah! Madame, je le crois bien,
De tout ce qu'on poffede on ne veut perdre rien;
On veut que fon Esclave vive.

29 *Septembre*. Les deux Compagnies des Vivres du Nord & du Midi fe difpofoient effectivement à attaquer l'abbé Beaudeau & fon aco-

lyte M. de Saint Leu, comme les ayant diffamées reſpectivement dans leurs écrits; ils avoient même fait imprimer un Mémoire à conſulter dans le goût de celui de la Caiſſe de Poiſſy; il étoit ſuivi d'une Conſultation du 19 Juillet, ſignée de Me. Courtin, leur Avocat, & de pluſieurs autres célebres Juriſconſultes. Aſſignation donnée en conſéquence à chacun de ces deux Meſſieurs: mais l'exil infligé à l'un d'eux a arrêté la procédure, & l'on regarde cette tournure du Miniſtere comme un moyen pris pour empêcher les ſuites d'une plaidoirie dont les tribunaux alloient retentir & qui n'auroit pu que révéler au grand jour beaucoup de turpitudes dans leſquelles le gouvernement auroit été compromis. Il y a apparence que c'eſt par le même égard pour les volontés de la cour que le Mémoire en queſtion, quoique imprimé, n'a pas été fort répandu & eſt reſté entre les mains des intéreſſés.

30 *Septembre* 1776. L'Académie Royale de muſique donne demain la premiere repréſentation d'*Euthyme & Lyris*, Ballet héroïque en un acte.

L'Acte d'*Arueris*, du Ballet des *Fêtes de l'Hymen & de l'Amour*, & *Apelles* & *Campaspe*, Ballet pantomime du Sr. Noverre.

1 *Octobre* 1776. Il paroît deux gros volumes in 8°. intitulés *Principes de la Législation univerſelle*. Ce livre eſt dédié au Duc Regnant de Saxe-Weimar & Eiſenach, ſans nom d'au-

teur, par modeſtie ſans doute, car il eſt compoſé avec beaucoup de ſageſſe, de modération & d'égards pour les Souverains actuels. Il eſt très profond & traite ſucceſſivement des rapports de l'homme avec la nature, des rapports de l'homme avec la ſociété, de la propriété & de ſa liberté, des biens & des richeſſes, de la ſubordination dans la ſociété, de l'autorité ſouveraine, des forces de la ſociété, des rapports d'une ſociété avec les autres ſociétés, de l'inſtruction nationale, du bonheur de la ſociété, des loix poſitives. On voit par l'étendue de ces objets que le politique a généraliſé ſes principes, & voulu ſurpaſſer tous ſes dévanciers dans la carriere par un génie vaſte comme ſon plan. En effet, il ne dit rien de neuf, mais il embraſſe plus de choſes & les traite en grand: il eſt plus conſolant que la plupart de ſes confreres; il trouve, comme M. le Chevalier de Chatellux, qu'on a fait quelques pas vers la félicité publique, & il eſpere qu'un jour on parviendra à perfectionner ce grand ouvrage, autant qu'il eſt poſſible; il prévoit une choſe qui doit contribuer beaucoup à l'avancer, c'eſt que les Potentats reviendront de guerroyer & réformeront leurs armées trop nombreuſes, devenues inutiles. Il inſiſte beaucoup pour la liberté de la preſſe, puiſque c'eſt aux écrivains de ſa claſſe qu'on doit les progrès de la raiſon humaine, & que ce ſont les Philoſophes aujourd'hui qui in-

fluent singulierement dans la conduite des Etats. Si celui-ci s'égare dans ses riantes chimeres, au moins annonce-t-il un bon citoyen, ou plutôt un excellent Philantrope. C'est, en outre, un auteur clair, méthodique, précis dans sa diffusion même : son style est noble, pur, correct & facile ; & l'on peut lire avec fruit son traité solide & lumineux à bien des égards.

2 *Octobre* 1776. La charge d'Historiographe de l'Ordre du Saint Esprit qu'avoit M. Poullain de St. Foix qui vient de mourir, est réunie à celle de Généalogiste en la personne du Sr. Cherin. Avant la levée des scellés mis chez le défunt, il est venu un ordre de la cour de ne point lever les dits scellés qu'en présence du successeur, afin qu'il pût retirer tous les papiers relatifs à ses nouvelles fonctions ; mais il ne s'en est trouvé aucun qu'il ait pu réclamer, ni même le moindre vestige d'aucun autre travail. La gouvernante de M. de Saint-Foix, interrogée à cet égard, a répondu avoir brûlé par ordre de son maître environ deux fois plein son tablier de papiers, mais ne paroissant être que des missives qu'il avoit reçues : ainsi les éditeurs de cet écrivain ne pourront rien donner de lui comme œuvres posthumes.

3 *Octobre*. Le poëme du nouvel acte d'*Euthyme & Lyris* est d'un M. Boutellier, auteur qui a donné beaucoup d'ouvrages sur des théâtres de société & aux Boulevards ; la Musique est d'un M. Desormeri, peu connu aussi. L'un &

l'autre n'ont eu aucun ſuccès, malgré Mlle. Arnoux qui y a joué & a été huée du public, mécontent d'elle depuis ſes cabales contre la tragédie d'*Alceſte.*

Arueris ou *lès Iſies*, dont les paroles ſont de Cahuzac & la muſique de Rameau, n'a guères fait plus de ſenſation.

Le Ballet Pantomime du Sr. Noverre, intitulé *Apelles & Campaspe*, ou *la Générosité d'Alexandre*, a heureuſement dédommagé de tout le Spectacle Lyrique. La muſique, du Sr. Rodolphe, Ordinaire du Roi, s'eſt mariée à merveille avec cette ſavante Choréographie. La Reine, qui a honoré cette première repréſentation de ſa préſence, avec Madame, la Comteſſe d'Artois, Monſieur & le Comte d'Artois, n'a paru s'amuſer qu'à ce Ballet & l'a goûté infiniment. Il faut convenir cependant qu'il ne vaut pas celui de *Medée & Jaſon.*

4 *Octobre* 1776. *La Morale Univerſelle, ou les devoirs de l'homme fondés ſur la nature*, eſt un autre livre qu'on peut regarder, comme le pendant des *Principes de la Législation univerſelle*, ou comme devant le précéder. Il mérite d'être discuté & approfondi pour en rendre un compte plus particulier.

5 *Octobre.* Comme beaucoup de gens n'avoient rien compris à l'acte d'*Euthyme & Lyris*, noms très ignorés, M. Boutellier a publié l'avertiſſement ſuivant : „ Lybas étoit de l'armée „ d'Ulyſſe ; la flotte de ce Prince ayant été

„ jettée par une tempête ſur les côtes d'Italie, „ Lybas inſulta une jeune fille de Témeſſe, „ que les habitans de cette ville vengerent en „ tuant le Grec. Mais bientôt les Témeſſiens „ furent affligés de tant de maux qu'ils pen- „ ſoient à abandonner leur ville, quand l'oracle „ d'Apollon leur conſeilla d'appaiſer les mânes „ de Lybas, en lui faiſant bâtir un temple, „ & en lui ſacrifiant tous les ans une jeune „ fille. Ils obéirent à l'oracle, & Témeſſe n'é- „ prouva plus de calamités.

„ Quelques années après, un brave Athle- „ te, nomme Euthyme, s'étant trouvé à Té- „ meſſe, dans le tems qu'on alloit faire le ſa- „ crifice annuel d'une jeune fille, entreprit de „ la délivrer, & *de combattre le Génie de Ly- „ bas. Le Spectre parut, en vint aux mains „ avec l'Athlete, fut vaincu, & de rage alla „ ſe précipiter dans la mer.* Les Témeſſiens „ rendirent de grands honneurs à Euthyme, „ lequel épouſa la jeune fille qui devoit être „ immolée."

On voit par cet expoſé que le ſujet n'offre qu'un fond trivial & rebattu en vingt opéra; le poëte n'y a point ajouté du ſien & ne l'a pas relevé par quelque acceſſoire heureux. Quant à la muſique elle n'a rien de plus original; elle eſt pleine de lieux communs, médiocre & ſans expreſſion: ce qu'on y trouve de mieux ce ſont qnelques airs de Ballet aſſez agréables.

Aujourd'hui, que la préſence de la Reine n'in-

timidoit pas le parterre, les partiſans du Chevalier Gluck y ſont venus en foule & ont complettement hué Mlle. Arnoux, qu'ils avoient ménagée la premiere fois; auſſi a-t-elle très mal chanté : on ne croit pas qu'elle oſe ſe reproduire aux yeux du public & ſurtout à ſes oreilles, & peut-être même cette humiliation ſera-t-elle l'époque d'une retraite abſolue, à laquelle ſon organe affoibli auroit dû la déterminer plutôt.

6 *Octobre* 1776. *Arueris* faiſant la ſeconde Entrée du nouveau Spectacle Lyrique, ſe reſſent du tems où cet Acte a été compoſé. On ſait que c'eſt dans les jours les plus brillans de ſes auteurs : il s'appelle autrement *les Iſies* ou *Iſiennes*. C'étoient des fêtes célebres inſtituées en l'honneur de la Déeſſe Iſis, que les Egyptiens honoroient comme la Déeſſe univerſelle. Ces fêtes étoient un myſtere impénétrable; ce qui a donné lieu aux hiſtoriens d'en parler peu avantageuſement. Quoi qu'il en ſoit, le poëte prétend que dans ſon inſtitution elles étoient fort ſimples & fort honnêtes. Il faut ſavoir qu'*Arueris*, perſonnage généralement peu connu auſſi, étoit chez les Egyptiens le Dieu des Arts & fils de celle à laquelle étoient conſacrées les fêtes en queſtion: elles conſiſtoient dans un concours de talens pour obtenir le prix. Le Sr. le Gros a occaſion de développer toute la beauté de ſon organe dans cette muſique forte, harmonieuſe, pleine de

chofes agréables & parfaitements analogues au fujet. Mais le goût eft tellement changé, que Rameau même eft peu couru des modernes harmoniphiles.

7 *Octobre* 1776. M. Noverre a fait imprimer un programme très détaillé de fon nouveau Ballet Pantomime: il eft dédié à la Reine, dont il célebre l'augufte protection envers les talens & envers lui. Il eft divifé en deux actes; tout le monde connoît le fujet: „ Alexandre ayant or-„ donné à Apelles de faire le portrait d'une de „ fes favorites nommée Campaspe, Apelles „ frappé de la beauté de fon modele, en de-„ vient amoureux: Campaspe partage fon „ amour; Alexandre s'en apperçoit, fait le fa-„ crifice de fa paffion & unit les deux amans."

Dans le premier acte, le lieu de la fcene eft l'attelier d'Apelles, terminé dans le fond par une galerie de tableaux. Il eft divifé en cinq fcenes. *Premiere fcene.* Apelles eft occupé à finir le portrait d'Alexandre. *Seconde fcene.* Le Prince vient le voir, il en eft enchanté & fe propofe de faire peindre par Apelles Campaspe, qui l'accompagne voilée; il en découvre les beautés au peintre frappé d'admiration. *Troifieme fcene.* Roxane jaloufe arrive & témoigne toute la rage dont elle eft agitée. Alexandre l'oblige de fortir avec lui, & laiffe Campaspe. *Quatrieme fcene.* Le peintre troublé par fa paffion effaye envain de peindre cette Beauté; il la met fucceffivement en Pallas, en

Diane, en Flore, en Vénus; le pinceau lui échappe toujours: il avoue sa passion à Campaspe, qui y répond & préfere la liberté à la grandeur. Roxane, toujours agitée par sa jalousie, revient, est témoin de la déclaration & se propose de se venger en faisant part de cette découverte au Roi. *Cinquieme scene.* Alexandre revient, témoigne à ces perfides toute son indignation; enfin la générosité l'emporte, il leur pardonne & veut les unir.

La scene change au second acte. Le théâtre représente le palais d'Alexandre: dans le fond paroît un trône élevé sur plusieurs marches. Le Roi fait présenter la coupe nuptiale aux deux époux, préside à leur hymen, puis donne la main à Roxane & l'éleve au trône. Le couronnement est terminé par une danse générale, dont est Alexandre.

7 *Octobre* 1776. Pour préluder aux fameuses courses de Fontainebleau, il y en a eu une vendredi à la plaine des Sablons entre les rivaux ordinaires; c'est M. le Duc de Lauzun qui a gagné.

8 *Octobre.* Me. Caillard, Avocat, vient de mourir: c'étoit un des plus fameux de l'Ordre, non à raison de son éloquence, car il n'en avoit aucune, mais de son intelligence des affaires, de sa facilité & de sa méthode. Il étoit uniquement occupé de son métier, & ses confreres l'appelloient *un moule à causes*, pour exprimer la multitude qu'il en avoit & expédioit. Sa

paſſion pour l'or lui avoit fait lâcher pied dans la derniere révolution, & c'étoit un des quatre *mendians ;* ce qui l'avoit mis mal avec l'Ordre & lui a fait eſſuyer nombre de mortifications depuis le retour du Parlement. Linguet lui en vouloit auſſi beaucoup & l'a tympaniſé dans ſes diatribes. Tout cela lui a cauſé un fond de chagrin qui l'a fait périr vraiſemblablement à la fleur de l'âge.

8 *Octobre* 1776. *Lettre d'un Eccléſiaſtique ſur le gouvernement du Diocèſe d'Auxerre, depuis que M. de Cicé en eſt Evêque.* Tel eſt le titre d'une nouvelle brochure qui excite la curioſité des amateurs de libelles & ne la ſatisfait pas. C'eſt une rapſodie, une compilation d'anecdotes obſcures inſérées dans la Gazette Eccléſiaſtique, ne roulant que ſur des détails minutieux & relatifs aux perſécutions du Prélat contre des Prêtres très fameux parmi la cabale Janſénienne & inconnus du reſte du public. Il n'y a rien qui ait trait aux points d'adminiſtration religieuſe, dont M. de Cicé a été chargé dans ſon Ordre, non plus qu'au rôle qu'il a joué dans la révolution de la Magiſtrature & dans les troubles arrivés parmi celle d'Auxerre. Il eſt vrai que cette premiere partie ſemble en annoncer une ſeconde. Du reſte, le caractere patelin & hypocrite de ce Tartuffe mîtré eſt bien peint.

9 *Octobre.* On parle beaucoup de la fête de Brunoy : en général les Pariſiens n'en ſont pas

contens, à raiſon de la diſette des comeſtibles & des rafraîchiſſemens, du peu d'ordre, & de pluſieurs parties qui ont manqué, comme le Bal. Le principal objet étoit de plaire à la Reine par des ſpectacles allégoriques propres à rappeller ſes vertus. Ils ont éte diviſes en cinq actes, entre lesquels un Tournoi en l'honneur de la Belle des Belles eſt ce qu'il y a eu de mieux executé. On y a reconnu le genie du Sr. Noverre pour la compoſition, & le Sr. Pic, qui étoit reſté *ad hoc*, y a brillé ſingulierement.

10 *Octobre* 1776. Le Sr. Coqueley de Chauſſepierre, le nouveau Cenſeur de M. le Fuel de Mericourt, ſert ſi bien les Comédiens aux appointemens desquels il eſt, que voilà déja deux feuilles du *Journal des Théâtres* arrêtées. On n'a pas même voulu permettre que cet écrivain périodique annonçât la vraie cauſe de ſon retard; il a été obligé de faire inſerer dans les papiers publics que c'étoit pour cauſe de maladie. Les hiſtrions triomphent & ſe flattent que cette tournure priſe de concert avec les ſupérieurs, ſans doute, ſera tomber de lui-même le Journal, ſans aucune ſuppreſſion manifeſte.

11 *Octobre*. Le Miniſtre des Affaires Etrangeres eſt venu à bout de vaincre la répugnance de S. M. pour l'introduction de la nouvelle Gazette Anglo-Françoiſe intitulée *Courier de l'Europe*, & la diſtribution doit commencer à Paris au 1er. Novembre prochain. Les rédac-

teurs, ſuivant l'uſage, promettent beaucoup de belles choſes, en prétendant que cette Gazette qui ſe compoſe depuis quelque tems à Londres, déja connue par le choix & la variété des matieres fournies par des correspondances exactes & puiſées dans 53 gazettes qui paroiſſent toutes les ſemaines chez eux, deviendra tous les jours plus intéreſſante par les ſoins & l'impartialité des éditeurs. Ils ont eu la permiſſion de répandre quantité de *Proſpectus* & de les faire afficher partout.

12 *Octobre* 1776. *La Morale univerſelle* eſt diviſée en trois parties. La premiere embraſſe la Théorie de la Morale, & les deux autres la Pratique; c'eſt-à-dire, que l'auteur établit d'abord des définitions ſimples & expoſe clairement les Principes de la ſcience des mœurs; qu'enſuite il applique les Principes poſés à tous les états de la vie. Telle eſt l'analyſe qu'il donne de ſon livre; mais, quoiqu'il prétende avoir conçu un Syſtême nouveau, lié comme il n'en a pas paru, on peut aſſurer qu'il ne dit rien de neuf, que ſes définitions ne ſont pas toujours exactes & que conſéquemment le reſte s'écroule. En général, cette ſcience ſe réduit à quelques axiômes ſi connus, ſi profondement gravés dans le cœur de l'homme, qu'on ne peut aſſez s'étonner de voir des ouvrages volumineux ſur une pareille matiere. Ce qu'il y a de mieux dans celui-ci, c'eſt qu'en vue de joindre l'autorité au raiſonnement, le Philoſo-

phe a enrichi ſon traité de Penſées remarquables & de Maximes utiles, tirées des Anciens & des Modernes, afin de former une eſpece de Concordance, capable de fortifier chacun des chaînons de ſon ſyſtême moral. Du reſte, l'ouvrage eſt bien écrit; la marche en eſt méthodique, &, malgré ſa longueur, il n'eſt point ennuyeux, parce qu'il eſt diviſé en chapitres courts & parſemé de traits hiſtoriques, d'anecdotes & de paſſages qui en empêchent la ſéchéreſſe. Le moraliſte ſemble dans le point néceſſaire pour traiter ſon ſujet, il n'annonce aucune effervescence d'imagination; ſes paſſions ſont calmes, il eſt ſans prévention & ſans enthouſiasme.

13 *Octobre* 1776. On peut ſe rappeller les démarches multipliées de Me. Linguet pour obtenir au Conſeil la caſſation des Arrêts des 4 Février & 29 Mars 1775. Il dreſſa alors une Requête au Roi pour motiver ſes réclamations, écrite avec toute l'énergie dont il eſt capable. Il y rend compte à ſa maniere des faits & geſtes de ſes adverſaires & en tire moyen pour parvenir à ſon but. Un des principaux griefs qu'on lui imputoit, étoit ſa demande d'honoraires à M. le Duc d'Aiguillon, refuſés par ce Miniſtre. Cet article eſt traité avec la plus grande adreſſe, & il a eu l'art d'y faire l'inſertion des deux lettres qu'il lui avoit écrites alors, & dont il ſuppoſe la connoiſſance néceſſaire pour ſa juſtification. Elles ſont cruelles

pour le Duc d'Aiguillon, & telles que le suppliant n'auroit eu la liberté de le publier à Paris. Il profite aujourd'hui de son séjour en pays étranger, & n'ayant plus rien a ménager il vient de faire imprimer le tout à Bruxelles, formant un recueil de 134 pages d'impression in 8°. Cet Ecrivain, après avoir souvent protesté de sa soumission au gouvernement, & promis de soumettre tous ses ouvrages à la censure, commence a sentir l'utilité des presses étrangeres & même leur nécessité en bien des cas. Il n'a pas manqué de faire passer la plus grande partie de cette édition en France, pour qui elle est principalement faite.

13 *Octobre* 1776. Le Sr. Noverre a amélioré son Ballet de la *Générosite d'Alexandre*, en le raccourcissant; au surplus, on critique cette maniere de faire le principal du Spectacle de ce qui n'en devroit faire que l'accessoire. Ce n'est point en composant ainsi des Ballets isolés qu'il remplira les intentions des amateurs qui ont applaudi à sa nomination; c'est en perfectionnant notre Choréographie, c'est-à-dire en trouvant l'art d'insérer dans nos Opéra & autres ouvrages lyriques des danses analogues au sujet, faisant partie de l'action, en soutenant, en augmentant l'intérêt, & complettant la magie de ce délicieux Spectacle.

14 *Octobre*. On ne peut assez s'étonner de l'audace & de la bassesse de M. de la Harpe, qui

qui leve enfin le masque & dans un avertissement inséré à la tête de la feuille du 5 Octobre déclare que depuis celle du 25 Juillet il préside à la partie Littéraire du *Journal de Littérature & de Politique*, & qu'il ne travaille plus au *Mercure;* que Me. Linguet depuis cette époque n'y a aucune part, & que c'est enfin M. de Fontanelle qui rédige & rédigeoit par un nouvel arrangement la partie politique quelque tems avant l'abdication du précédent compositeur.

14 *Octobre* 1776. On commence à lâcher sous main dans le public le *Memoire* annoncé *pour les deux Compagnies des Munitionnaires des vivres des troupes du Roi.* C'est de l'ouvrage intitulé *Eclaircissemens demandés à M. N... sur ses principes Economiques & sur ses projets de Législation au nom des propriétaires fonciers & cultivateurs François*, imprimé d'abord séparément, & transporté ensuite en entier dans les *Ephémerides du Citoyen*, que les accusés tirent le paragraphe calomnieux de M. l'abbe Baudeau, comme les chargeant du crime de monopole. Peu après que ce livre parût, c'est-à-dire le douze Juillet 1775, les Munitionnaires en porterent leurs justes plaintes à M. le Contrôleur Général Turgot, qui leur fit témoigner qu'il desapprouvoit les imputations hasardées par l'Ecrivain: depuis, quoique remerciés, ils ont reçu du Ministre les témoi-

gnages les plus flatteurs de la satisfaction que l'on avoit toujours eu de leurs services.

C'est dans cette circonstance que le même journaliste a inséré dans son quatrieme volume de 1776, un Mémoire de M. de Saint Maurice de Saint Leu, intitulé *Réflexions historiques sur les écoles militaires, si étrangement multipliées dans toute l'Europe, & sur l'édit du Roi portant réglement non seulement sur l'éducation que recevront à l'avenir les Eleves de son Ecole Royale militaire, mais encore touchant l'administration des biens de cet établissement, par M. de Saint Maurice de St. Leu, Colonel au service de Pologne.* On y lit : „ déja l'ame du „ soldat s'éleve, son noble état cessera d'être „ avili par l'affreuse misere : & la moitié de son „ pain, eh ! quel pain avoit-il ! ne sera plus „ dévorée par des harpies sacrileges."

C'est sur le Mémoire à consulter concernant cette double diffamation, qu'est intervenue la Consultation du 19 Juillet, & que le 24 les Sieurs Abbé Baudeau & Saint Maurice de Saint Leu ont été assignés pour voir dire que les imputations calomnieuses insérées aux susdits écrits seront & demeureront supprimées, que les auteurs seront tenus de les rétracter & de reconnoître par un acte authentique les Munitionnaires des vivres pour gens d'honneur & de probité, incapables de manœuvres & de monopoles, comme aussi d'avoir altéré le pain des trou-

pes dans sa qualité & de l'avoir diminué dans la quantité.

15 *Octobre* 1776. A l'appui du Mémoire de Madame la Marquise de Mirabeau, il paroît un *Mémoire à consulter pour M. le Comte de Mirabeau interdit*, *contre Messire Victor de Riquetti*, *Marquis de Mirabeau*, *son pere & curateur à son interdiction.*

Il est suivi d'une Consultation du 30 Décembre, signée *Beviere*, & d'une autre du 17 du même mois, signée *Grouber* de *Groubental.*

Il est accompagné de pieces justificatives, savoir une premiere Lettre à M. de Malesherbes en date du 27 Février 1776; une seconde Lettre sans date au même; & enfin deux Mémoires à ce Ministre. Toutes ces pieces contiennent des détails importans concernant cet infortuné jeune homme, âgé de 27 ans, & dont cinq lettres de cachet, un mariage & une interdiction remplissent déja le tiers de sa vie romanesque.

16 *Octobre*. L'Ordonnance des coups de plat de sabre a excité l'enthousiasme d'un anonyme, qui a enfanté une piece en vers en forme de *Requête à la Reine*, pour toucher le cœur de S. M. & l'engager à intercéder auprès de son Auguste Epoux, afin qu'il ordonne la révocation de cette peine infamante, ne fût-elle point exécutée, tant qu'elle subsistera dans l'Ordonnance. Cette *Epitre* est écrite en style

noble ; elle eſt pleine de ſentiment, elle a le défaut d'être trop longue, elle n'eſt que manuſcrite, & ne peut gueres paroître imprimée publiquement, tant que M. le Comte de Saint Germain reſtera en place.

16 *Octobre* 1.76. Comme le nouvel Acte ne peut ſubſiſter, les Régiſſeurs de l'Opéra, pour ſatisfaire les amateurs de la muſique du Chevalier Gluck, ſe diſpoſent à remettre *Orphée.*

17 *Octobre.* On écrit de Fontainebleau que *Zuma*, tragédie de M. le Fevre, la premiere nouveauté qu'on devoit jouer à la cour, y a été repreſentée en effet le 10, mais ſans ſuccès, & qu'on la regarde comme tombée à plat. Heureuſement pour l'auteur que le public de Paris n'eſt pas toujours d'accord avec celle-là.

18 *Octobre.* Un amateur vient de faire imprimer des *Vues* ſur l'Opéra en 20 pages in 4°: elles contiennent des Obſervations très juſtes ſur ce théâtre, & des idées lumineuſes pour en prevenir la chûte inévitable ſi l'on n'y apporte remede.

18 *Octobre.* Il y a déja eu une courſe de chevaux à Fontainebleau ; elle a eu lieu dans la plaine de Barbau, & M. le Comte d'Artois n'a pas eu l'avantage. Mais ce n'eſt que le 12 Novembre qu'il doit éprouver le fameux cheval maſqué qu'on a annoncé depuis quelques mois.

19 *Octobre.* Tout ce qu'on peut inférer du Mémoire de M. le Comte de Mirabeau, mal

digéré, sans méthode, sans ordre & absolument informe, mais combiné avec les autres pieces qui n'ont gueres plus de clarté, c'est que ce jeune homme étoit au château de Dijon, enfermé par lettre de cachet, sous prétexte de le soustraire aux poursuites de ses créanciers & à un decret de prise de corps décerné contre lui; il paroîtroit qu'il a trouvé aujourd'hui le moyen de sortir de sa prison, qu'il ecrit d'un lieu secret où il s'est retiré, & qu'il ne craint ni les griefs articulés par son pere, ni les poursuites de la justice; que les dissipations reprochées à cet enfant ne sont point aussi considérables que les calcule le Marquis de Mirabeau, qu'elles ont été nécessitées en grande partie par la parcimonie de ce dernier, par le mariage de son fils, & enfin parce que, loin d'avoir liquidé ses dettes, il ne lui paye pas même la pension ordonnée par la sentence d'interdiction: quant au procès criminel dont est chargé l'interdit, il n'y a été engagé que pour une affaire grave qui intéressoit l'honneur de l'une de ses sœurs & celui de sa famille entiere, qu'il ne lui faudroit que la facilité de comparoir & de se défendre pour confondre ses adversaires: en un mot, le vrai but de cet écrit & autres pieces justificatives, est de démasquer encore mieux l'hypocrisie de l'*Ami des Hommes*, de mettre au jour son injustice, sa dureté, sa barbarie envers son fils & de prouver qu'il a d'autant plus

de tort de l'accuſer d'un dérangement de fortune, que lui-même s'eſt exceſſivement dérangé, puiſqu'il a mangé plus de 500,000 Livres de biens ſubſtitués, & environ 600,000 Livres ſur ceux de ſa femme, & qu'il doit en outre environ autant.

Il eſt fâcheux que cette autre cauſe, non moins intéreſſante que celle de Madame de Mirabeau, ne ſoit pas tombée en de meilleurs mains. On n'y trouve pas même le piquant du premier Mémoire par le ridicule réſultant néceſſairement des citations des lettres du Marquis; celui-ci eſt triſte & ſans ſel d'un bout à l'autre.

19 *Octobre* 1776. Le goût des courtiſans de Fontainebleau paroît extrêmement difficile cette année pour les pieces de théâtre. On a déja vu comment une tragédie nouvelle y eſt tombée; ils n'ont pas fait plus de grace à une piece des Italiens, ancienne depuis dix-huit ans & jouée toujours à Paris avec ſuccès: c'eſt *la Soirée des Boulevards* du Sr. Favart. Il eſt vrai que cet auteur a voulu la rajeunir en y adaptant beaucoup de choſes relatives aux circonſtances & des fadeurs pour la Reine.

20 *Octobre*. Mlle. Raucoux ſe montre de nouveau ici. On ignore encore ſi c'eſt un retour de tendreſſe pour ſa patrie qui l'y ramene, ou ſi les comédiens ne pouvant la faire remplacer par la Dlle. Sainval la cadette, trop médiocre, ont eu recours à elle. Quoi qu'il en ſoit, elle

a été très flattée de voir qu'on s'en occupât & de trouver des bonnets à la *Raucoux*. Ils font caractérisés principalement par un petit panier percé qui les furmonte.

21 *Octobre* 1776. L'attention extrême que M. le Comte de Saint Germain donne à toutes les parties de la guerre, a engagé M. le Baron de Holtzendorff, ci-devant au service du Roi de Prusse, à publier une traduction Françoise d'un livre intitulé *Elemens de tactique démontrés géométriquement; ouvrage composé par un officier de l'Etat-Major des troupes Prussiennes*. Le Ministre a été fort aise de voir relever au grand jour par un homme du métier & formé sous le Roi de Prusse, la théorie profonde de ce grand Prince sur un art dont il fait son étude principale depuis qu'il est sur le trône. Cette théorie doit être, suivant la promesse de l'auteur, mise à la portée de tout le monde, même du simple soldat.

22 *Octobre*. On sait que le Nonce du Pape, effrayé du scandale que la *Bible Commentée* de M. de Voltaire alloit causer, & convaincu de la nécessité d'y répondre, s'il est possible, l'a achetée pour l'envoyer à Sa Sainteté.

23 *Octobre*. Le Sr. Gardel, honteux du ridicule qui a réjailli sur lui par la basse jalousie qu'il a témoignée contre le Sr. Noverre, veut prouver qu'il n'est point indigne d'être son concurrent: il a composé un Ballet Pantomime

tragique, intitulé *Enée & Didon.* Il doit être exécuté à Fontainebleau. On ne peut disconvenir que ce sujet ne soit bien choisi & susceptible de beaucoup d'intérêt.

24 *Octobre* 1776. Aujourd'hui qu'on met tout en Dictionnaire, en Almanachs, en Journaux, qu'il y a déja des Dictionnaires & des Almanachs de Marine, il manquoit un Journal à cette partie de l'Administration, & il est question d'en établir un sous les auspices de M. de Sartine.

25 *Octobre.* Le Sr. Porporati, graveur fameux, étranger, mais établi dans ce pays-ci, a fait depuis peu un dessin représentant Adam & Eve, trouvant le cadavre d'Abel tué par son frere, & apprenant par cette funeste catastrophe ce que c'est que la mort. Ce dessin gravé, avant de le mettre en vente, l'auteur a voulu l'enrichir d'une inscription : il a eu recours à M. Rousseau de Geneve, & ce grand homme en a fourni sur le champ une, supérieure certainement à tout ce que l'Académie des Belles-Lettres auroit imaginé; la voici :

Prima Mors, primi Parentes, primus Luctus.

26 *Octobre.* On a plaisanté sur les réclamations du Clergé à l'égard de M Necker; on sait que M. de Maurepas a répondu à quelques Evêques qui lui témoignoient leur surprise de l'élévation de ce Protestant au Ministere, *le Roi vous le sacrifiera, si le Clergé veut se charger*

ger

ger de payer les dettes de l'Etat ; on eſt parti de-là pour faire un jeu de mots qui a pourtant une ſorte de ſens , le voici :

De ton choix , ô Necker , le dévot allarmé
Crie envain , quel ſcandale énorme !
Pour régir ſon tréſor, quoi ! Louis a nommé
Un Enfant de Geneve, un maudit Réformé ?
C'eſt qu'il s'entend à la Réforme.

27 *Octobre* 1776. Le *Journal de Marine* qu'on annonce, ſeroit fort utile, s'il étoit bien fait; mais à en juger par le *Proſpectus*, les coopérateurs n'ont pas pris la choſe ſous ſon vrai point de vue, ou plutôt ſont gênés dans leur travail, car ils ne parlent pas du plus eſſentiel, qui ſeroit de rendre compte des mouvemens de nos Ports, & quand ils le voudroient, ils ne pourroient mettre l'à propos de la nouveauté, puiſque ce Journal ne ſera composé que de quatre cahiers, & qu'ils ne ſeront publiés que de trois mois en trois mois.

28 *Octobre*. Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 24 Octobre. Rien de plus ſingulier que de voir ici le Sr. de Beaumarchais faiſant la pluie & le beau tems chez M. de Maurepas, faiſant les honneurs de ſa table & réjouiſſant ce vieux Miniſtre par ſes bons mots & par ſes ſaillies.

29 *Octobre*. Il eſt inconcevable à quel excès de délire l'enthouſiasme philoſophique peut

porter certaines têtes une fois exaltées; c'eſt ce qu'on voit à l'égard des Economiſtes, qui, plus que jamais, font corps, compoſent une ſecte, & ont imaginé des cérémonies & des formules de réception pour les initiés. C'eſt aujourd'hui M. Turgot qui préſide aux aſſemblées; il a loué un grand hôtel, *l'hôtel de Brou*, où une très belle galerie ſert à réunir tous les Freres, à prononcer les discours & à l'admiſſion des candidats.

L'Ex-miniſtre, au ſurplus, paroît avoir pour ſa part une forte doſe d'enthouſiasme. Il pouſſe l'humanité au point de vouloir que ſes domeſtiques, ſous prétexte que ce ſont des hommes, ſoient auſſi bien logés que lui, & il a fait à cet égard des dépenſes à faire rire ceux qui viſitent les lieux.

30 *Octobre* 1776. Les Directeurs actuels du Concert Spirituel font tous leurs efforts pour continuer à attirer le public par des nouveautés en muſique & en virtuoſes: ils annoncent pour le Concert Spirituel de la Touſſaint, la Signora *Giorgy*, Cantatrice Italienne, que tous les amateurs ſe diſpoſent d'aller entendre.

31 *Octobre*. Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 30 Octobre. Hier a été joué la piece du Chevalier de Cubieres, annoncée ſur le répertoire *le Dramomane*, & dont par égard pour le Sr. Mercier, appellé plaiſamment par feu Freron, *le Dramaturge*, il a changé le titre en celui de *la lecture interrompue*. Elle a

eu le ſort des autres nouveautés exécutées durant le voyage: jamais, il eſt vrai, on n'a hazardé comédie auſſi mauvaiſe; les brouhahas, les rires par éclat, les applaudiſſemens ironiques, ont fait trouver que la piece étoit bien nommée: la cour n'en a pas attendu la fin. C'eſt une plaiſanterie contre les drames, dont le goût devient de plus en plus commun. Comme elle porte à plomb ſur le Sr. Mercier, les comédiens ont fait leurs efforts afin de la ſoutenir par leur jeu, mais inutilement. Le héros de l'ouvrage, engoué de drames, en veut imaginer des plus noirs qui aient jamais paru; pour cela il choiſit des avantures toutes noires, comme celle d'un pâté ſucculent dont on fait l'ouverture, & qui empoiſonne tous les convives; celle d'un frere aſſaſſiné par ſon frere; en un mot, ce ne ſont que démons, enfers, abîmes, têtes de morts. On apporte à l'auteur Dramomane l'épreuve d'un drame qu'il a compoſé, il veut en faire la lecture & annonce d'abord fort au long ce que doit repréſenter le théâtre; il veut enſuite diſtribuer les rôles, mais il ſe trouve qu'il ne peut être mis en action parce qu'il lui faudroit trois pendus & que chacun ſe refuſe à jouer un pareil rôle. Enfin, nonobſtant cet embarras, il continue ſa lecture, interrompue par un Exempt, qui vient de la part du Prince pour le mettre aux petites-maiſons, où l'on a envoyé très hautement le poëte. Autre gen-

tilleſſe: la fille de l'amateur & compoſiteur de drames, eſt deſtinée à un certain M. de Sombreuſe, dont le caractere eſt fort analogue à celui du pere: il paroît devant la future & lui fait une déclaration d'amour ſi tragique, que la croyant voir fondre en larmes, lorsqu'elle éclate de rire, il s'écrie, *Mademoiſelle en tient!*

1 *Novembre* 1776. Madame Geoffrin étant toujours dans un état de dépériſſement & d'affoibliſſement de tête, qui la met hors d'état de continuer ſes aſſemblées philoſophiques, c'eſt Madame Necker qui en raſſemble aujourd'hui tous les membres épars. La nouvelle dignité de ſon mari ne peut que rendre le cercle plus brillant. Mesdames Saurin, Suart & de la Harpe préſident ſous cette Virtuoſe & tour à tour à ſon défaut tiennent le bureau.

2 *Novembre*. Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 1er Novembre.... M. de Champfort n'à point trompé la cour dans ſon attente du ſuccès de *Muſtapha & Zéangir*. Cette tragédie a été aux nues & le méritoit. Un plan bien net, une conduite ſage, une marche parfaitement ſuivie, des beautés de détail, du génie, des vers harmonieux, des idées les plus heureuſes, l'amour fraternel peint au plus haut degré, ont valu au poëte des applaudiſſemens univerſels. On déſire cependant quelques légers changemens dans le dénouement.... Le Roi à ſon coucher a paru très ſatisfait de l'ou-

vrage.... Molé s'eſt ſurpaſſé dans ſon jeu, mais ſon rôle eſt ſi beau!

3 *Novembre* 1776. On voit une nouvelle édition du *Journal hiſtorique de la révolution opérée dans la Conſtitution de la Monarchie Françoiſe par M. de Maupeou, Chancelier de France, en 7 volumes, revue, corrigée & augmentée, avec des Portraits;* ce qui ne peut contribuer qu'à la rendre plus recherchée.

4 *Novembre* 1776. La Reine a été ſi ſatisfaite de la tragédie de M. de Champfort, que S. M. lui a fait donner 1200 livres de penſion ſur ſa Caſſette. Il paroît que l'auteur ayant à peindre l'amitié fraternelle, a placé des alluſions heureuſes à l'union du Roi avec ſes Freres; ce qui a ſingulierement plu à la famille Royale.

4 *Novembre.* La Signora Giorgy eſt une jeune & jolie perſonne qui a d'abord plu beaucoup au public par ſa figure, ſon air aiſé & naturel; mais ſa voix a ravi les connoiſſeurs. On l'a trouvée égale, ſoutenue, ſonore & du plus beau timbre. Elle prononce avec une netteté fort rare dans les Cantatrices Italiennes, & n'a pas moins d'ame. Elle a chanté deux ariettes, & l'on été ſi content de la ſeconde, qu'elle a été obligée de recommencer; ce qu'elle a fait ſans qu'on s'apperçut que cela la fatiguât. Les *Bravo*, les *Braviſſimo* ne finiſſoient pas, & depuis longtems on n'a vu un ſuccès auſſi complet. On convient cependant qu'il lui manque

encore un peu de justesse & de goût, ce qu'elle doit acquérir facilement dans ce pays-ci, si elle y reste.

5 *Novembre* 1776. „ *La premiere édition de* „ *ce Journal*" (dit le Libraire à la tite de la deuxieme édition du *Journal historique*) „ si in- „ téressant pour l'Europe entiere, mais princi- „ palement pour la France, ayant été rapide- „ ment enlevée, je ne saurois mieux témoi- „ gner ma reconnoissance au Public éclairé, „ qu'en lui en offrant une nouvelle édition, re- „ vue, soigneusement corrigée & augmentée „ de diverses pieces curieuses & très intéres- „ santes, ainsi que de plusieurs anecdotes. Ces „ additions sont d'autant plus réelles, qu'elles „ remplissent au moins huit feuilles d'impres- „ sion, & ce qui augmente encore le mérite „ de cette nouvelle édition, c'est qu'elle est „ ornée de divers portraits très bien exécutés „ par les meilleurs maîtres."

Ces portraits ne sont qu'au nombre de trois: au bas de celui de M. l'abbé Terrai on lit les vers qu'on connoît & rapportés précédemment. Au pied du Buste de Madame du Barri, on trouve ceux-ci:

Sans esprit, sans talens, du sein de l'infamie
Jusqu'au trône on la porta;
Contre une cabale ennemie
Jamais elle ne complota,
Et de l'ambition ignorant les allarmes,
Jouet des intriguans, regna par ses seuls charmes.

Par une gaucherie fréquente dans toutes les opérations typographiques des presses étrangeres, on n'a point mis de vers au bas du portrait de M. de Maupeou, Chancelier de France & le héros du livre. Deux patriotes indignés ont fait chacun une inscription d'un genre différent. La premiere est un quatrain fort dur:

Tel est ce brigand fameux
Nommé Chef de la Justice,
Plus scélérat que tous ceux
Qu'il envoyoit au supplice.

La seconde est un distique plus majestueux & plus analogue à l'ouvrage où le portrait est placé:

Il viola les Loix, loin d'en être l'exemple,
Et Chef de la Justice, en détruisit le Temple.

6 *Novembre* 1776. Depuis plus de trois mois on vexe tous les colporteurs, on inquiete tous les libraires, on fait des recherches jusques dans les provinces pour satisfaire aux ordres de la cour, allarmée sur un prétendu *Almanach Royal* ou *Extrait* de *l'Almanach Royal*, ouvrage digne du feu, où par une atrocité sacrilege, l'auteur se seroit permis les calomnies les plus horribles contre la Reine, le Comte d'Artois & autres personnages de la Famille Royale. Cependant, malgré toutes ces perquisitions, on n'en a trouvé encore aucun exemplaire; ce

qui fait préſumer que c'eſt un faux avis, & que le livre n'exiſte pas heureuſement, car, quoique certaines gens aſſurent l'avoir vu, comme ils n'en peuvent rendre aucun compte véritable, il eſt à préſumer que c'eſt une vanité puérile de leur part.

7 *Novembre* 1776. Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 6 Novembre. . . . *L'Egoïſte* de M. de Cailhava d'Eſtandoux a été applaudi hier par fois & par fois hué; ce qui n'eſt rien moins qu'un ſuccès décidé. Toute la cour s'amuſe beaucoup, excepté le Roi; S. M. n'a encore été à aucune des Courſes, elles paroiſſent même lui déplaire: le Comte d'Artois lui ayant propoſé de parier pour lui, S. M. a répondu qu'elle le vouloit bien: preſſée de s'expliquer ſur la ſomme, elle a répondu qu'elle iroit juſques à un écu de trois livres; perſiflage qui n'a point amuſé S. A. Royale. Le Roi a annoncé que les Courſes ne dureroient pas longtems; mais comme S. M. eſt bonne & facile, peut-être ne perſiſtera-t-elle pas dans ſon deſſein de les proscrire.

7 *Novembre*. Le livre qu'a acheté le Nonce pour le Saint Pere, les choſes bien éclaircies, n'eſt en effet que le nouveau de M. de Voltaire, dont le vrai titre eſt *la Bible enfin expliquée par pluſieurs Aumôniers de S. M. le R. D. P.* (le Roi de Pruſſe.) C'eſt un gros billot en deux parties, formant en tout 550 pages. Il pourra quelquefois faire rire ſa Sainteté, mais

lui fera plus ſouvent froncer le ſourcil; il donnera lieu à l'érudition & à la ſagacité de ſes théologiens de ſe déployer, s'ils veulent y répondre.

7 *Novembre* 1776. M. de Sartine s'eſt oppoſé jusqu'a préſent à la diſtribution du premier cahier du *Journal de Marine*, qui devoit paroître en Octobre & même à ce qu'on publiât le *Prospectus ;* tant on veut traiter ſecrétement tout ce qui a trait à cette partie.

8 *Novembre.* Extrait d'une Lettre de Ferney du 30 Octobre.... Le patron ſe porte toujours à merveille pour ſon âge; il lit ſans lunettes l'impreſſion la plus fine; il a l'oreille un peu dure, enſorte que lorsqu'on fait quelque bruit, il eſt obligé de faire repéter, ce qui le fâche, car, quoiqu'il diſe depuis vingt ans qu'il perd les yeux & les oreilles, il ne voudroit pas qu'on s'en apperçût. C'eſt cette envie de paroître & de briller toujours qui fait qu'il n'aime pas à ſe trouver & à manger en grande compagnie; le babil des femmes ſurtout l'incommode, & leur converſation frivole & découſue l'ennuye. Il ne voit point de médecin; quand ſa ſanté l'inquiete, il conſulte ſes livres. Il continue à ſe purger trois fois par ſemaine avec de la caffe; il ne va à la garderobe que de cette maniere. Il reſte la plus grande partie de la journée au lit; il mange quelque choſe quand il en a envie, il paroît le ſoir & ſoupe, mais pas toujours. Quelquefois ſa caffe le tracaſſe, & il ſe tranquilliſe,

Il ne s'eſt pas beaucoup promené depuis que je ſuis ici. Il reſte ſouvent en robe-de-chambre, mais il fait réguliérement chaque jour ſa toilette de propreté, & les ablutions les plus ſecrettes, comme s'il attendoit pour le ſoir quelque bonne fortune. Quand il s'habille, c'eſt ordinairement avec magnificence & ſans goût; il met des vêtemens qui ne peuvent aller enſemble, il a l'air d'un vrai vendeur d'orviétan.

Je n'ai plus trouvé le Pere Adam chez lui; il l'a renvoyé & lui fait une modique penſion dans le voiſinage où il demeure. Ce Jéſuite lui ſervoit à faire ſa partie aux échecs & à feuilleter des livres pour des recherches dont avoit beſoin ce fécond écrivain. L'âge & les infirmités l'ont rendu impropre à ces fonctions. M. de Voltaire compare les hommes à des oranges, qu'on ſerre fortement pour en exprimer le jus, & dont on jette le marc enſuite comme inutile : penſée plus digne de Machiavel que de l'apôtre de l'humanité.

Il a décidemment donné Ferney à Madame Denis, ſa niece. Il continue à augmenter ce lieu; il y a dépenſé peut-être cent mille francs cette année en maiſons. Le théâtre eſt charmant, avec toutes les commodités poſſibles pour les acteurs & actrices.

Je juge que M. de Voltaire eſt fort mal ſervi par ſes correspondans de Paris, puiſqu'il ignoroit même l'exiſtence de la Fou.... Je ſuis le premier qui lui ait parlé de ce livre. *Sa pre-*

miere queſtion a été, y ſuis-je? Je lui ai répondu que non, mais bien Rouſſeau. Ce qui l'a affligé, car il veut qu'on parle de lui, même en mal.

8 *Novembre* 1776. Ce qu'on avoit prévu eſt arrivé; la nouvelle Gazette Anglo-Françoiſe de Londres, qui s'étoit diſtinguée par les paragraphes les plus indécens & les plus injurieux contre nos Miniſtres, ſe ſignale aujourd'hui par la plus baſſe adulation envers eux, & la politique de la laiſſer introduire en ce royaume pour arrêter tous ſes ſarcasmes, eſt très adroite: elle ſera bonne au ſurplus pour les événemens de l'Angleterre, qu'elle doit nous apprendre plutôt que toute autre.

8 *Novembre*. On prétend que dans ſon délire M. de Clugny parloit ſouvent de ſes projets pour le payement des dettes de l'Etat, qu'il s'écrioit ne vouloir vivre que jusques-là. On a converti ces paroles en une épitaphe aſſez maligne:

Ci gît un Contrôleur digne qu'on le pleurât,
Aimant beaucoup la France & point du tout la vie,
Conſentant de bon cœur qu'elle lui fût ravie,
Lorsqu'il auroit éteint les dettes de l'Etat.

9 *Novembre*. C'eſt ſur la Caſſette du Roi que M. de Champfort a ſa penſion de 1200 Livres. Mais le Monarque a voulu laiſſer à ſon Auguſte Epouſe le plaiſir d'annoncer cette faveur au Poëte, & c'eſt ainſi que la Reine s'eſt expri-

mée en lui en donnant la nouvelle. Le Prince de Condé l'a fait Secrétaire de ses Commandemens & l'on ne doute pas que ce concours de circonstances ne lui fasse avoir la premiere place vacante à l'Académie.

10 *Novembre* 1776. M. de Voltaire, dans son *Commentaire*, embrasse en effet tout l'Ancien Testament, & jamais Pere de l'Eglise ne l'a mieux étudié. Il commence par la Genese; suivent par ordre l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deuteronome; ces cinq ouvrages forment ce qu'on appelle le Pentateuque, que l'Eglise croit de Moïse.

Viennent après le livre de Josué, & celui des Juges, ceux de Ruth, de Samuël, des Rois, de Tobie, de Judith, d'Esdras, d'Esther, des Prophêtes, des Macchabées. Pour ne point laisser de lacune, l'auteur trace à la fin un Sommaire de l'histoire Juïve, depuis le tems des Macchabées jusqu'au tems de Jésus-Christ; il s'étend surtout beaucoup sur Hérode, il traite de différentes Sectes des Juifs à cette époque, des Saducéens, Esséniens, Pharisiens, Therapeutes, Hérodiens, Samaritains; il termine par un sommaire historique des quatre Evangélistes.

Ce Recueil est à l'usage de tout le monde: il est extrêmement commode pour les Incrédules & les Impies, en ce qu'il rassemble en un seul corps les observations & les railleries éparses dans la multitude d'ouvrages écrits contre la

religion, ou imprimés depuis trente. Il ne l'est pas moins pour les défenseurs zelés de cette religion, qui pourront ainsi embrasser à la fois les têtes de cette hydre, & les abattre d'un seul coup, s'ils en ont la force.

On assure que l'Avocat Genéral Seguier s'est pénétré pendant les Vacances de ce *Commentaire sur la Bible*, & qu'il a préparé un requisitoire formidable contre.

10 *Novembre* 1776. La manie des bâtimens fait les Architectes s'évertuer, & chaque jour on voit enfanter de nouveaux projets, par lesquels ces Messieurs se procureroient de la besogne, si l'on vouloit les executer. Il est question aujourd'hui d'isoler le Jardin des Tuilleries, & d'établir une rue parallele a la Terrasse appellée des Feuillans: cette rue aboutiroit en face de l'hôtel de la Vrilliere; on prendroit sur les Capucins de quoi dédommager le couvent de l'Assomption, & l'amélioration des terreins où l'on bâtiroit des maisons ayant des façades sur la rue, fourniroit de quoi rempli ce plan, sans aucune depense à faire pour la ville: on ne doute pas, si M. de la Vrilliere étoit encore en place, que la chose n'eût bientôt lieu, par l'agrément qu'en recevroit son palais.

11 *Novembre*. Extrait d'une Lettre de Ferney du 4 Novembre.... J'ai oublié en vous parlant du physique de M. de Voltaire, de vous dire une particularité que tout le monde auroit pû remarquer, & dont personne, que je sa-

che, n'a encore fait mention: c'eſt qu'il n'a point de barbe; du moins il en a ſi peu qu'il ne ſe fait jamais raſer. On voit ſur ſa cheminée trois ou quatre paires de petites pinces épilatoires, avec lesquelles il ſe joue, & s'arrache de tems en tems quelque poil en cauſant avec l'un & l'autre.

Vous vous imaginez mal à propos qu'il voit beaucoup de monde: on ne vient presque plus le viſiter; il a tant d'humeur depuis quelque tems qu'il ne ſe montre pas à qui veut le voir, & qu'on eſt ſouvent pluſieurs jours avant de pouvoir en jouir. Il y a cependant toujours la table des étrangers, on l'appelle ainſi parce que le maître mangeant ſéparément, Madame Denis auſſi depuis qu'elle eſt obligée de vivre de régime, cette table réguliérement ſervie ne ſert en effet qu'aux allans & venans: & comme ils ſont en petit nombre, il n'y a quelquefois perſonne à cette troiſieme table bonne & bien fournie.

La porte de l'appartement de M. de Voltaire eſt toujours fermée, les fideles entrant par les garderobes. On m'a raconté que le fils de M. le Clerc, l'ancien premier Commis du Tréſor Royal, ayant attendu quelques jours avant de jouir de la préſence du Philoſophe de Ferney, celui-ci lui avoit enfin donné rendez-vous dans ſon jardin, mais que lui ayant demandé ſon nom, il l'avoit rudement gourmandé d'en porter un pareil, & l'avoit quitté après ce com-

pliment. Je ne fais cette anecdote que par tradition ; mais j'ai été témoin de la réception d'une Milady, à laquelle, après beaucoup de difficultés, le vieux malade se montra enfin, en lui disant qu'il sortoit de son tombeau pour elle: c'est tout ce qu'elle en eut; il ne tarda pas à se retirer. La veille de la saint François derniere, plusieurs Dames du voisinage étoient venues avec des bouquets pour lui souhaiter la bonne fête; on attendoit dans le sallon qu'il parût: il vint, disant d'une voix sépulcrale, *je suis mort!* Il effraya tellement tout le monde que personne ne lui fit de compliment.

Il nie constamment être l'auteur du *Commentaire sur les Ouvrages de l'Auteur de la Henriade.* M. de Florian, son neveu, étant venu lui dire qu'un grand Seigneur lui avoit écrit pour savoir au juste ce qui en étoit: „ Quelle „ pauvrete! s'écria M. de Voltaire, est-ce que „ je serois un homme à me louer ainsi moi-„ même!" Le vrai est que l'ouvrage est de M. de Morzan, ce fils du richard Durey d'Harnoncour, pere de Madame de Sauvigny. Après avoir fait beaucoup de sottises & avoir été deshérité par son pere, il est maître d'école dans ces cantons, & a gagné quelque argent à ce *Commentaire*, dont le patron lui a fourni cependant les anecdotes & le style: c'est le coûteau de M. de Matignon.

11 *Novembre* 1776. On connoît la Gazette de Londres, intitulée *London-Evening-Post*.

elle a donné l'idée d'une pareille, intitulée *Journal de Paris*, ou *Poste du soir*. On en répand le *Prospectus* très intéressant & très amusant, s'il est bien rempli. Ce Journal commencera au premier Janvier 1777, & paroîtra tous les jours. C'est un M. de la Place, Clerc de Notaire, qui s'annonce comme à la tête de cette entreprise ; ce qui n'en donneroit pas une grande idée s'il étoit seul. Il est certain que ce sera un Pérou ; mais on craint fort que d'ici-là l'execution ne souffre beaucoup de difficultés à raison du tort qui va résulter pour la multitude d'autres ouvrages de ce genre que celui-ci doit anéantir. Dans tous les cas, la presse est trop gênée dans cette capitale pour que les rédacteurs puissent tenir impunément tout ce qu'ils promettent.

11 *Novembre* 1776. Ce n'est que le 13, qu'aura lieu la fameuse Course annoncée d'abord pour le 12. Le Coursier de M. le Comte d'Artois doit y paroître pour la premiere fois, & le Notaire Clos Dufresnoy a déja pour 3800 Louis de paris consignés. On ne s'accorde pas sur le mérite de ce cheval : quelques gens prétendent qu'il est usé, & que l'ancien propriétaire qui l'a vendu est un des parieurs contre sous un autre nom.

On confirme que cette Course sera la derniere ; mais on parle de Tournois au Champ de Mars, spectacle plus magnifique, plus noble & plus digne de la galanterie Françoise.

Beau-

Beaucoup de curieux, d'amateurs, de fainéans & de richards se disposent à partir & vont à Fontainebleau jouir d'un spectacle qui doit durer quelques minutes.

12 *Novembre* 1776. Parmi les courtisannes florissantes aujourd'hui on cite une Demoiselle Urbain, grande créature, assez belle, mais bête & insolente au suprême degré. Dernierement au Colysée, où elle fixe les yeux de la jeunesse pétulante qui s'y rend, elle s'est prise de gueule avec sa camarade Amenaïde, subalterne peu connue & tirant tout son lustre de la premiere. Celle-ci a tenu tête à l'autre; il s'agissoit d'une chose très grave, puisque la premiere l'accusoit de lui avoir volé une boîte d'or; ce qui a donné lieu aux plus excellens propos entre ces Impures, a ameuté tant de monde, & a causé un scandale si grand, qu'un Exempt de Police est venu s'emparer d'elles & les emmener chez M. le Noir. Celui-ci les a mises hors de cour, mais on auroit désiré que pour réparation du trouble causé dans les plaisirs du public il les eut envoyées à l'hopîtal & surtout la Dlle. Urbain.

12 *Novembre* 1776. Il est venu beaucoup d'Anglois à Fontainebleau pour assister à la Course indiquée au 13: un surtout a offert un pari de dix mille Louis contre le cheval du Comte d'Artois. Tout le monde est dans l'attente de ce fameux coursier caché soigneuse-

ment jusqu'ici à tous les yeux. Il se nomme le Roi Pepin. (*King Pepin.*) „ Il est d'une „ superbe encolure, disent les Anglois qui le „ connoissent, il n'a point de pareil pour les „ deux premiers tours, mais il foiblit au troi- „ sieme considérablement ; d'ailleurs il n'est ex- „ cellent que sur la pelouse, & ne vaut rien „ sur la terre." Tout cela est de très mauvais augure pour son maître : on a déterminé S. M. à se trouver à la course. Ce sera la premiere fois que ce Monarque assistera à ce jeu futile.

13 *Novembre* 1776. M. de Voltaire n'a pas manqué de jetter sur le papier les premiers vers qui lui sont venus au bout de sa plume à l'occasion de la nouvelle qualité de M. Necker. C'est à Madame qu'est adressée l'Epitre légere, badine, vague, ne disant pas grand'chose, mais marquée au coin d'une facilité, d'une gentillesse que ne peut attraper aucun de nos poëtes modernes. Ce qu'on n'aime pas, c'est que le Philosophe de Ferney, toujours très variable dans ses affections, y parle assez lestement de M. Turgot & sans le dénigrer absolument le subordonne au Saint du jour.

14 *Novembre.* Suivant les Lettres de Fontainebleau M. le Comte d'Artois a perdu effectivement, & M. le Duc de Chartres a gagné.

14 *Novembre. La Requête au Conseil du Roi, pour Me. Linguet, Avocat, contre les Arrêts du Parlement de Paris des* 29 *Mars* 1774 *&* 4 *Février* 1775, est très commune dans les

provinces, mais ne perce que difficilement ici. Elle eſt ſignée de Me. de Mirbek, Avocat aux Conſeils. Elle n'eſt remarquable dans ſon contenu ni par le préambule, repétition faſtidieuſe de tout ce qu'il a déja dit au Palais, ni par les faits, trop connus auſſi & dont l'expoſé n'eſt caractériſé que par une falſification que peut reconnoître tout témoin des ſcenes ſcandaleuſes qu'a occaſionnées ce turbulent accuſé. Les moyens plus ſecs & plus ennuyeux n'ont rien de preſſant dans les raiſonnemens, rien de concluant dans les preuves. Tout ce qui peut intéreſſer la curioſité générale dans cet ouvrage volumineux, c'eſt ſon plaidoyer du 24 Mars 1774, qu'il intercale en entier pour lui donner par l'impreſſion une exiſtence qu'il n'avoit pu lui procurer jusques-là, pas même pour le moment, puisqu'il n'avoit pu le prononcer qu'à huis clos: & ſes deux Lettres au Duc d'Aiguillon des 2 & 3 Décembre 1774, annoncées depuis longtems dans le public & ſur lesquelles on raiſonnoit ſans les connoître. L'objet de ſa Requête eſt de prouver en forme, que l'Arrêt du 29 Mars n'eſt pas à l'abri de l'inſpection du Conſeil, & que ſi les Loix y ſont violées, il peut être caſſé comme un autre.

15 *Novembre* 1776. Mad. Dubarri va & vient librement à Paris & à Luciennes. On prétend que M. le Comte d'Artois a eu l'envie de tâter d'un morceau ſi friand pour ſon Grand Papa, & que c'eſt le Sr. Radix de St. Foix, ancien ami

de cette beauté, qui a négocié l'entrevue; qu'elle a eu lien dans sa belle maison de Neuilly sur la route de Luciennes; & que c'est cette qualité d'ami du Prince, qui a engagé S. A. Royale à l'approcher de sa personne en le faisant Surintendant de ses finances.

15 *Novembre* 1776. Le Plaidoyer de Me. Linguet du 24 Mars se lit encore avec plaisir, malgré la satiété où le lecteur dût être de la matiere. C'est qu'on y trouve de l'ordre, de la clarté & de cette éloquence de sentiment qui saisit le cœur, le passionne & l'entraîne toujours.

Les deux Lettres au Duc d'Aiguillon sont vraiment neuves & piquantes par leur objet. N'est-ce pas en effet un spectacle bien singulier de voir cet illustre accusé refuser à son défenseur les honoraires qui lui sont dûs légitimément, ou du moins ne lui en accorder que de très modiques se montant à 400 Louis? Pour mieux faire sentir cette parcimonie, Me. Linguet observe, qu'on peut évaluer à 12000 rôles ses écritures qui, à un écu par rôle, feroient 36000 Livres; c'est le terme le plus bas auquel il puisse les apprécier. En outre, M. le Duc d'Aiguillon a 500,000 Livres de rentes. Me. Gerbier a eu 300,000 Livres pour avoir fait réhabiliter le Sr. Cadet; Me. de Genes a eu 60,000 Livres pour la défense de M. de La Bourdonnois. Enfin, qui refuse de se conformer à ces exemples? C'est un Ministre qui à la source des graces n'en a pas versé une seule

fur la tête de fon Bienfaiteur, & qui l'a traité avec la même indifférence que l'homme qui n'auroit pas eu le droit à fa protection.

C'eft dans la feconde Lettre que l'écrivain entre dans des détails encore plus injurieux, s'il eft poffible, à la réputation de fon client, puifqu'il lui reproche de l'avoir détefté dès le moment où il a pris fa défenfe ; ce qu'il ne prouve, au refte, que par des inductions & des rapprochemens très curieux.

Voici, au furplus, le morceau terrible qu'on a reproché à l'auteur, comme une tournure oratoire pour tracer le plus affreux portrait du Duc d'Aiguillon.

,, Replaçons-nous donc dans l'état où nous ,, étions à la fin de 1769, avant que j'euffe le ,, malheur d'être recherché par vous : moi, ,, paifible, chéri de mes amis, voyant s'ouvrir ,, fous mes pas une carriere glorieufe & utile, ,, & vous l'horreur de la Bretagne, l'effroi de ,, la France, le fcandale de l'Europe, repré- ,, fenté dans cent imprimés, lus avec autant ,, d'avidité que de confiance, comme un Def- ,, pote inhumain & vindicatif, qui en écrafant ,, les petits fans formalité, cherchoit à perdre ,, les grands par l'abus des loix & des formes ,, judiciaires ; comme un ennemi affez lâche ,, pour employer à fes vengeances perfonnelles ,, la Subornation, le Faux, le Poifon, toutes ,, les armes de la baffeffe & du crime, comme

„ un Concuſſionnaire inſatiable qui épuiſoit les
„ tréſors de la Province, ſoit à ſatisfaire ſon
„ avidité, ſoit à ſoudoyer les inſtrumens de
„ ſes paſſions, comme un Guerrier ſans coura-
„ ge & ſans capacité, qui ayant expoſé les res-
„ ſources de la France avoit obtenu du ha-
„ zard un ſuccès ſur lequel perſonne & ſurtout
„ lui ne devoit compter; enfin comme un Ty-
„ ran compoſé de tous les vices & capable de
„ tous les forfaits: Joignez à ces inculpations
„ affreuſes une cabale acharnée & puiſſante,
„ vivement intéreſſée à les accréditer, &
„ cherchez des mains qui vous aident à les
„ combattre?"

16 *Novembre* 1776. On donne demain à l'Opéra, *les Caprices de Galathée*, ballet héroïque.

17 *Novembre*. On ſait aujourd'hui enfin quel étoit le ſecond objet des voyages du Sr. de Beaumarchais en Angleterre; il l'annonce lui-même: c'étoit de ravoir du Sr. d'Eon, la Correspondance du feu Roi avec lui. Quelque incroyable que cela paroiſſe, il eſt décidé que Louis XV, au moment où l'on perſécutoit le plus ce Secrétaire d'Ambaſſade, lui donnoit ſa confiance & lui écrivoit. En conſéquence le Roi vient de lui donner un ſauf-conduit indéfini pour revenir en France & y aller partout où il voudra; il eſt conçu dans les termes les plus honorables: S. M. y a joint une penſion de 12000 Livres. En outre, le problême de ſon

ſexe eſt réſolu & le même Beaumarchais déclare à qui veut l'entendre que le Sr. d'Eon eſt vraiment fille. Voilà une des anecdotes les plus ſingulieres qu'on puiſſe lire.

17 *Novembre* 1776. Vendredi dernier les porteurs & porteuſes d'eau ont fait célébrer dans l'égliſe des petits Peres une meſſe en actions de graces à Dieu de l'heureuſe convalescence de M. le Duc d'Uzès, échappé à la cruelle maladie où l'avoient conduit le chagrin & les médecins. On ne ſait à quoi attribuer le zele de cette communauté, dont cependant il n'y a eu qu'une portion qui ait contribué, c'eſt-à-dire, ceux qui vont habituellement à une fontaine auprès de l'hôtel d'Uzès; ce voiſinage eſt vraiſemblablement la cauſe de la fête. Avant ils en avoient demandé la permiſſion à M. le Duc, qui a ordonné à tous les gens de ſa maiſon d'y aſſiſter, & au Comte de Cruſſol, ſon fils, de le repréſenter. Il a fait déclarer en même tems aux porteurs d'eau qu'il ſeroit enchanté de les voir & de les remercier dans l'après-midi. Pour ne point interrompre le ſervice public, il n'eſt venu que deux hommes, mais 22 femmes; admiſes devant le convalescent, toutes ont voulu l'embraſſer ſucceſſivement, ainſi que ſon fils. Elles ont demandé enſuite à voir Madame la Ducheſſe, qui leur a fait le même accueil, & en a reçu le même témoignage d'attachement; cependant le Secrétaire

de M. le Duc leur a donné vingt Louis, & Madame la Duchesse a reconduit ce corps jusques à la porte de son hôtel & dans la rue. Cet évenement fait l'entretien du jour.

18 *Novembre* 1776. M. de la Place, pour l'exécution de son projet de la *Poste du Soir*, a pris deux acolytes, les Sieurs d'Ussieux & de Senneville, personnages peu connus. Quoi qu'il en soit, ces Messieurs fondent, non sans vraisemblance, de grands projets de fortune sur le nouvel établissement; ils ont en conséquence loué un hôtel dans un quartier de Paris fort cher, & vont monter des bureaux. Malgré cet appareil, on doute que la chose réussisse; elle ne peut avoir lieu que par la plus intime liaison avec la Police, & il pourroit en résulter l'inconvénient d'éventer ses secrets. Il paroît que la grande confiance de M. le Noir à l'inventeur l'a fait donner légerement dans cette idée.

18 *Novembre.* Contre l'usage antique & solemnel, il n'y a point eu d'opéra le premier jeudi d'après la saint Martin, à cause du délabrement où les spectacles de Fontainebleau avoient mis celui-là: on espere qu'il va reprendre sa splendeur.

18 *Novembre.* La convalescence de M. le Duc d'Uzès a donné lieu à un cadeau qu'il a reçu depuis peu & qui excite la curiosité des amateurs. C'est un dessin fait à cette occa-

sion.

ſion. Il repréſente le frontispice de l'hôtel de ce Seigneur, fort beau & un des plus nobles de Paris. A côté eſt la fontaine qui l'avoiſine; un peuple immenſe inonde ces lieux. On remarque à l'entrée de l'hôtel le Suiſſe qui a l'air conſterné, & communique ſa douleur à tous ceux qui l'approchent. Un bulletin gravé à la fontaine porte ces mots: *les médecins ne ſont pas contens de la nuit de M. le Duc, qui a été très mauvaiſe, ce 23 Octobre:* jour en effet le plus critique pour le malade. On a porté ce tableau chez M. le Duc, ſans qu'il ſçût d'où il venoit; enfin il a découvert que c'eſt Madame la Vicomteſſe de Cruſſol qui l'avoit commandé.

19 *Novembre* 1776. Quoique les discours d'uſage aux différentes réceptions des Contrôleurs généraux à la Chambre des Comptes ne ſoient que des lieux communs dont on ne fait pas grand cas, celui prononcé par M. de Nicolaï le 25 Octobre, lorsque M. Taboureau y a prêté ferment, eſt remarquable par un éloge affecté de M. de Clugny, qui n'a rien fait, dont on n'eſpéroit rien, dont on craignoit beaucoup & qui avoit contre lui la voix générale. Quelqu'un a obſervé ce paragraphe, & tout le monde s'eſt empreſſé de recueillir ce fragment original. Voici le discours en entier, plus long que d'ordinaire.

Discours de M. le Premier Président de la Chambre des Comptes à Mr. Taboureau, Contrôleur Général.

„ Votre nomination a généralement été applaudi, elle ranime notre espérance, mais elle ne nous fait pas oublier nos regrets. Le souvenir d'un Magistrat qui eut consacré ses veilles au bonheur de ses concitoyens est toujours présent à nos cœurs. Ma foible voix aime à s'élever pour célébrer sa mémoire & je crois, Monsieur, avoir commencé votre éloge en jettant devant vous des fleurs sur la tombe de votre prédécesseur.

Sans doute, une Administration plus longue eut vu éclorre l'homme d'Etat: mais arrêté au milieu de sa course, M. de Clugny n'a pu que laisser entrevoir des talens & du zele: il a du moins assez vécu pour faire connoître, pour faire chérir l'aménité de sa personne, & pour mériter des amis.

Les titres que vous apportez, sont trop multipliés pour les taire: les rappeller, Monsieur, c'est plaire au public, c'est mettre le sceau à vos engagemens avec lui: une raison lumineuse, une prudence active, la simplicité des mœurs des premiers âges, cette probité antique pour laquelle notre vénération semble redoubler, parce que les modeles en sont devenus plus rares; voila les vertus dont vous avez donné l'exemple „ voilà l'histoire de votre vie.

Valenciennes en a joui pendant douze ans, elles eurent alors des panégyriftes & des témoins qui nous font également chers (*). Je leur rendis hommage, Monfieur, avant que de vous appartenir, car je ne me flattois pas que le lien de l'eftime dût refferrer un jour le lien de la parenté.

Les regards de la nation vont s'attacher fur vous, votre réputation fait fon efpoir & devient le préfage d'un miniftere heureux. Vous entrez dans la carriere, Monfieur; elle eft immenfe & pénible à parcourir; mais le terme eft glorieux & la récompenfe eft belle. Il eft flatteur pour un bon citoyen d'être appellé par le choix de fon maître & le vœu de fa patrie à feconder les vues d'un Monarque qui veut approcher du trône la bienfaifance & la vérité."

20 *Novembre* 1776. *Les Caprices de Galathée* font un ballet anacréontique du Sr. Noverre, exécuté à Fontainebleau & qu'on donne ici depuis dimanche. Ce fujet pêche fans doute par le lieu de la fcene & par fon héroïne. Le village n'eft point le théâtre des caprices, & une bergere n'en eft guere fusceptible. Ils font la fuite du luxe, de la molleffe, de la futilité, de l'oifiveté & furtout de la fatiété.

(*) Le Maréchal de Nicolaï, oncle de l'Orateur, commandoit alors à Valenciennes.

Ce ballet eſt, du reſte, exécuté à merveille par la Dlle. Guimard, faiſant la capricieuſe, par les Dlles. Allard & Peſlin, ſes compagnes, & par le Sr. Pic faiſant l'amoureux. On a prolongé le plus qu'on a pu le ſéjour de ce danſeur, que ſa cour redemande à grands cris & qui va enfin repartir.

21 *Novembre* 1776. Trois nouvelles Actrices ont débuté pour le chant à l'Opéra; la Dlle. Lambert, qui a une jolie figure, de l'aſſurance, mais point de talent; la Dlle. Sevri, qui a une voix plus formée, de très jolies cadences, mais a beſoin de goût; enfin la Dlle. Monville, ayant une très belle voix, une taille théâtrale & annonçant les plus heureuſes diſpoſitions, mais abſolument neuve au théâtre & ayant beſoin de beaucoup de choſes pour paroître avec ſuccès. Elle a été encouragée par les plus nombreux applaudiſſemens.

22 *Novembre*. Des envieux du ſuccès de M. de Chamfort ont fait une découverte fâcheuſe pour lui; ils ont déterré une tragédie de *Muſtapha & Zéangir* de M. Belin, jouée en 1705; dans laquelle on trouve en effet une grande reſſemblance avec la ſienne, ce qui ne peut que diminuer de beaucoup ſon mérite.

22 *Novembre*. *Les Caprices de Galathée* ſont très bien rendus par Mlle. Guimard. Ce rôle eſt tout entier dans ſon caractere. L'aiſance, la candeur, la tendreſſe vive & ſincere de l'Amoureux ſont auſſi bien exprimées par le Sr. Pic.

La gaîté folâtre des deux bergeres ſans amour & ſans ſouci vont à merveille aux Dlles. Allard & Peslin. Pluſieurs ſcenes expriment & développent ce qu'a voulu peindre le Chorégraphe. D'abord le Berger plaît à la Capricieuſe; il lui déplaît peu après & la joie qu'il avoit reſſentie de ſon bonheur, change en chagrin & en dépit: d'humeur il jette ſon chapeau, qui ſert de joujou à la Bergere; elle s'en dégoûte dès qu'il reparoit. Il a repris ſon projet de la toucher & de la fixer; il lui offre un bouquet: elle l'accepte, puis le foule aux pieds, & le reprend après le départ de l'amant; elle s'en pare; il ſurvient, elle voudroit qu'il ne vît pas l'uſage qu'elle en a fait; enfin elle le rejette de nouveau & le déchire. Une cage avec ſon oiſeau, un tambourin ſont d'autres préſens qui ſervent à mettre en jeu ſon caractere. L'Amour ſurvient ſous la forme d'un jeune enfant; elle veut d'abord lui couper les aîles, puis elle préfere de l'enchaîner; elle veut jouir avec ſes flêches, elle ſe pique d'une & tous les caprices s'évanouiſſent; elle eſt atteinte d'une paſſion réelle & l'on unit les deux amans.

On conçoit de combien de graces, de tableaux piquans & naïfs eſt ſusceptible cette pantomime d'un genre différent des autres dont on a parlé & qui confirme la variété des talens de ſon auteur fécond & original.

23 *Novembre* 1776. *La Rupture ou le Mal-*

entendu, comédie en un acte & en vers, qui devoit être jouée à Fontainebleau & ne l'a pas été, est annoncée pour aujourd'hui. L'auteur est anonyme; on attribue l'ouvrage à une Madame de Lorme.

24 *Novembre* 1776. *La Rupture*, jouée hier, ne mérite aucun détail: c'est une piece si absurde dans son plan, si triviale dans son intrigue, si dénuée d'esprit, de gaîté & de style, qu'elle est tombée aussi plattement qu'elle avoit été faite.

24 *Novembre*. Nos Littérateurs continuent à s'occuper de matieres qui leur étoient autrefois bien étrangeres, ils ont tellement défriché & retourné le champ de la politique qu'il ne reste plus gueres rien de nouveau à dire en ce genre. Cependant un écrivain laborieux n'en a point été effarouché & vient de publier encore un gros livre, ayant pour titre *Ouvrages Politiques & Philosophiques*, contenant 1°. l'ordre essentiel & politique des Puissances: 2°. Code des Nations, ou Examen Philosophique & Politique de l'homme, considéré dans l'état de nature d'avec l'homme en société: 3°. Essai Politique sur le Commerce des différentes Nations avec la France, & sur celui de la France avec quelques Nations de l'Europe & des autres parties du monde. Les deux premiers traités ne sont qu'un bavardage, une répétition fastidieuse de plusieurs traités de Métaphysique & de Morale. Le dernier est le plus intéressant, à cause

des circonſtances, & d'ailleurs porte ſur des faits dont il ne reſte plus qu'à vérifier l'exactitude & la juſteſſe des rapports des comparaiſons, que l'auteur en fait entr'eux.

25 *Novembre* 1776. Il s'éleve déja tant de clameurs contre le projet du Sr. de la Place & adhérens, à l'occaſion du *Proſpectus* de leur *Journal de Paris*, ou *Poſte du ſoir*, qu'on croit qu'il n'aura pas lieu. Le plus grand mal c'eſt que cette feuille en auroit fait tomber une multitude d'autres, ou plutôt qu'avec celle-là, remplie ſuivant le plan annoncé, on n'avoit plus beſoin d'aucune pour tout ce qui concerne cette capitale. On en va juger par le détail de ce qu'elle promettoit devoir contenir.

L'annonce des livres le même jour où ils auroient paru, ainſi que des cartes géographiques, des eſtampes, de la muſique, avec le prix, l'adreſſe du Libraire, l'interprétation du titre: les journaliſtes ſe réſervant en outre de donner des notices plus longues & plus détaillées lorsque ces nouveautés le mériteroient.

Ces légeres productions de l'eſprit, ces madrigaux, toutes les pieces de poéſie, fruit du bon goût & de la gaîté décente, ces bons mots, ces anecdotes à qui la nouveauté ſemble ajouter du prix.

La deſcription des fêtes particulieres, le répertoire des ſpectacles de Paris, les modes, la conſtruction des édifices publics & particuliers, le nom des artiſtes qui y ſeroient employés.

Le récit des actions vertueuſes dans tous les genres.

La valeur des comeſtibles & fourrages.

L'arrivée des Grands; celle des Savans & des Artiſtes étrangers, avec des notions ſur le genre des ſciences qu'ils cultivent & des arts qu'ils profeſſent, leur demeure, leur départ.

Le bulletin de la maladie des perſonnes dont la ſanté intéreſſe le public, ſoit par le rang qu'elles occupent, ou les dignités dont elles ſont revêtues, ſoit par la réputation dont elles jouiſſent.

L'objet des Edits, Déclarations, des Arrêts des Cours Souveraines & Jugemens, Ordonnances des Tribunaux, les Jugemens rendus la veille dans les cauſes intéreſſantes; les vacations des Tribunaux, les mutations dans les offices de judicature, de finance & autres; le changement des officiers publics, les Bénéfices vacans dans les égliſes de Paris, les cérémonies religieuſes & le nom des prédicateurs.

Des détails ſur les payemens de l'hôtel de ville, comme la lettre, le nom de payeurs, &c. le cours des effets publics & du change de Paris, les numéro ſortis de la roue de fortune.

Les obſervations Aſtronomiques du jour, les obſervations Météorologiques de la veille, les aurores boréales & autres phénomenes du ciel, &c. &c.

26 *Novembre* 1776. On parle beaucoup d'une ſatyre imprimée en forme de drame; elle eſt

intitulée *le Bureau d'esprit*, comédie en cinq actes & en prose: c'est, dit-on, une peinture fidele de ce qui se passe dans la société de Madame Geoffrin.

27 *Novembre* 1776. On exalte la générosité de M. Necker qui, quoique fort maltraité par le parti Economiste & même par les Abbés Baudeau & Roubeau, deux de ses coryphées, a sollicité la levée de la lettre de cachet exilant ces Messieurs & l'a obtenue; ensorte qu'on compte les revoir incessamment.

27 *Novembre*. Le Sr. Panckouke est fort mécontent de M. de la Harpe. Le nom de ce *fameux Critique*, comme l'appelle le Sr. de la Combe, par dérision, dans son *Mercure*, en confirmant sa retraite, non seulement ne lui a pas procuré de nouveaux souscripteurs, mais occasionne des désertions considérables, qu'on dit se monter déja à 1500, depuis que Me. Linguet a quitté le *Journal de Politique & de Littérature*. Tous les amateurs se tournent vers Bruxelles, où l'on annonce qu'il préside à la tête d'une société de gens de lettres, à deux feuilles périodiques; l'une, intitulée *Courier Littéraire de l'Europe*, & l'autre *Bulletin du Commerce de l'Europe*; mais ce sera le diable pour faire entrer ces écrits, qui seront de contrebande.

28 *Novembre*. La comédie du *Bureau d'esprit* est, suivant la préface, d'un jeune homme qui en rendant justice au mérite de ceux qu'il

traduit sur la scene, attaque seulement leurs travers, leurs ridicules, leur amour-propre, leur admiration exclusive, leurs menées sourdes, leurs cabales ouvertes, leur despotisme tyrannique pour concentrer en eux seuls l'esprit, le génie, les talens, les vertus, la renommée, la gloire. Sa piece n'est point dure comme celle des *Philosophes*; elle n'est ni injuste, ni outrée, ni atroce; elle se rapproche plus des *Femmes Savantes*, sur l'intrigue de laquelle elle est calquée. Elle excelle par un dialogue vif, pétillant, rempli de gaieté & de saillies, mais surtout par des caracteres si vrais, si bien exprimés, que sous des noms étrangers on reconnoît aisément les personnages. Mrs. d'Alembert, Marmontel, la Harpe, Thomas, l'Abbé Arnaud, Cadet, Voltaire, le Marquis de Condorcet, &c. y figurent principalement. Ce dernier est le seul contre lequel il y ait quelques personnalités. Il est fort maltraité & rendu méprisable, vil, odieux: le poëte, sans doute, lui en vouloit particuliérement. Cet ouvrage fait beaucoup de bruit; il est composé très-récemment, puisqu'il y a plusieurs traits relatifs à la séance de l'Académie Françoise du 25 Août. Le fâcheux c'est qu'il paroisse dans un moment où l'héroïne, tombée dans une sorte d'enfance, ne peut être qu'un objet de pitié. La Police, à l'ordinaire, fait rechercher cette facétie qui, en conséquence, se trouve

difficilement & eſt très-chere pour une pareille brochure.

29 *Novembre* 1776. *Pro aris & focis.* Tel eſt le titre d'une nouvelle brochure Bretonne, précédée d'une Epitre à Dom Bl... religieux Bénédictin; au Comte de L. N. Lieutenant des Maréchaux de France; à M. Go.... Avocat au Parlement. Celle-ci eſt datée de Juin 1776, & ſignée, C. G. T.***

Cette brochure contient un *Mémoire ou canevas d'un projet propoſable aux Etats de Bretagne pour le payement de la Corvée.* L'auteur, en approuvant l'édit qui les ſupprime, voudroit changer l'impôt & le porter uniquement ſur les célibataires.

Suit une *Addition*, relative au projet de ramener les Proteſtans en France & à d'autres vues patriotiques, où l'écrivain traite trop mal le Clergé & les inſtitutions du culte religieux pour être bien vu de cet Ordre de l'Etat. Il y a une digreſſion contre l'*Apologie du maſſacre de la St. Barthelemi*, par l'Abbé de Caveyrac, chaude & pleine de vigueur, de bon ſens & de philoſophie.

29 *Novembre.* On a dit que Madame Geoffrin étoit tombée en enfance. On ſe doute bien que le moment s'eſt trouvé favorable pour les prêtres, toujours forts dans ce cas-là. M. d'Alembert, qui ignoroit cette réforme, eſt venu chez la malade, a trouvé des heures, des livres de dévotion, & a témoigné ſa ſurpriſe à

Madame de la Ferté-Imbault, sa fille. Il lui a représenté que dans l'état où étoit sa mere, il falloit l'égayer par des choses amusantes, telles que les *Contes des Fées*, les *Mille & une nuits*, &c. Madame de la Ferté s'est concertée avec le Directeur, & a écrit une Lettre à l'Académicien, où elle répond à ses plaisanteries en le priant de ne plus venir troubler sa mere dans son retour vers Dieu; ce qui a été le signal de la défection de tous les Philosophes. D'Alembert a fait courir la Lettre, & elle est parvenue à la Reine, qui s'en est amusée.

30 *Novembre* 1776. Le Grand Conseil saisit avec empressement les causes majeures qui, portées devant lui, peuvent lui donner quelque célébrité par le concours d'un auditoire nombreux. Il s'y arrête avec complaisance & les prolonge le plus qu'il lui est possible pour fixer d'autant les regards du public. De ce nombre est la cause de Dom Ansart, religieux bénédictin transféré dans l'Ordre de Malthe en vertu d'un Bref du Pape & intimé sur l'Appel comme d'abus, interjetté par Dom Gillot, Supérieur général de la Congrégation de St. Maur.

On vient d'imprimer le plaidoyer du religieux, suivi d'une Consultation en date du 25 de ce mois, de Me. Mille, s'intitulant ancien Avocat au Parlement de Paris. Dans ce plaidoyer, fort bien fait, fort savant, fort étendu, on démontre : 1°. Que les infirmités de Dom Ansart sont une cause canonique de trans-

lation : 2°. Que le refcrit qui prononce fa translation dans l'Ordre de Malthe, ne renferme aucune claufe contraire à nos Loix & à nos Libertés : 3°. Enfin, que l'appel comme d'abus, interjetté par Dom Gillot, n'eft qu'une provocation téméraire & vexatoire, fcandaleufe & abufive, qui doit être punie par des dommages-intérêts proportionnés à fon injuftice.

Par le détail des faits hiftoriques, il paroîtroit que Dom Anfart eft un miroir de douleurs, eft accablé de maux phyfiques, réfultat d'une multitude d'accidens & de cataftrophes que le fort a réunis contre lui ; que d'ailleurs c'eft un homme de lettres, puifque le Grand-Maître de Rohan lui marque : „ Si le prochain „ Chapitre général prend des mefures pour la „ continuation de l'hiftoire de notre Ordre, „ ou la rectification de celle qui finit au fiege „ de Malthe, nous aurons foin de lui faire con- „ noître vos offres, & tout ce que vous avez „ pour les remplir avec diftinction......" La digreffion la plus intéreffante du Mémoire pour les Lecteurs, c'eft celle fur l'Ordre de Malthe, où l'écrivain le venge des imputations de l'Avocat adverfe, qui l'accufe d'être un Ordre très-relâché & fans regle ; qui n'eft religieux que de nom, & qui, étant tout militaire, ne fauroit convenir à un moine qui s'eft voué à la vie contemplative.

Me. Mille diftingue trois claffes différentes dans l'Ordre de Malthe : les Chevaliers, les Fre-

res chapelains conventuels, & les Freres servans d'armes. La seconde classe est composée de vrais religieux dans toute l'étendue du mot, & c'est parmi ceux-là que s'est agrégé Dom Ansart.

30 *Novembre* 1776. A la suite d'une gaieté, il y a quelques jours, M. le Duc de Chartres, le Duc de Lauzun & le Marquis de Fitz-james ont parié 200 Louis à qui feroit plutôt à pied le chemin de Paris à Versailles. Le second y a renoncé à moitié chemin, le premier aux deux tiers. Le dernier a fourni la carriere, est arrivé sain & sauf, a été fort bien accueilli de M. le Comte d'Artois, instruit de la gageure, & S. A R. l'a fait saigner & coucher. Il a gagné les 200 Louis sans fluxion de poitrine.

1 *Décembre* 1776. Il a débuté aux François dans les rôles de Valet un Acteur qui a beaucoup de succès.

2 *Décembre* 1776. Tandis que M l'Archevêque de Lyon cherche à convertir les incrédules par ses Mandemens, le Comte de Montazet, son neveu, Colonel aimable & homme du monde, cherche à séduire les Belles par ses poésies galantes. Tout récemment il vient d'enfanter une chanson digne de la Fare & de Chaulieu. On en va juger. C'est une Romance de dépit:

Je ne veux plus aimer Annette,
Ses yeux me font trop de rivaux;

Mon ame eſt toujours inquiette,
Jamais mon cœur n'a de repos.
J'entrevois jusqu'en ſa conquête
Bien moins de pluiſirs que de maux.

Elle a la mine ſi coquette,
Le regard ſi doux, ſi flatteur,
Que chacun de nous l'interprete,
Et l'interprete en ſa faveur:
J'aimerois cent fois mieux qu'Annette
Nous traitât tous avec rigueur.

Sans doute elle ſera fidelle,
A qui pourra toucher ſon cœur;
Mais ſon regard dépend-il d'elle?
Et ſera-t-il moins ſéducteur?
Non, qu'elle ſoit tendre ou cruelle,
Je veux la fuir pour mon bonheur.

Je ne ſaurois quitter Annette,
Je le ſens trop en ce moment;
Les torts que mon dépit lui prête,
Sont ce qu'elle a de plus charmant.
Qu'elle aime, elle ſera parfaite,
Et je l'adore en attendant.

3 *Décembre* 1776. Lundi dernier s'eſt fait la rentrée effective du Parlement. Les diſcours ordinaires du Premier Préſident & de l'Avocat général ont eu lieu. On étoit fort attentif à la harangue du dernier. L'uſage eſt qu'il faſſe l'éloge des Avocats célebres, morts dans l'année. On étoit curieux de voir comment il traiteroit l'article de Me. Caillard, non-ſeulement

un des Avocats restés durant le sommeil des loix, mais un des vingt-huit, mais un des quatre. Le Magistrat n'en a fait aucune mention, & cela a paru d'autant plus extraordinaire que l'Orateur, M. de Brionne, n'est pas lui-même intact à beaucoup près; qu'il s'est fait liquider durant l'exil de sa compagnie pour se faire Maître des Requêtes; qu'il a prêté serment, & s'est fait recevoir en cette qualité au tripot; enfin qu'il parloit devant son confrere, M. d'Aguesseau, reçu Avocat au même tripot & Avocat du Roi au Châtelet, abâtardi par M. de Maupeou. Tout cela doit se mettre au rang de tant d'inconséquences & de contradictions qu'on trouve parmi ces Messieurs.

4 *Décembre* 1776. M. Dorat empressé de se relever de sa chûte à Fontainebleau, & se flattant d'être mieux accueilli du public de Paris que de celui de la Cour, a intrigué auprès des Comédiens afin de passer promptement, quoique ce ne soit pas son tour, & ils doivent jouer samedi son *Malheureux imaginaire*, comédie en cinq actes & en vers.

4 *Décembre*. La comédie du *Bureau d'Esprit* a mis en mouvement tout le parti Encyclopédique: ils ont ameuté leurs protecteurs, & l'on fait les recherches les plus séveres contre les auteurs & distributeurs de l'ouvrage. Il y a quelques jours qu'on est allé chez le Sr. Freron dans la nuit pour visiter chez lui. On l'a

l'a trouvé faisant l'extrait de cet ouvrage avec l'Abbé Grosier, & l'on n'a rien découvert qui les pût faire soupçonner. A la liste des personnages désignés & traduits en ridicule dans cette facétie, il faut joindre le Docteur Macquer, désigné sous le nom de *Cocus*.

4 *Décembre* 1776. On a placé dans l'église de St. Nicolas des Champs une orgue d'une espece nouvelle: elle est plus composée qu'aucune autre connue. On est occupé à l'accorder depuis six mois & c'est demain qu'on l'essaie aux premieres vêpres, pour la St. Nicolas, fête de la paroisse. Tous les gens de l'art doivent s'y rendre & assister à cette nouveauté.

5 *Décembre*. On a beaucoup crié il y a deux ans contre le sujet du prix d'Eloquence Latine proposé par l'Université de Paris; il faut se rappeller combien il étoit pédantesque & injurieux à la Philosophie. Celui qui est assigné pour 1777, mérite d'être distingué & fait honneur à ceux qui l'ont choisi; rien de plus intéressant, il porte *quam inique de litteris sentiant qui viros litteratos arceant a tractatione rerum publicarum*. Comme il présente une censure indirecte de plusieurs défenses réiterées en diverses circonstances d'écrire sur les matieres d'administration, on est surpris que le Gouvernement ait laissé passer ce sujet & l'on ne seroit pas étonné qu'il vînt un ordre de le changer.

5 *Décembre*. Madame la Duchesse d'Olonne

vient de mourir; elle étoit fameuſe par ſon inconduite & le dérangement de ſes mœurs. On peut ſe rappeller le ſingulier procès qu'elle eut en 1772 contre le Comte Orourke & les Mémoires plaiſans de Me. Linguet contre cet ancien amant de ſa cliente, qu'il qualifioit de *Prince de Conacie.* L'Avocat avoit remplacé le Prince dans ſes fonctions, mais étoit brouillé peu après avec elle. C'eſt Me. Falconnet qui lui a ſuccédé & qu'on peut appeller le dernier des Romains. Auſſi eſt-il le mieux récompenſé, la Ducheſſe l'a fait ſon légataire univerſel.

6 *Décembre* 1776. Le teſtament de Madame la Ducheſſe d'Olonne eſt auſſi bizarre que ſa conduite: elle ordonne que ſon corps ſoit transporté dans ſa Principauté de Lux, fort éloignée; elle veut que le convoi très nombreux en voitures & en pauvres portant des torches ſe faſſe majeſtueuſement, & ne parcoure pas plus de cinq lieues par jour; qu'à chaque endroit où il repoſera, on célebre un ſervice avant le départ; enfin par tous les détails diſpendieux qu'elle preſcrit, on évalue que ce convoi pourroit bien coûter 150,000 livres.

Me. Falconnet n'eſt point légataire univerſel, mais exécuteur teſtamentaire de cette Dame; elle lui laiſſe pour préſent une terre de peu de valeur: elle laiſſe auſſi 15000 Livres au Sr. Robé, poëte qu'elle logeoit & ſoutenoit à Paris.

6 *Décembre.* Extrait d'une Lettre de Ferney

du 27 Novembre.... Malgré toutes mes recherches je n'ai pu découvrir le motif du renvoi du Pere Adam: je soupçonne que c'est la suite de ses tracasseries avec les domestiques, & surtout avec la Barbara, gouvernante du vieux solitaire, avec laquelle il jase tous les matins de l'intérieur de son ménage, lorsqu'elle lui porte sa chemise; car il faut que vous sachiez que c'est lui qui fait toutes les dépenses. Il n'a point fait de pension au Jésuite, même modique, & lui a donné seulement dix Louis en l'expulsant. Au reste, depuis longtems il n'étoit plus propre à l'amuser, & M. de Voltaire avoit renoncé à jouer aux échecs. Le Pere Adam s'est retiré chez un Curé du voisinage, où il ne pourra même profiter du petit bénéfice de dire la messe, son séjour chez M. de Voltaire lui ayant valu l'interdiction de la part de l'Evêque d'Annecy, ce fanatique, le plus cruel ennemi du Philosophe.

P. S. Je le crois occupé à faire encore une tragédie.

7 *Décembre* 1776. Le Sr. Gardel, pour faire briller une jeune éleve du plus grand talent, de la plus belle taille, de la figure la plus intéressante, a composé un ballet, où elle peut déployer son art & ses graces. Quoique ce ballet ne signifie rien, il étoit propre à son objet; il avoit été donné avec succès à la suite des Actes dont on a parlé plusieurs fois. Le compositeur,

fâché que son ouvrage n'eût lieu qu'aux petits jours de l'Opéra, a demandé qu'il fût joint à *Alceste*: les Directeurs, sans goût & sans intelligence, n'ont point prévu le mauvais effet qu'il devoit produire à la suite d'une tragédie lyrique, ne pouvant admettre de danse qu'une pantomime grave, très expressive, qui tiendroit absolument à l'action; & par une gaucherie impardonnable l'ont laissé insérer à la fin du second Acte, le moment le plus intéressant de la piece. Le public s'est révolté, & sans égard pour le compositeur & la danseuse, a tout hué de façon à déconcerter des personnages moins impudens que des acteurs d'Opéra.

7 *Décembre* 1776. L'orgue de St. Nicolas a été en effet essayée jeudi dernier aux premieres vêpres & le lendemain jour de la fête du Patron. Cet instrument, devenu fort intéressant depuis un demi-siecle, avoit attiré un concours si prodigieux d'auditeurs, qu'on avoit été obligé de poser des gardes pour empêcher le tumulte & maintenir la circulation libre dans l'église. C'est le Sr. Luce, un des quatre organistes de Notre Dame & l'organiste ordinaire de St. Nicolas, qui a touché. Ce jeune homme, de grande espérance, excellent musicien, n'a pas la main aussi brillante que les premiers maîtres, mais il s'est surpassé ce jour-là, & a mérité les éloges de tous les connoisseurs. L'orgue, de la facture du Sr. Cliquaut, est en effet la plus volumineuse & la plus étendue qu'on connoisse

encore ; elle a répondu à l'opinion qu'on en avoit conçue & aux soins pris depuis longtems pour la perfectionner ; il y a cependant manqué quelque chose la veille, & l'on y a trouvé une dureté qui ne peut s'adoucir qu'avec le tems. On lui compte dix soufiets, dont il résulte des bombardes extraordinaires & d'un éclat capable d'effrayer. L'Organiste a fini par leur donner tout leur jeu, & la voûte de l'église en a rétenti pendant plusieurs minutes. Ce ne sera qu'à pâques qu'on prononcera définitivement sur cette orgue, & qu'on en fera la réception.

8 *Décembre* 1776. Dom Ansard a gagné au Grand Conseil : Dom Gillet, de la Congrégation de St. Maur, est débouté de son appel comme d'abus & condamné aux dépens.

8 *Décembre.* On est si mécontent de l'administration actuelle de l'Opéra, qu'on croit qu'elle ne restera pas & qu'elle sera congédiée à pâques.

8 *Décembre.* La Principauté de Lux, où doit être transporté le corps de Madame la Duchesse d'Olonne, est en Basse Navarre, environ à 250 lieues de Paris. Le prix de cette expédition funéraire est fixé à 18000 Livres seulement pour le loyer des chevaux & voitures. Celles-ci seront au nombre de six. Qu'on juge ensuite ce qu'il en coûtera de cinq lieues en cinq lieues pour le séjour, pour la tenture & le service qu'exige la défunte, ainsi que pour les flam-

beaux des pauvres, au nombre de 200, avec chacun un écu par jour. Le convoi est parti mardi trois.

Par un autre article de son testament, non moins curieux, la Duchesse d'Olonne traite fort bien ses domestiques, laissant à tous des rentes proportionnées à leurs services, mais en même tems elle les exile, c'est-à-dire, leur assigne un domicile fixe, à une certaine distance de Paris, où ils doivent résider respectivement pour toucher leur rente: son motif est qu'elle ne veut pas qu'ils s'entretiennent d'elle après sa mort, & médisent sur son compte.

8 *Décembre* 1776. Le Sr. Gudin a fait depuis la mort du Roi un ouvrage en prose, ayant pour titre *aux mânes de Louis XV & des grands hommes qui ont vécu sous son regne, ou essai sur les progrès des Arts & de l'Esprit humain sous le regne de Louis Quinze. Aux Deux-Ponts, à l'Imprimerie Ducale*, 1776. 2 *vol.* contenant ensemble 550 pages. Quelques traits hazardés mettent dans le cas de la proscription cet ouvrage, qui ne contient rien de bien intéressant d'ailleurs. Le Sieur de Beaumarchais, le héros de l'auteur, y est souverainement exalté.

8 *Décembre. Le Malheureux imaginaire* n'a pas été mieux accueilli à la ville qu'à la cour. Le principal personnage n'est nullement intéressant; c'est tantôt un fol & tantôt un sot. On voit que l'auteur n'entend rien à combiner

un plan, à nouer l'intrigue, à la faire marcher, à y faire correspondre tous les fils de l'action: il a furchargé la fcene de perfonnages épifodiques, dont il ne fait que faire enfuite & qu'il amene & renvoye fuivant le befoin du moment, fans que rien foit motivé: en un mot, M. Dorat, excellent pour les détails, pour les portraits, ne femble s'occuper que de cette partie, y fubordonner tout le refte: & le fecret de l'art eft précifément le contraire. Comme cet ouvrage eft long, trifte & ennuyeux, malgré tous les facrifices pécuniaires que l'auteur fait faire en pareil cas, on doute qu'il puiffe conduire fa prétendue comédie à un nombre fuffifant de repréfentations, au point de lui donner l'air du fuccès.

Par une grande mal-adreffe il a confié au Sr. Preville un rôle que devoit faire le Sr. Brizard; comme il exige une certaine nobleffe, il eft impoffible qu'il foit bien rendu par un acteur, au masque de valet, en y joignant fans ceffe le jeu. On en doit dire autant de Mlle. Fannier, qui a un rôle de femme de qualité, vive, étourdie, folle & qui s'oubliant fouvent y fubftitue un jeu de foubrette. Le meilleur de la piece eft celui du Sr. Bellecour, perfonnage toujours gai au fein des événemens les plus malheureux. Il eft bien joué & pas mal foutenu; il eft l'ame de cette Comédie.

9 *Décembre* 1776. Les Bals de la Reine ont

recommencé, & ont lieu tous les mercredi. Le Wauxhall d'hiver s'eſt ouvert auſſi le premier de ce mois & tout concourt à ne point laiſſer de vuide entre les plaiſirs du public.

9 *Décembre* 1776. On compare l'amour-propre de M. Dorat à celui de M. Goldoni, qu'on trouve mieux entendu & plus éclairé. Quoique l'*Avare faſtueux* de cet auteur fût dans le cas de paſſer le premier, il a déclaré qu'il s'en tenoit au jugement de la cour & ne vouloit pas être joué à Paris.

10 *Décembre*. On peut ſe rappeller une épigramme, où l'on plaiſante M. de Pezay ſur ſa prétendue qualité de Marquis. Tout le monde ſait que ſon nom eſt *Maſſon*, qu'il eſt fils d'un ancien Commis du Contrôle Général. On a été bien ſurpris qu'il ait eu l'impudence de ſe faire donner ce titre dans la Gazette de France du vendredi 6, à l'occaſion de la préſentation de ſa femme à la cour, autre événement qui ſcandaliſe tout le monde. Il s'eſt introduit chez M. le Comte de Maurepas & fait les délices de ce Miniſtre, conjointement avec le Sr. de Beaumarchais. C'eſt à quoi l'on attribue ſon mariage avec une Demoiſelle de condition du Dauphiné, appellée *de Murard:* elle eſt de la plus belle figure du monde. On ajoute que M. de Maurepas a fait donner par le Roi une dot conſidérable à la Demoiſelle peu riche.

Ce M. de Pezay a pour ſœur une Madame

de Caſſini, très élégante & qui tient un bureau d'eſprit de ſon côté, mais d'eſprit léger, ſémillant, perſifleur & analogue au ton de la cour.

11 *Décembre* 1776. Le mariage du prétendu Marquis de Pezay eſt l'entretien de Paris, & l'on plaiſante beaucoup ſur une généalogie qu'il s'eſt fait faire pour paroître à la cour, où l'on le fait descendre des *Maſſoni* d'Italie. Cela réveille également la chronique ſcandaleuſe ſur le compte de ſa ſœur, Madame de Caſſini, l'amante publique du Comte de Maillebois. Pour mieux prêter au ridicule, il a engagé le Sr. de la Harpe à inſérer dans ſon Journal du 25 Novembre des vers de ſa compoſition, inscrits en divers lieux de ſes jardins. Voici comme l'on a parodié méchamment ceux au-deſſus d'un cabinet de verdure :

Poëte, jardinier & ſage tour à tour,
Je ne ſuis qu'un grand fat à parler ſans détour.
Je ne ferois pas croître une ſimple fleurette.
Je chante & fais bâiller l'Amour :
Pour être mis dans la Gazette,
De femme à prix d'argent je vais faire l'emplette,
Je ſerai cocu, puis bientôt j'enragerai,
Alors plus Philoſophe ici je reviendrai.

12 *Décembre*. On répand encore le Proſpectus d'un *Journal François* par Mrs. Paliſſot & Clément, qui, à les en croire, s'en ſont trouvé chargés au moment où ils y penſoient le moins.

Ce qui n'eſt pas plus aiſé à perſuader, c'eſt que la décence & l'impartialité en feront la baſe. Ils ne prennent point la plume pour critiquer, mais, au contraire, pour venger les auteurs qui auront à ſe plaindre: nouveaux Ajax ils offrent leur bouclier à quiconque voudra s'en couvrir. Le fin de tout cela c'eſt qu'ennemis jurés de la Philoſophie & des Philoſophes, ces Meſſieurs ſe propoſent de faire la contrepartie du ſucceſſeur de Me. Linguet, & comme celui-ci eſt abſolument vendu au parti Encyclopédique, ils en contrecarreront tous les jugemens, ils en détruiront toutes les idoles. Tous deux ont du talent & un aſſez grand fonds de méchanceté pour en bien nourrir leur Journal, mais aucun n'a cette gaîté, cet art de l'ironie, que poſſédoit ſi ſupérieurement défunt Freron.

12 *Décembre* 1776. On va remettre à l'Opéra pour les jeudis l'Acte de la danſe tiré des *Talens Lyriques*, celui d'*Eglé*, & l'on continuera *Vertumne & Pomone* avec le Ballet de Gardel: on voit que les régiſſeurs ne ſe piquent point de donner du nouveau.

13 *Décembre*. Le Sr. le Fuel de Mericourt n'eſt pas mort, il ſemble même échappé au danger qui le menaçoit, mais ſon Journal l'eſt véritablement. Les comédiens & leurs partiſans ont ſi bien manœuvré qu'on lui a ſubſtitué pour faire cet ouvrage un Commis des Fermes nommé *le Vacher*. On dit que c'eſt un ſuppôt du Sr. de la Harpe, qui ſera en outre aux gages

des comédiens pour les encenſer à outrance: il ne manquera pas de lecteurs aſſez bénins pour lire une pareille rapſodie.

14 *Décembre* 1776. Le 4 Décembre Me. Mille, Avocat au Parlement, dévoué tout-à-fait au tribunal du Grand Conſeil dans ſa replique pour le Sr. Barouſelle, contre les directeurs des créanciers du Marquis de Fimarçon, n'a pas manqué d'adreſſer ſon compliment à M. de Nicolaï, déſigné Premier Préſident de cette Cour. Comme c'eſt une ſuite du crédit de ſa famille avec laquelle il s'eſt réconcilié, c'eſt principalement ſur elle que porte le discours. On y vante ſon ancienneté, & l'honneur qu'elle a d'occuper depuis 270 ans la place de Premier Préſident de la Chambre des Comptes. L'orateur termine par louer ſuccintement l'affabilité de ce nouveau Chef, qui ne fait point de tort à ſa fermeté, & finit pour n'en pas bleſſer la modeſtie. Aſſurement ce Magiſtrat ex-militaire ne ſe ſeroit pas attendu, il y a deux ans, à tant d'encens.

14 *Décembre* 1776. Extrait d'une Lettre de Ferney du 4 Décembre: „ vous avez déja vu dans mes précédentes Lettres que M. de Voltaire eſt fort mal ſervi par ſes amis & correspondans; il n'a pas même cette univerſalité de gazettes, de journaux & autres ouvrages périodiques que devroit lui faire deſirer ſon ardeur de tout lire, de tout ſavoir, de parler de tout,

& que ſon opulence lui donne le moyen d'acquérir aiſément. Il a la manie de réceler dans ſon cabinet ce qu'il reçoit en ce genre, & de ne le pas envoyer au Sallon ſuivant l'uſage des campagnes, où l'on s'amuſe de ces feuilles courantes. Quand il les a lues, ſeulement il vient en faire part : „ eh bien! dit-il, voilà donc les „ Inſurgens qui ont été battus, &c." Ce qui vous ſurprendra, c'eſt qu'entre les écrits périodiques de Paris, celui qu'il liſoit le plus aſſidument, c'étoit les feuilles de Freron; quand il en recevoit une, & qu'il la prenoit pour la parcourir, on a remarqué que la main lui trembloit; il avoit l'air d'un criminel qui va entendre ſa ſentence. M. d'Argental eſt celui de ſes amis qui le ſert le plus exactement & le plus aſſidument : il n'eſt pas de ſemaine où il n'en reçoive pluſieurs lettres, il en a des commodes pleines. Ce gobe-mouche lui écrit tout ce qu'il fait & ne fait pas; c'eſt ſurtout pour les nouvelles politiques, pour les anecdotes de la cour qu'il lui eſt utile. Ce recueil ſera un jour très précieux pour quiconque voudra écrire l'hiſtoire.

Voulez-vous encore mieux juger combien le patron eſt mal inſtruit des détails littéraires même le concernant? apprenez qu'il a ſu par moi le premier qu'un certain abbé Martin, Vicaire de la Paroiſſe de Saint André des Arts, ſe déclaroit depuis deux ans pour l'auteur des *Trois Siecles*, il m'a répondu plaiſamment :

oh! je sais bien qu'ils sont plusieurs Messieurs de ce nom-là, & il ne m'en a pas paru moins décidé à continuer de prendre pour plastron de ses injures l'abbé Sabotier.

15 *Décembre* 1776. Il faut se rappeller la condamnation que le Châtelet a faite l'année derniere d'un livre intitulé *de la Philosophie de la Nature*, en 6 vol. par M. de Lisle. Elle a des suites, & l'on répand un *Mémoire à Consulter pour le Sr. Chrétien, Prêtre, Chanoine de Lens, Censeur Royal, accusé d'avoir approuvé un ouvrage intitulé de la Philosophie de la Nature.* Il est suivi d'une Consultation en date du 1 Novembre. Ce Mémoire, curieux par les détails qu'il contient sur l'ouvrage, mérite d'être discuté.

16 *Décembre.* Il y a eu derniérement une scene comique à l'Opéra entre deux des Administrateurs de ce Spectacle. Le Sr. Hebert & le Sr. de la Touche se chamailloient fort à raison du Ballet intercalé au second Acte d'*Alceste* le vendredi 6 Décembre; ce qui a occasionné tant de huées & de clameurs du public. Le dernier reprochoit à l'autre le mauvais goût d'une telle insertion, & cela faisoit beaucoup rire les Spectateurs, lorsque le Sr. Papillon est intervenu & leur a fait sentir l'indécence de la scene qu'ils donnoient au public.

16 *Décembre.* L'auteur anonyme de *la fausse délicatesse*, comédie en trois actes, en

profe, mêlés d'ariettes, imitée librement de l'Anglois, repréfentée devant leurs Majeftés à Fontainebleau le 8 Octobre, a vraifemblablement eu pour le jugement de la cour la même foumiffion que M. Goldoni, car la piece eft imprimée; ce qui femble annoncer qu'il renonce à la repréfentation: elle eft à la Marivaux, auffi alambiquée, mais avec moins d'efprit & de fineffe.

17 *Décembre* 1776. Ce fut au mois d'Avril 1776, que M. l'abbé Chrétien entra en conférence avec M. de Lisle à l'occafion du manuscrit de *la Philofophie de la Nature*, dont il avoit été nommé Cenfeur. Malgré les manœuvres infidieufes de l'auteur, il prouve qu'il s'en garantit, qu'il ne laiffa rien paffer de répréhenfible dans les trois premiers volumes, les feuls foumis à fon examen; qu'il exigea même aux affertions tant foit peu hardies des corrections & des explications fuffifantes pour mettre à couvert les vrais principes & pour empêcher toutes conféquences dangereufes; que ce livre ne fut dénoncé en 1770 à l'affemblée du Clergé que parceque les infidélités en étoient déja fenfibles, que néanmoins elles ne purent fuffire alors pour déterminer la Cenfure Eccléfiaftique, ni même la condamnation civile par le Parlement. Il prétend que depuis il n'a eu aucune connoiffance des trois volumes ajoutés aux premiers; que par une fuite de la premiere fourberie, préfentés à un Cenfeur de la claffe

de Chirurgie ſous le titre d'*Anatomie du Corps humain*, on les avoit enſuite réunis avec les trois autres en ſupprimant ce titre & les rangeant ſous le premier, général aux ſix; ce dont s'eſt plaint le dernier Cenſeur, ainſi que de la reſtitution des choſes criminelles qu'il en avoit retranchées. Ainſi tout concourt à juſtifier M. l'abbé Chrétien, décrété d'aſſigné pour être ouï dans cette affaire & qui a d'autant plus d'intérêt de ne laiſſer aucun louche ſur ſa conduite, qu'on l'a accuſé d'être l'approbateur ordinaire des mauvais livres, & cependant de 300 volumes environ qu'il a eu à cenſurer, dont un grand nombre traitent de matieres de morale, de métaphyſique, de théologie, de droit canonique, de droit public, aucun n'a excité la moindre réclamation.

M. de Lisle, décrété de priſe de corps, ainſi que le Libraire d'ajournement perſonnel au commencement de Janvier dernier, rendent cette affaire très grave, & le dénonciateur Audran, Conſeiller au Châtelet, grand Janſéniſte, les pourſuit avec tout le zele d'un dévot.

Par une des lettres de l'auteur à M. l'abbé Chrétien, il paroît qu'il étoit protégé par M. le Duc de Choiſeul, qu'il en eſpéroit une place dans les Affaires Etrangeres & qu'il ſe propoſoit de lui faire la dédicace d'un livre intitulé *Eſſai Philoſophique ſur l'art de négocier*.

18 *Décembre* 1776. *La Soirée des Boulevards* eſt une piece ancienne de la comédie

Italienne, dont les paroles sont du Sr. Favart. Il a été question de la remettre au théâtre pour la jouer à Fontainebleau devant leurs Majestés, & voici le titre sous lequel elle a été exécutée le 11 Octobre : *la Matinée, la Soirée, & la Nuit des Boulevards, Ambigu des scenes épisodiques mêlé de chants & de danses, divisés en quatre parties.* Les deux premieres sont charmantes, mais les deux autres absolument disparates ; la quatrieme surtout, intitulée *le Bal*, est pitoyable, & l'on s'apperçoit aisément que l'auteur inspiré par l'abbé de Voisenon dans les autres, a marché absolument sans guide dans celle-ci.

19 *Décembre* 1776. Une Demoiselle Compain, danseuse en double à l'Opéra, annonçant du talent & pouvant figurer un jour dans la danse haute, s'est évertuée, s'est trouvé un mérite d'un genre plus important & a débuté mardi aux François dans la tragédie d'*Oreste*, où elle a fait le rôle d'*Electre.* Elle est douée d'abord d'une mémoire prodigieuse, au point d'apprendre une piece entiere pendant qu'on la frise, qu'on la coëffe, qu'on lui met les plumes; ensuite exercée déja à paroître en public avec applaudissement depuis quelques années, elle a une assurance fort utile. Cependant le Parterre ne l'a pas bien accueillie la premiere fois; mais l'on a remarqué beaucoup de cabale & de partialité & l'on ne peut encore pronon-

cer ſur cette débutante annoncée peut-être avec trop de prétention.

20 *Décembre* 1776. A quelque degré que ſoit pouſſé aujourd'hui l'art de la danſe, chaque nouveau ſujet qui s'y diſtingue, ſemble devoir y ajouter. C'eſt ainſi que s'annonce Mlle. Gondolié, éleve du Sr. Gardel, ſujet rare & qui à juger par ſon début ſurpaſſera inceſſamment tous les coryphées de ſon ſexe. Jamais on n'a paru ſur la ſcene avec un plus grand éclat de jeuneſſe, de beauté & de talent. Déja rivale de Mlle. Heinel, elle en a la préciſion & le brillant, une attitude de tête peut-être unique, & la plus grande légereté dans tous les mouvemens; elle attire un monde prodigieux au nouveau ballet qui a été replacé où il devoit être, & ne tire ſon grand mérite que de cette danſeuſe charmante.

21 *Décembre.* Un *Mémoire pour le Sr. de Beaupoil de Saint Aulaire, Chevalier de Fontenille, Comte de la Feuillade, ancien officier au Régiment de Bourbonnois, contre le Sr. de Beaupoil de Saint Aulaire du Pavillon, Aide-Major des Gardes du Corps de S. M., & encore contre M. de Beaupoil de Saint Aulaire de Gors, Evêque de Poitiers, intervenant*, fait grand bruit par un détail de vexations inouïes, exercées contre ſa femme & deux de ſes filles la nuit du 24 au 25 Octobre 1774, c'eſt-à-dire au commencement du Regne de Louis XVI, quoique dignes du gouvernement deſpotique des dernieres années

de Louis XV, ſi l'on en croit les faits étranges rapportés dans l'écrit en queſtion, peu propre à ſéduire par ſon ſtyle barbare & le déſordre de ſa logique. Il eſt d'un Me. Bosquillon, à la place du défenſeur des parties, mort dans le cours de l'inſtance & qu'il fait regretter tel qu'il ſoit.

22 *Décembre* 1776. On peut ſe rappeller un Sr. Delpech, impliqué dans le procès du Duc de Guines contre Tort. Cet homme a depuis eu une autre affaire avec ſa femme, qui dure encore. Celle-ci, dans un Mémoire, a avancé des faits injurieux, dont a rendu compte le Rédacteur d'une Gazette intitulée *le Courier d'Avignon*. Delpech attaque aujourd'hui ce Journaliſte au ſujet de cet extrait, où il s'étend ſur les infidélités que lui reproche ſa moitié, & propres à lui ôter la confiance publique qu'il prétend mériter. On regarde cette délicateſſe du négociant comme lui faiſant honneur, & comme une préſomption forte qu'un jugement authentique le lavera, & mettra le gazetier dans le cas de ſe rétracter.

23 *Décembre. Eloge de M. de Nicolaï par Me. Mille.* „ Mais quelle époque, Meſſieurs, peut jamais être plus chere à ce Tribunal & plus capable de fixer nos regards que celle qui vient de lui déſigner pour Chef un Magiſtrat iſſu d'une famille illuſtre, dont la tige ſe perd dans la nuit des tems, & qui, depuis 270 ans

ſans interruption, occupe une des premieres dignités de la Robe!

Le Prince bienfaiſant qui gouverne cet Empire, pouvoit-il, Meſſieurs, récompenſer votre vertu, auſſi conſtante qu'éprouvée, d'une maniere plus digne de lui & plus ſatisfaiſante pour vous, qu'en appellant à votre tête le neveu du Maréchal *Nicolaï*, dont les ayeux n'ont jamais eu que l'amour de leurs Souverains pour guide, & dont le nom ſeul inſpire de la vénération à ceux qui le prononcent?

Ce nom étoit déja célebre dans le Vivarais & au Parlement de Toulouſe, lorsque le mérite de *Jean Nicolaï* le fit parvenir, en 1495, à l'une des premieres dignités du Royaume de Naples. *Charles VIII*, après avoir fait la conquête de ce Royaume avec une rapidité qui tient du prodige, pouvoit-il y laiſſer, en qualité de *Chancelier*, un ſujet plus digne de ſa confiance que celui-là-même qui l'avoit ſervi ſi utilement dans diverſes négociations chez les Princes d'Italie? Si cette conquête devint enſuite fatale à la France, parce que le climat d'Italie & le caractere des Italiens ne convinrent jamais aux François, le Chancelier du royaume de Naples n'en mérita pas moins, lorsque ce royaume eut changé de maître, la récompenſe dûe à ſes ſervices. Auſſi *Louis XII*, après lui avoir donné une charge de Maître des Requêtes, le 3 Juin 1504, l'éleva-t-il, deux ans après, à la dignité de Premier Préſident

de la Chambre des Comptes de Paris, qui, depuis cette époque, s'eſt perpétuée jusqu'à préſent ſur la tête de ſes descendans.

Qu'on ne croie pas cependant que leur émulation ſe ſoit concentrée dans les pénibles fonctions d'une place éminente, qui eut ſuffi pour les illuſtrer: ſemblables à ces Romains vraiment grands, qui ſe diſtinguoient également dans le Sénat & dans les Combats, ils n'ont jamais connu d'autre gloire que celle de ſervir l'Etat; & jamais ils n'ont encenſé les préjugés de cette diſtinction chimérique qu'une vanité barbare s'eſt ſi ſouvent efforcée d'établir entre la robe & l'épée. C'eſt ainſi qu'un eſprit vraiment patriotique, guidant perpétuellement les descendans du Chancelier *Nicolaï*, les a rendus dignes des premieres dignités de l'Egliſe, de la Magiſtrature & de l'Etat Militaire.

Je ne parlerai point ici des alliances, qui, ſous différentes époques, ont ajouté un nouvel éclat à la gloire de cette Maiſon. Perſonne n'ignore que les Maiſons de *Molé*, de *Vardes*, de *Combourg*, de *Rochechouart-Mortemar*, de *la Chaſtre & de Vintimille*, ſe font honneur d'avoir mêlé leur ſang avec celui de *Nicolaï*. J'obſerverai ſeulement que ſi les ſervices d'une longue ſuite d'ayeux, qui préſident depuis ſi longtems l'une des plus anciennes Cours du royaume, ont préparé le choix du Souverain, vos qualités perſonnelles, *Monſieur*, & ſurtout cette affabilité qui n'exclut point en vous

la fermeté néceſſaire aux grandes places, ont dû naturellement le fixer.

Pardonnez, *Monſieur* cet éloge échappé à mon dévouement reſpectueux pour un Tribunal dont je m'efforcerai de mériter toujours l'eſtime & la bienveillance ! J'oubliois que la modeſtie dédaigne les éloges, & que, plus les hommes ſont grands par leur naiſſance & leur mérite perſonnel, moins ils aiment qu'on les loue en leur préſence. Je me hâte donc de rendre hommage à votre amour pour la Juſtice, en reprenant les faits de la cauſe que je ſuis chargé de défendre.

24 *Décembre* 1776. On ne peut aſſez ſe louer du zele des Directeurs actuels du Concert Spirituel, qui y préſentent toujours quelque nouveauté. Il eſt queſtion aujourd'hui de la Signora *Balconi ;* elle y doit chanter & partir le ſoir même pour Londres, ce qui excite la curioſité de tous les amateurs.

25 *Décembre.* On ſait que les pieces de M. Dorat lui coûtent beaucoup pour prolonger leur exiſtence ſur la ſcene, & ſon *Malheureux imaginaire* eſt plus qu'une autre dans ce cas. C'eſt ce que publie aſſez ouvertement le Sr. de la Harpe, dans ſon Journal, & ce qui a enfanté le bon mot appellé *le bon mot de l'Académie*, parce qu'il eſt éclos chez M. d'Alembert dans une des aſſemblées qui ſe tiennent tous les ſoirs chez lui; eſpece de *Converſation* qui remplace celle de M. de Foncemagne, & où ſe

raſſemblent les gens de la clique. On y eſt convenu, en rendant compte de la nouveauté, que le changement du Parterre étoit le meilleur que l'auteur eut fait à ſa piece, c'eſt-à-dire qu'à un petit nombre de gagiſtes, qu'il avoit pu augmenter le premier jour, il en avoit ſubſtitué un plus grand le ſecond & jours ſuivans.

26 *Décembre* 1776. L'Ordonnance du Roi, concernant l'Artillerie, en date du 3 Novembre, qu'on a annoncé depuis longtems, ne paroît que depuis quelques jours. Elle a 135 pages in folio. Elle eſt accompagnée d'une autre ſur le ſervice que les Ouvriers du Corps Royal auront à faire dans les Arſénaux de conſtruction. Celle-ci ne contient que 20 pages in folio. Toutes deux ayant été combinées avec les Chefs de cette partie, ſont moins ſujettes aux erreurs qu'on critique dans les autres ouvrages de M. le Comte de Saint Germain.

27 *Décembre*. La Signora Balconi a chanté hier deux airs: l'un, que les Italiens appellent *Cantabile*, c'eſt-à dire de ſentiment, del Signor Sacchini, & l'autre del Signor Colla. Cette Cantatrice, qui n'eſt ni de la premiere jeuneſſe ni bien de figure, a été ſingulierement applaudie, ſurtout par les *Colombe* & leurs partiſans nombreux, faiſant cabale contre Mlle. Giorgy. Comme la premiere ne faiſoit que paſſer, elles n'ont pas redouté ſa concurrence; au lieu que l'autre reſte ici & qu'il eſt même queſtion de la faire débuter aux Italiens. Quoi

qu'il en ſoit, le vrai eſt que la premiere eſt plus finie, a plus d'art, mais que ſon organe, trop foible, ne pouvoit ſuffire à un vaiſſeau tel que celui du Concert Spirituel & s'y perdoit. La ſeconde continue à mériter les ſuffrages de connoiſſeurs impartiaux, a plus de naturel dans la voix & d'ailleurs en a un volume très étendu. Tout le monde s'accorde à ce dernier égard, mais quelques gens critiquent ſa maniere.

27 *Décembre* 1776. Le Docteur Bordeu, très renommé dans la Faculté par de profondes connoiſſances dans ſon art, & célebre par un procès fâcheux que lui avoit ſuſcité le Docteur Bouvart envieux de ſon mérite, jouant un rôle conſidérable ſur la fin du regne dernier, où il étoit Médecin de Madame Dubarri, vient d'être trouvé ſans vie dans ſon lit. C'eſt ce même Bouvart qui, en apprenant cette nouvelle, s'eſt écrié : *Je ſuis bien ſurpris qu'il ſoit mort horiſontalement!*

29 *Décembre*. On étoit fort empreſſé de connoître l'auteur de la Comédie intitulée: *le Bureau d'eſprit*. On le nomme aujourd'hui hautement. C'eſt un Irlandois, appellé le Chevalier de Rutlidge.

31 *Décembre* 1776. Ces jours derniers, un Abbé, comme le Roi revenoit de la meſſe, a mis un genou en terre devant S. M. & lui a préſenté un papier. Le Monarque l'a pris, &, rentré dans ſon appartement, l'a lu. Il en a

fait part en riant à ſes courtiſans, & leur a annoncé que c'étoit un Mémoire, dont l'auteur ſe flattoit pouvoir lui donner un ſecret pour perpétuer ſon auguſte race. Le Capitaine des Gardes, piqué que cet Abbé, oubliant les prérogatives de ſa place & le coſtume, eut préſenté ſon placet au Roi, au lieu de le lui donner, a obſervé à S. M. que cette témérité ſcandaleuſe méritoit d'être approfondie; enſorte qu'on a donné ſur le champ ordre de rechercher cet Abbé & de l'arrêter; ce qui a été fait. Il s'eſt trouvé que le zele avoit exalté un peu trop cette tête-là, & il a été relâché au bout de quelques heures.

Par les interrogations qu'on lui a faites, on a reconnu que le ſecret en queſtion ne conſiſtoit en aucune drogue à prendre ou à appliquer, mais dans certaine poſture par laquelle il prétendoit apprendre à S. M. à ſuppléer au défaut phyſique qui avoit fait répandre le bruit d'une opération qu'elle devoit ſubir. Tout cela a fait beaucoup rire la cour, le Roi & ſurtout la Reine.

Fin du neuvieme Volume.